LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 19 JUIN 2014

VOLUME 220

DANIELLE BERGERON et JEAN LAROSE Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS 215, rue Saint-Jacques, Bureau 110 Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU,

Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU

Me SIMON TREMBLAY

INTERVENANTS :

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la construction du Québec

Me SARAH LIRETTE pour l'Union des municipalités du Québec

Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec Me ALEXIE LAFOND-VEILLEUX pour le Directeur général des élections du Québec

Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

Me BERNARD JOLIN pour madame Ginette Boivin

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
ROBERT BENOIT	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	8
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME	51
ÉRIC DESAULNIERS	
INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU	72
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY	145
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME	181
LUCIE PAPINEAU	
INTERROGÉE PAR Me SIMON TREMBLAY	194
CONTRE-INTERROGÉE PAR Me FÉLIX RHÉAUME	260
CONTRE-INTERROGÉE PAR Me ESTELLE TREMBLAY	267
GINETTE BOIVIN	
INTERROGÉE PAR Me SIMON TREMBLAY	276
CONTRE-INTERROGÉE PAR Me DENIS HOULE	382
CONTRE-INTERROCÉE DAR MA ESTELLE TREMBLAY	3 9 1

LISTE DES PIÈCES

		P	AGE
181P-1927	:	Recommandations à la Commission	
		Charbonneau de juin 2014 par Robert	
		Benoît	
			66
155P-1928	:	Note méthodologique - Présentation	
		sur le financement sectoriel des	
		partis politiques	
			76
155P-1929 :	:	Liste des codes de classification	
		des activités économiques du Québec	
		(CAEQ)	
			100
155P-1930	:	Présentation sur le financement	
		politique sectoriel par Éric	
		Desaulniers - juin 2014	
			140
182P-1931	:	Extraits des rapports financiers du	
		DGE - représentants officiels (2007,	
		2008 et 2009)	
			203

183P-1932 : Contributions politiques provinciales effectues (sic) par des employés du groupe SM et des personnes résidant aux mêmes adresses (1998-2011)

365

183P-1933 : Données du Directeur général des élections du Québec (DGE) concernant les dons faits par Ginette Boivin

370

183P-1934: Analyse des contributions par parti politique provincial (1997-2012)

L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce dix-neuvième 1 (19e) jour du mois de juin, 2 3 PRÉLIMINAIRES 4 5 (09:34:33)LA PRÉSIDENTE : 7 Bonjour, Monsieur. 8 M. ROBERT BENOIT : Bonjour. 10 LA PRÉSIDENTE : 11 Alors, bonjour à tous. Est-ce que les avocats 12 veulent s'identifier, s'il vous plaît, pour le 13 bénéfice de l'enregistrement? 14 Me PAUL CRÉPEAU : 15 Merci. Vous pouvez vous asseoir, Monsieur Benoit. 16 Merci. Alors, bonjour, Madame la Présidente, 17 Monsieur le Commissaire. Paul Crépeau pour la 18 Commission. 19 Me ESTELLE TREMBLAY : 20 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois. 21 Me SIMON LAROSE : 22 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du 23

24

Québec.

- 7 -

- 1 Me MÉLISSA CHARLES :
- Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la
- 3 construction du Québec.
- 4 Me SARAH LIRETTE:
- Bonjour. Sarah Lirette pour l'Union des
- 6 municipalités du Québec.
- 7 Me DENIS HOULE:
- Bonjour. Denis Houle pour l'Association des
- onstructeurs de routes et grands travaux du
- Québec.
- Me SIMON LAPLANTE:
- Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
- constructeurs de routes et grands travaux du
- 14 Québec.
- 15 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :
- Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
- 17 Québec.
- 18 Me ALEXIE LAFOND-VEILLEUX:
- Bonjour. Alexie Lafond pour le DGE.
- 20 Me FÉLIX RHÉAUME :
- Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral
- du Québec.
- Me PIERRE POULIN:
- Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites
- criminelles et pénales. Bonjour.

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce dix-neuvième 2 (19e) jour du mois de juin,

3

A COMPARU:

5

4

6 ROBERT BENOIT, retraité

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10

INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

Q. [1] Alors, bon matin, Monsieur Benoit. Madame la 11 Présidente, Monsieur le Commissaire. Je vous 12 présente ce matin monsieur Benoit qui va nous 13 rendre un témoignage qui va porter beaucoup sur des 14 éléments un peu d'histoire, évidemment certains 15 remontent... plusieurs remontent avant mil neuf 16 cent quatre-vingt-seize (1996). Il y aura aussi, 17 dans son témoignage, des éléments factuels. 18 Monsieur Benoit a eu une carrière politique se 19 rendant jusqu'en deux mille trois (2003) et même un 20 peu par la suite. Alors, c'est dans ce cadre-là 21 qu'il faut voir aussi des éléments d'histoire pour 22 mieux comprendre ce qui s'est passé dans les... au 23 cours des années pertinentes au mandat. 24

- 1 LA PRÉSIDENTE:
- Alors, je présume qu'il y a un lien avec la suite
- des événements dans la partie historique.
- 4 Me PAUL CRÉPEAU:
- Il y en a et on va les rattacher dans le témoignage
- de monsieur Benoit.
- 7 LA PRÉSIDENTE :
- 8 Parfait.
- 9 Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [2] Alors, Monsieur Benoit, vous vous êtes présenté
- à la retraite. Peut-être faire quelques éléments de
- votre historique personnel. Vous êtes un homme
- d'affaires?
- 14 R. Exact.
- Q. [3] Vous avez été en affaires toute votre vie.
- 16 Comme un diplôme en?
- 17 R. En administration finance.
- Q. [4] O.K. Et vous avez pratiqué à titre de courtier
- en valeurs mobilières pendant de nombreuses années.
- 20 R. Une quinzaine d'années avec la Banque Royale.
- Q. [5] Allant jusqu'en quatre-vingt-neuf (89)?
- 22 R. Au moment où je vais aller en politique, soit mil
- neuf cent... jusqu'au moment où je vais me
- présenter finalement. Donc, je vais aller en
- politique en mil neuf cent quatre-vingt-neuf

- 1 (1989)...
- 2 Q. [6] O.K.

- R. ... mais je vais faire les deux, président du Parti, bénévole, et à la Banque Royale.
- Q. [7] Et on reviendra à votre partie... votre
 carrière politique à travers tout ça. Et je
 comprends que depuis ce temps-là, depuis que vous
 avez mis fin à votre carrière politique, vous avez
 continué un peu dans votre passion,
- 1'enseignement... l'histoire, l'enseignement?
- 11 R. Et les affaires, ma famille... et c'est connu, ma

 12 famille est une famille en affaires. Mon grand-père

 13 a fondé une entreprise en mil neuf cent sept

 14 (1907), alors dont on a continué les opérations. On

 15 a réingénéré la compagnie, mes frères et moi et mes

 16 soeurs. Alors, on est encore en affaires.
 - Q. [8] Toujours en affaires. Et faites-vous aussi du tutorat au niveau de l'Université de Sherbrooke?
- R. Oui, pour les étudiants au MBA et je suis gouverneur de la Faculté d'administration.
- Q. [9] O.K. Alors, on revient maintenant peut-être à votre parcours politique et peut-être l'introduire.
 À quel moment avez-vous commencé, non pas à vous intéresser, mais à vous impliquer en politique?
- R. Intéresser, ça commence à l'âge de quinze (15) ans.

- Alors que mes amis jouent au hockey, moi, je lis 1 les biographies des hommes et des femmes politiques, il y avait peu de femmes. Je m'en 3 excuse, Madame la Présidente, il y avait peu de femmes en politique. Mais, dès ce jeune âge, je vais m'intéresser à la vie politique. Je vais être au Palais du commerce quand Jean Lesage, lors du grand discours au Palais du commerce où Jean Lesage 8 va annoncer qu'il y aura une Transcanadienne. C'est le début de la révolution tranquille et je vais 10 lire toute ma vie. J'ai soixante-dix (70) ans, je 11 continue à lire toutes ces biographies. C'est une 12 passion pour moi, ça le demeure, de voir, essayer 13 de comprendre ce qui se passe dans l'univers 14 15 politique.
- 16 Q. [10] O.K. Et...
- R. Alors, ça, c'était le passé.
- 18 Q. **[11]** Oui.
- 19 R. Et...
- Q. [12] Qu'est-ce qui vous amène finalement à vous impliquer?
- 22 R. Exact. Alors, c'est la défaite du Parti libéral en 23 soixante-seize (76), l'arrivée de René Lévesque à 24 la tête du Parti québécois. Il y a deux éléments 25 qui m'énervent - je pense c'est le bon terme. Le

premier... qui me préoccupent. Le premier, c'est... 1 on l'a un peu oublié, mais le Parti québécois à 2 l'époque était vraiment un parti de gauche. Il 3 faisait partie de l'Association des partis socialistes du monde, et caetera. Et évidemment, ce qu'on appelait à l'époque l'indépendance, qui va devenir la souveraineté association, et caetera. Alors, c'étaient deux éléments qui me préoccupaient 8 particulièrement comme jeune papa. Et je vais appeler monsieur Ryan, que je connais à peu près 10 pas, pour pas dire que... Comme tous les Québécois, 11 je l'ai vu écrire dans le journal. Alors, je vais 12 lui offrir mes services, j'ai écrit une petite 13 note. Et quelques jours après, monsieur Ryan, comme 14 vous savez, faisait pas faire les commissions par 15 les autres, alors il va me rejoindre à la maison, 16 il va me demander si effectivement je veux l'aider, 17 ce que je vais faire. Et je vais devenir membre du 18 Parti à partir du moment où monsieur Ryan sera élu. 19 Q. [13] On place ça à peu près en mil neuf cent... 20 R. Bien, au moment du leadership, donc monsieur Ryan 21 va devenir chef du Parti libéral en soixante-dix-22 huit (78), donc c'est dans les années... fin 23 soixante-dix-sept (77), début soixante-dix-huit 24 (78).25

- Q. [14] Alors, vous vous impliquez à ce moment-là auprès de monsieur Ryan?
- R. Auprès du parti, mais c'est monsieur Ryan qui est 3 le chef, au moment où l'élection va arriver. Il y a une élection en mil neuf cent... Il y a le référendum, je vais devenir président dans Brome-Missisquoi. Concours de circonstances, le député de l'Union nationale se fait prendre dans une 8 magouille, donc il est obligé de démissionner. Il n'y a plus de députés provinciaux dans Brome. Et au 10 fédéral, monsieur Grafty qui était là de tout temps 11 prend sa retraite. C'est un nouveau député libéral 12 fédéral peu connu. Alors, finalement, j'en aurai 13 pas le titre, mais je vais devenir, au référendum, 14 président du NON, mais quasiment le député du 15 comté. Et moi, je travaille à ce moment-là. Alors, 16 mon épouse qui est dans la salle ici va remonter le 17 comté pour le référendum, pour le comité du NON. Et 18 nous allons être un des comtés où nous allons finir 19 le plus fortement. Et là je vais pouvoir jauger mes 20 habiletés politiques à ce moment-là dans le comté 21 de Brome-Missisquoi. 22
- Q. [15] Alors, ça, vous placez ça au référendum mil neuf cent quatre-vingt (1980)...
- R. Quatre-vingt (80).

- 1 Q. [16] ... (inaudible)...
- R. Immédiatement après, monsieur Ryan va... là il y a
- 3 trois...
- 4 (09:41:09)
- 5 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [17] Monsieur Benoît, je le dis avec... sans aucune
- arrière... J'ai l'impression d'assister à une
- 8 conversation entre...
- R. Ah! excusez-moi. Oui, excusez-moi, Maître. Madame
- la Présidente, excusez-moi.
- Q. [18] S'il vous plaît. Et peut-être que vous pouvez
- respirer un petit peu entre vos phrases. Merci.
- 13 Me PAUL CRÉPEAU :
- Q. [19] Alors, peut-être vous adresser...
- R. Oui, excusez-moi, excusez-moi.
- Q. [20] ... à madame la présidente, monsieur le
- commissaire. Et, effectivement, c'est ça, peut-être
- nous conter... Vous vous êtes occupé du référendum,
- des élections de mil neuf cent quatre-vingt-un
- 20 (1981)?
- 21 R. En quatre-vingt-un (81), monsieur Ryan va me
- demander de me présenter dans une circonscription,
- qui est Brome, où maintenant Pierre Paradis est
- député. Et, mes enfants étant tout jeunes, il va
- venir à la maison, je vais refuser. Et, à ce

8

- moment-là, il va me demander de l'aide dans sa

 campagne électorale, ce que je vais faire. Je vais

 être en charge de ce qu'on appelle la tournée, donc

 les autobus, les avions, les locations de salles et

 tout ça. Et ça va être le début d'une longue

 implication au Parti libéral du Québec.
 - Q. [21] Alors, c'est comme ça que vous vous êtes impliqué. Peut-être nous amener, peut-être, à mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985), où vous allez occuper un poste électif, à ce moment-là?
- R. Oui. Alors, mil neuf cent quatre-vingt-cing (1985), 11 monsieur Bourassa me demande de devenir président 12 du parti, mais ça passe par la vice-présidente. Il 13 y a une élection qui s'en vient; Louise Robic, qui 14 est la présidente du parti, est... monsieur 15 Bourassa veut l'avoir comme candidate, et elle a 16 fait un ouvrage extraordinaire sur la base du parti 17 et, évidemment, je pense qu'elle est pressentie à 18 être ministre. Alors, monsieur Bourassa me demande 19 de devenir vice-président du parti, ce que je vais 20 être pour quelques mois. L'élection de quatre-21 vingt-cing (85) arrive et je suis nommé par 22 l'exécutif président du parti. 23
- Q. [22] On va sauter, pour le moment, le rôle du président du Parti libéral, que vous allez occuper

- de mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985) à?
- R. Quatre-vingt-neuf (89), au moment où je vais me
- présenter dans la circonscription d'Orford, où est
- maintenant ma résidence, et on était adjacent au
- 5 comté.
- Q. [23] Alors, vous êtes élu, en quatre-vingt-neuf
- 7 (89)?
- 8 R. Oui.
- 9 Q. [24] Et réélu... les élections suivantes, quatre-
- vingt-quatorze (94), réélu?
- 11 R. Oui.
- Q. [25] Quatre-vingt-dix-huit (98)?
- R. Réélu. Quatre-vingt-dix-huit (98), non. Attendez...
- Non, en quatre-vingt-dix-huit (98), je quitte la
- politique. C'est ça.
- Q. [26] En quatre-vingt-dix-huit (98) ou deux mille
- 17 trois (2003)?
- 18 R. Deux mille trois (2003), excusez. Excusez, deux
- mille trois (2003). C'est ça. J'ai fait quatorze
- 20 (14) élections, référendum, là, j'essaie de tout
- mettre ça en ligne, là. C'est ça.
- 22 Q. [27] Alors, élu député de quatre-vingt-neuf (89) et
- vous allez occuper jusqu'à la fin... jusqu'en deux
- mille trois (2003), où vous ne vous représenterez
- pas comme député?

- R. C'est mon choix de ne pas me représenter. Le choix
- de mon épouse un peu...
- 3 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [28] Mais vous êtes élu en quelle année, dites-
- 5 vous?
- R. Mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989).
- 7 Q. [29] De quatre-vingt-neuf (89) à?
- 8 R. À deux mille trois (2003).
- 9 Q. [30] À deux mille trois (2003). Où vous dites que
- c'est votre choix de ne pas vous représenter, en
- deux mille trois (2003).
- R. C'est mon choix de pas me représenter et aidé un
- peu par mon épouse.
- 14 Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [31] Et, au cours de votre carrière de
- parlementaire, alors vous êtes député du comté
- d'Orford, est-ce que vous avez occupé des postes
- d'adjoint ou de ministre, auprès du premier
- ministre particulièrement?
- 20 R. Donc, je ne serai pas ministre et je vais vivre une
- expérience... Il y a deux, trois temps dans votre
- question, je vais commencer... D'abord, je ne serai
- pas ministre parce qu'il y a, aux dires de monsieur
- Bourassa, déjà quatre ou cinq ministres dans les
- Cantons-de-l'Est : Pierre Paradis, Monique Gagnon,

- Yvon Vallières, Roger Lefebvre. Alors, il y a une
- série de ministres, comme disait monsieur
- Bourassa : « La moitié du conseil c'est des gens de
- 4 l'Estrie et vous représentez cinq, six pour cent
- 5 (5-6%) de la population. » Donc... Et je ne
- pouvais pas être ministre et il va me nommer
- 7 l'adjoint parlementaire responsable aux dossiers
- 8 « Jeunes », et on y reviendra plus tard, comment
- monsieur Bourassa mettait beaucoup d'emphase et
- d'importance sur toute cette nouvelle génération
- 11 qui poussait au Québec.
- 12 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [32] Attendez juste un instant. Tantôt est-ce que
- vous avez pas dit que vous vous étiez présenté dans
- Brome-Missisquoi...
- 16 R. Oui.
- 17 Q. [33] ... qui était le comté...
- 18 R. Au référendum. Au référendum.
- Q. [34] O.K. Après vous étiez dans le compté de?
- 20 R. D'Orford.
- 21 Q. [35] O.K.
- 22 R. Qui est le lac Memphrémagog, Coaticook, Stanstead.
- 23 Q. [36] O.K. Merci.
- 24 R. Donc...

1 Me PAUL CRÉPEAU:

21

22

23

24

25

- Q. [37] Votre dernière élection c'est celle de quatrevingt-dix-huit (98)...
- R. Monsieur Bourassa... Donc, je suis pas ministre, je suis l'adjoint parlementaire au premier ministre, responsable des dossiers « Jeunes » et là va arriver, dans l'histoire du Québec, Bélanger Campeau. Et ça a été une expérience absolument 8 extraordinaire, probablement beaucoup plus enivrante que celle d'être ministre, avec tous les 10 problèmes qu'un ministre a. Et si vous regardez les 11 photos de l'époque, vous allez voir, à la première 12 rencontre de Bélanger et à la dernière rencontre de 13 Bélanger Campeau, monsieur Bourassa va être là. Il 14 va venir seulement quelques minutes à Bélanger 15 Campeau pendant toute la commission. Et je vais 16 être assis dans la chaise du premier ministre et je 17 dois rapporter régulièrement avec d'autres, Jean-18 Marc Fournier et d'autres, au premier ministre ce 19 qui se passe à Bélanger Campeau. 20

Alors, on va visiter le Québec... le Québec le plus total en avion, en bateau, en autobus, à pied, on va le faire sous tous ses angles. On va rencontrer des dizaines et des dizaines de citoyens, de chambres de commerce. Et je vais

- comprendre ce qu'est le Québec, ce que je lisais
- depuis ma tendre enfance, qui était vraiment le
- Québec à ce moment-là.
- Q. [38] Alors, c'est une expérience politique
- populaire, à ce moment-là...
- R. Extraordinaire.
- 7 Q. [39] ... à travers le Québec.
- 8 R. Extraordinaire.
- 9 Q. [40] Bon. On arrive maintenant peut-être... Et vous
- nous dites que vous avez terminé, vous ne vous êtes
- pas représenté en deux mille trois (2003), où... au
- moment où le Parti libéral va reprendre le pouvoir?
- R. En deux mille trois (2003), au moment où monsieur
- 14 Charest revient, je décide de quitter. J'en avise
- d'ailleurs mon personnel le lendemain de l'élection
- de quatre-vingt-quatorze (94), donc à l'élection
- générale, Daniel Johnson va perdre l'élection...
- Q. [41] Quatre-vingt-quatorze (94) ou quatre-vingt-
- 19 dix-huit (98)?
- 20 R. ... je vais aviser mon personnel au moment où on
- défait le comité. Donc, ma décision est prise,
- c'est ma dernière élection, j'avise mon personnel
- que j'espère qu'ils vont rester avec moi pendant
- les quatre prochaines années. Mais s'ils devaient
- envoyer des CV, faire des appels pour se trouver

mandat.

présenté?

- des emplois, je comprendrais. Que, moi, je quitte
 mais qu'eux, ils auraient aussi le droit de se
 trouver une (sic) bel emploi. Et, finalement, ils
 vont tous rester avec moi jusqu'à la fin de mon
- Q. [42] C'est parce que là vous avez dit « de quatrevingt-quatorze (94) » mais est-ce que c'est pas l'élection de quatre-vingt-dix-huit (98), la dernière où vous avez été élu, où vous vous êtes
- 11 R. Oui, oui, la dernière que je me présente c'est

 12 quatre-vingt-dix-huit (98), mais j'avise mon

 13 personnel en quatre-vingt-quatorze (94), quatre ans

 14 avant, que je ne me représenterai pas en quatre
 15 vingt-dix-huit (98).
- Q. [43] Mais vous vous êtes présenté en...
- R. Que je me présenterai pas... excusez, je... On
 recommence. Alors, ma dernière élection c'est deux
 mille trois (2003), effectivement. C'est l'élection
 générale de deux mille... quatre-vingt-dix-huit
 (98) où j'annonce à mon personnel que je me
 représente pas.
- 23 Q. [44] Bon.
- 24 R. Et je l'annonce à monsieur Charest le douze (12) ou le treize (13) septembre, au moment où nous allons

- descendre à Stanstead, c'est le lendemain de l'attaque à New York...
- Q. [45] Le onze (11) septembre deux mille un (2001).
- R. C'est ça. Alors, c'est deux ou trois jours après,

 où monsieur Charest et moi allons porter des fleurs

 sur... rencontrer le sénateur ou gouverneur du

 Vermont. À Stanstead, il y a un pont, là, qui

 traverse, évidemment les deux pays et nous allons

 aller déposer des fleurs là et je vais annoncer,

 dans ma voiture, à monsieur Charest que je me
- Q. [46] Alors, c'est connu de la part de monsieur

 Charest dès deux mille un (2001) que vous avez pas

 l'intention de vous représenter en deux mille trois

 (2003)?

représenterai pas à l'élection.

16 R. Exact. Exact.

- Q. [47] O.K. On va revenir, maintenant, sur certains
 éléments, là, particulièrement et c'est... c'est la
 partie, j'aimerais vous entendre. Votre passage à
 la présidence du Parti libéral, entre quatre-vingtcinq (85) quatre-vingt-neuf (89). Vous nous avez
 expliqué que c'était à la demande de monsieur
 Bourrassa que vous vous êtes présenté?
- 24 R. Oui.
- Q. [48] Vous avez été nommé et ensuite élu à ce poste-

un cas d'exception.

1 là?

13

14

15

- 2 R. Exact.
- Q. [49] Est-ce que c'est... le... la présidence du parti se fait par une élection auprès des membres?
- R. Au congrès des membres, donc c'est la plus haute instance du parti et normalement, à tous les deux ans, deux ans et demi, il y a toujours les agendas, là, électoraux, référendum dans ce cas-là. Mais normalement, à peu près à tous les deux ans, il y a un congrès des membres qui regroupe environ trois mille deux cents (3200) personnes. Celui où j'ai été élu, il y en avait quatre mille (4000), c'est
 - Q. [50] Expliquez-nous juste, pour mieux comprendre, la relation entre le... le pouvoir, entre le président du parti et le chef du parti.
- R. Bon. Alors, si on se compare au Parti québécois, le 17 chef est le président du parti ou il l'était. Je 18 pense qu'ils ont amendé leur constitution. Dans 19 notre cas, vous avez le président du parti, 20 l'exécutif du parti et le chef à partir de 21 l'exécutif. Donc théoriquement, je dis bien 22 théoriquement, quand le premier ministre vient à 23 l'exécutif, il va assister, je pense, à l'ensemble 24 des exécutifs. Monsieur Bourrassa... c'est moi qui 25

- gère le trafic à l'exécutif. Le premier ministre,

 évidemment, il faut tout mettre ça dans son

 contexte, là, il y a jamais personne qui a arrêté

 monsieur Bourrassa de poser des questions à

 l'exécutif.
- Q. [51] La... expliquez-nous les... ce que vous avez
 fait en arrivant à la présidence du Parti libéral
 en mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985), dans
 quel climat vous arrivez et ce que vous instituez
 comme règles.
- R. Bien, avant de vous dire ce que j'ai fait, je veux 11 peut-être... puis c'est quand j'ai rencontré vos... 12 vos enquêteurs que j'ai réalisé, je me suis posé la 13 question devant eux, pourquoi j'ai été si sévère 14 que ça quand je suis devenu président du parti? Et 15 la réponse m'est venue. On se replace en... à 16 l'époque, en quatre-vingt-cing (85). Monsieur 17 Mulroney vient d'être élu, deux ans avant, et on 18 l'a oublié, mais dès le lendemain de son élection, 19 ça s'est mis - passez-moi l'expression - mais ça 20 s'est mis à « chirer » à peu près partout dans son 21 parti. Il y avait même des rumeurs qu'un candidat 22 avait déjà fait un vol de banque. C'était pas beau 23 ce qui se passait. Donc, au Canada, c'était pas 24 évident. Aux États-Unis, on avait monsieur Nixon 25

2

3

4

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

qui était pris dans le Watergate et ça non plus, ça va même finir par sa démission. Et moi, l'homme pur, qui regarde ces hommes politiques, et au Québec, bien, c'est la fin du Parti québécois après neuf ans, il y a toujours plein de rumeurs, évidemment. Et il y avait aussi monsieur Bourrassa. Quand il a quitté en soixante-seize (76), toute l'enquête sur Paragon, les... bon, et caetera.

Alors, quand j'arrive là, moi, je me dis comment... je veux pas me faire prendre, j'ai pas besoin de ça d'abord, comment je vais pas me faire prendre dans toutes ces magouilles-là? Et là, je me dis, il y a juste une façon, c'est d'être bien clair avec le premier ministre que je ne laisserai rien passer. Rien passer. Et donc, comme il se... « comme il se veut dans la tradition de notre parti, je vais t'inviter au premier caucus qui va avoir lieu à Sherbrooke à l'Hôtel Le Baron. » Et mon premier discours pour débuter va être d'une sévérité... je me surprends encore aujourd'hui, là. Et une des phrases, c'est « Si on en pogne un passez-moi le... le slang - mais si on en pogne un, on ne laissera rien passer. On paiera pas vos avocats, vous allez être suspendus du caucus » et caetera, et caetera. Et je me souviens encore, je

le nommerai pas, mais un des maires d'un des
arrondissements de Montréal qui, lui, fumait dans
un coin, parce qu'à l'époque on pouvait encore
fumer dans un coin, et lui, parlait pendant que je
parlais. Et je les ai interrompus et j'ai dit :
« Pour ceux qui parlaient, je vais le répéter en
anglais puis je vais le répéter plus fort : on ne
laissera rien passer. »

Alors, il est arrivé un incident heureux pas longtemps après ou malheureux pour l'individu, le député de Saint-Henri, Roma Hains, qui va se faire prendre dans une petite magouille pas trop compliquée mais... alors, je vais le suspendre immédiatement et je vais demander au premier ministre de le suspendre du caucus, de ne pas payer ses avocats et là, ça, ça va donner le pas tout de suite à ce moment-là.

- Q. [52] Est-ce que vous avez eu le support du premier ministre à ce moment-là dans ces actions-là?
- 20 R. Oui. J'ai eu le support du premier ministre, de
 21 Pierre Bibeau, de tout le monde, finalement, dans
 22 le parti.
- 23 Q. **[53]** O.K.

10

11

12

13

14

15

16

17

18

- R. Et je les vois maintenant ici puis je me dis...
- 25 (09:52:28)

- 1 Me FÉLIX RHÉAUME :
- Pardon, Madame la Présidente.
- R. ... qu'est-ce qui s'est passé en cours de route,
- 4 là?
- 5 Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. **[54]** Monsieur Benoît...
- 7 Me FÉLIX RHÉAUME :
- Je comprends le... le survol historique qu'on est
- en train de faire, mais je me questionne quand même
- à ce stade-ci sur le mandat de la Commission. Parce
- que là, ce qu'on parle, c'est avant quatre-vingt-
- seize (96). Juste pour avoir une idée un petit peu
- d'où est-ce qu'on s'en va.
- 14 Me PAUL CRÉPEAU:
- 15 Comme j'expliquais à Madame la Présidente, plus
- tôt... en fait, il y a un élément historique qui va
- nous amener, oui, à des éléments factuels de deux
- mille... de mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996)
- à deux mille trois (2003). Mais il y a un contexte
- historique. Je pense qu'il est important aussi, là,
- de... de voir d'où on arrive pour voir où est-ce
- qu'on s'en va à un moment donné. Peut-être on peut
- accélérer peut-être, on va laisser les cas
- d'espèces, là, mais...

LA PRÉSIDENTE :

- Q. [55] Ce qui est certainement très intéressant, 2 c'est ce que monsieur vient de dire, que vous 3 vouliez rien laisser passer et que vous vouliez 4 être mis au courant de tout et à tout le moins pour savoir si c'était possible que vous puissiez avoir ce rôle-là et si c'était possible qu'on ne vous 7 cache rien et que vous soyez mis au courant de tout 8 et que vous soyez en mesure d'évaluer ce qui était 9 autour de vous. 10
- R. Bien, il y a toutes sortes de gestes, Madame la 11 Présidente, qu'on peut poser. Exemple, quand je 12 suis arrivé, j'ai demandé à voir tous les chèques 13 que le Parti libéral signait pendant trois mois. 14 Alors, je pouvais voir qui recevait de l'argent. 15 J'ai demandé, parce que le Parti libéral avait une 16 tradition, de donner les noms des donateurs au 17 président des élections, je pense, à l'époque, par 18 ordre d'entrée d'argent au parti. Donc, on pouvait 19 pas retrouver les donateurs, c'était... les 20 journalistes s'amusaient à essayer de trouver un 21 contrat contre... Alors moi, dès mon arrivée, on a 22 mis tous les donateurs en ordre alphabétique. 23 J'ai... j'ai engagé monsieur John Parisella, qui 24 était un jeune professeur d'université et qui 25

savait exactement de quel bois j'avais l'idée de me

chauffer. On a nommé des jeunes partout sur toutes

les commissions. Il y avait des jeunes, évidemment,

à la Commission jeunesse, groupes ethniques, comité

d'organisation, mais il n'y en avait pas à la

Commission des finances. J'ai trouvé ça un peu

drôle. Alors, j'ai exigé qu'il y ait des jeunes qui

siègent là, des bons jeunes. Des gens qui

étudiaient en comptabilité.

Bon, quoi d'autre qu'on a fait? J'ai exigé qu'on ait un code d'éthique à l'exécutif. On a aussi obligé tous les membres de l'exécutif et sur cette base-là qu'on va mettre le président de la Commission des finances à la porte, Tommy D'Errico. La liste des... des compagnies dans lesquelles ils sont impliqués. Moi-même, je vais déposer une déclaration d'intérêts au premier ministre.

- Q. [56] En fait, en fait c'est des règles d'éthique et de gouvernance même si ça portait pas, peut-être pas ce nom-là...
- 21 R. Oui.

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

- 22 Q. [57] ... à l'époque.
- 23 R. Exactement.
- Q. **[58]** Mais ce que vous...
- R. On va rencontrer, excusez, on va rencontrer le

personnel politique. J'écoutais madame Normandeau
qui apparemment hier vous a fait cette
recommandation-là, bien moi j'ai... avec John
Parisella, nous avons réuni dans chacun des
cabinets le personnel politique, il y avait deux
éléments qu'on leur disait, je m'en cache pas, le
premier : « Vous avez été élus à cause du Parti
libéral. On s'est fait élire avec des positions,
vous devez défendre ces positions-là. » Le
deuxième : « Si on en pogne un, he's out. » Et
c'était clair.

Q. **[59]** Alors...

- R. Donc, dans... c'est à peu près, on a fait une série 13 de gestes qu'on a posés. Mais, souvent, c'est plus 14 dans la façon dont les gens vous voient que les 15 gestes que vous posez. Ils savaient qu'on ne 16 laisserait rien passer. Monsieur Bourassa a mis un 17 ministre à la porte parce qu'il avait donné un 18 contrat au bureau de son épouse qui était avocate, 19 de trois mille dollars (3000 \$). Je veux dire, ça a 20 parti vite toute cette histoire-là, là. 21
- Q. [60] O.K. Alors c'est, en fait, avec l'arrivée de
 ces nombreuses règles là que vous dites que la
 culture a changé un peu à ce moment-là ou, du
 moins, s'est instituée une règle de fermeté face à

- tout le monde.
- R. Il faut comprendre que monsieur Ryan avait été là
- avant moi et monsieur Ryan, évidemment, souvenez-
- vous des... les critères qu'il avait pour ses
- candidats. Moi-même je suis allé interviewer un
- candidat dans Marieville, je suis revenu voir
- monsieur Ryan, j'ai dit « Écoute, si lui se
- présente... » Je disais pas « écoute », on
- youvoyait monsieur Ryan. « Écoutez, Monsieur Ryan,
- si ce gars-là se présente, moi je suis plus membre
- du parti, là, je veux dire, il voulait pas nous
- déposer son bilan. » C'était bien clair qu'on
- voulait pas l'avoir. Alors déjà monsieur Ryan avait
- fait énormément de choses avant que j'arrive, là.
- Je veux pas prendre tout le mérite. Et les gens qui
- étaient là, monsieur Bourassa et monsieur Ryan
- avait amené avec lui, c'est madame Dutil qui est
- maintenant juge...
- 19 Q. **[61]** O.K.
- 20 R. ... c'est Gilles Hébert, c'est des grands noms, des
- gens qui... l'éthique était importante pour eux.
- 22 Q. [62] Et si on revient peut-être à cette première
- rencontre que vous avez eue avec les gens du
- caucus, alors vous êtes président de deux mille
- cinq (2005), est-ce que vous avez donné des

- avertissements relativement à tous les nouveaux amis que les élus auraient autour d'eux?
- R. Oui, bien dans mon discours j'étais un peu nerveux, 3 comme ce matin d'ailleurs, c'était mon premier 4 discours, et je me souviens de leur dire... mes lectures m'avaient amené à comprendre bien des choses. « Vous allez avoir des nouveaux amis quand vous allez être députés ou ministres et les gens 8 qui n'étaient pas vos amis avant, faites-y donc un peu plus attention. » Et quand je regarde ce qui se 10 passe à votre Commission, je vois qu'il y a 11 beaucoup de politiciens le lendemain des élections 12 qui ont beaucoup d'amis, effectivement. 13
 - Q. [63] O.K. Alors cette période-là vous allez la faire quatre-vingt-cinq-quatre-vingt-neuf (85-89) à titre de président. Quatre-vingt-neuf (89) vous vous présentez à ce moment-là, vous allez devenir un élu, élu d'Orford?
- 19 R. Oui.

15

16

17

- Q. [64] O.K. Parlez-nous donc un petit peu, quatrevingt-neuf (89), le financement, comment vous faites ça en mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989) votre financement pour votre comté?
- 24 R. Encore là, on a le mérite de ce que fait monsieur 25 Ryan quand monsieur Bourassa arrive là. Moi, je

2

3

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

vais arriver quatre ans après l'arrivée de monsieur Bourassa comme premier ministre. On met énormément d'emphase sur la quantité des membres, la qualité des membres et, sous monsieur Ryan, vous pourriez vérifier, et je suis sûr que vous l'avez déjà fait, le « membership » a monté pas loin de deux cent mille (200 000) membres. Dans ma propre circonscription, à ma convention, de mémoire, on a eu quinze cents (1500) ou seize cents (1600) membres, il y en a mille deux cents (1200) à l'aréna de Magog pour la convention. Donc, on mettait... il y a eu des comités ad hoc pour remonter le « membership », tout ça. Donc, il y a eu énormément d'efforts qui ont été faits et par monsieur Ryan et monsieur Bourassa qui vont continuer d'ailleurs avec Daniel Johnson. On croyait à la force, cette force de groupe de gens qui réfléchissent dans un parti, des différentes commissions, il va y avoir des comités ad hoc pour l'arrivée, comme on fait venir plus de dames comme candidates, et caetera, et caetera. Alors pour nous c'est bien important.

J'ai pas répondu à votre question, celle du

financement. Bien, le financement, dans mon livre à

moi, il était plus populaire, je dirais. Comme

président, j'ai fait des dizaines et des dizaines 1 de soupers de spaghetti, des épluchettes de blé d'Inde, des cabanes à sucre où on chargeait douze 3 piastres (12 \$), ça en coûtait dix (10) puis on 4 faisait deux piastres (2 \$). Alors, il y avait beaucoup de ces activités-là très populaires. Oui, il y avait des activités de financement, à l'époque les activités à mille (1000), deux mille (2000), 8 trois mille (3000), il y en avait et j'ai moi-même assisté à certaines de ces activités-là. Mais les 10 plus grandes activités, par exemple chez Michel 11 Bissonnette, je pense qu'il y avait eu huit cents 12 (800) personnes à cent dollars (100 \$) dans la 13 salle. Alors c'était le type d'activité... 14

- Q. [65] Activité populaire.
- 16 R. Plus populaire.
- 17 Q. [66] O.K.

15

25

R. Maintenant, Madame la Présidente m'a posé tantôt la question et j'ai peur qu'elle me la repose « Est-ce qu'il se passait des choses dans votre dos? ».

Bien, monsieur Parizeau a déjà répondu qu'il était responsable de tout, même de ce qu'il ne savait pas. Alors... j'écoutais madame Normandeau hier, j'étais dans la salle, j'écoutais madame

Normandeau. Jusqu'où on peut tout savoir ce qui se

1	passe? C'est Je vais mourir en me posant cette
2	question-là. Mais j'ai l'impression d'avoir été
3	aussi loin que j'ai pu aller, autant avec le
4	personnel du parti - s'ils entendaient quelque
5	chose je voulais le savoir - on prenait pas de

- Q. [67] Mais vous avez posé des questions.
- R. On a posé des questions
- 9 (10:00:17)

10 LA PRÉSIDENTE :

chances.

- Q. [68] Oui, mais vous, auriez-vous toléré que le chef
 de cabinet soit aussi intime et fasse du
 financement avec une personne qui également faisait
 du financement, Marc-Yvan Côté, et était également
 consultant dans la firme, associé je crois bien,
 dans une firme d'ingénieurs qui obtenait plusieurs
 contrats?
- R. La proximité me semblait, me semble toujours 18 beaucoup trop... moi je suis en affaires et si je 19 donne un mandat à un bureau d'avocats, je veux être 20 sûr qu'ils défendront pas l'autre partie, même 21 s'ils me disent qu'ils ont des murs chinois dans 22 leur bureau, j'irai pas dans ce bureau d'avocats là 23 et... Je sais pas si je réponds à votre question, 24 mais il me semble qu'il y avait une proximité 25

beaucoup trop grande alentour de tout ce beau monde
là.

3 Me PAUL CRÉPEAU:

4

8

- Q. [69] La... peut-être sur une question très terre-àterre : à l'époque où vous êtes président du parti,
 quatre-vingt-cinq-quatre-vingt-neuf (85-89), quels
 sont les besoins financiers du Parti libéral? C'est
 un budget de combien dans ces années-là pour une
 année normale, une année électorale?
- R. Oui, bien vous pourrez vérifier ces chiffres-là, je 10 les... je les ai de mémoire. En reparlant avec mon 11 épouse, on arrive à la conclusion qu'on ramassait 12 quelques millions de dollars par année. Il faut 13 voir, si vous divisez trois millions (3 M), par 14 exemple, par cent vingt-cinq (125) associations, on 15 demande donc à chaque association de ramasser 16 quinze, vingt mille dollars (15-20 000 \$). Dans mon 17 cas, c'était mon épouse et mon attaché politique 18 qui se mettaient au téléphone, qui vendaient cent 19 cinquante, deux cents (150-200) billets à cent 20 piastres (100 \$) et puis ça finissait là, ils 21 fermaient les livres puis on envoyait ça à 22 Montréal. Un quart était mis pour la prochaine 23 élection, le reste était dépensé dans le courant. 24 Bon, c'était pas bien, bien malin, c'était pas des 25

- grosses opérations.
- Q. [70] Puis si on essaie de mettre... est-ce que
- c'est possible d'essayer de chiffrer à peu près
- quel était le budget...
- R. Moi, je dirais que c'étaient des budgets de deux à
- trois millions de dollars (3 M\$), de mémoire.
- 7 Q. [71] O.K.
- R. Mais, évidemment, le parti a tout ça et puis
- j'imagine que vos enquêteurs peuvent vérifier ces
- chiffres-là.
- Q. [72] On va avancer dans le temps. On va vous amener
- à mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998).
- Alors, vous allez être élu, on l'a vu, quatre-
- vingt-neuf (89), quatre-vingt-quatorze (94),
- quatre-vingt-dix-huit (98). Mil neuf cent quatre-
- vingt-dix-huit (1998), c'est l'arrivée de monsieur
- 17 Charest qui arrive d'Ottawa. Alors, un nouveau chef
- au Parti libéral. Et vous êtes un des élus à ce
- moment-là. Êtes-vous capable de nous parler un peu
- de... de ce que vous avez constaté avec l'arrivée,
- au niveau des changements, à l'interne au parti, la
- culture, si... si vous avez constaté des choses.
- 23 R. Comme je l'ai dit à vos enquêteurs, quand un chef
- arrive au bu... au parti, on le regarde un
- peu, on dit : « Bon, comment il va faire ça?

Qu'est-ce qu'il veut faire? À quelle vitesse il veut le faire? Qui sont les gens alentour de lui? » Alors, reprenons monsieur Ryan. Monsieur Ryan va arriver avec... pas des gens assis à côté de lui, mais des gens qu'il va consulter constamment. Il y a beaucoup d'intellectuels. Il y a de grands journalistes dans le reste du pays, et caetera. C'était monsieur Ryan.

Monsieur Bourassa arrive, lui, il aime
entendre les « influenceurs » au Québec, les Louis
Laberge de ce bas monde, les jeunes, il est très
près de la Commission Jeunesse, il va... il va les
écouter, il va les inviter, il va aller manger avec
eux, il va aller dans les universités, il aime la
présence des jeunes qui... il va dédicacer son
livre « Le Pouvoir du Nord » (sic) aux jeunes.
Alors, on... on peut voir quelles sont les... les
relations de monsieur Bourassa avec les
« influenceurs ». Il y a des gens d'affaires làdedans évidemment, des confrères à lui à... en
Angleterre, qui sont revenus au Québec.

Quand monsieur Charest arrive, c'est une autre dynamique et les premiers gestes qu'ils vont poser semblent camper assez clairement qu'est-ce qui va se passer. D'abord, les gens qui sont... il

24

- arrive d'Ottawa, donc il a pas vraiment, il connaît

 pas l'organisation du Parti libéral du Québec. Et

 les premiers qu'on va voir dans le portrait, ce

 sont les gens d'Everest, les mêmes gens d'Everest

 qu'on va revoir éventuellement aux commandites.
 - Q. [73] Vous parlez de la firme de communication Everest, à ce moment-là?
- R. La firme de communication d'Everest. Alors, on va 8 les voir dans le portrait. Et le premier geste que les médias vont à toutes... bien, il y aura sa 10 conférence de presse où il dit qu'il a choisi le 11 Québec, et tout ça. Il y a plus... on pourrait pas 12 tous embarquer les journalistes dans cette salle 13 ici tellement il y a de monde là. Mais le premier 14 vraiment geste que, moi, je vais voir de 15 l'extérieur, c'est un déjeuner de financement pour 16 son leadership et où il va ramasser au Club Saint-17 Denis un demi-million de dollars (0,5 M\$) dans un 18 avant-midi. Et là, on se dit « Ce gars-là, il est 19 organisé pas à peu près! Il connaît du monde. » Et 20 ça, c'est un des premiers signals (sic) que nous 21 allons recevoir. Et il y en aura d'autres comme ça. 22
 - Q. [74] O.K. Monsieur Charest, ça, c'est l'arrivée en quatre-vingt-dix-huit (98). Est-ce qu'il y a... et il est pas élu en quatre-vingt-dix-huit (98).

- 1 R. Non.
- Q. [75] O.K. Est-ce que vous avez beaucoup de contacts
- en tant que député avec lui?
- R. Oui, il vient au caucus, c'est très... c'est...
- c'est un homme d'expérience, il est d'Ottawa. Il en
- a vu d'autres. Et puis, il va faire la... il va
- faire la job de chef de l'opposition, je veux
- 8 dire...
- 9 Q. [76] O.K. Correct. Ça, c'est la partie politique,
- 10 ça.
- 11 R. Oui. Au parti, la greffe va pas prendre si bien que
- ça au début. Mais finalement les choses vont se
- tasser dans le temps.
- 14 Q. [77] Amenez-nous autour de l'élection de deux mille
- trois (2003).
- R. Alors, bon, quatre-vingt-dix-huit (98), il est élu
- haut la main. D'ailleurs, il vont tellement
- ramasser d'argent, qu'ils sauront pas quoi faire
- avec cet argent-là. Ils vont retourner de l'argent
- aux donateurs, en leur disant... Ils vont ramasser
- trop d'argent pour le leadership, parce qu'à toutes
- fins pratiques, il n'y a pas de leadership,
- monsieur Paradis fait pas le poids, et ils vont
- retourner, après le leadership, l'argent aux gens
- qui ont donné au leadership en demandant à ces

2

3

4

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

gens-là de le donner au Parti libéral, de faire un don au Parti libéral. C'était très bien, ça.

Là, on arrive à l'élection de deux mille trois (2003). Et l'incident, je l'ai vécu personnellement... Bon, bien, d'abord, il faut raconter, remettre en contexte les choses. Les députés à l'Assemblée nationale ne mangent pas dans le beau restaurant que vous voyez en haut. C'est trop cher, c'est trop long, c'est trop bruyant. On mange à la cafétéria. À l'arrière de la cafétéria, il y a deux salles à manger : une pour les libéraux, puis une pour les péquistes. Je sais pas trop comment ils s'organisent quand il y a trois partis, mais ça c'est une autre histoire. Et on mange dans chacun des ces salons-là, et on va à la cafétéria puis on mange là. Donc, moi, je vais prendre dix (10), douze (12), quatorze (14) repas par semaine avec mes confrères et mes consoeurs. Et là, il s'échange pas mal d'information, beaucoup d'information. Et là, il y a un nom qui commence à circuler, qui m'énerve, qui me fatigue, et c'est le nom de Marc Bibeau. « Il a rencontré un tel; il a mis de la pression. » Moi, je le connais pas ce monsieur-là, puis franchement je sais que je vais quitter, alors ça me passe un peu par-dessus la

- tête pour vous dire franchement. Et il va arriver
 ce caucus préélectoral en deux mille trois (2003)
 dans un hôtel dans une banlieue de Québec en
 quelque part. Encore là, on pourrait retrouver dans
 les archives du parti où ce caucus-là a eu lieu. Et
 là, on nous avise au caucus préélectoral que nous
 devons rencontrer ce monsieur Marc Bibeau là. Et
- de... de nerveux. Donc, je vais me ramasser dans
 cette petite chambre, monsieur Bibeau est là.

là, mes confrères à la table, il y en a un paquet

- 11 Q. [78] Est-ce que c'est tous ensemble?
- R. Non, individuellement.
- Q. [79] Individuellement...
- R. On est confessé...

- 15 Q. [80] ... à tour de rôle.
- R. ... on est confessé individuellement.
- Q. [81] O.K. Et qui est présent? Alors, il y a... il y a le député...
- 19 R. Deux personnes.
- Q. [82] Vous et monsieur Bibeau?
- 21 R. Monsieur Bibeau et... et dans mon cas, moi, est-ce 22 qu'il y en avait pour les autres? Je sais pas. Mais 23 je suspecte qu'il y avait que monsieur Bibeau et 24 la... les... les candidats et les députés. Alors, 25 dans mon cas, le discours est clair : « Tu demeures

2

3

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

sur les rives du lac Memphrémagog, tu as beaucoup de contacts, tu connais bien du monde, tu es en affaires, si tu veux te présenter à la prochaine élection, il faut que tu ramasses de l'argent. » Et là, je l'arrête puis je lui dis : « Bien, vous êtes mal informé, je me présente pas à la prochaine élection justement. Ça... ça tombe bien mal votre affaire. » Et là, il dit... il est un peu désemparé, et là, il va me dire : « Oui, mais si tu veux qu'on te nomme à quelque part. » Alors, je lui dis : « Bien, écoutez, si vous voulez me nommer à quelque part, vous me nommerez, puis si vous voulez pas me nommer, vous me nommerez pas. C'est pas plus grave que ça. » J'ai pas été nommé d'ailleurs. Alors, ça a réglé mon problème. Et j'ai quitté la salle, mais là je voyais mes confrères et consoeurs... Et encore une fois, c'est un collège, hein, le parlement, c'est un collège, là. On vit ensemble, on... on est des semaines ensemble. Et là, ce que j'entends, c'est... je sais pas comment le dire. Est-ce que c'est un manque d'élégance? Est-ce que c'est une pression trop grande? Et là on sait qu'on va prendre le pouvoir, en deux mille trois (2003), les sondages sont assez clairs qu'on va prendre le pouvoir. Bon. Je me présente pas à

- 1 l'élection, je vais aider le député Pierre Reid à se faire élire dans mon comté.
- Q. [83] On va juste revenir...
- 4 R. Oui, très bien.
- Q. [84] ... sur cette rencontre-là. Alors, vous dites
- qu'il n'y a que monsieur... que monsieur Bibeau.
- Qui a provoqué cette rencontre-là entre monsieur
- Bibeau et tous les dépu... tous les candidats ou
- députés? Vous souvenez-vous d'où venait la
- 10 commande?
- 11 R. Non, bien, je peux pas le savoir. Moi, je suis
- député, je n'ai... je suis membre du parti mais je
- ne suis pas dans l'organisation électorale,
- d'autant plus que je quitte à ce moment-là.
- Alors, je peux pas vous dire d'où venait la
- commande. Je le sais pas. Mais j'imagine que ça
- vient des directeurs généraux du parti, de la
- commission électorale... du comité électoral. Parce
- que vous savez qu'au moment des élections,
- 20 l'exécutif du parti disparaît et il y a un comité
- électoral qui se met en place, qui devient très
- puissant dans le parti.
- 23 Q. [85] Et quand vous avez rencontré monsieur Bibeau
- est-ce qu'il se présente, est-ce qu'il explique qui
- il est, son rôle dans le parti?

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

- R. Il a pas besoin de me présen... d'abord, c'est la

 première fois que je vais le rencontrer

 personnellement. Il a pas besoin de me dire qui il

 est, on nous l'a déjà dit, on nous a dit qu'il

 était président de la Commission des finances. Et

 avec toutes les conversations que j'ai eues à côté

 de la cafétéria pendant tous ces repas, évidemment,

 nous savons qui est Marc Bibeau à ce moment-là.
- 9 Q. [86] O.K. Alors, président... mais ce n'est pas un employé permanent du parti, à votre connaissance?
 - R. C'est pas... non, et je savais même pas pour quelle compagnie il travaillait à ce moment-là. Plus tard, je vais un peu apprendre, là, pour qui il travaille, et caetera, et caetera.

Ce qui est assez intéressant, j'en reparlais avec mon épouse hier, hier soir, parce que mon épouse m'a suivi dans toute ma carrière politique comme bénévole. À aucun moment, mon épouse et moi, on se souvient d'avoir vu... parce qu'on a fait toutes les élections partielles à travers le Québec, les conseils généraux, congrès des membres, bon, on...

- Q. [87] Vous avez vécu le Parti libéral.
- 24 R. Ah! j'ai vécu, ça a été ma vie, ça là, là. Et même 25 ma fille... ma fille venait au congrès des jeunes

libéraux, d'ailleurs elle a marié le président du

- Parti québécois... Alors, on a vraiment... on a
- vraiment vécu la politique dans son... dans son
- terme le plus noble, je pense. Et... bon, là je me
- suis égaré.
- Q. [88] En fait, l'idée c'est qui était monsieur
- Bibeau et...
- R. Oui. Je connaissais pas monsieur Bibeau et malgré
- tout ce porte en porte que je peux faire, malgré
- toute cette vie que je fais dans le Parti libéral,
- je ne l'aurai jamais rencontré.
- Dans les partielles, vous savez qu'on
- débarquait des... des autobus complètes pour gagner
- les élections partielles. Moi, j'ai jamais vu ce
- monsieur-là, j'ai jamais mangé de hot-dog avec lui,
- j'ai jamais fait de porte en porte avec lui, je ne
- sais pas qui il est, ce monsieur-là.
- Q. [89] Le soir des élections de deux mille trois
- 19 (2003).
- 20 R. Oui.
- Q. [90] Auxquelles, évidemment, vous vous êtes pas
- présenté.
- R. Exact. Alors, je m'occupe de... je m'occupe de
- l'élection de Pierre Reid, monsieur Reid est élu.
- 25 Et...

- Q. [91] Regardez-vous les résultats des élections?
- R. Oui, je regarde les résultats, comme tout le monde,
- probablement à Radio-Canada, et là il y a des... il
- y a des photos en direct de la maison de monsieur
- 5 Charest, il est dans sa résidence.
- Et, encore une fois, au Parti libéral, si,
- moi, j'étais candidat, ça serait peut-être plus mon
- organisateur en chef qui serait là ou mon président
- de la commission politique. Et là qu'elle ne fut
- pas ma grande surprise de voir que celui qui est
- assis à côté de monsieur Charest, c'est ce monsieur
- Marc Bibeau là. Et là je me dis, mon Dieu! quels
- sont les signaux... encore une fois, il y a ce que
- vous faites et les signaux que vous envoyez. Et, en
- politique, je pense c'est relativement important
- tout ça. Et là il y a probablement pas mal de monde
- qui ont dit : « Oui, celui-là, on le connaît, ça va
- être bon. » Mais là c'est une interprétation que je
- 19 fais, évidemment.
- Q. [92] Alors, c'est une interprétation mais ce que
- vous voyez c'est que c'est celui qui s'occupe des
- finances qui est à côté du...
- R. Le soir des élections.
- Q. [93] ... chef du parti.
- 25 R. Le soir des élections. Est-ce que... Puis on va

1	rester sur ce thème-là de monsieur Bibeau même
2	après l'élection. Est-ce que vous avez conservé des
3	contacts avec des gens, des élus du parti quant à
4	savoir les relations entre les élus et monsieur
5	Bibeau?

R. Quand vous quittez la vie politique, il y a quelques confrères avec qui vous avez été plus près, ceux que vous avez déjeuné avec pendant quinze (15) ans, celui avec qui vous avez partagé un bureau.

Alors, oui, il y a quelques confrères qui eux ont continué en vie politique pour un autre mandat de quatre ans. Là, ce que... quand on se parlait, ces gens-là disaient : « Ah! yoille! yoille! je te dis qu'on en met des objectifs puis c'est pas évident » et « Je suis pas sûr que j'aurais dû me représenter » et... Alors, ce discours-là revenait. Il avait commencé avant deux mille trois (2003), hein, il avait commencé avant deux mille trois (2003) et il va continuer après l'élection de deux mille trois (2003).

- 22 Q. [94] Au niveau des demandes de financement?
- 23 R. Exact.

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

- Q. [95] Des objectifs de financement.
- 25 R. Exact.

1	Q. [96] Je comprends qu'après après deux mille
2	trois (2003), vous laissez toute la vie élective,
3	mais vous êtes pas parti en mauvais termes après
4	l'élection de deux mille trois (2003)?

R. Monsieur Charest m'a demandé de créer... vous savez qu'il y une amicale des ex-parlementaires à Québec, qui a été créé dans les années deux mille (2000), vous allez sur le site de l'Assemblée, vous allez voir, là.

Monsieur Charest m'a demandé de créer le Regroupement des ex-parlementaires libéraux. Alors, il fallait amender la constitution, j'ai dû me présenter à l'exécutif, on a amendé la constitution, on a créé ça, on a mis des gens responsables au bureau... au bureau du WHIP, de façon à ce que les députés puissent assister aux conseils généraux, et caetera, et caetera.

Et il y a eu aussi eu cette demande qui m'a été faite... il y en a un certain nombre mais deux qui me reviennent particulièrement. Il y avait eu un article dans les journaux ou... je sais pas si vous voulez que je...

Q. [97] Non, c'est pas... c'est peut-être pas nécessaire cette partie-là. Mais essentiellement, vous êtes resté en bons termes après deux mille

- deux (2002)... deux mille trois (2003). À ce
- moment-là, vous êtes en bons termes avec... et avec
- monsieur Charest et avec les gens du parti?
- R. Comme je dis toujours à mes amis, j'ai le même
- banquier depuis que je suis au monde, j'ai la même
- épouse depuis quarante (40) ans, j'ai... j'ai la
- même marque d'auto depuis trente (30) ans, alors
- j'ai... j'ai une certaine loyauté et mes ex-
- confrères j'ai encore énormément d'admiration pour
- tous ces gens-là.
- Q. [98] Merci. Alors, j'ai pas d'autres questions pour
- le témoin.
- 13 (10:15:33)
- 14 LA PRÉSIDENTE:
- Est-ce que les parties auront des questions pour
- monsieur Benoît?
- 17 Me FÉLIX RHÉAUME :
- J'aurais quelques questions.
- 19 LA PRÉSIDENTE:
- Très bien. Maître Tremblay?
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- Non, je n'aurai pas de questions.
- LA PRÉSIDENTE :
- Parfait. Alors, si vous... Maître Rhéaume.

ROBERT BENOÎT Le 19 juin 2014 Contre-interrogatoire - 51 -Me Félix Rhéaume

CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME : 1

- Q. [99] Alors bonjour Monsieur Benoît, mon nom est Félix Rhéaume, je représente le Parti libéral du 3 Ouébec.
- R. Très bien.
- Q. [100] Maître Crépeau vous a demandé si vous aviez beaucoup de contacts avec monsieur Charest lors de son arrivée au parti en mil neuf cent quatre-vingtdix-huit (1998) et vous avez dit de façon assez sommaire qu'il venait aux caucus, que c'était un 10 homme d'expérience. Est-ce que c'est pas plus exact 11 de dire que vous l'avez fortement appuyé lors de 12 son arrivée en mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit 13 (1998)? 14
- R. Absolument. Absolument. Monique Gagnon, qui était 15 sa grande amie, comté adjacent, mon comté était 16 adjacent aussi à Sherbrooke, de l'autre côté, j'ai 17 demandé à Monique Gagnon de lui dire... je 18 connaissais tout le monde au parti, que j'étais 19 prêt à être son chauffeur. Parce que monsieur 20 Charest vivait à Ottawa, évidemment, il avait plus 21 de statut ici, n'était pas... il avait pas de 22 limousine, de voiture. Alors, je lui ai offert 23 d'être son chauffeur. Et la réponse que j'ai eue 24 pas longtemps après de Monique Gagnon-Tremblay... 25

il faut dire que toute l'Estrie en bloc, là, on 1

l'avait appuyé, pas juste moi, Yvon Vallières, 2

Pierre Paradis, tout le monde on l'a appuyé. Et la 3

réponse qui m'est revenue c'est qu'il n'avait pas

besoin de moi comme chauffeur et qu'il voulait que

je sois son organisateur en chef.

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

Mais dans la vraie vie, il y a pas eu d'organisateur en chef parce qu'il y a pas eu de leadership à toutes fins pratiques, je suis jamais revenu à Montréal. J'ai regardé l'organigramme, j'ai vu qu'il manquait les jeunes sur l'organigramme. J'ai fait quelques commentaires et il y a pas eu de leadership alors je suis jamais revenu dans l'organisation. Mais oui, j'étais tout à fait sympathique à l'idée que monsieur Charest vienne au Parti libéral du Québec.

- Q. [101] Et même s'il y a pas eu techniquement de course, vous étiez, sur papier, son organisateur en chef, donc vous étiez...
- R. J'étais organisateur si ce n'est que de mémoire, il 20 faudrait que je vérifie les dates, mais de mémoire, 21 vous aviez l'organisateur en chef, mais il y avait 22 du monde qui était engagé par le leadership et de 23 mémoire, l'individu qui a été là, qui faisait la 24 job, là, finalement, nous on est député, on est à 25

Québec, c'était un individu d'Everest mais comme je 1 suis sous serment, je le mets sous toutes réserves parce qu'il a travaillé chez Everest. Est-ce qu'à 3 ce moment-là il est chez Everest? Il faudrait 4

vérifier les dates.

- Q. [102] D'accord. Vous avez parlé un peu que vous avez quitté le parti en deux mille trois (2003), vous l'avez annoncé à l'avance. Et vous avez dit 8 par la suite que vous avez gardé des bons rapports avec le parti. N'est-il pas exact aussi de dire 10 qu'il y a eu un certain schisme entre vous et le 11 Parti libéral du Ouébec suite à la décision du 12 Mont-Orford, tout le contexte entourant le... le 13 projet du Mont-Orford. 14
- R. J'espérais qu'on me pose la question, 15 effectivement, c'est de notoriété publique. 16 Monsieur Charest avait pris un engagement. J'étais 17 porte-parole en matière d'environnement sous 18 monsieur Charest et déjà, le PQ était venu dans la 19 circonscription d'Orford pour regarder toute la 20 situation du Mont-Orford. Monsieur Legendre, qui 21 était ministre des Parcs. Et à ce moment-là, il 22 était de l'intention de sortir une partie du parc 23 pour pouvoir construire dans cette partie-là des 24 condos, mille quatre cents (1400) condos. 25

- Q. [103] On connaît un petit peu le dossier.
- 2 R. O.K.
- Q. [104] Je veux juste savoir est-ce que c'est à partir de ça qu'on peut dire qu'il y a eu une
- certaine friction, un schisme, entre vous et le
- 6 parti?
- R. Il y a eu... il est important, Maître Rhéaume, de
- remettre les choses dans leur contexte. Il y a eu
- une lettre qui fut écrite par monsieur Charest qui
- est aux Archives nationales, qui a été déposée aux
- 11 Archives nationales avec toutes les archives de SOS
- Parc Orford où monsieur Charest s'engage...
- s'engage publiquement... si vous regardez les
- vidéos, vous allez la voir d'ailleurs, il y a eu
- des pancartes avec ce message-là. Monsieur Charest
- dit: « Attention, pas l'intention de faire ca. »
- Et ça sera pas bien bien long où effectivement
- monsieur Charest va décider de vendre une partie du
- Parc national du Mont-Orford et il va y avoir
- une... écoutez, là, c'est pas une petite levée de
- bouclier, vingt mille (20 000) personnes dans les
- rues de Montréal, quatre-vingt mille (80 000)...
- quatre-vingt-cinq mille (85 000) personnes sur une
- pétition. Le dernier sondage de la Presse, quatre-
- vingt-deux pour cent (82 %) des Québécois sont

- 55 -

- contre l'idée de vendre le Parc national. Alors là,
- il y a une levée de bouclier et je fais partie...
- 3 Q. [105] Je comprends...
- R. ... je fais partie de ça.
- Q. [106] Et je comprends que ça créé une certaine
- distance à partir de ce moment-là?
- R. Ça créé, effectivement, un froid entre le Parti
- libéral et pas juste monsieur Charest, là.
- 9 Q. [107] Parti libéral sur une question de politique?
- 10 R. Sur une question relativement fondamentale, un parc
- national ça se vend pas en Amérique du Nord. On
- n'est pas une république de bananes.
- Q. [108] Et dites-moi, à partir de cet événement-là,
- quelles sont vos implications au sein du Parti
- libéral du Québec, par après?
- R. Je vais demeurer membre du parti, je le suis
- 17 encore. Je vais contribuer humblement à différentes
- petites activités. Il y a deux semaines, mon épouse
- a envoyé son cent dollars (100 \$) à Pierre Paradis,
- je m'apprête à faire la même chose alors je
- continue, je suis membre du parti et, vous savez,
- je crois dans les formations politiques, je pense
- que c'est important les formations politiques et
- personne va me faire dire le contraire même si il y
- a eu des époques moins glorieuses, moi j'y crois

dans les formations politiques, peu importe, peu 1 importe qu'elle soit... L'idée de faire avancer 2 dans nos sociétés des points de vue, pour moi 3 c'était important.

- Q. [109] Et est-ce que vous participiez aux événements organisés par le parti? Je pense au congrès des membres, au conseil général.
- R. De moins en moins, je vieillissais. Je suis un de 8 ceux qui pensent que à un moment donné il faut laisser sa place aux plus jeunes, c'est ce que j'ai 10 fait comme député et j'ai été à quelques conseils 11 généraux puis là, à un moment donné, je me suis dit 12 « Bon, j'entends ça depuis mil neuf cent soixante-13 dix-huit (1978), j'ai des petits-enfants, j'ai des 14 enfants, et le seul où j'aurais voulu aller c'est 15 celui qui a porté sur Orford, effectivement, et où 16 là on nous avait avisés bien clairement que 17 monsieur Béchard parlerait, que ça finirait là et 18 j'ai donc décidé de pas aller au conseil général de 19 Trois-Rivières. Et il faut comprendre aussi que la 20 place qu'on donnait aux membres était beaucoup 21 moins grande. Et permettez-moi, vous m'avez posé 22 une question, permettez-moi de vous parler de 23 l'incident Martin Drapeau. 24
- Q. [110] Non. 25

- R. Martin Drapeau...
- Q. [111] Je vous ai pas posé de question là-dessus par
- 3 contre.
- R. Non, mais j'aimerais ça vous répondre même si vous
- me l'avez pas posée.
- Q. [112] Oui, mais c'est moi qui pose des questions
- donc...
- 8 R. C'était...
- 9 Q. [113] Madame la Présidente, si... Je comprends que
- 10 c'est totalement hors du cadre de ma question alors
- je vais poursuivre.
- 12 (10:22:33)
- 13 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [114] Est-ce que ça a un lien avec la construction?
- R. Oui, exactement. Martin Drapeau est le jeune qui
- s'est levé au conseil général et qui a demandé au
- mille (1000) personnes dans la salle...
- 18 Me FÉLIX RHÉAUME :
- Q. [115] Est-ce que vous étiez présent?
- 20 R. ... de pouvoir... Non, mais on l'a, tous les médias
- du monde l'ont couvert.
- Q. [116] Donc je comprends que vous ne participiez
- plus aux événements du Parti libéral après Orford.
- R. Je n'étais pas là. Je n'étais pas là, vous avez
- absolument raison.

- Q. [117] Est-ce que vous aviez un titre ou une fonction comme bénévole ou autre au parti à ce
- 3 moment-là?
- 4 R. Non. Je suis membre.
- Q. [118] Depuis Orford vous étiez membre seulement?
- R. Je suis membre seulement.
- 7 Me PAUL CRÉPEAU :
- Et là-dessus, Madame la Présidente, vous avez
- permis au témoin de répondre parce qu'il a dit que
- ca a relation avec la construction mais mon
- confrère a peut-être coupé sa réponse. Je sais que
- monsieur Benoit a pas donné sa réponse à la
- question qui, à la réponse qu'il voulait vous
- donner.
- 15 Me FÉLIX RHÉAUME :
- Même si sa réponse n'a aucun lien avec ma question,
- je suis prêt à l'écouter.
- 18 R. Très bien. Alors pourquoi j'y vais plus dans les
- conseils généraux c'est qu'il y a moins de place
- pour nos membres qui prennent la parole. Et Martin
- Drapeau va se lever et il va demander, alors que
- 1'ensemble du Québec demande cette commission, et
- souvenez-vous que personne va seconder Mario Dumont
- (sic) dans la salle alors que le premier ministre
- du Québec, monsieur Charest, a eu cette résolution

la veille dans ses mains.

Et, là, je me suis dit « Écoute donc, ça se peut pas ça. Une formation politique c'est là qu'on débat, c'est là qu'on échange, c'est là qu'on n'est pas d'accord. ». Et là, il y a un individu et puis lui demande que cette commission-là ait lieu alors que l'ensemble du Québec le demande, personne va le seconder et là, je me suis dit « J'ai plus d'affaires là, merci beaucoup, bonjour. ».

- Q. [119] Mais ça, c'est en, de mémoire, c'est en deux mille dix (2010), puis je trouve ça intéressant que vous ameniez ce point-là parce que, en fait, vous parlez de beaucoup de choses à propos desquelles vous n'avez aucune connaissance parce que, à ce moment-là, vous n'êtes plus impliqué au parti, vous nous l'avez dit. Donc tout ce que vous reprochez à cette époque-là de parti, en disant que les membres n'ont plus la place qu'ils avaient auparavant, c'est une interprétation que vous faites qui n'est pas supportée par une connaissance personnelle.
- R. Bien, je pense que c'est plus qu'une interprétation. Quand monsieur Béchard va parler d'Orford...
- Q. [120] Je comprends, mais vous êtes plus là, vous êtes plus impliqué donc vous ne participiez plus...

R. Oui, mais...

- Q. [121] ... au débat qui a lieu, aux résolutions, à l'adoption des résolutions.
- R. Madame la Présidente, je lis les journaux le matin, je regarde la télévision, j'écoute la radio. J'ai encore tout un réseau de contacts qui, à qui je parle alors je peux pas dire, je peux pas dire que Martin Drapeau s'est pas levé dans ce conseil 8 général-là et qu'il y a eu un secondeur, il y en n'a pas eu. Ça a fait les médias du monde. Je peux 10 pas dire que quand Béchard a parlé d'Orford qu'il y 11 a eu bien des questions après, c'était le silence. 12 Alors j'aimerais bien vous dire, Maître Rhéaume, 13 que vous avez raison. Je m'excuse, je changerai pas 14 15 mon point de vue là-dessus.
- Q. [122] Est-ce que vous êtes au courant de l'adoption 16 d'un code d'éthique par le Parti libéral du Québec? 17
- R. Oui, je l'ai ici avec moi. Je l'ai lu. 18
- O. [123] D'accord. Vous nous avez également fait part 19 de plusieurs mises en garde que vous aviez faites 20 lorsque vous étiez président du parti, les 21 rencontres que vous avez eues avec le caucus et 22 23 vous avez dit que vous étiez vraiment intransigeant. Est-ce que vous savez si vos 24 successeurs avaient la même approche ou, est-ce que

vous, en fait, ce que je veux savoir c'est : est-ce 1 que vous avez décrit ça pour faire une différence entre le passé et le présent? Est-ce que vous avez 3 une connaissance de ce que vos successeurs faisaient?

- R. Quand je quitte la présidence du Québec, la présidence du Québec, oui, la présidence du Parti libéral du Québec, je deviens député donc je n'ai plus cet accès direct à ce qui se passe au parti, je ne suis pas le représentant du caucus au parti donc, là, c'est vraiment ce que j'entends et ce que j'entends à ce moment-là, c'est monsieur Bourassa qui est le premier ministre, c'est plutôt positif, je dirais même c'est très positif, et monsieur Bourassa a, John Parisella est son chef de cabinet, c'est moi qui l'avais engagé au parti, il va devenir chef de cabinet du premier ministre alors j'ai confiance en cet individu-là et je pense que les choses sont bien menées à cette époque-là.
- Q. **[124]** Est-ce que... 20

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

- R. En d'autres mots, après moi ça a pas été le déluge, 21 là. C'est ça. 22
- Q. [125] Je comprends. Je comprends qu'après votre 23 départ, même si vous avez pas connaissance 24 personnelle des choses, vous êtes plus ou moins 25

- d'accord avec les orientations du parti, et basé sur ce que vous lisez dans les journaux. Moi, ce que je voudrais savoir, c'est...
- R. Après mon départ de la vie politique ou après mon départ de l'exécutif du parti?
- Q. **[126]** Après deux mille trois (2003).
- R. Après deux mille trois (2003), oui, d'accord.
- Q. [127] Est-ce que... Moi, ce que je veux savoir, c'est à l'époque, entre quatre-vingt-dix-huit (98) et deux mille trois (2003), vous nous avez fait 10 part un petit peu du malaise que vous aviez avec 11 les orientations du parti, suite à l'arrivée de 12 monsieur Charest. Et vous nous avez également dit 13 que vous étiez proche de monsieur Charest à son 14 arrivée, vous étiez dans son leadership. Est-ce que 15 vous avez fait part à monsieur Charest à quelconque 16 moment d'une crainte que vous aviez par rapport à 17 ce que vous nous avez fait part? 18
- R. Oui. Un bon jour, j'ai entendu qu'il y avait un
 monsieur David qui était... qui était viceprésident au Cirque du Soleil, et que monsieur
 David deviendrait président du parti. J'avais lu
 sur lui dans les journaux et je me... je savais...
 on le connaissait pas au parti, on l'avait pas vu.
 Et j'ai demandé à rencontré le chef de ca... de

- cabinet de monsieur Bourassa je pourrais pas vous dire qui il était à l'époque, là, mais c'est...
- Q. [128] De monsieur Bourassa?
- R. De monsieur Charest. J'ai... alors, j'ai... j'ai
 rencontré le chef de cabinet de monsieur Charest et
 je lui ai dit : « Écoute, mon expérience au parti
 m'amène à penser que ce bonhomme-là, on le connaît
 pas, c'est un peu un « loose cannon ». Attention!
 Vous devriez... » C'est pas parce que tu es du
 Cirque du Soleil que tu es... tu es fait pour être
 président d'un parti politique.
 - Et j'ai appris le soir même ou le lendemain matin via ce chef de cabinet à ce moment-là il y en avait eu quelques-uns que monsieur David ne serait pas président. Et il va devenir, de mémoire, président de la commission politique et je pense que monsieur Charest va devoir le mettre à la porte. Enfin, ça fonctionnera pas très bien. Mais heureusement, il ne s'est pas présenté. C'est monsieur Blanchard qui va se ramasser le président du parti à ce moment-là.
- Q. [129] Mais ça, je comprends que c'est plus un conflit de personnalités...
- 24 R. Non.

13

14

15

16

17

18

19

20

21

Q. [130] ... je pourrais dire. C'est quelqu'un...

- R. Non, non, non, c'est pas un conflit de
- personnalités. J'ai à coeur le parti, je veux que
- le parti continue à bien fonctionner, et je pense
- que cet individu-là, c'est mon devoir de le dire,
- gue ce parti-là, c'est pas l'individu que ça prend.
- En tout cas...
- 7 Q. [131] Je comprends.
- R. ... j'ai peut-être... peut-être que j'ai pas raison
- mais j'ai... j'ai au moins le satisfaction
- aujourd'hui de dire que je l'ai dit.
- Q. [132] J'ai peut-être mal formulé ma question, je
- vais... je vais reprendre. Est-ce que vous avez
- fait part à monsieur Charest de craintes que vous
- aviez par rapport au financement?
- 15 R. Non.
- Q. [133] Merci. J'ai pas d'autres questions.
- 17 LA PRÉSIDENTE :
- Alors, merci beaucoup, Monsieur Benoît.
- R. Madame la Présidente, si vous me permettez.
- LA PRÉSIDENTE :
- 21 Oui.
- 22 R. J'aimerais déposer un document, une vingtaine de...
- de recommandations que je fais à votre Commission
- qui s'adressent à l'ensemble des partis politiques.
- Alors, si vous me permettez, je vous...

Me PAUL CRÉPEAU : 1 Me permettez-vous, Madame la Présidente, j'avais ce 2 document-là, en fait, on l'a même préparé en 3 onglet. Et je pense que ce serait juste pour le dépôt pour... à titre de mémoire de monsieur Benoît, qui nous a préparé un document qui... qu'on peut mettre à l'écran, qui... qui a été transmis au 7 parti. Alors, on les lira pas, il y en a plusieurs, 8 elles sont nombreuses, puis c'est assez détaillé. À moins que monsieur Benoît ait des choses à ajouter? 10 Me FÉLIX RHÉAUME : 11 Bien, en fait, moi, j'ajouterais peut-être que si 12 on est pour le déposer, je pourrais avoir des 13 questions sur son document. 14 Me PAUL CRÉPEAU : 15 O.K. Alors, j'aimerais à ce moment-ci, Madame la 16 Présidente, déposer le document, j'ai complètement 17 oublié tout à l'heure. Alors, sous la prochaine 18 cote. 19 LA GREFFIÈRE : 20 Alors, la cote, ce sera 181P-19... excusez-moi. 21 LA PRÉSIDENTE : 22 Je pense que c'est 27 peut-être... 23

LA GREFFIÈRE :

1 1927, vous avez raison, Madame. LA PRÉSIDENTE : C'est ca? 3 Me PAUL CRÉPEAU : 4 1927, merci. 181P-1927 : Recommandations à la Commission 7 Charbonneau de juin 2014 par Robert 8 Benoît 9 10 Me FÉLIX RHÉAUME : 11 Q. [134] En fait, monsieur Benoît, j'aurais une ou 12 deux questions par rapport aux recommandations que 13 j'ai lues attentivement. Il y en a beaucoup... 14 LA PRÉSIDENTE : 15 Bien, si vous me permettez, on va... on va 16 l'afficher. 17 Me FÉLIX RHÉAUME : 18 Oui, il a quatre pages, on peut le... 19 LA PRÉSIDENTE : 20 Q. [135] Nous ne l'avons pas, alors... Et comme disait 21 maître Crépeau, s'il y a des éléments sur lesquels 22 vous voulez attirer notre attention en audience, 23 vous pouvez le faire. 24 R. Bien, il y a... il y a le point numéro 20, c'est un 25

Le 19 juin 2014

25

dada de ma part. Alors, je peux peut-être le lire : 1 Les partis doivent être proactifs auprès de chercher... 3 Me PAUL CRÉPEAU: 4 Vous l'avez à l'écran, Monsieur Benoît. R. Pardon? LA PRÉSIDENTE : Il est à l'écran. Me PAUL CRÉPEAU: Vous l'avez à l'écran devant vous. 10 LA PRÉSIDENTE : 11 Q. [136] Il est à l'écran, Monsieur Benoît. 12 R. Oui. Je... Ah, oui! C'est ça. Alors, l'article 20, 13 le dernier : 14 15 Les partis doivent se prévaloir Parce que je... j'adresse à votre Commission, mais 16 je pense que ça s'adresse à tous les... les partis 17 politique du Québec. 18 Les partis doivent se prévaloir d'un 19 comité au suivi des engagements 20 électoraux. 21 Les partis doivent s'assurer que les 22 engagements électoraux pris par le 23 chef soient exécutés durant le mandat 24

et exigé qu'un rapport soit déposé au

congrès des membres.

Ce que je vois, là, depuis trop longtemps, c'est

que pendant les campagnes électorales, on dit

n'importe quoi. On promet n'importe quoi. Puis là,

on se fait élire, puis on dit : « Bien, je le

savais pas qu'il manquait de l'argent. » Et moi, je

l'ai créé le comité aux engagements électoraux. Ça

a fonctionné.

Les ministres savaient que les engagements qu'on avait pris à l'élection de quatre-vingt-cinq (85), on était mieux de les tenir. Puis, je vous dis que les ministres, ils marchaient les oreilles collées un peu, parce qu'ils savaient qu'il y avait des rapports qui seraient faits. Il y avait des rapports qui seraient faits. Monsieur Charest a « bousaillé » ce comité-là. C'était son droit.

- Q. [137] Monsieur Benoît, si vous me permettez, vous allez peut-être être déçu, mais le mandat de la Commission est tout de même lié en ce qui concerne le financement des partis politiques...
- 22 R. Oui.

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

- Q. [138] ... au domaine... à l'octroi des contrats
 publics dans l'industrie de la construction.
- 25 R. Oui.

- 1 Q. [139] O.K.
- R. Alors, bien, enfin, c'est que je pense qu'il
- faut... le parti a une job à faire suite aux
- 4 engagements qu'ils ont pris, de suivre ces
- engagements-là. Et d'autres provinces l'ont fait,
- d'autres... d'autres partis politiques, en Ontario
- particulièrement l'ont fait et... C'est ça.
- 8 LA PRÉSIDENTE:
- 9 Maître Rhéaume, vous disiez vouloir...
- 10 Me FÉLIX RHÉAUME :
- Q. [140] Oui. En fait, vous l'avez souligné à juste
- titre, il y a beaucoup de recommandations là-dessus
- qui sont un peu pour de la gestion interne...
- 14 R. Oui.
- Q. [141] ... des partis politiques, pas nécessairement
- dans le cadre du mandat de la Commission. Il y en a
- une que j'ai retenu, je me rappelle pas du numéro,
- mais je pense qu'on peut remonter, vous parliez de
- 1'adoption d'un code d'éthique pour les partis
- politiques et vous avez dit... je pense que vous
- 21 l'avez avec vous... la sixième recommandation.
- LA PRÉSIDENTE :
- La sixième.

Me FÉLIX RHÉAUME :

1	Q.	[142]	Vous	avez	dit	que	vous	étiez	au	courant
---	----	-------	------	------	-----	-----	------	-------	----	---------

- justement que le Parti libéral du Québec s'était
- doté d'un cote d'éthique.
- 4 R. Oui.
- Q. [143] Êtes-vous au courant que c'est le seul parti
- à avoir... à s'être doté d'un code d'éthique?
- R. Non, vous me l'apprenez, je l'ai ici,
- effectivement.
- 9 Q. [144] Donc, je comprends que vous avez pas fait ces
- recherches-là pour les autres... les autres partis
- 11 politiques au Québec.
- 12 R. Non.
- Q. [145] Parfait. Je vous remercie, j'aurai pas
- 14 d'autre question.
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [146] Merci, Monsieur Benoit.
- 17 R. Merci de m'avoir entendu.

19 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

20

- Me PAUL CRÉPEAU :
- Alors, mon collèque, maître Lussiaà-Berdou, va
- prendre la relève, Madame la Présidente.

24

LA PRÉSIDENTE :

```
Parfait. Bonjour, Maître Lussiaà-Berdou.
1
         Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:
         Bonjour, Madame la Présidente. Le prochain témoin
3
         est monsieur Éric Desaulniers, enquêteur à la
         Commission.
         LA PRÉSIDENTE :
         Monsieur Desaulniers a déjà été entendu notamment
         dans le CUSM.
8
         Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:
         Oui, Madame la Présidente.
10
         LA PRÉSIDENTE :
11
         Alors, il porte déjà...
12
         Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:
13
         Il porte le numéro 155.
14
         LA PRÉSIDENTE :
15
         155.
16
         LA GREFFIÈRE :
17
         155, c'est bien ça.
18
          (10:34:59)
19
20
```

1		L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce dix-neuvième
2		(19e) jour du mois de juin,
3		
4		A COMPARU:
5		
6		ÉRIC DESAULNIERS, comptable agréé, enquêteur
7		analyste pour la CEIC
8		
9		LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :
10		
11		LA PRÉSIDENTE :
12		Bonjour.
13	R.	Bonjour.
14		INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:
15	Q.	[147] Monsieur Desaulniers, donc comme vous
16		l'avez comme madame la Présidente l'a indiqué,
17		vous avez déjà déposé devant la Commission. Vous
18		vous passerez peut-être donc de présentation
19		jusqu'à un certain point.
20		Vous revenez aujourd'hui avec un mandat
21		distinct de celui qui vous avait occupé la première
22		fois. En fait, vous êtes venu présenter brièvement,
23		là, l'objectif de votre témoignage.
24	R.	Effectivement, en fait, ce que je viens vous
25		déposer aujourd'hui, c'est les résultats d'un

2

3

- 73 -

travail d'analyse qui a été fait pour la Commission et par la Commission concernant le financement politique sectoriel.

- Q. [148] Peut-être, Madame Blanchette, à ce moment-là,
 afficher, à l'onglet 1, là, le document qui vous a
 été remis. Vous avez présenté, je pense, vous avez
 préparé, pardon, Monsieur Desaulniers, je pense,
 une présentation.
- 9 R. Oui, une présentation PowerPoint avec les tableaux 10 qu'on va utiliser puis les...
- Q. [149] Bon. En attendant que ça s'affiche, peut-être commencer tout de suite à nous expliquer, là, le contexte dans lequel vous avez préparé ce document et les objectifs qui étaient poursuivis.
- R. En fait, les premiers objectifs qui étaient 15 poursuivis pour réaliser ce travail-là, c'était de 16 réussir à illustrer, à analyser puis de voir 17 l'importance relative du financement provenant des 18 secteurs... des secteurs économiques de la 19 construction et aussi du génie-conseil dans le 20 total du financement politique des Parti québécois 21 au Québec... euh! Des partis politiques au Québec. 22 Donc, ce qu'on a essayé de faire, c'est de mettre 23 en relation le financement obtenu par chacun, dans 24 chacun des secteurs d'activités par rapport à son 25

propre financement puis de voir s'il y a des

distinctions qu'on pouvait établir entre les

partis. Donc, pour réussir à faire ça, dans un

premier temps, on va essayer de voir c'est quoi

5 la...

10

11

14

19

- Q. [150] Le portrait d'ensemble.
- R. ... le portrait d'ensemble du financement, puis on

va le voir à la diapositive suivante. Donc, sur ça,

je vais vous expliquer ce qu'on a considéré comme

informations. La source des informations, en bas,

il y a une note, là, je dis, il y a une note

méthodologique qui a été préparée. La note, elle

est très longue parce qu'il y a plusieurs éléments

là-dedans. Il y a des endroits où on a fait des

choix méthodologiques, puis j'explique aussi

certaines limitations sur la qualité des données

qu'on a utilisées ou sur des moyens qu'on a

utilisés. Donc, au lieu de lire la note qui va être

assez ardue, je vous l'expliquerais au travers des

tableaux, là.

- 21 Q. **[151]** Au fur à mesure...
- 22 R. Au fur et à mesure de la présentation.
- 23 Q. [152] ... quand ça s'appliquera, vous exposerez les
- limites à votre travail et les choix qui ont été
- faits.

- R. C'est ça.
- Q. [153] Madame Blanchette, la note méthodologique en
- question se trouve à l'onglet 2, peut-être
- brièvement l'afficher et la coter. Donc, vous nous
- 5 expliquez, là, si on fait un survol très très
- rapide, c'est qu'il y a des limites intrinsèques à
- votre travail et il y a des contraintes imposées
- par les données utilisées notamment...
- 9 R. Effectivement.
- Q. [154] ... et par certaines des méthodes de calcul
- que vous avez choisi d'appliquer.
- R. C'est ça. Donc, il y a des choix... il y a des
- endroits où on a fait des choix, on les a évalués,
- 14 puis on les divulque.
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [155] Je pense tout de même que ça vaut la peine
- que vous expliquiez, peut-être pas dans le menu
- détail, mais quelles sont les contraintes
- auxquelles vous avez fait face.
- 20 R. Oui, c'est ce que je dis, je vais vous les livrer.
- 21 Q. **[156]** Parfait.
- 22 R. Je vais vous les livrer, mais à mesure parce que,
- dans ça, j'ai regroupé toutes les contraintes de
- tout le travail...
- 25 Q. [157] Parfait.

- R. ... mais ça s'applique dans certaines parties.
- 2 Q. [158] O.K.
- R. Donc, à mesure, je vais faire pas nécessairement
- référence à la note elle-même, mais je vais vous
- 5 l'expliquer.
- Q. [159] Très bien. Donc, la note qui sera sans doute
- déposée.
- 8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:
- A l'instant.
- 10 LA GREFFIÈRE :
- Alors, ce sera sous la cote 155P-1928.

- 13 155P-1928 : Note méthodologique Présentation sur
- le financement sectoriel des partis
- politiques

16

- 17 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:
- La note pourra servir d'outil de référence s'il y a
- besoin...
- LA PRÉSIDENTE :
- Exactement.
- Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:
- 23 ... de plus de détails.
- R. Donc, si on revient au tableau général de
- financement des partis politiques, on s'est

concentré sur les trois principaux partis. Il faut 1 voir aussi que les informations qu'on a obtenues, ce sont des informations qui nous ont été 3 transmises par le Directeur général des élections du Québec qui lui-même tient ces informations-là des partis, qui eux-mêmes les tiennent à partir des associations de comté, des bénévoles, des gens qui ont cumulé les dons. Donc, ça fait partie de... je 8 vous dirais, il y a certaines limitations déjà à l'association de comté, si un nom a été mal inscrit 10 ou s'il y a une erreur dans le code postal, ils 11 partent eux-mêmes des divulgations du donateur 12 quand ils établissent le reçu. Donc, on peut pas 13 garantir qu'on a tout, tout, tous (sic) les 14 informations qui identifient correctement une 15 personne. Mais on va présumer que, règle générale, 16 c'est correct, là. On peut pas... on peut pas aller 17 valider ça. 18

- Q. [160] On verra, je pense d'ailleurs, plus tard des exemples de...
- 21 R. Oui.
- 22 Q. [161] ... de ce genre de choses?
- 23 R. C'est ça. Donc, sur ce tableau-là, ce que je 24 voulais vous expliquer, il y a deux sources
- d'informations. La première source, ici, les dons

2

3

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

de plus de deux cents dollars (200 \$). Ces dons-là font l'objet d'une divulgation par les partis au moyen de listes. Tous les donateurs à un parti politique, de plus de deux cents dollars (200 \$), sont répertoriés et font l'objet de listes. Ce sont ces listes-là qui ont été cumulées, placées dans une base de données par la Commission et ça c'est le résultat de la base de données de la Commission. La colonne des dons de moins de deux cents dollars (200 \$), ici. Ces chiffres-là viennent du Directeur général des élections du Québec, il n'y a pas de listes qui sont produites pour ces chiffres-là, ça vient du sommaire de financement, qui sont (sic) publié par le DGE. Et là il y a des distinctions à apporter. Ces sommaires de financement là, le DGE, à la base, les partis produisent plus d'une liste. C'est pas vrai pour tous les partis, là. Le Parti libéral n'a produit qu'une seule liste. C'est consolidé, il y a une seule liste, qui balance avec ses états financiers.

- Q. [162] Pour chacune des années?
- 22 R. Pour chacune des années. Les autres partis
 23 produisent plus d'une liste. Ils produisent la
 24 liste des donateurs par association de comté, c'en
 25 est une. Ils produisent la liste des donateurs qui

ont contribué au niveau national, qui en est une autre. Et ensuite ils produisent une ou deux listes supplémentaires, dépendamment des années. La liste supplémentaire c'est que quelqu'un peut avoir contribué cent dollars (100 \$) dans trois associations de comté différentes, donc il ne figure pas sur les listes des associations de comté. Par contre, au total du parti, cette personne-là a contribué trois cents (300 \$), donc devrait figurer. Donc, le parti produit une liste supplémentaire au DGE en disant : « Voici les gens qui, au total, ont contribué plus de deux cents dollars (200 \$) et qui n'apparaissent pas déjà dans les autres listes que je vous ai données. »

- Q. [163] Parce qu'ils n'ont pas contribué au national mais bien dans les associations de comté mais des montants trop faibles pour avoir (inaudible).
- R. C'est ça, c'est un cumulatif de petits montants qui ne faisaient pas l'objet d'une déclaration dans chacun des comtés mais qui, au total, doivent faire l'objet d'une déclaration. Ça c'est la troisième liste. La quatrième liste, c'est les partis vont identifier en disant : « Voici, j'ai des contributeurs qui ont contribué dans d'autres listes que je vous ai déjà fournies, donc qui

peuvent avoir donné, par exemple, deux cent cinquante dollars (250 \$) dans un comté, mais qui ont aussi contribué un plus petit don ailleurs.

Donc, je l'ai dans le deux cent cinquante (250) dans un comté, j'ai contribué dans le comté voisin pour cent dollars (100 \$), j'apparaîtrai pas dans la liste du comté voisin mais, au total, j'ai contribué pour trois cent cinquante (350). Donc, ces listes-là nous créent, à nous, un doublon d'informations parce que le don va apparaître dans la liste du comté pour deux cent cinquante (250) puis dans la liste numéro 4 pour trois cent cinquante (350).

Dans nos données, quand ces doublons-là sont présents puis qu'on est capable de les reconnaître électroniquement, parce qu'il y en a plusieurs, ils ont été éliminés de nos données. Par contre, ce qu'on vient... ce que ça vient un peu fausser comme information c'est que les dons de moins de deux cents dollars (200 \$), qui sont ici, c'est une compilation de toutes les listes des... de tous les états financiers de associations de comté et de tous les états financiers des associations de comté et de tous les états financ... des états financiers du national.

3

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

dépose comme information c'est l'addition des états financiers. La liste numéro 4 dont je vous parle, moi, je l'ai considérée parce qu'on a l'information sur les donateurs puis on sait qu'au total, c'est plus de deux cents dollars (200 \$). Mais dans les chiffres du DGE ils sont considérés dans les moins de deux cents dollars (200 \$). Donc, ça nous cause... La liste numéro 3 et 4 c'est comme ça. Donc, ça cause une divergence entre les données du DGE puis la réalité... pas nécessairement la réalité mais ce que, nous, on a considéré. Parce que c'est du financement de... total, plus de deux cents dollars (200 \$) mais c'était correct de dire que dans chacun des comtés c'était du financement de moins de cent dollars (100 \$), donc qui apparaissait pas.

Tout ça pour vous dire que quand on cumule les deux secteurs, il me reste des écarts. Il me reste des écarts du côté du Parti québécois, il me reste des écarts du côté de l'Action démocratique. Ces écarts-là sont faibles. Puis je suis pas en mesure de savoir... à moins de comparer enregistrement par enregistrement, pour dire... c'est surtout la liste 4 qui nous pose ce problème-là, là. Parce que, dans la liste 4, je peux avoir

1	une contribution de trois cent cinquante dollars
2	(350 \$) inscrite à un nom puis je vais retrouver
3	deux cent cinquante (250 \$) inscrit ailleurs au
4	même nom, donc j'ai cent dollars (100 \$) que le DGE
5	a considéré dans les moins de deux cents (200), qui
6	devrait être envoyé dans les plus de deux cents
7	(200). C'est juste une question d'imputation de
8	chiffres entre les deux. Il y a ce phénomène-là
9	puis vous allez voir, au travers de la
10	présentation, qu'il y a d'autres endroits où il y a
11	une possibilité d'erreur. Même si elle est petite,
12	il y a une possibilité.

- Donc, pour ces petits écarts là qui restent, je les ai pas reclassés. C'est une des limitations du travail, là.
- Q. [164] Est-ce que c'est significatif?
- 17 R. Non.

14

15

- Q. [165] Parce que c'est faible.
- R. Non, c'est faible. Sur le total du financement,

 c'est zéro virgule quatre pour cent (0,4 %). Donc,

 le montant total de ces dons-là... Puis c'est zéro

 virgule quatre pour cent (0,4 %), en fait, il

 devrait probablement être... fort probablement être

 réduit de cette liste-là, qui nous permettrait de

 balancer. C'est pas les chiffres de la Commission

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

en tant que tels qui sont pas bons, c'est juste
quand on prend deux sources d'informations
différentes puis qu'on les joint ensemble, bien, il

doit y avoir certains classements qui doivent être faits.

Q. [166] Il y a du chevauchement, vous êtes pas capable de dire quel montant chevauche?

R. Je suis capable d'identifier l'écart, mais la provenance de l'écart, est-ce que c'est vraiment un don supplémentaire de cent (100) dollars ou si c'est une erreur? Puis même, on a eu des discussions avec des... des employés du Directeur général des élections qui nous disent que même eux, quand ils regardent la compilation des listes qui a été faite, il y a des cas d'erreurs. C'est peutêtre minime, mais il y a des cas d'erreurs dans les listes qui sont transmises par les partis. Donc, est-ce que c'est vraiment un chevauchement de noms? Est-ce qu'il faut que je réduise à une place puis augmenter à l'autre? Pour le savoir, il faudrait faire l'analyse de chacun des éléments qui causent l'écart. Puis là, ça représente un travail... pour le peu de... de raffinement que ça va donner sur les informations par la suite, on a jugé que c'était pas nécessaire de... de se rendre à ce

niveau de précision là.

1

2

3

7

8

10

11

12

13

14

15

Puis vous allez voir dans l'analyse par la suite, on va toujours utiliser des pourcentages. Ça aussi, en utilisant des pourcentages par la suite, de trouver une erreur de mille dollars (1000 \$) sur quinze millions (15 M) de dons, ça a aucun impact, là. C'est pas une analyse où on dit : « Telle personne a contribué tant. » On dit : « Le total d'un secteur d'activités qui représente plusieurs enregistrements, si on trouve une petite erreur dans ce secteur-là, c'est pas ça qui va venir changer le pourcentage, là, puis les conclusions auxquelles on arrive. »

(10:46:04)

LA PRÉSIDENTE :

- Q. [167] Mais comment faites-vous pour dire qu'il s'agit que... de... d'une mince quantité d'erreurs?
- R. En fait, moi j'ai fait une conciliation puis j'ai 18 pas nécessairement... parce que là c'est des 19 tableaux de chiffres et des tableaux de chiffres et 20 je voulais pas nécessairement embêter tout le monde 21 avec ça. Mais j'ai une conciliation qui est faite 22 par année. En prenant mes chiffres, en prenant ce 23 tableau-là, mes chiffres puis la source du DGE, en 24 faisant le reclassement de la liste numéro 3 qui, 25

2

3

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

elle, théoriquement, ce sont tous des dons de moins de deux cents dollars (200 \$) qui doivent être imputés aux plus que deux cents dollars (200 \$), donc en corrigeant ce facteur-là, il me reste les éléments de la liste numéro 4. Et par exemple, je vous donne un exemple rapide, là, par exemple, en deux mille cinq (2005), au niveau du Parti québécois, il me reste sur ce que nous on a considéré, trois millions six cent mille (3,6 M) de financement, il me reste un écart de soixante-dix mille (70 000). Ce soixante-dix mille (70 000) là, la liste initiale, c'est sept cent soixante-neuf mille (769 000). Donc, il y a déjà sept cent quarante mille (740 000)... sept cents... sept cent mille (700 000) de doublon qui a été éliminé, mais il reste un soixante-dix mille (70 000) qui est fort possiblement des dons de moins de deux cents dollars (200 \$) qui ont été additionnés à des dons de plus que deux cents (200). Comme je vous dis, il y a quand même... vous allez voir, là, au travers de la présentation, le procédé qu'on a utilisé, il y a quand même des risques mineurs que nous on a des erreurs puis le DGE m'indique qu'il y a aussi des risques qu'il y ait des erreurs à partir des listes du parti. Ça fait que je l'ai pas corrigé.

- Q. [168] Donc, si je comprends bien ce que vous avez
- fait, c'est que vous avez éliminé tout risque ou,
- en fait, presque tout risque et dans le doute, vous
- avez soustrait les dons qui pouvaient sembler être
- des doublants... des doublons. C'est ça?
- R. Oui, c'est ça.
- Q. [169] Jusqu'à un montant, comme vous dites, pour le
- Parti québécois, de sept cent soixante-dix mille
- 9 (770 000)?
- 10 R. Mais il en reste un soixante-dix mille (70 000) que
- je suis pas capable de dire « Ça c'est un
- 12 doublon. »
- 13 Q. **[170]** Oui.
- 14 R. C'est probablement des dons de moins de deux cents
- 15 (200).
- 16 Q. [171] O.K. Parfait.
- 17 R. Il faudrait que je soustraie de la liste des moins
- de deux cents (200).
- 19 O. [172] Parfait.
- 20 R. Puis cette liste-là, on l'utilisera pas par la
- suite parce qu'on n'est pas capable, de toute
- façon, de la quantifier par secteur d'activités.
- Donc, elle devient non pertinente.
- Q. [173] Parfait.
- R. C'est juste si on essaie de... d'appareiller mon

- tableau avec les données du DGE...
- 2 Q. [174] Ça va.
- R. ... il faut être conscient qu'il y a cette
- limitation-là dans ces deux tableaux-là.
- 5 Q. [175] Parfait.
- R. Donc, on voulait donner un indicatif, un portrait
- 7 d'ensemble...
- 8 R. Mais vous avez... mais vous avez agi par
- 9 restriction plutôt que d'inclusion?
- 10 R. C'est ça.
- 11 Q. **[176]** Parfait.
- 12 R. C'est ça.
- 13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:
- Q. [177] Donc, ces explications-là étant données, vous
- vous laissez la frontière à deux cents dollars
- 16 (200 \$), il y a des raisons à ça?
- 17 R. Oui. En fait, dans la loi... dans la Loi sur le
- financement des partis, il y avait des limitations
- sur les dons. Les dons de moins de deux cents
- dollars (200 \$) peuvent être faits en argent. Au-
- dessus de deux cents dollars (200 \$), il y a
- l'obligation d'être fait par chèque. Des dons de
- plus de deux cents dollars (200 \$) doivent être
- divulgués au Directeur général des élections. Puis
- en bas de deux cents (200), ils le sont pas. Donc,

en bas de deux cents (200), j'ai aucune donnée pour identifier les donateurs, là. Au-dessus de deux cents (200), c'est possible. Donc, on va se concentrer seulement sur les dons au-dessus de deux cents (200).

Ce tableau-là, on l'a produit en fait aussi pour permettre de voir l'évolution, là, du... du financement d'un parti par rapport à l'autre. Les pourcentages que vous retrouvez en rouge, ici, puis ici, c'est le pourcentage que... du financement que le parti a obtenu. Par exemple, ici, le Parti libéral du Québec a obtenu huit mille deux cent trois (8203). Sur le total du financement populaire qui a été versé dans tous les partis, de treize millions huit cent cinquante-huit mille (13,858 M), donc le Parti libéral du Québec a obtenu cinquante-neuf pour cent (59 %) du financement populaire dans cette année-là. Ce sont (sic) le sens de ces pourcentages-là.

Q. [178] On peut voir, effectivement, que... enfin, on peut lire certaines... certaines informations làdedans, on peut constater qu'effectivement, les années où les partis sont au pouvoir, ça semble être plus facile de se financer. Les proportions sont en faveur du parti au pouvoir avec les

exceptions par...

2 R. Oui. Puis à mesure qu'on se rapproche d'une élection ou d'un... il y a des variations qui vont intervenir aussi, là. On peut peut-être voir qu'il y a soit une évaluation des tendances ou il y a une évaluation des chances qui sont faites par les donateurs ou je sais pas, là. En tout cas, ça

- 89 -

- Q. [179] On peut voir ça pour l'ADQ, mais on constate qu'il y a des... il y a des écarts importants, là, au moment des années électorales...
- 12 R. C'est ça.

reste...

1

8

25

- Q. [180] ... ou à partir du moment où le parti devient peut-être plus important sur l'échiquier politique.
- R. C'est ça. Le Témoin A nous a dit la semaine 15 dernière qu'à partir de deux mille deux (2002), 16 deux mille trois (2003), l'ADQ est considéré comme 17 un candidat potentiel à l'obtention du pouvoir. 18 Mais si on voit son pourcentage, ici, de 19 financement, puis qu'on voit les années 20 électorales, deux mille deux (2002), deux mille 21 trois (2003), 1'ADQ va chercher beaucoup plus que 22 dans ses autres années. Puis si vous regardez 23 l'année deux mille sept (2007) et deux mille huit 24

(2008), qui sont aussi des années électorales, là

aussi l'ADQ va aller chercher beaucoup plus que sa
part habituelle de financement. Donc, c'est un peu
ce que ce tableau-là visait à dégager, de montrer
un peu le portrait d'ensemble comme... comment ça
se comporte. Donc, il peut... en tout cas, il y a
une tendance liée au pouvoir puis il y a une
tendance liée à la possibilité de prendre le
pouvoir.

- Q. [181] Bon, cela étant dit, l'objectif de votre présentation était plutôt spécifiquement relié à la question des secteurs d'activités économiques.
- 12 R. C'est ça.

10

11

- Q. [182] Donc une fois obtenues ces données, une fois 13 qu'elles ont été triées et que, disons, un premier 14 déblayage a été fait, qu'on a identifié des 15 montants de plus de deux cents dollars (200 \$) qui 16 sont, si je vous comprends bien, ceux qu'on peut 17 associer à des donateurs précis, vous avez fait, 18 donc, un travail à partir de là et qui vous a mené, 19 comment dire, à obtenir les résultats que vous avez 20 annoncés au départ, c'est ça? 21
- 22 R. C'est ça.
- 23 Q. [183] Page suivante, peut-être, Madame Blanchette.
- 24 R. Donc ce qu'on a fait, les travaux qui ont été
 25 faits, en fait, dans un premier temps, c'est qu'on

3

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

a pris les listes de donateurs qu'on a obtenues du Directeur général des élections. À partir de ces listes-là, on est capables de lier un don avec une personne, un donateur. Tout ça, ça a été placé dans une base de données. Donc, on a reçu des listes en version pdf, un fichier qui n'était pas nécessairement utilisable pour des bases de données. On les a reconnus par des logiciels de reconnaissance de texte, on a fait des procédés de contrôle manuels, on a placé ça dans une base de données puis on a fait un sondage statistique sur notre base de données pour voir si c'était conforme aux listes qu'on avait obtenues et ce sondage-là nous donne des résultats concluants. Donc, on n'a pas introduit statistiquement d'erreur par les procédés de la Commission dans les données qui ont été obtenues du DGE.

Dans un deuxième temps, on a pris la liste des donateurs, donc les personnes, on a identifié les personnes, et on a transmis les noms, les adresses et l'année pour laquelle cette personne-là est identifiée comme donateur à l'Agence du revenu du Québec. Et là on a demandé à l'Agence du revenu du Québec, par ses bases de données, de nous fournir le numéro d'employeur, le numéro

3

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

d'entreprise du Québec de ces personnes-là quand elles touchent un salaire ou quand elles sont associées d'une société. Il y a des feuillets de renseignements qui sont produits à la fin de l'année, notre relevé 1 qu'on inclut dans nos impôts, bien, sur le relevé 1 il y a un numéro qui apparaît, c'est associé à l'entreprise. Donc on a obtenu ces informations-là de l'Agence du revenu du Ouébec. Pour les associés des sociétés en nom collectif qui, eux, ne sont pas salariés mais touchent une part des bénéfices de la société, il y a le relevé 15 qui existe. Donc c'est pour ça qu'on a demandé à Revenu Québec d'identifier aussi les revenus provenant de sociétés en nom collectif pour les associés. On pense aux professionnels, entre autres, qui peuvent peut-être être dans des sociétés en nom collectif, donc on est allés chercher cette information-là. À partir du numéro d'entreprise qu'on a obtenu, on a comparé avec les bases de données du Registraire des entreprises du Québec; et là on est capables de faire un lien entre le numéro d'entreprise et un code CAEQ qui est la classification des activités économiques du Québec. Et c'est là où on va pouvoir venir déterminer, par secteur d'activités économiques,

2

3

8

9

24

25

quels sont les dons. Dans le fond, quand on remonte, on est capables de faire un lien entre le don et un code d'activité économique.

- Q. [184] Donc j'imagine que ça, évidemment, bon, il y a plusieurs étapes. Vous nous avez expliqué que, disons, l'étape don-donateur par le biais de la reconnaissance de texte semble avoir introduit peu d'erreurs, mais j'imagine que les deux autres étapes, elles, elles contiennent des limitations.
- R. Bien, il y a des limitations aussi c'est certain. 10 D'ailleurs, une des limitations qu'on a dans ces 11 études-là - c'est juste une parenthèse - mais le 12 code CAEQ ici est pas utilisé par les autres, les 13 autres autorités qui produisent des statistiques ou 14 des données démographiques. Donc, il y a d'autres 15 analyses qui auraient été possibles mais ailleurs 16 au Canada puis au Québec, on utilise le code SCIAN, 17 système de classification des industries de 18 l'Amérique du Nord. Donc, ça nous décalait un petit 19 peu. On aurait voulu comparer avec le PIB ou avec 20 d'autres données statistiques, on n'est pas en 21 mesure de faire ça avec cette classification-là, 22 mais ça nous donne quand même un indice. 23

Quand on remonte ensuite, de l'Agence du revenu du Québec, l'Agence du revenu du Québec il y

a certains enregistrements pour lesquels ils 1 trouvent pas de corrélation dans leurs données. Il 2 y a un grand volume de ça qui est normal. Parce que 3 si on pense aux gens... là, nous, ce qu'on a 4 cherché, c'est des salariés puis des associés, mais il peut y avoir des gens au foyer qui contribuent, il peut y avoir des retraités, il peut y avoir des 7 rentiers, il peut y avoir des gens qui sont en 8 entreprise personnelle, des travailleurs autonomes qui contribuent et, pour ces gens-là, on n'a pas 10 les données avec la méthode de sélection qu'on a 11 faite. 12

Il y a aussi des limitations qui viennent des listes des partis eux-mêmes. C'est anecdotique, c'est pas, c'est pas la majorité qui sont comme ça.

- Q. [185] Madame Blanchette, si on va à la diapositive suivant, je vous interromps, excusez-moi, Monsieur Desaulniers.
- 19 R. Oui, allez-y.

13

14

15

16

17

18

- Q. [186] Parce que je pense que c'est l'exemple que vous étiez en train de donner, là.
- 22 R. C'est ça. En fait, là, j'ai sorti un exemple, pour 23 les trois partis c'est pas répandu en grand nombre 24 dans les partis mais, ici, vous voyez, j'ai un 25 donateur dont on n'identifie pas le prénom - Jean-

2

3

4

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Claude, Jean-Charles, Jean-Christophe, j'en ai aucune idée, JC - et il n'y a pas d'adresse, et le code postal veut rien dire. Donc ça, quand on transmet ça à l'Agence du revenu, on comprend que l'Agence du revenu est pas capable de faire un lien avec cette personne-là. Puis c'est la même chose dans les autres partis. Ici, j'ai pas d'adresse, pas de code postal et ici le même principe, j'ai pas d'adresse, pas de code postal. Je vous ai sorti des exemples, j'ai cumulé ces données-là. Au total de la base de données c'est pas nécessairement significatif, c'est zéro virgule onze pour cent (0,11 %) qui ont pas de codes postaux puis zéro virgule zéro sept pour cent (0,07 %) qui ont pas de prénoms. Ça fait que c'est des... c'est du bruit un peu, si on veut, mais ces gens-là viennent pas fausser mes statistiques puisqu'ils sont pas reconnus par l'Agence du revenu. C'est juste pour vous dire, on aurait peut-être pu réussir à en reconnaître plus mais on a les limitations des données qu'on a.

Q. [187] Donc, ce que vous nous avez expliqué c'est qu'il y a aussi des limitations au niveau, évidemment, des gens qui ne sont pas salariés ou associés dans une mesure où il y a des gens qui

sont pas partie de la population active, retraités, femmes au foyer mais - même si, en tout cas, ça, c'est un débat - mais le reste il y a aussi des gens qui sont... qui oeuvrent dans des secteurs d'activités qui risquent de ne pas être identifiés par ce processus-là, est-ce que je me trompe?

R. C'est ça, c'est possible. C'est possible à cause de la qualité des données. Il y a ces limitations-là, c'est possible. Mais c'est pas, comme je vous dis, c'est pas représentatif de beaucoup d'enregistrements.

L'autre élément qui est possible aussi, c'est que quelqu'un peut avoir déménagé entre le moment où il a fait son don puis que le reçu est établi, puis le moment où il reçoit son feuillet de renseignements, mais ça, je suis pas en mesure d'évaluer combien de personnes ça touche. Ça doit pas être la majorité non plus, là. Mais qui ferait que les adresses ne correspondraient pas au niveau de nos banques de données, puis de celles de Revenu Québec.

Q. [188] J'imagine aussi qu'en ce qui concerne la précision, évidemment il y a la question des numéros d'entreprises du Québec qui font l'objet d'une déclaration volontaire par les entreprises.

- R. Oui.
- Q. [189] Donc, il peut y avoir des erreurs là ou il
- peut y avoir...
- 4 R. Effectivement.
- Q. [190] ... des précisions différentes.
- R. Effectivement. Quand on... on a peut-être passé
- trop vite, là. Effectivement, les codes d'activités
- économiques du Québec sont déclarés sur une base
- yolontaire par les entreprises. Nous, on n'a pas
- fait de vérifications des codes qui sont déclarés
- pour les quelque je sais pas combien de milliers
- d'entreprises qu'on avait extraites suite à ça et
- je sais pas si... il peut y avoir des entreprises
- qui ont déclaré un mauvais code par mégarde ou des
- erreurs. Ça peut arriver. Donc, c'est possible
- qu'un lien soit... qu'un lien soit fait mais qu'il
- ne soit pas bon. Mais je suis pas en mesure
- d'évaluer pour combien. J'ose espérer que les
- données qu'on a du Registraire des entreprises du
- Québec sont quand même relativement fiables. Donc,
- c'est sur une base volontaire.
- Q. [191] Si on y jette un oeil peut être, on y
- reviendra, mais si on va à l'onglet 3, Madame
- Blanchette. Juste brièvement, là, pour donner une
- idée de ce que... ce que ça veut dire « code

- d'activités économiques »...
- 2 R. Oui.
- Q. [192] Je pense que vous pourriez peut-être effacer
- 4 VOS...
- R. Oui. En fait, les codes que les entreprises
- déclarent dans leur déclaration annuelle de
- renseignements sont basés sur une liste. Là, ici,
- on commence avec les premiers codes, là, qui sont
- 9 l'agriculture...
- Q. [193] Ils sont en ordre alphabétique, j'imagine.
- 11 R. En ordre de codes, en fait.
- 12 Q. [194] En ordre de codes.
- R. Donc, le premier qui a été attribué c'est le code
- 14 01. Tout ce qui est 01, vous allez voir en
- descendant, ça a tout... ça a tout rapport à
- 1'agriculture. Puis, les deux derniers chiffres
- viennent préciser le secteur d'activité. Donc :
- 18 0111 Élevage de vaches laitières
- 19 0112 Élevage de bovins de boucherie
- Donc, on est capable d'aller relativement
- précisément avec un secteur d'activité. Puis, si
- vous descendez, vous voyez... voyez, ce sont tous
- 01 avec une suite. Puis... donc, ici, quand on
- tombe dans les services, on a considéré 02. Mais
- tous les services relatifs à l'agriculture, la

sous-section, vont être 02 quelque chose. Donc, ce

que ça a permis, dans les bases de données, j'ai

deux informations qui sont enregistrées. Sur le

secteur d'activité, j'ai la famille, 02, puis j'ai

le code au complet, 0211. Donc, je suis en mesure

de vous dire qu'est-ce qui est de... de

l'agriculture pure, le code 01, qu'est-ce que ça

représente; qu'est-ce qui est « agriculture » tel

que défini là dans le... dans la liste de codes,

bien, j'ai jumelé 01 et 02 ensemble, donc j'ai tout

ce secteur d'activité là.

- 12 Q. [195] D'accord.
- R. Puis, dans les autres listes, bien là on change...
- on change de famille. Au lieu d'être 02, ça va être
- 03, 04, 05 ou 11. La... on va le voir un peu
- plus... un peu plus loin, là, mais il y a une autre
- chose aussi qui a été faite par rapport à ça...
- Q. [196] Oui, ça, on discutera de ça...
- 19 R. ... dans la classification. Un peu plus loin, on va
- le voir.
- Q. [197] D'accord. Donc, si on revient à la
- présentation, Madame Blanchette...
- LA GREFFIÈRE :
- Désirez-vous déposer le...

8

10

1 Me	e CAINNECH	LUSSIAÀ-BERDOU	:

- Ah oui! Excusez-moi, on peut le coter tout de 2
- suite, tant qu'à... 3
- LA GREFFIÈRE : 4
- Alors, ce sera sous la cote 155P-1929, qui
- correspond à l'onglet numéro 3.

155P-1929 : Liste des codes de classification des 8

activités économiques du Québec (CAEQ) 9

10

11

Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

- Q. [198] Donc, Madame Blanchette, si on va à la 12
- diapositive suivante. Donc, ça vous a mené à 13
- évidemment une isolation de l'ensemble des dons de 14
- plus de deux cents dollars (200 \$) qui sont ceux 15
- qui ont fait l'objet évidemment des appariements 16
- qui vont suivre et qui vont mener aux secteurs 17
- d'activités économiques. 18
- R. C'est exact. En fait, les dons de plus de deux 19
- cents dollars (200 \$), comme je vous l'ai expliqué 20
- au début, ce sont ceux pour lesquels on a des 21
- informations sur le donateur. Donc, on élimine les 22
- dons de moins de deux cents (200). Et ça, c'est ce 23
- qui a été compilé dans la base de données. Il y a 24
- un titre qui m'embêtait que j'ai appelé 25

2

3

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- 101 - Me C. Lussiaà-Berdou

« donateur », qui est pas tout à fait exact, mais je vais vous expliquer exactement c'est quoi cette donnée-là, par contre. « Donateur » c'est la ligne d'enregistrement dans la base de données. Ça veut dire que... parce que je peux avoir... je peux avoir contribué à une instance locale, j'apparais une fois, je suis dans une liste. J'ai contribué au national, j'apparais une deuxième fois. C'est le même donateur, mais j'ai deux entrées. Puis, à l'instance nationale, je peux avoir contribué deux fois pour une entrée. Donc, ce sont pas des dons parce que je peux avoir fait deux dons pour... c'est juste une question de terminologie. Mais ça, dans cette colonne-là, ici, ce que ça représente, c'est le nombre d'entrées dans la base de données, donc le nombre de fois que la personne apparaît sur une liste. Le nombre de... le nombre de présences sur les listes, peu importe la personne. O.K. Puis...

Q. [199] Donc, quand on voit en bas, à la fin de la période, on a cent quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (104 999) donateurs pour le Parti libéral du Québec pendant tout la période, c'est pas...

R. C'est cent...

- Q. [200] ... nécessairement exact.
- R. C'est cent quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-
- neuf (104 999) présences aux listes. Donc, une...
- une même personne peut apparaître deux fois.
- Q. [201] Si elle donne à chaque année par exemple ou
- si elle donne plusieurs fois dans la même année...
- 7 R. C'est ça.
- Q. [202] ... et tous ces cas de figure là.
- R. En bas, par contre, ici, ce que j'ai ressorti de
- ces... ces montants-là, ces données-là, ici, ce que
- j'ai fait, j'ai pris l'identification d'une
- personne. Donc, l'identification par le nom,
- prénom, le code postal des personnes pour chacun
- des partis différents sans regard à l'année, là.
- Donc si la même personne contribue en deux mille
- deux (2002), en deux mille trois (2003), en deux
- mille quatre (2004), mais c'est toujours la même,
- elle compte pour une. Donc, ça permettait de voir
- un... un autre portrait de... du bassin de
- population qui est touché, en fait, là. Donc, c'est
- quatre-vingt-cinq mille (85 000) personnes au
- 22 Québec qui contribuent dans les partis politiques.
- Q. [203] Plus de deux cents dollars (200 \$).
- 24 R. Plus de deux cents dollars (200 \$), toujours, on
- est toujours avec cette limite-là.

- Q. [204] Parfait. Donc, vous nous avez donné un indice tout à l'heure, bien, en fait, vous devez...
- R. En fait, ici, l'autre chose que je voudrais...
- 4 Q. [205] Oui.
- R. ... peut-être faire ressortir en passant, là, on
- voit... on voit essentiellement les mêmes
- comportements, là. Ici, c'est le même principe, là,
- le pourcentage, c'est le pourcentage du financement
- total de l'année et on voit le même... la même
- relation qu'on faisait tantôt, là, avec le pouvoir
- ou avec l'espérance de prise de pouvoir puis
- avec... l'ADQ à partir de deux mille trois (2003)
- ici puis en deux mille sept (2007), deux mille huit
- 14 (2008) où son financement est plus important.
- Q. [206] Ce qu'on avait relevé pour le total est aussi
- assez solide pour...
- 17 R. Est aussi vrai. En fait, vous allez voir, dans la
- présentation, peu importe le découpage qu'on fait,
- ça suit pas mal toujours la courbe générale du
- début.
- Q. [207] Donc, vous nous avez indiqué tout à l'heure
- gue vous aviez fait certains choix. Si on va à la
- diapositive suivante, Madame Blanchette, je pense
- que vous pouvez nous exposer certaines de ces...
- certaines de ces... certains de ces aspects-là.

1 Pardon.

R. Bon. Il y a un premier choix qui est fait quand on 2 va aller en analyse statistique plus fine. C'est 3 qu'on va venir les répartir par code CAEQ, là, la 4 classification des activités économiques du Québec qu'on vient de parler. Il est possible qu'une entreprise déclare plus d'un code. Une entreprise 7 peut dire « je rends des services d'expertise 8 comptables, mais je rends aussi des services d'informatique », donc je peux avoir les deux 10 codes. Il est possible qu'une même personne occupe 11 plus d'un emploi dans la même année. Donc, j'étais 12 contrôleur dans une firme de génie, je deviens 13 contrôleur dans une firme d'aéronautique. Je vais 14 être dans deux entreprises dans la même année. Je 15 vais avoir deux relevés 1. Dans ces cas-là, on a 16 les deux relevés 1. Revenu Québec nous a transmis 17 tous les codes d'employeur de ces personnes-là. 18 Donc, on se ramasse à créer des doublons, là. La 19 même personne apparaît dans plus d'un secteur. Ce 20 qu'on a choisi de faire statistiquement, c'est que 21 pour chacun... ou même, la même entreprise apparaît 22 dans plus d'un secteur. Ce qu'on a choisi de faire 23 statistiquement pour ces cas-là, c'est de prendre 24 le don total puis de le diviser au nombre de 25

- 105 - Me C. Lussiaà-Berdou

secteurs qui sont présents. On aurait pu aussi choisir de mettre le don en entier dans tous les secteurs présents. En fait, j'ai fait le travail des deux côtés pour venir valider. J'arrive au même portrait, il y a des variations en quelques dixièmes de pour cent, mais essentiellement c'est le même portrait. Puis c'était plus simple, ça allégeait la présentation de pas toujours venir rebalancer mon chiffre avec les doublons qui étaient introduits dedans. Donc, on a choisi de diviser les doublons sur le nombre d'enregistrements qui étaient... qui étaient touchés par ça. Ça, c'est un... un des premiers choix importants qu'on a fait.

Le deuxième élément dont je veux vous parler, c'est que précédemment vous avez vu des tableaux qui ont été produits qui venaient de la même source de données, de nos bases de données. Ces tableaux-là, par exemple, si je prends les plus grands adjudicataires du ministère des Transports qu'on a déposé les tableaux, on vous déposait personne, employé et vivant à la même adresse. Parce qu'il y a un phénomène de prête... on pense que dans le phénomène des prête-noms, on utilise les proches, donc on voulait avoir le portrait

4

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

ÉRIC DESAULNIERS

général des gens qui travaillent dans l'entreprise et de leur famille.

> Dans les analyses statistiques, on n'a pas pris ce chemin-là parce qu'il faut comprendre que si on prend une unité familiale puis qu'on la divise sur le total des CAE de l'unité familiale je vous donne l'exemple le plus frappant, un ingénieur qui a contribué, la femme... la conjointe ou le conjoint de l'ingénieur a contribué. L'enfant a contribué, il travaille dans un dépanneur, bien, il a une job d'étudiant dans un dépanneur, toute l'unité familiale aurait été imputée dans le secteur dépanneur, ce qui n'est pas nécessairement la réalité, là. Donc, dans les tableaux qui vont suivre, on s'est limité à prendre les gens qui sont directement reliés avec un secteur d'activité. On n'a pas considéré les gens vivant sous le même toit. Ça faisait... ça aurait juste dilué nos statistiques.

> Donc, il est possible que dans des tableaux précédents on a identifié du financement à une personne par son conjoint ou par quelqu'un vivant sous le même toit qui, là, ne sera pas considéré dans la même unité économique.

Q. [208] Donc, le phénomène des prête-noms, si les

- prête-noms utilisés sont les employés d'une
- entreprise, ils vont apparaître dans le secteur
- d'activités de l'entreprise, mais si les prête-noms
- utilisés par une entreprise...
- 5 R. Ah! Oui.
- Q. [209] ... ce sont des gens qui travaillent dans
- d'autres secteurs, c'est ces secteurs-là qui vont
- recevoir le crédit statistique, si on peut dire,
- 9 de...
- 10 R. Effectivement.
- 11 Q. **[210]** Oui.
- R. Effectivement. Si on a des gens qui sont sollicités
- dans un restaurant le midi, puis qu'ils se font
- remettre un montant d'argent puis qu'ils font un
- chèque pour faire un don, bien, évidemment que
- c'est cette personne-là qui va être liée avec le
- don tout le long, là. Donc, c'est l'employeur de
- cette personne-là qui va être impacté, pas
- 1'employeur du donateur, là, qui a remboursé la
- contribution.
- Q. [211] D'autres choix à signaler à ce stade-ci?
- R. À ce stade-ci, non.
- Q. [212] À ce moment-là, ce que je suggère, Madame la
- Présidente, c'est que dans la mesure où on va
- changer un peu de sujet...

		,	
4	T 7\	PRESIDENTE	
	Ι.Α	PRESIDENTE.	

Parfait. 2

Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

... on peut suspendre aisément. 4

SUSPENSION DE L'AUDIENCE

REPRISE DE L'AUDIENCE

(11:36:18) 8

LA GREFFIÈRE :

Monsieur Desaulniers, je vous rappelle que vous 10

êtes sous le même serment que vous avez prêté. 11

Merci. 12

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU: 13

> Q. [213] Monsieur Desaulniers, avant la pause, on s'était interrompu et avant que vous repreniez -Madame Blanchette, vous pouvez réafficher la présentation, on était à la page, je pense, 7.

Vous avez beaucoup insisté sur les choix qui ont été faits sur des... des limitations que vous avez constatées avant d'entamer la présentation de vos résultats. Pour qu'on se comprenne bien, cette rigueur est tout à votre honneur, mais il n'en demeure pas moins que ça change... tout ce que vous avez mentionné ne change rien aux résultats obtenus. Vous avez contrôlé,

1	vous	vous	êtes	assuré,	en	fait,	que	ces
2	limit	tation	ns-là	n'avaie	nt p	pas d'	impad	ct.

- R. C'est ça. En fait, j'ai choisi de divulguer les
 limitations pour que ce soit clair pour tous, mais
 ça a pas d'impact sur les résultats qu'on m'a
 exprimés, là, c'est pas... Les limitations sont là,
 elles existent, mais ça... on les a mesurées, puis
 ça a pas vraiment d'impact.
- 9 Q. [214] Madame Blanchette, peut-être la page 10 suivante.
- R. Donc, ici, ce qu'on vient déterminer, c'est que je 11 vous ai dit précédemment, on va se concentrer sur 12 le total des dons de plus de deux cents dollars 13 (200 \$) qu'on peut identifier un donateur. Il y a 14 des dons qui peuvent pas être reconnus par l'Agence 15 de Revenu du Québec, soit parce que ce sont des 16 rentiers, des gens à leur compte, il y a toutes 17 sortes de raison. 18

Donc, on a cent trente-trois millions

(133 M\$) de dons de plus de deux cents (200 \$). De

ça, il y en a quarante-quatre millions (44 M\$)

qu'on peut pas attribuer à un secteur d'activité,

qu'on peut pas lier avec une entreprise, il nous en

reste quatre-vingt-neuf millions cinq cents

(89,5 M\$). Avec ces données-là, on va pouvoir

4

7

8

10

23

24

25

travailler et venir brosser un secteur par... un portrait par secteur d'activité.

Ça représente quand même soixante-sept pour cent (67 %) de nos données. Donc, la majorité de nos données, on est capable de les caractériser en les liant avec un secteur d'activité économique.

- Q. [215] Parfait. Donc, si on va à la page suivante, là, on a effectivement le portrait global ou la répartition de ces divers dons de plus de deux cents dollars (200 \$) en secteur.
- R. Oui. Oui. Là, vous m'avez posé une question juste 11 avant la pause, à savoir si on avait établi 12 d'autres choix, si on avait utilisé d'autres choix. 13 Il y en a un choix important qu'on a fait dans le 14 traitement de nos données, ça concerne 15 l'identification d'une personne. Pour en arriver à 16 catégoriser par secteur, il faut identifier la 17 personne en premier lieu. Donc, le choix qu'on a 18 fait, c'est d'utiliser les trois premières lettres 19 du nom de famille, les trois premières lettres du 20 prénom, ainsi que le code postal et l'année du 21 nom... du don. 22

En faisant ça, je vous donne un exemple bien... bien évident, là. Gaudreau, si je donne... si je donne en quelque part puis qu'ils inscrivent

mon nom, ils peuvent l'inscrire G-A-U-D-R-E-A-U, G-

A-U-D-R-A-U-L-T, D-R-E-A-U-L-T, D-R-E-A-U, c'est

toujours la même personne. Si on considère le nom

complet, on va réduire notre nombre de

correspondances. En faisant ça, le risque que ça

introduit, c'est : est-ce qu'il y a des gens qui

ont le même trois lettres nom, prénom, code postal

et année, je l'ai validé ça aussi. Sur l'ensemble

de la base de données, ça arrive vingt-quatre (24)

fois. Il y a douze (12) doublons, ce sont douze

(12) paires de personnes qui ont les mêmes

identifications, c'est négligeable, mais ça nous

permet d'avoir une plus grande occurrence, une plus

grande... de catégoriser les dons plus facilement.

Q. [216] Bon. Mais, encore une fois, ce que vous

dites, c'est que, oui, votre méthode a une petite

limite, mais elle est sans... elle est sans

impact...

10

11

13

17

19 R. Elle a pas d'impact.

20 Q. [217] ... à l'échelle des dons, là.

21 R. C'est ça. On a un grand volume d'enregistrements,

il y a presque rien qui...

Q. [218] Bon. Donc, vous avez fait ce classement-là.

R. Hum, hum.

Q. [219] Si je ne m'abuse, en ce qui concerne les

- 112 - Me C. Lussiaà-Berdou

- codes d'activité économique, vous avez fait des répartitions qui sont légèrement différentes de
- celles qui sont standardisées, là, à la pièce...
- 4 R. Effectivement.
- Q. [220] ... qui est à l'onglet 3, là.
- R. Effectivement. Dans l'onglet 3, la classification

 des activités économiques du Québec inclut toujours

 les ventes de détail et ventes en gros dans les

 autres secteurs d'activités économiques. Je vous

 donne un exemple. Si on parle du secteur du bois...
- 11 Q. [221] L'agriculture.

18

19

20

21

22

23

24

25

- R. Je vais aller à l'onglet 3, ça va être plus facile.
- Q. [222] L'agriculture, par exemple.
- 14 R. Agriculture, les grossistes de machineries
 15 agricoles, les détaillants de machineries
 16 agricoles, les grossistes de machineries agricoles
 17 vont être inclus aussi dans « agriculture ».

Ce qu'on a fait, c'est qu'on a isolé ces secteurs-là pour en faire de nouveaux secteurs, commerce de gros et commerce de détails, pour vraiment avoir l'activité économique pure, si on veut, là, du titre qui est là. Il y a une exception à ça, c'est dans la construction. Dans la construction, j'ai gardé les grossistes parce que dans les grossistes ont retrouve aussi des

entreprises qui fournissent les... les tuyaux de béton ou les grands... les matériaux pour les

- 113 -

grands chantiers de construction, ils sont dans

cette catégorie-là, donc je l'ai laissé dans la

construction parce que c'était le sujet... notre

sujet sous étude, c'est la construction, je l'ai

gardé là. Mais, pour les autres, j'en ai fait des

8 catégories distinctes.

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- Q. [223] Donc, on a onze (11) tableaux de survol de l'ensemble de la répartition et, là, vous avez des observations à formuler, je pense, par rapport au tableau que ça donne.
- R. O.K. Ici, ce qu'on a fait, c'est par parti, on a cumulé tous les dons qu'on est capable de lier avec un secteur d'entreprise. Notre quatre-vingt-neuf millions cinq cents (89,5 M\$) de tantôt, il est ventilé entre chacun des partis pour chacun des grands secteurs d'activité.

On a retenu seulement ceux qui représentaient plus ou moins un pour cent (1 %), là. Ici, là, le dernier « alimentation », là, je l'ai retenu quand même dans la liste parce qu'il représentait un pour cent (1 %) pour un des partis et qu'au total, il était pas bien loin. Les autres, on les a groupés, là, les autres deviennent

négligeables, puis ils avaient pas nécessairement 1 d'intérêt. De toute façon, ce ne se sont pas des sujets qui sont directement concernés par la 3 Commission. Mais, pour donner le portrait d'ensemble, on les dépose. Ce qu'on...

- 114 -

- Q. [224] Mais, peut-être qu'on... je vous suggère, là, peut-être qu'on peut aller à la page suivante avec le graphique. 8
- R. Pas tout de suite.

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- Q. [225] Pas tout de suite. O.K. 10
- R. Ce que je voulais vous... ce que je voulais vous 11 expliquer, c'est que ici, le pourcentage que vous 12 voyez là, le vingt-six pour cent (26 %), vingt-six 13 pour cent (26 %) constitue les dons de la catégorie 14 sur l'ensemble du parti, donc c'est son poids 15 proportionnel pour le parti. 16

Dans le fond, ce que ça nous permet de voir, c'est où chacun des partis vont chercher leurs dons, dans quels secteurs d'activités... dans quels secteurs d'activités économiques des employeurs ou des sociétés en nom collectif des donateurs. Donc, c'est toujours le poids proportionnel du secteur par rapport au parti luimême. Ça, c'est dans la... le point important. Puis je l'ai mis dans une présentation graphique pour

- 115 - Me C. Lussiaà-Berdou

- qu'on puisse voir plus facilement, là, les impacts
- que ça a. Puis là on pourrait peut-être passer...
- Q. [226] La page suivante, Madame Blanchette.
- R. Donc, ce qu'on voit ici c'est qu'il y a quatre
- principaux secteurs d'activités, là, services aux
- entreprises aller jusqu'à la construction. Ce sont
- là où on a le plus de contributions. Et, dans ces
- secteurs-là, services aux entreprises, ça inclut
- tous les services professionnels, donc le génie-
- conseil, les avocats, les notaires, les
- 11 comptables...
- 12 VOIX NON IDENTIFIÉE:
- 13 Q. [227] Où ça?
- R. Dans services professionnels... services aux
- entreprises, excusez-moi. La plus importante qui
- contribue aux partis politique ce sont les services
- aux entreprises.
- 18 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [228] Services aux entreprises, vous dites,
- comprennent... O.K., on le voit dans le...
- Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:
- On va le voir un petit plus tard.
- LA PRÉSIDENTE :
- O.K. Parfait.
- 25 R. On va revenir détailler les quatre premières

- 116 - Me C. Lussiaà-Berdou

- 1 sections.
- Q. [229] Oui. Oui. Ça va.
- Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU: 3
- Q. [230] Mais si je vous suis, par exemple, on
- constate que ces quatre... que cette première
- section là représente, grosso modo, pour chacun des
- partis, environ vingt-cinq pour cent (25 %), un
- quart de leur financement?
- R. C'est ça.
- Q. [231] Vient des services aux entreprises. 10
- R. C'est ça. Ensuite viennent finances, immobilier, 11
- 12 assurances, services publics, construction. Puis ce
- que j'ai trouvé... en tout cas, ce que j'ai 13
- remarqué, quand on sort cette courbe-là, c'est que 14
- si on regarde les bâtonnets, peu importe le secteur 15
- d'activités, à l'exception de ceux-ci, les autres, 16
- là, les grands partis sont pas mal semblables d'un 17
- à l'autre. 18
- Les niveaux de financement qui sont 19
- recueillis auprès des employés et des associés, des 20
- entreprises des secteurs d'activités économiques se 21
- ressemblent d'un parti à l'autre. Il y a des 22
- 23 petites divergences, là, mais, en pourcentage, ça
- se ressemble. 24
- Donc, les sources de revenu sont 25

approximativement les mêmes peu importe le parti.

- 117 -

- Q. [232] Et là vous avez noté deux exceptions, vous
- dites, au niveau de...
- R. Oui. En fait, il y a finances, immobilier,
- assurances où le Parti libéral est un petit peu
- plus haut que le Parti québécois. En rouge, on
- retrouve le Parti libéral; en bleu, le Parti
- québécois; en vert, l'ADQ puis en gris c'est le
- 9 total sur le total du financement.
- Donc, c'est la tendance du secteur, si on
- veut, en gris. Puis dans le suivant, services
- administratifs et publics, c'est la fonction
- publique, fonction provinciale, fédérale,
- municipale, l'enseignement, où là le Parti
- québécois tire une plus grande part de ses revenus
- de ce secteur-là comparativement au Parti libéral.
- Mais, pour les autres, il y a de petits écarts mais
- il y a pas de...
- 19 Q. [233] Inférieurs à cinq pour cent.
- 20 R. Inférieurs à cinq pour cent, il y a pas de grands
- écarts...
- 22 Q. [234] Parfait.
- R. ... comme dans celui-là.
- Q. [235] Si on se concentre sur le premier des quatre
- secteurs, qui est services aux entreprises, qui est

le plus significatif, par une assez bonne marge

d'ailleurs.

1

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R. Dans services aux entreprises, cette

catégorisation-là, elle a été faite... tantôt je

vous ai montré les familles puis les codes

détaillés. Là famille c'est services aux

entreprises. Si on passe à la diapo suivante vous

allez avoir le portrait du premier secteur

d'activités, qui sont (sic) les services aux

entreprises. Et là les codes détaillés nous

permettent de venir catégoriser encore plus

finement le financement.

Ici, on s'aperçoit que le secteur du génieconseil, ingénieurs et laboratoires est le premier
du secteur. Le pourcentage qui est exprimé ici,
dans chacun des partis, c'est le pourcentage sur le
financement total du parti. Donc, les ingénieurs et
laboratoires d'analyse de matériaux, les
laboratoires connexes, totalisent au total dix
point soixante-huit pour cent (10.68 %) du
financement de quatre-vingt-neuf millions cinq
cents (89,5 M), qu'on est capable de catégoriser.
Donc, il y a dix pour cent (10 %) des dons
politiques qui proviennent du secteur génie-conseil
et laboratoires.

21

22

23

24

25

- 119 - Me C. Lussiaà-Berdou

1	Et, comme tout à l'heure, même principe, si
2	on regarde les pourcentages dans chacun des partis,
3	c'est semblable. Il y a pas de il y a pas
4	d'inversion, il y a pas une place où les ingénieurs
5	passent après les les comptables ou les
6	ingénieurs sont en tête de liste partout peu
7	importe le parti.
8 ζ	[236] O.K. Et est-ce que vous avez vérifié si
9	par rapport à, disons, la population des

- par rapport à, disons, la population des
 ingénieurs, est-ce que leur... quand on regarde les
 catégories, là, ils sont en tête partout, est-ce
 qu'ils représentent une proportion plus
 significative de la force de travail, disons,
 (inaudible) secteur?
- 15 R. Là on rentre dans... là on rentre un peu dans
 16 les... les limitations nous frappent un peu plus
 17 parce que les codes d'activités économiques du
 18 Québec sont pas liés avec les données
 19 démographiques, comme j'ai dit tantôt.

Donc, je me suis... je suis allé voir le nombre de professionnels qui sont... qui sont assurés pour la responsabilité professionnelle.

Dans les rapports financiers des ordres professionnels on retrouve le nombre de membres qui doivent être assurés par une assurance

secteur d'activités.

professionnelle, donc ce sont des gens qui sont en pratique privée. Les ingénieurs ont soixante quelques mille membres, qui travaillent un peu partout, mais il y en a onze mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (11 898) qui détiennent une assurance professionnelle. Donc, je prends pour acquis que ces gens-là travaillent en firme... en firme de génie, génie-conseil, peu importe le

Si je descends la présentation. J'ai regardé les autres ordres professionnels aussi.

Donc, les ingénieurs onze mille huit cents
(11 800), pratiquement onze mille neuf cents
(11 900). Notaires et avocats, dix mille trois
cents (10 300). Les comptables professionnels
agréés, six mille trois cent trente-quatre (6 343).

Les architectes, deux mille trois cent soixante-dix
(2 370). Les arpenteurs, trois cents (300). Donc,
ça nous donne une idée qu'ils sont pas... ils sont
pas quatre fois plus nombreux que les autres
professionnels.

Je sais pas, par contre, s'ils utilisent plus de personnel technique et administratif que les autres, ça je peux pas vous dire. Mais au niveau des professionnels, ils sont pas si... entre

- les ingénieurs et les notaires et avocats, il y a
- une différence de dix pour cent (10 %) puis, au
- niveau du financement, ils contribuent quatre fois
- plus. Quinze pour cent (15 %), en fait de
- différence.
- 6 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [237] Pourriez-vous expliquer, s'il vous plaît,
- comment expliquer le pourcentage. Par exemple, si
- on prend ingénieurs et laboratoires...
- 10 R. Oui.
- 11 Q. [238] ... on voit Parti libéral ramasse cinq point
- cing cent quatre-vingt-un millions (5.581 M) pour
- un pourcentage de dix point dix-sept pour cent
- 14 (10.17 %)...
- R. Oui, si on revient en arrière...
- 0. [239] ... alors que le Parti québécois est trois
- point deux cent quatre-vingt-dix-huit (3.298) avec
- un pourcentage de douze point zéro sept (12.07)?
- R. Oui, je comprends votre question. Si on revient en
- 20 arrière, Madame Blanchette.
- Dans le fond, ici, là, c'est que je compare
- pas au total des ingénieurs pour savoir qui a
- ramassé le plus des ingénieurs. Le pourcentage que
- je donne ici, le Parti libéral du Québec ramasse
- toujours une fois et demie plus que le Parti

- québécois puis beaucoup plus que l'ADQ. Ici, ce que
- je compare, c'est dans leur propre financement eux,
- où sont leurs sources de financement.
- 4 Q. [240] O.K.
- R. Donc, quand je les compare à eux-mêmes, le Parti
- québécois a ramassé cinq point cinq quatre-vingt-un
- 7 (5.581)...
- 8 Q. [241] Libéral.
- 9 R. Libéral, excusez-moi. Sur cinquante-quatre millions
- 10 (54 M). Donc, cinq millions cinq cent quatre-vingt-
- un (5,581 M) sur cinquante-quatre millions huit
- cent soixante et onze (54,871 M) de financement
- qu'ils ont obtenu, ça représente dix pour cent
- 14 (10 %) des revenus du Parti libéral du Québec qui
- proviennent des ingénieurs.
- 16 Q. [242] O.K.
- 17 R. Je fais la même chose au Parti québécois. Je dis,
- au Parti québécois, on a ramassé trois millions
- deux quatre-vingt-dix-huit (3,298 M) qu'on
- identifie aux ingénieurs mais sur un financement de
- vingt-sept millions (27 M). Donc, ça représente
- douze pour cent (12 %) du financement du Parti
- québécois qui provient des ingénieurs.
- Q. [243] Donc, toute proportion gardée, il appert que
- le Parti québécois va chercher légèrement plus

- d'argent chez les ingénieurs? 1
- R. En proportion?
- Q. [244] En proportion. 3
- R. Un petit peu plus.
- Q. [245] Que le Parti québécois... le Parti libéral.
- R. Par contre, en valeur absolue, le Parti libéral en ramasse beaucoup plus que le Parti québécois.
- Q. [246] Exact.

- R. Donc, c'est... c'est ça. Puis même, le premier tableau où je venais de répartir par secteur, c'est 10 le même principe, là. C'est le don... le total du 11 secteur d'activité comparé aux dons du parti. 12
- Q. [247] Diapositive suivante, Madame Blanchette, s'il 13 vous plaît. Donc, au niveau finances, immobilier, 14 assurances? 15
- R. En fait... en fait, j'ai préparé le tableau parce 16 qu'il faisait partie des quatre premières familles. 17 Aussi parce que les deux diapos suivantes, ce sont 18 celles où on voit des différences entre le Parti 19 libéral et le Parti québécois. Puis l'ADQ. C'est 20 la... les deux où il y a des distinctions, là, dans 21 la... le poids proportionnel ou l'importance 22 relative du financement d'un secteur sur leur 23 financement total. Puis dans ça, il y avait un 24

autre commentaire qu'on... qu'on pouvait faire.

C'est qu'ici, dans la société d'investissement, 1 société d'investissement, ce sont les « holdings ». Donc, si j'ai un actionnaire d'une société qui 3 détient une compagnie de construction puis qui se 4 verse un salaire par sa compagnie de gestion, si ça compagnie de gestion est déclarée « société d'investissement », au niveau du CAEQ, il pourrait 7 être lié avec la construction, mais je suis pas en 8 mesure de l'identifier. Moi, je pars des données qu'on a puis si la donnée qu'on a... s'il est 10 salarié par sa compagnie de gestion, bien il va 11 être attribué dans les « holdings » au lieu d'être 12 dans la construction ou dans un autre secteur 13

- Q. [248] C'est ce qui pourrait expliquer qu'il y a autant de gens dans la... dans la catégorie « société d'investissement »?
- R. Oui. Bien la société d'investissement... 18

d'activité économique.

14

15

16

17

- Q. [249] C'est qu'il y a plusieurs secteurs 19 d'activités qui utilisent ce mode, disons, 20 corporatif là, là, si on peut dire. C'est-à-dire 21 qu'il y a des gens qui facturent par le biais de 22 leur société de gestion? 23
- R. C'est ça. Ça dépend des... des structures 24 d'entreprises, ça dépend... 25

- 125 - Me C. Lussiaà-Berdou

- Q. [250] Et qui se versent un salaire et là, qui deviennent salariés d'une société de gestion?
- R. Qui pourrait par ailleurs, aussi, oeuvrer dans un autre secteur d'activité, mais s'il est salarié de celle-là, on a cette limitation-là, là.
- Q. [251] Parfait. Tableau suivant. Ça, c'est ce que vous expliquez, ça c'est celui sur les fonctionnaires?
- 9 R. Oui. Secteur administratif et public. Donc, je l'ai

 10 produit parce que comme je l'ai dit tantôt, c'est

 11 pas tant que c'est dans notre mandat, mais c'était

 12 dans les quatre premières... dans les quatre

 13 premières familles puis c'était là où on voyait une

 14 distinction entre les deux principaux partis. Même

 15 entre les trois principaux partis.
- Q. [252] Et le quatrième secteur, celui qui nous intéresse techniquement le plus?
- 18 R. La diapo suivante.
- Q. [253] C'est l'industrie de la construction.
- 20 R. Donc là, c'est l'industrie de la construction à
 21 proprement parler. Au total, l'industrie de la
 22 construction, peu importe que ce soit entrepreneur
 23 spécialisé ou service relatif à la construction ou
 24 entrepreneur spécialisé, le total des trois partis,
 25 le comportement est sensiblement le même. C'est-à-

Interrogatoire - 126 - Me C. Lussiaà-Berdou

dire le comportement... la source des revenus du 1 parti, le poids proportionnel de ce secteur-là par rapport aux autres est semblable aussi. 3

Là, j'ai mis un petit astérisque parce que dans les services relatifs à la construction, on retrouve le code « Gestion des travaux de construction ». Ça, c'est souvent des entreprises de génie qui vont déclarer ce code-là. Donc, il y a un lien, là, les deux sont dans notre mandat, mais ils pourraient être dans un tableau ou dans l'autre. Ceux qui ont été identifiés dans les deux secteurs, bien leur don a été divisé en deux puis représenté dans les deux secteurs.

- Q. [254] Je pense aussi vous l'avez... il y a une 14 petite nuance à apporter pour ce qui concerne les 15 constructeurs et promoteurs, entrepreneurs 16 généraux? 17
- R. Oui. En fait, c'est... 18
- Q. [255] Eux aussi partagent leur... 19
- R. Oui. 20

8

10

11

12

13

- Q. [256] ... leur don? 21
- R. En fait, c'est quand on vient ici, là, dans la... 22 23 dans la catégorie « Don moyen », si la... puis c'est probablement le cas, là, la majorité des 24
- généraux peuvent aussi avoir un spécialisé dans 25

- 127 - Me C. Lussiaà-Berdou

leur... dans leur secteur d'activité. Leur don est divisé en deux entre ces deux catégories-là. Ils font... sont toujours partie de la construction, mais ils sont divisés en deux. C'est sûr, quand on divise un don, ça peut avoir une influence sur le don moyen, là. Il peut y avoir eu une dilution du montant qui est là. Puis si dans les entrepreneurs spécialisés j'en ai une grande part qui ne sont pas aussi des généraux, bien là, ça peut peut-être venir fausser un peu, là, les... les rapports au don moyen, là. C'est... c'est juste... ça créé... le don moyen, en tout cas, devient peut-être un peu plus difficile à déterminer correctement. Le portrait du secteur est exact. Le don moyen, à prendre avec un... une petite réserve, là.

- Q. [257] Parfait. Et si on passe à la diapositive suivante, là, ce sont vos conclusions sur l'ensemble de ce travail d'analyse là?
- R. Sur ces premières... sur ces premiers tableaux-là, ce qu'on peut en conclure, ce qu'on a vu, en tout cas, dans... dans les tableaux, le génie-conseil, la construction occupent une place importante dans le financement populaire des trois partis. Peu importe le parti, on tourne autour de vingt pour cent (20 %) du total de son financement qui

provient de ces secteurs d'activités là.

Donc, les dons politiques effectués par des employés ou associés des entreprises des secteurs génie en laboratoires, construction, ont aussi une proportion semblable, ce que je vous ai montré tout à l'heure. Dans les trois partis politiques, la proportion, par rapport à leur propre financement, c'est semblable d'un à l'autre.

Puis ce constat-là s'étend même plus loin.

Quand on regarde tous les secteurs d'activités, il
y a pas un secteur où j'ai une très grande
distorsion, sauf les deux que je vous ai mentionnés
puis qui sont les diapos... les deuxième et
troisième secteur, là, que je vous ai donnés, qui
sont « Financier, immobilier, assurances » puis
« Services administratifs et publics ». Eux, on
voit une distorsion là, mais on la voit pas se
répéter ailleurs dans les autres secteurs
d'activités économiques.

- Q. [258] Si vous avez constaté que c'est réparti également, est-ce que vous vous êtes penché sur la question à ce moment-là de savoir si les mêmes donnaient aux trois?
- R. Oui. Oui, c'est un phénomène qu'on a regardé. Après un constat général comme ça, on a regardé ce

phénomène-là. À la diapo suivante, je vous explique

un peu pourquoi on l'a regardé. C'est qu'on... il y

a plusieurs témoins qui sont venus devant vous vous

dire qu'ils contribuaient dans les trois partis

puis pour diverses raisons : entretenir des bonnes

relations avec l'opposition s'ils reviennent au

pouvoir on va contribuer au pouvoir puis à

1'opposition pour s'assurer, financer des partis

qui se rapprochent du pouvoir, bon, espérer un

retour d'ascenseur peu importe qui sera là,

craindre des conséquences négatives en cas de

refus, comme monsieur Lalonde, répondre aux

demandes des partis eux-mêmes ou monsieur Zambito

nous a dit aussi répondre aux demandes des firmes

de génie qui subissent la pression des partis

16 politiques puis qui, pour favoriser un climat

favorable sur son chantier, il va donner à peu

importe qui le sollicite.

Donc, c'est pas par conviction politique,
mais il peut y avoir une raison à faire des dons

21 aux trois partis.

Q. [259] Vous avez cherché à savoir si c'était, si

c'était reflété dans la réalité...

24 R. Oui.

11

15

25 Q. [260] ... ce nombre.

- R. C'est ça.
- Q. [261] Ce phénomène-là et quel était son importance.
- R. C'est ça. Donc à partir des données qu'on a, à 3
- partir du quatre-vingt-neuf millions (89 M) qu'on 4
- est capables de, en tout cas, à partir des données
- qu'on a. Si on passe à la diapo suivante, c'est ça,
- c'est à partir des données qu'on a catégorisées, ah 7
- oui, parce que je voulais savoir par secteur 8
- d'activité.
- Donc ce qu'on a cherché là, c'est une même 10
- personne qui contribue aux trois partis dans la 11
- même année. Donc le seul point que je peux faire 12
- c'est ça, c'est pas une personne et son conjoint ou 13
- vivant à la même adresse ou qui contribue à des 14
- partis politiques différents. 15
- (11:57:59)16
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire: 17
- Q. [262] Vous dites « aux trois partis »? Le titre 18
- c'est « Dons à plus d'un parti ». 19
- R. À plus d'un parti, à plus d'un parti. 20
- 21 Q. **[263]** C'est ça.
- R. Ça peut être deux partis, ça peut être, j'ai la 22
- statistique pour deux et pour trois mais on les a 23
- tous groupés ensemble. 24
- Donc c'est à plus d'un parti puis c'est la 25

même année, la même personne. Donc quand on sort

tous les secteurs d'activité, ça représente huit

millions (8 M) de dons. Sur les quatre-vingt-neuf

millions (89 M), ça représente à peu près dix pour

5 cent (10 %) des dons.

1

- 6 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:
- 7 Q. [264] C'est quand même important.
- R. C'est quand même un phénomène important. Si je sors
- ensuite les secteurs d'activité qui nous
- intéressent plus, qui sont les courbes rouges et
- vertes dans le bas du graphique, ce sont les
- ingénieurs et laboratoires et la construction puis
- on voit que c'est deux composantes-là constituent
- encore là vingt-cinq pour cent (25 %), un petit peu
- plus que vingt-cinq pour cent (25 %), j'ai-tu
- calculé le chiffre non, j'y vais à l'oeil du
- financement des partis, du phénomène.
- Q. [265] Donc il y a une proportion significative des
- donateurs dont on peut questionner, disons, la
- nature, la base de conviction politique de leurs
- dons dans la mesure où ils semblent répartir entre
- un ou plusieurs.
- 23 R. Je peux pas vous donner la raison pour laquelle une
- personne fait ça mais, en tout cas, il y en a, ça
- existe.

- 132 - Me C. Lussiaà-Berdou

- Q. [266] Parfait. La diapositive suivante, Madame
 Blanchette.
- R. La diapositive suivante, si on revient juste à
 celle d'avant, Madame Blanchette, je veux juste
 faire un petit parallèle, si vous regardez ici la
 courbe, la grande courbe bleue qu'il y a là, c'est
 le comportement du total de tous les secteurs des
 dons à plus d'un parti puis si on va à la
- Q. [267] Avant de changer, j'ai oublié de vous poser une question : là, vous avez mis des flèches bleues.

diapositive suivante...

- 13 R. Ah oui.
- Q. [268] En bas, parce que là, il y a des pointes, évidemment, où ça se produit de façon plus significative.
- R. Oui, on n'a pas pensé d'en parler. Ce sont les
 années électorales. Donc quatre-vingt-dix-huit (98)
 il y a eu élection, on voit qu'il y a une
 recrudescence du phénomène; deux mille trois (2003)
 il y a une élection, le phénomène est plus présent;
 deux mille sept (2007) et deux mille huit (2008)
 c'est plus présent aussi.
- Q. [269] Donc quand on ajoute une incertitude sur le futur, tout d'un coup, on a un peu plus tendance à

donner à tout le monde au cas où.

R. Bien, je sais pas si c'est au cas où.

- 133 -

- Q. [270] Possiblement.
- 4 R. Possiblement.

1

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Q. [271] Donc c'est ça. Ce que je vous demande de garder à l'oeil c'est la courbe bleue qui est la tendance totale du secteur. On voit que les courbes rouges et vertes suivent aussi la même tendance puis si on va à la diapositive suivante, ça, c'est le portrait du comportement du financement des dons politiques de tous les secteurs d'activité et de tous les dons : mon premier tableau du début tout à fait, plus que deux cents (200), moins que deux cents (200).

Ça fait que quand je vous dis les phénomènes se ressemblent, la tendance qu'on observe se ressemble donc quand il y a plus de financement politique en général, il y a plus de dons à trois partis aussi. Puis quand il y a plus de dons à trois partis, bien les ingénieurs donnent plus aux trois partis puis la construction donne plus aux trois partis. Le phénomène est semblable d'une année à l'autre puis, là, on a les mêmes petites flèches pour les années électorales donc c'est normal aussi que sur le total du financement

- 134 - Me C.

- en période électorale, les partis vont chercher plus de financement.
- Q. [272] Là, vous avez ramené la notion des dons de moins de deux cents dollars (200 \$) dans le portrait. Donc vous vous êtes intéressés à la
- catégorie ou... c'est en haut, à la répartition
- des montants des dons donc...
- 8 R. Oui.
- 9 Q. [273] ... petit don, le moins de deux cents (200)

 10 est très petit mais vous êtes partis de deux cents

 11 (200) en montant.
- 12 R. Oui.
- Q. [274] Mais j'imagine que vous avez fait, vous avez

 pu faire, je pense, des distinctions en fonction de

 certaines classes de montants.
- 16 R. Oui. En fait, là, on va revenir sur les dons de deux cents dollars (200 \$)...
- 18 Q. [275] Et plus.
- 19 R. ... et plus. On a catégorisé les dons en quatre
 20 strates, si on veut, donc de deux cents (200) à
 21 quatre cents (400) parce qu'il a été mentionné
 22 devant vous qu'il y avait des, le club des 400, que
 23 le crédit d'impôt maximal était aux dons allant
 24 jusqu'à quatre cents dollars (400 \$), donc on a
 25 catégorisé les deux à quatre cents (400), les

quatre cents (400) à mille (1000), les mille (1000) à deux mille dollars (2000 \$) puis les deux mille (2000) à trois mille dollars (3000 \$) donc, puis là, je les ai catégorisés par secteur donc j'ai utilisé des données qu'on est capables de catégoriser par secteur, les quatre-vingt-neuf millions (89 M). Et quand on fait le portrait de ça, j'ai mis chacune des strates en proportion du total des dons de la catégorie donc on dégage un pourcentage encore là. Je travaille toujours avec les pourcentages, pas avec les valeurs absolues.

Et si on passe à la diapositive suivante, ça, c'est le comportement général des strates donc, ici, de deux cents (200) à quatre cents (400), ça représente à peu près une valeur de vingt, vingt-cinq pour cent (25 %), vingt-six pour cent (26 %) du total du quatre-vingt-cinq millions (85 M).

Donc si j'additionne tous les dons de deux cents (200) à quatre cents (400) puis que je divise par quatre-vingt-neuf millions (89 M), qui est le financement, j'arrive avec un pourcentage de, j'ai pas le chiffre, là, mais c'est vingt-six point quelques pour cent, quatre cents (400) à mille (1000), où on atteint trente quelques pour cent, trente pour cent et quelques, de mille (1000) à

- 136 -

deux mille (2000), puis de deux mille (2000) à trois mille (3000).

Donc, ça, c'est le comportement général de tous les secteurs d'activité économique.

Maintenant, si on va chercher les deux secteurs qui nous intéressent plus particulièrement qui sont la construction, dans un premier temps, si on prend la diapo suivante, on ajoute la construction à ça, on voit que la construction effectue moins de petits dons et quand même plus de dons importants.

Donc, ça, c'est l'évolution du secteur de la construction. Même principe : total des dons de deux cents (200) à quatre cents (400), sur le total des dons de la construction et, dans ce cas-là, les astérisques ici en bas, j'ai pas prix les dons répartis quand ils étaient dans plus d'un secteur d'activité, j'ai pris le total du don de la personne qui est présente dans le secteur d'activité.

Puis si on va chercher le génie et les laboratoires, vous allez voir qu'il y a quand même un impact, la diapositive suivante, et là on voit le financement du génie qui est en rouge; donc, ils sont très peu présents en proportion dans les petits dons mais très présents dans les dons de

- deux mille (2000) à trois mille dollars (3000 \$).
- Donc, généralement, les gens de ce secteur
- d'activité-là contribuent à des dons plus
- importants que le...
- 5 Q. [276] Ils font un gros chèque.
- R. ... que les ... que les autres secteurs,
- généralement, en proportion du financement qu'on
- peut observer dans ces secteurs d'acti... dans...
- dans tous les secteurs d'activité.
- Q. [277] Page suivante, Madame Blanchette, s'il vous
- plaît.
- R. Ici, vous avez des courbes. Ce qu'on a regardé
- ensuite, c'est comment se comportent les donateurs
- par catégorie de valeur au fil du temps.
- Donc, ce sont les mêmes catégories : de
- deux cents (200) à quatre cents (400), de quatre
- cents (400) à mille (1000), mille (1000) à deux
- mille (2000), deux mille (2000) à trois mille
- 19 (3000). Et ce sont tous les dons de plus de deux
- cents dollars (200 \$), sans... sans secteur
- d'activité. Donc, ce qu'on remarque, c'est...
- essentiellement, les... les... trois courbes
- suivent à peu près la même progression. La courbe
- noire, ici, qui sont les mille (1000) à deux mille
- 25 (2000) et la courbe mauve en haut là, qui sont les

2

3

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

deux mille (2000) à trois mille (3000), vont aussi évoluer à peu près dans la même... de la même façon, de la même forme. Mais eux, par contre, à compter de deux mille neuf (2009) ici, il y a une coupure là, ils vont descendre. Il y a... il y a ... ils sont moins présents proportionnellement dans le total du financement, les dons de plus de deux mille dollars (2000 \$), à compter de deux mille neuf (2009), alors que la loi a changé pour des dons à mille dollars (1000 \$) à compter de deux mille onze (2011). Donc, il y a... il y a un effet en deux mille neuf (2009) là qui fait que ces donslà diminuent.

On voit qu'après la... la... deux mille huit (2008) était quand même une année électorale; après la période électorale, il y a toujours une diminution. Donc on voit que les courbes bleue et rouge, qui sont les courbes de deux cents (200) à quatre cents (400), puis de quatre cents (400) à mille (1000) descendent eux aussi après deux mille huit (2008), vont continuer à s'infléchir un peu en deux mille neuf (2009) mais pas de façon aussi marquée que les deux autres, donc...

Q. [278] Puisqu'on a constaté que le génie-conseil était un fort donateur de dons de grandes tailles

- ou de dons de montants importants, est-ce que vous
- avez examiné ce qui se passait au niveau des partis
- politiques?
- 4 R. Oui. On a...
- Q. [279] Sur une même échelle de temps.
- R. En fait, c'est pas tant dans le génie-conseil qu'on
- a regardé que les dons de plus de deux mille
- 8 dollars (2000 \$) pour chacun des partis.
- 9 Q. [280] Donc l'ensemble des...
- 10 R. Ensemble des dons de plus de deux mille dollars
- 11 (2000 \$) qu'on a catégorisés par parti politique.
- Donc, si on va la diapositive suivante, on
- voit... Bien là, les courbes, le rouge pour le
- PQ... le PLQ, le bleu pour le PQ, et le vert pour
- 1'ADQ. Donc, c'est le comportement des dons de plus
- de deux mille dollars (2000 \$). Bien, on voit
- encore là, ici, à partir de deux mille neuf (2009)
- que la... en fait, la courbe, là, le point en deux
- mille huit (2008), il est ici. Donc, la courbe...
- Ca, c'est dans l'année deux mille neuf (2009) puis
- 21 ça continue par la suite.
- Q. [281] Donc, ça chute dramatiquement.
- 23 R. Ça chute, puis ça continue de chuter en deux mille
- dix (2010).
- 25 Q. [282] Mais là, ce qu'on constate là, c'est que le

1	Parti	libéral	du	Québec	semble	ê être	un	parti	qui	
2	bénéfi	cie plus	s de	donate	eurs qu	i donr	nent	des	dons	de

- grande importance plutôt qu'une succession de dons
- 4 plus petits.

- R. Effectivement, sur le total des dons, c'est ce
- que... mais il faut se rappeler aussi que sur le
- total des dons, ils ont... ils reçoivent plus de
- financement que les autres partis.
- 9 Q. [283] Généralement aussi.
- 10 R. Généralement.
- Q. [284] Parfait. Est-ce qu'il y avait d'autres choses
- sur lesquelles vous vouliez attirer notre
- attention, Monsieur Desaulniers?
- R. Non, je pense que ça fait le tour.
- Q. [285] Donc, Madame la Présidente, à ce moment-là ça
- clôt mon interrogatoire de ce témoin-là. Et mar...
- Il faudrait déposer évidemment la présentation.
- 18 LA GREFFIÈRE :
- Oui. Alors, la présentation sera déposée sous la
- cote 155P-1930.

21

- 155P-1930: Présentation sur le financement
- politique sectoriel par Éric
- Desaulniers juin 2014

ÉRIC DESAULNIERS Interrogatoire - 141 - Me C. Lussiaà-Berdou

Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU: 1 Je vous remercie. LA PRÉSIDENTE : 3 Alors, est-ce que les parties ont des questions à poser? Me ESTELLE TREMBLAY : Oui, j'en aurai. Le problème que j'ai, c'est que le document qui m'a été téléchargé arrêtait à la page 8 18. Je l'ai imprimé pendant la pause, je l'ai revérifié et je n'ai pas les cinq dernières pages 10 sur lesquelles... Et je ne les ai pas eues hier et 11 j'ai analysé soigneusement le document hier... 12 LA PRÉSIDENTE : 13 Votre courriel. 14 Me ESTELLE TREMBLAY : 15 ... jusqu'à la page 18. 16 LA PRÉSIDENTE : 17 Alors, ça se peut... 18 Me ESTELLE TREMBLAY : 19 Ensuite, j'aimerais informer la Commission que pour 20 les prochains témoins... 21 LA PRÉSIDENTE : 22 Oui. 23 Me ESTELLE TREMBLAY : 24

... qui sont... qui nous sont annoncés sans

25

2

3

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

divulguer leur nom... pour le prochain témoin, j'ai reçu le RTA le dix-huit (18) juin à dix heures quarante-neuf (10 h 49) et les pièces ce matin pendant que j'étais en audition à dix heures trois (10 h 03).

Alors, compte tenu de la situation, je ne suis pas capable de représenter adéquatement mon client avec le court délai qui m'est donné relativement au prochain témoin. Et donc, ça... j'informe la Commission que c'est une difficulté au niveau de l'équité procédurale parce qu'il y a seize (16) pièces qui me sont envoyées, j'ai pas eu le temps de les regarder, ça m'a été envoyé pendant que j'étais ici et je suis pas capable non plus de communiquer avec les gens du Parti québécois dans un aussi court délai afin d'être prête pour cette... ce témoin.

Alors, donc, j'ai deux problèmes : j'ai... il me manque six pages de la présentation depuis hier, et puis je suis avisée dans un délai définitivement trop court pour représenter adéquatement ma cliente.

Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

Bon, Madame la Présidente, moi, je ne peux me prononcer que sur la première partie. Il y a eu des Interrogatoire - 143 - Me C. Lussiaà-Berdou

1	modifications tardives qui ont été apportées à la
2	présentation. Ma compréhension des choses, c'est
3	que dès dès hier soir, une version qui était
4	presque identique à celle de ce matin a été
5	transmise. Une autre devait être transmise ce
6	matin. Là, je ne suis pas en mesure de vous
7	affirmer si les cinq diapositives étaient
8	manquantes hier ou pas. Là, je me fie aux
9	représentations de
10	Me ESTELLE TREMBLAY :
11	Je viens de retélécharger le document
12	Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :
13	Mais j'ai pas fait vérification.
14	Me ESTELLE TREMBLAY :
15	puis il me manque cinq pages.
16	Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :
17	Donc, il faudrait que je vérifie à l'extérieur
18	si
19	Me ESTELLE TREMBLAY :
20	À moins que vous l'ayez envoyé pendant l'avant-midi
21	mais quand je suis ici
22	Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :
23	Il y a une version qui a été transmise
24	Me ESTELLE TREMBLAY :
25	vous comprendrez que j'ai pas le temps de vous

1 lire... Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU: ... pendant l'avant-midi. 3 Me ESTELLE TREMBLAY: 4 ... il faut que je suive les audiences. Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU: C'est exact qu'il y a une version qui a été transmise durant l'avant-midi parce qu'il y avait 8 des corrections qui devaient être apportées mais normalement, ça ne vous empêchait pas d'avoir les 10 cinq dernières. Donc là, je serais bien... Il 11 faudrait que je vérifie ce qui s'est produit. 12 Me ESTELLE TREMBLAY : 13 Alors, j'aimerais pouvoir avoir une copie papier ou 14 électronique du document complet pour pouvoir me 15 préparer. 16 LA PRÉSIDENTE : 17 Tout à fait. 18 Me ESTELLE TREMBLAY : 19 Et puis, en ce qui concerne le prochain témoin, je 20 me déclare absolument incapable de travailler avec 21 ce prochain témoin compte tenu des délais qui m'ont 22 été donnés. 23 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU: 24

Je vous propose qu'on... il est midi (12 h 00)...

25

- 1 LA PRÉSIDENTE :
- On va suspendre et voyez les procureurs, Maître
- 3 Tremblay.
- 4 SUSPENSION DE L'AUDIENCE
- 5
- 6 REPRISE DE L'AUDIENCE
- 7 (14:06:31)
- 8 LA GREFFIÈRE:
- 9 Monsieur Desaulniers, vous êtes sous le même
- serment que vous avez prêté ce matin. Je vous
- 11 remercie.
- 12 R. Merci.
- 13 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY:
- Q. [286] Alors, bonjour, Monsieur Desaulniers. Je suis
- Estelle Tremblay, je représente le Parti québécois.
- 16 R. Bonjour.
- Q. [287] J'ai quelques questions à vous poser...
- 18 R. Oui.
- 19 Q. [288] ... principalement d'ordre méthodologique.
- 20 R. O.K.
- Q. [289] Alors, simplement pour relier votre formation
- au travail que vous avez fait, pourriez-vous me
- dire quelle formation vous avez?
- R. O.K. Moi, je suis comptable agréé, comptable
- professionnel agréé maintenant.

- Q. **[290]** Oui.
- 2 R. Et, en fait, je me suis spécialisé dans le
- traitement des données. Donc, j'ai eu une
- expérience en entreprise où j'ai développé des
- systèmes qui permettaient d'accumuler des données
- puis de faire le traitement de ces données-là, tout

- 146 -

- le système péri-comptable, si on veut.
- Q. [291] O.K. Avez-vous une formation en économie?
- 9 R. Non, j'ai pas de formation d'économiste.
- Q. [292] Avez-vous une formation en statistique?
- 11 R. Non, pas de formation en statistique.
- Q. [293] Vous avez mentionné le SCIEN comme outil de
- répertoire des activités économiques, n'est-ce pas
- 14 R. Oui.
- Q. [294] Et vous avez dit que vous n'aviez pas fait
- 16 l'équivalent entre le SCIEN et le code des
- activités économiques du gouvernement du Québec.
- 18 R. C'est exact.
- Q. [295] Mais, vous savez que c'est possible de faire
- ces équivalents, n'est-ce pas?
- 21 R. C'est possible de le faire, oui.
- Q. [296] Mais, vous ne l'avez pas fait.
- R. Non, on l'a pas fait.
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [297] Juste une précision : dans votre formation en

- comptabilité, vous avez dû faire des cours de 1
- statistique?
- R. Oui, oui, oui. Oui, oui. Il y a des cours. Oui, 3
- oui, des cours de base universitaire, mais je suis 4
- pas statisticien de formation.
- Q. [298] Non, non, non, je sais, mais vous avez...
- R. Oui, oui.
- Q. [299] ... vous avez fait des cours de statistique.
- R. Oui, oui, oui, il y a des cours de... Oui, oui.
- Me ESTELLE TREMBLAY : 10
- 11 Q. [300] Mais, vous ne travaillez pas et vous n'avez
- 12 pas travaillé dans le domaine de la statistique.
- R. Non. 13
- Q. [301] Alors, si je prends la pièce 1929, Madame 14
- Blanchette, le code de classification sur lequel 15
- vous avez travaillé... 16
- R. Oui. 17
- Q. [302] ... pour répertorier vos activités 18
- économiques. 19
- R. Oui. 20
- Q. [303] J'aimerais, Madame Blanchette, que vous 21
- ameniez le témoin autour de la page 28, c'est 22
- 23 l'onglet 2. En fait, je vais à la page de la
- construction... 24
- R. O.K. 25

Q. [304] ... qui est le code, je pense, 40... si mon

- 148 -

- souvenir est bon, 41...
- R. Dans les 40, oui.
- 4 Q. [305] Voilà, 4011.
- 5 R. Oui.
- Q. [306] Est-ce que je comprends bien que lorsque vous
- donnez à la Commission une opinion relativement au
- secteur de construction, vous englobez tous les
- g codes qui sont mentionnés dans cette
- 10 classification?
- 11 R. Effectivement, oui, on a suivi la même
- 12 classification.
- Q. [307] En suivant une classification qui est à jour
- au vingt et un (21) février deux mille treize
- 15 (2013).
- R. Oui, c'est la dernière qui a été publiée.
- 17 Q. [308] Donc, vous n'avez pas fait la classification
- de façon contemporaine aux périodes qui sont
- 19 couvertes par la Commission.
- 20 R. Mais, c'est celle qui est disponible sur le site
- 21 actuellement.
- Q. [309] Vous avez pris la dernière version.
- 23 R. Oui.
- Q. [310] Et vous avez englobé tous les codes du
- secteur de la construction. Donc, ça veut dire que

vous avez englobé la promotion et la construction

- 149 -

- de bâtiments résidentiels.
- R. Oui, effectivement.
- Q. [311] Donc, vous avez englobé des salariés ou des
- associés dans des entreprises de construction qui
- font de la construction résidentielle.
- 7 R. Oui, effectivement.
- Q. [312] Parfait. Si on va maintenant à la...
- 9 R. Mais...
- 10 Q. [313] ... à la page...
- 11 R. ... je peux-tu juste préciser une chose?
- 12 Q. [314] Oui.
- R. Je vous ai dit que des entreprises pouvaient avoir
- plusieurs classifications pour la même entreprise.
- Q. [315] Oui, j'ai compris ça.
- R. Donc, il est possible, oui, qu'il y ait une
- 17 classification résidentielle et aussi une
- classification dans d'autres catégories de travaux.
- 19 Q. [316] D'accord. C'est ce que j'ai compris. Alors,
- je vais à la page 8 maintenant de la pièce 1930 qui
- est le PowerPoint. Alors, dans cette page...
- 22 R. Oui.
- 23 Q. [317] ... vous indiquez que trente-trois pour cent
- 24 (33 %) des dons n'ont pu être reliés à un
- quelconque secteur économique, n'est-ce pas?

- 150 -
- 1 R. Effectivement.
- Q. [318] Et est-ce que vous êtes d'accord avec moi
- pour dire que ça pourrait modifier
- significativement la répartition par secteur
- d'activité des contributions politiques qu'on
- retrouve à la page 9 suivante?
- R. Mais, en fait, ce trente-trois pour cent-là (33 %),
- il faut comprendre que ce sont des gens qui ont
- soit pas d'employeur déclaré à l'ARQ ou qui ont pas
- de revenu d'une société de personne. Donc, tous les
- gens qui sont à la retraite, est-ce qu'on doit les
- relier à un secteur d'activité économique? Ce sont
- des retraités.
- Q. [319] Mais, vous ne le savez pas, ce sont
- simplement des gens qui n'ont pas de... qui ne sont
- pas reliés à un secteur économique.
- 17 R. Ils sont pas reliés directement.
- Q. [320] Vous pouvez pas prendre pour acquis que c'est
- des rentiers ou des gens qui sont pas dans la vie
- économique.
- 21 R. Non, non, c'est des gens pour lesquels l'Agence de
- Revenu du Québec ne nous a pas transmis de numéro
- d'employeur.
- Q. [321] Bon. Donc, vous savez pas quelle est cette
- clientèle?

- R. Je connais pas ces personnes-là.
- Q. [322] Vous n'avez pas enquêté sur cette clientèle.
- Est-ce que j'ai raison de dire que, si on poussait
- plus loin, ça pourrait changer significativement la
- répartition des secteurs d'activités que vous
- indiquée à la page 9?
- R. Bien, oui, si on est capable de catégoriser ces
- gens selon les mêmes catégories, oui, ça pourrait
- 9 peut-être changer.
- 10 Q. [323] Alors...
- 11 (14:12:02)
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [324] Oui, mais ils ne sont pas reliés à aucun
- employeur.
- R. Ils sont pas reliés à aucun employeur ou à aucune
- société en nom collectif qui sont déclarés à l'ARQ.
- 17 Me ESTELLE TREMBLAY:
- 18 Q. [325] Ils sont pas reliés...
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [326] S'ils sont pas reliés à aucun employeur,
- comment ça peut changer les... les données par la
- 22 suite?
- R. Bien, en fait, le seul élément qui pourrait venir
- changer les données c'est si on disait, ces
- personnes-là sont retraitées de telle industrie,

Le 19 juin 2014

- donc elles devraient être attachées à telle 1
- industrie, mais...
- Q. [327] Mais ils travaillent dans l'industrie à ce moment-là, là.
- R. Ils travaillent pas dans l'industrie... au moment du don, ils travaillent pas dans l'industrie.
- Q. [328] C'est ce que... dans le fond, ce qu'on essaie de dire c'est parce qu'ils ont déjà travaillé pour un entrepreneur en construction il y a cinq ans, on les associerait au secteur de la construction alors 10 11 qu'ils sont en retraite depuis cinq ans, c'est ça 12 que vous...
- R. Bien, si c'est... si c'est là où on veut aller. 13
- Moi, tout ce que je dis c'est que, pour ces gens-14
- là... 15

25

- Q. [329] C'était pas là où vous vouliez aller, si je 16 comprends bien? 17
- R. Non, non, non. Non, non, non. 18
- Me ESTELLE TREMBLAY : 19
- Q. [330] Mais je comprends, Monsieur, que, pour 20 répondre au questionnement de monsieur Lachance, 21 que dans ce trente-trois pour cent là (33 %), vous 2.2 n'avez aucune information parce que les bases de 23 données du ministère du Revenu ne les relient à 24 aucun secteur d'activité?

- R. Les bases de données du ministère du Revenu ne les
- relient à aucun employeur.
- Q. [331] Aucun employeur.
- R. Ou aucune société en nom collectif desquelles ils seraient associés.
- Q. [332] De sorte que vous pouvez pas présumer que
- trente-trois pour cent (33 %) des donateurs sont
- des retraités. C'est que... juste vous avez pas
- 9 l'information.
- R. J'ai pas l'information. Ce que je vous dis c'est
- qu'au sein de ces gens-là, il y a des retraités, il
- y a des gens qui peuvent être payés par des
- dividendes, il y a des gens...
- Q. [333] L'avez-vous vérifié?
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- J'aimerais qu'il puisse terminer sa réponse.
- 17 Me ESTELLE TREMBLAY:
- D'accord.
- 19 R. Tout ce que je vous dis c'est qu'au sein de cette
- population-là, on sait qu'il y a un phénomène
- normal qui est là puis qui permet pas à l'Agence du
- revenu de les identifier. Donc...
- Q. [334] Et vous n'avez pas cherché à connaître la
- composition...
- R. À quantifier le nombre, non.

- 154 -

- Q. [335] ... des activités économiques de cette portion des dons?
- R. Si on est capable de les relier à une activité économique, non. Puis j'ai pas cherché à savoir
- quelle était la provenance des revenus de ces gens-
- 6 là.
- Q. [336] Ça serait difficile à faire, effectivement,
 en fonction des données que vous aviez, n'est-ce
 pas?
- 10 R. C'est ça.
- Q. [337] Bon. Mais, par contre, vous faites une répartition des activités économiques, à la page 9, si on peut prendre ce...
- 14 LA PRÉSIDENTE:
- Mais, Maître...
- R. En fait, Monsieur Desaulniers, si je comprends
 bien, en ne les ayant pas inclus nulle part ça ne
 fait, dans le fond, qu'avantager l'un ou l'autre ou
 les partis puisque... ou les secteurs puisqu'ils
 sont pas inclus dedans?
- 21 R. En fait, ce que je démontre avec la diapositive 22 précédente c'est de dire, on part avec cent trente-23 trois millions (133 M) de dons de plus de deux 24 cents dollars (200 \$), il y en a quarante-quatre 25 millions (44 M) qu'on n'est pas capable de

- 155 -

déterminer. Donc, à partir de là, on va travailler avec quatre-vingt-neuf millions cinq cent mille (89,5 M), qui sont des gens où est raisonnablement certain de... de faire un lien avec le secteur d'activité économique. Et les tableaux par la suite, vont travailler avec le quatre-vingt-neuf millions cinq cents (89,5 M), qu'on est capable

9 Me ESTELLE TREMBLAY:

8

d'identifier.

- Q. [338] Maintenant, ce trente-trois pour cent là

 (33 %), vous n'avez aucun moyen, n'est-ce pas, de

 le relier à un secteur d'activité économique?
- R. Non, et je l'inclus pas non plus dans les tableaux par la suite.
- Q. [339] Lorsque vous arrivez...
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [340] Comme vous, j'ai fait une formation en statistiques, j'ai les mêmes formations que vous. Vous savez, dans une population totale de cent pour cent (100 %), lorsque notre échantillon c'est soixante-sept pour cent (67 %) du cent pour cent (100 %), on peut dire que c'est un échantillon qui est quand même significatif?
- R. Oui, ça représentatif.
- Q. [341] Très significatif.

- 1 Me ESTELLE TREMBLAY:
- Bien, je demanderais à la Commission la possibilité
- de déposer une preuve d'expert pour... sur l'aspect
- méthodologique de cette analyse. La raison pour
- laquelle je pose des questions c'est en prévision
- d'une analyse statistique des conclusions de
- 7 monsieur Desaulniers.
- Q. [342] Alors, monsieur Desaulniers, à la page 9.
- 9 R. Oui?
- Q. [343] Vous arrivez au secteur construction, qui
- comprend tous les codes de la classification.
- 12 R. Oui.
- Q. [344] Est-ce que vous êtes en mesure d'indiquer à
- la Commission la quantité annuelle d'emplois qui
- est reliée à ce secteur?
- 16 R. Non.
- 17 Q. [345] Et à chaque sous-secteur que vous avez retenu
- dans le secteur de la construction?
- 19 R. Non.
- Q. [346] Est-ce que j'ai raison de dire que, dans la
- ventilation des secteurs que vous avez retenus, on
- ne peut pas connaître l'importance relative de
- chaque secteur?
- R. En termes d'emplois?
- Q. [347] En termes d'emplois.

- R. Effectivement, actuellement je les ai pas.
- Q. [348] Est-ce que j'ai raison de dire aussi que vous

- 157 -

- n'avez pas non plus le nombre d'entreprises de
- 4 construction...
- 5 R. J'ai pas ça non plus.
- Q. [349] ... dans le secteur de la construction?
- 7 R. J'ai pas ça non plus.
- Q. [350] Et est-ce que j'ai raison de dire, à ce
- moment-là, qu'on n'a pas l'importance relative de
- ce secteur en termes économiques?
- 11 R. Effectivement, vous avez pas ça et c'était pas le
- but de ce tableau-là. Ce que je vous ai dit ce
- matin, en présentant ce tableau-là, c'était de
- démontrer de quel secteur économique viennent (sic)
- le financement de chacun des partis. C'est pas de
- dire, est-ce que c'est normal ou...
- Q. [351] Maintenant j'aimerais savoir, Monsieur
- Desaulniers...
- 19 R. Oui.
- 20 Q. [352] ... si votre analyse permet de mesurer le
- revenu moyen des personnes qui sont des donateurs
- dans le secteur construction?
- 23 R. Non.
- Q. [353] Et est-ce que j'ai raison de dire également
- que votre analyse ne relie pas le secteur

- construction aux entreprises qui sont susceptibles 1
- de recevoir des contrats publics?
- R. Effectivement, il y a pas de lien direct comme ça. 3
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire: 4
- Q. [354] Avec les données de Revenu Québec, c'était
- pas l'objectif de votre analyse?
- R. Non. 7
- Q. [355] Vous seriez capable d'associer un revenu à un
- donateur?
- R. Oui. 10
- Q. [356] C'est parce que c'était pas l'objectif de le 11
- faire? 12
- R. C'était pas l'objectif... en fait, on est capable 13
- d'associer une strate de revenus à un donateur. 14
- Q. **[357]** C'est ça. 15
- R. Mais c'était pas... c'était d'alléger la 16
- présentation mais c'était pas l'objectif de faire 17
- 18 ça.
- (14:17:38)19
- Me ESTELLE TREMBLAY: 20
- Q. [358] Donc, vous auriez les informations pour 21
- établir la... l'importance relative en termes 22
- 23 économiques de chaque secteur? Je vous indique
- pourquoi, Monsieur Desaulniers. Si, par exemple, on 24
- sait que dans le secteur de construction il y a 25

- 159 -

- plus d'emplois, il est normal qu'il y ait plus de donateurs provenant de ce secteur.
- R. Effectivement.
- Q. [359] N'est-ce pas? Donc, il faut avoir, vous en conviendrez avec moi, la valeur économique de ce secteur ainsi que le revenu moyen pour voir si le chiffre de huit point trente-cinq pour cent (8,35 %) est représentatif d'une situation normale ou anormale.
- 10 R. J'ai jamais jugé de la normalité ou de l'anormalité 11 de la situation.
- Q. [360] Bon. Parce qu'il se peut que ce domaine-là,
 qui inclut d'ailleurs dans vos statistiques des
 entreprises qui sont pas sous enquête par la
 Commission, que ce secteur-là rapporte plus parce
 qu'il comporte plus d'emplois dont le revenu moyen
 est plus élevé que dans les autres secteurs.
- 18 R. Bien oui, c'est possible.
- 19 Q. **[361]** C'est possible.
- 20 R. Comme je vous dis, j'attaque pas la... la
 21 légitimité du montant ou la raisonnabilité du
 22 montant par rapport à la population du Québec. Ce
 23 qu'on fait, c'est de placer en relation la source
 24 de financement avec le total du financement d'un
 25 parti politique. C'est tout.

Q. [362] Parce que voyez-vous, vous définissez que le

- 160 -

- secteur construction est un secteur qui rapporte
- aux partis politiques, tous confondus.
- 4 R. Hum hum.
- 5 Q. [363] D'une façon importante, par rapport aux
- autres secteurs de l'économie, n'est-ce pas?
- 7 R. C'est ce que la statistique démontre.
- Q. [364] Mais par contre, ce secteur-là, comme vous
- 1'avez dit tout à l'heure, comprend des employés de
- toutes sortes d'entreprises de construction, les
- petites comme les grosses, dans la mesure où ce
- sont des employés d'entreprises de construction.
- 13 R. Oui.
- 14 Q. [365] Donc, il est possible que ce secteur rapporte
- plus d'argent aux partis politiques parce que c'est
- un secteur économique plus fort.
- 17 R. C'est possible.
- Q. [366] C'est bien. C'est ce que je pensais aussi.
- 19 Est-ce que sur le plan méthodologique vous ne
- deviez pas corréler l'importance relative des
- contributions politiques de chaque secteur avec le
- revenu moyen dégagé par ce secteur?
- R. Bon. En fait, là-dessus, le but de la présentation,
- c'était pas de... je vous le répète, c'est pas de
- questionner la validité du secteur par rapport à

1

2

3

4

7

8

10

11

12

13

14

15

16

l'économie en général, c'est de venir démontrer la provenance des revenus pour chacun des partis par rapport à ses propres revenus.

Donc, je remets pas en question le fait que tel secteur contribue pour tant puis que c'est anormal par rapport au niveau moyen de revenus des gens qui composent ce secteur-là. J'ai pas fait cette analyse-là, c'était pas le but de la présentation. Le but de la présentation, c'est pas de dire c'est anomal ou normal, c'est juste de venir démontrer que dans chacun des partis, quand on regarde la provenance des dons du public, ça... ça se ressemble.

- Q. [367] C'est parce que vous concluez le secteur du génie-conseil et de la construction occupe une place importante.
- R. Oui, quand on... 17
- Q. [368] Pour définir que c'est une place importante, 18 il faut d'abord déterminer l'importance économique 19 relative de chaque secteur. 20
- R. O.K. Ce que je dis, c'est que le génie-conseil et 21 la construction occupent une place importante dans 22 le financement de chacun des partis. Je dis pas que 23 c'est normal ou anormal, je fais juste un constat. 24 C'est peut-être normal, effectivement. Si les 25

- 162 -

- revenus de la population qui compose ce secteur-là sont plus élevés. Je dis pas que c'est anormal.
- Q. [369] Parce que c'est un secteur très syndicalisé,
 donc par conséquent, c'est un secteur dont les
 revenus moyens sont plus élevés...
- R. Je dis pas que c'est anormal, Maître.
- Q. [370] ... que la moyenne des autres syndiqués.
- R. Effectivement. Je vous dis pas que c'est anormal.

 Tout ce que je suis en mesure de constater, c'est
- que la composition des dons qui sont perçus par le
- parti, il y a une forte proportion qui vient du
- secteur des professionnels et du domaine de la
- construction. Dans les professionnels, plus
- 14 particulièrement du génie.
- Q. [371] Donc, vous n'avez pas porté de jugement sur
- une situation qui serait normale compte tenu de
- 1'importance économique de ce secteur par rapport
- aux données, là, que révèlent les partis
- 19 politiques?
- 20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:
- Madame la Présidente, je pense que là le témoin a
- répondu à la question plus d'une fois. Il ne l'a
- pas fait, il a fait autre chose.
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- Il est en contre-interrogatoire.

LA PRÉSIDENTE :

1

Q. [372] Je comprends ça, mais c'est pas... vous
pouvez pas poser la question quatre cinq fois, mais
allez-y, là, répondez.

- 163 -

- R. Bien je peux répondre. J'ai pas fait de lien avec ça et avec d'autres données démographiques ou économiques ou... je fais juste constater, c'est un constat qu'on fait sur la provenance des dons par secteur économique. C'est tout.
- 10 Me ESTELLE TREMBLAY:
- Q. [373] Alors, est-ce que je peux, Madame Blanchette, revoir à l'écran la pièce 1929, le code de classification?
- Alors, déroulons le texte. Vous voyez 14 toutes... toutes les entreprises qui sont dans le 15 secteur construction. Alors, il y a la promotion 16 construction de bâtiments résidentiels, promotion 17 et construction de bâtiments non résidentiels, 18 travaux de génie, il y a les entrepreneurs 19 spécialisés. Je comprends que c'est tous des codes 20 que vous avez utilisés? 21
- 22 R. En fait, si on... O.K. En fait, la recherche sur
 23 les secteurs de la construction, ça a été les
 24 grandes familles de codes, 42, 41, 40.
- 25 Q. [374] Tous les codes dans la construction ont été

- utilisés...
- 2 R. Oui.
- Q. [375] ... qu'ils soient impliqués ou non dans les travaux publics?

- 164 -

- R. Oui, qui suivaient cette classification-là.
- Q. [376] Donc, ça veut dire que le petit entrepreneur
- qui... qui a des employés qui... qui demeurent à
- côté de chez moi puis qui... qui ont pu avoir donné
- à un parti politique vont faire partie de vos
- statistiques?
- 11 R. Effectivement. On pourrait aller dans un niveau de
- détail plus fin puis de sortir un code en
- particulier ou quelques codes en particulier.
- Q. [377] Vous auriez pu le faire, mais vous l'avez pas
- 15 fait?
- R. On n'a pas... en fait, ce que j'ai fait dans le
- deuxième tableau où on parle de la construction, ce
- que je suis venu répartir, si vous remontez un
- petit peu, Madame Blanchette, ici, j'ai sorti cette
- grande famille là « Entrepreneurs spécialisés »
- 21 ici.
- Q. [378] Vous avez sorti aussi les autres...
- 23 R. Avant.
- Q. [379] ... précédents et les autres à la suite. Si
- 25 on...

- R. Ça fait que ce que vous avez comme classification
- c'est l'entente verte qui est construction.
- 3 Q. [380] Hum, hum.
- 4 R. Et...
- 5 Q. [381] Toutes les entreprises.
- R. ... les sous en-têtes, toutes les entreprises qui composent ce secteur-là.
- Q. [382] Toutes les entreprises, petites ou grosses.
- 9 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [383] J'ai pas compris votre réponse Monsieur

 Desaulniers.
- R. La classification que vous avez, dans le premier
- tableau, c'est toute cette page-là qui est l'en-
- tête verte et dans la page de détail, qu'on
- retrouve à la diapo pour la construction, c'était
- la diapo 14, donc quand on parle de constructeurs,
- promoteurs et entrepreneurs généraux, c'est la
- première sous en-tête orange puis les autres en
- descendant ce sont les grands secteurs. J'ai pris
- la même classification que ce qui était dans la
- classification des CAEO.
- 22 Q. [384] C'est bien.
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- Q. [385] C'est ce que j'avais compris aussi.
- Maintenant, est-ce que, j'aimerais vous amener à la

- page 11 de la pièce 1930 qui est le PowerPoint.
- 2 R. Oui.
- Q. [386] Alors pour ce qui est des ingénieurs et
- laboratoires, est-ce que j'ai raison de dire que
- vous avez pris les codes 7751, 7752, 7753, 7754.
- R. Attendez un instant. C'est 51, 52 je pense.
- 7 Q. [387] Puis 7759.
- 8 R. 51 et 52 je pense.
- 9 Q. [388] Seulement le 7751 et 52?
- R. Je vais juste retourner aux listes, je vais vous le
- dire en le voyant mais je pense que oui. C'est-à-
- dire 52 et 53 parce que j'ai fait une, les
- 13 architectes sont là.
- Q. [389] D'accord. Donc les architectes, ça, c'est
- 15 7754?
- R. 51 les architectes.
- 17 Q. [390] 51. 54?
- 18 R. 54 ont pas été sortis, ils font partie des autres
- secteurs non analysés.
- Q. [391] Pouvez-vous me donner la nomenclature donnée
- à 7754 puisque vous l'avez sous les yeux, parce que
- j'ai pas le document sous les yeux.
- 23 R. « Services de prospection et de relevés
- géophysiques et géodésiques ».
- Q. [392] Vous avez exclu ça de la catégorie?

R. Bien, parce que, oui, je l'ai sorti de la catégorie

- 167 -

- parce que j'étais pas certain qu'on retrouvait
- seulement des firmes de génie. Il y a peut-être des
- arpenteurs et peut-être d'autres professionnels qui
- sont engagés là-dedans.
- 6 Q. [393] O.K. Puis 7759 se retrouvent?
- R. Autres services techniques, j'étais pas en mesure
- de les classifier donc ils sont dans autres
- secteurs non analysés parce qu'en haut on parle de
- bureaux d'architectes, d'ingénieurs et autres
- services techniques, c'est le titre de la rubrique
- donc j'ai même pas, la classification me dit pas
- que c'est nécessairement des services de génie.
- Q. [394] Alors pour être certaine que j'ai bien
- compris « ingénieurs et laboratoires » comprend les
- 16 codes 7751, 7752...
- 17 R. Non.
- 18 Q. **[395]** ... 7753.
- R. « Ingénieurs et laboratoires » comprennent 7752,
- bureaux d'ingénieurs.
- 21 Q. [396] Oui.
- 22 R. Et 7753 « Services de laboratoires de recherche ».
- Ce sont les deux seuls codes qui sont groupés dans
- ingénieurs et laboratoires.
- Q. [397] Parfait. 7751 vous l'avez introduit dans

- quelle sous-section?
- 2 R. Bureaux d'architectes.
- 3 Q. [398] Oui.
- R. Les architectes sont présentés là.
- 9. [399] Parfait. 7754 et 7759 sont dans autres
- secteurs.
- 7 R. Autres secteurs non analysés.
- Q. [400] Parfait. Lorsque je regarde ce tableau, je
- omprends que, encore là, vous avez pas fait de,
- vous avez pas déterminé l'importance économique
- relative de chaque sous-secteur.
- R. Vous voulez dire en fonction des revenus des gens
- gui travaillent là?
- 14 Q. **[401]** Oui.
- 15 R. Non.
- Q. [402] Du nombre d'emplois.
- 17 R. Non.
- Q. [403] Puis des entreprises de construction...
- 19 R. Non.
- Q. [404] ... susceptibles de recevoir des contrats
- publics.
- 22 R. Non.
- Q. [405] Donc, dans le fond, ce qu'on a identifié tout
- à l'heure se retrouve aussi dans les sous-sections.
- R. C'est la même méthodologie, oui.

- Q. [406] C'est la même méthodologie. Lorsque je vais
- au total du secteur sous analyse, je comprends que
- le Parti libéral, dans son, selon votre analyse,
- obtient deux fois plus que le Parti québécois.
- R. En valeur de dons, c'est vrai.
- Q. [407] Oui. Alors, là, le don, quand on va voir le
- don moyen, est-ce que j'ai raison de dire que ça,
- 8 c'est le don moyen de tous les partis politiques
- 9 confondus.
- 10 R. Effectivement.
- Q. [408] Mais que si on faisait le don moyen du Parti
- québécois...
- R. Il pourrait...
- 14 Q. **[409]** ... il serait...
- R. Il pourrait être différent.
- 16 Q. [410] ... beaucoup moins élevé que celui du Parti
- 17 libéral, n'est-ce pas?
- 18 R. Il pourrait être différent.
- 19 Q. **[411]** Différent?
- 20 R. Différent.
- Q. [412] Est-ce que, est-ce que vous avez pensé le
- calculer?
- R. Non, il a pas été calculé mais, oui, ça pourrait
- 1'être.
- Q. [413] Ça peut l'être selon votre étude mais ça l'a

- pas été fait.
- 2 R. C'est ça.
- Q. [414] Est-ce que vous avez calculé ce don moyen
- année par année pour qu'on puisse voir les périodes

- 170 -

- où le Parti québécois était au pouvoir et les
- périodes où il était dans l'opposition?
- R. Non, ça a pas été fait par parti par année. Ça
- 8 pourrait l'être.
- 9 Q. [415] Est-ce que j'ai raison de dire que ça pourait
- 10 être fait?
- 11 R. Ça pourrait être fait.
- Q. [416] Est-ce que j'ai raison de dire que on ne peut
- pas attribuer au Parti québécois un don moyen de
- huit cent quatre-vingt-onze (891) compte tenu des
- totaux qui sont mentionnés sur cette page. Parce
- que vous calculez, dans le fond, l'ensemble des
- dons.
- 18 R. Le huit cent quatre-vingt-onze (891)...
- 19 Q. **[417]** Oui.
- 20 R. ... vous parlez du premier don en haut?
- Q. [418] Si on faisait les dons du Parti québécois.
- R. Il est sur le total des dons, je peux pas vous
- dire.
- Q. **[419]** Vous le savez pas.
- 25 R. Là, ça dit pas par parti.

- Q. **[420]** Donc...
- R. Puis je pense pas que j'aie la donnée. Ça a pas été
- 3 (inaudiblew).
- Q. [421] ... votre don moyen intègre, dans le fond, le
- fait que...
- R. Tout le secteur.
- 7 Q. [422] ... le Parti libéral et l'ADQ ont des
- contributions moyennes plus élevées que le Parti
- 9 québécois.
- R. Potentiellement, si vous avez des informations en
- ce sens-là, potentiellement.
- Q. [423] Est-ce qu'il est possible avec votre analyse
- d'identifier le nombre de contributeurs reliés au
- secteur de la construction qui ont donné au Parti
- québécois?
- R. C'est possible de le faire.
- 17 Q. **[424]** Vous ne l'avez pas fait?
- 18 R. Je sais pas si je l'ai dans mes chiffres mais je
- 19 l'ai pas déposé.
- 20 Q. [425] Hum, hum.
- 21 R. On s'est concentrés pour que, il y a beaucoup de
- chiffres là-dedans, on a allégé mais c'est possible
- de le présenter, oui.
- Q. [426] Le nombre de contributeurs, est-ce que c'est
- pas un élément important pour l'analyse de la

- 172 -

situation dans le sens que si le financement est
populaire, qu'il y a beaucoup de contributeurs,
c'est différent que s'il y a peu de contributeurs
qui ont une... un don moyen plus élevé?

- R. O.K. Je vais revenir encore là-dessus. Ce qu'on cherche à démontrer... pas chercher à démontrer, ce qu'on a voulu présenter c'est un état de la situation de la provenance des revenus du parti sur ses revenus totaux. Donc, j'ai pas cherché à dire si la contribution moyenne est plus élevée, plus basse, plus de donateurs, moins de donateurs. C'est pas ce que je cherchais à faire dans cette analyselà. Je me suis vraiment attardé à voir quelle est la proportion, ou l'importance relative, du secteur par rapport à l'ensemble du financement.
 - Q. [427] Et je comprends que vous n'avez pas examiné les cycles économiques. Je vous donne un exemple : en deux mille trois (2003), il a été démontré devant la Commission qu'il y a eu une mo... une mobilisation syndicale à l'encontre du Parti libéral en raison de certaines lois que le gouvernement Charest a adoptées dans le monde syndical.
- 24 R. Hum.

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

Q. [428] Et donc, on ne peut pas voir si cette

- 173 -
- mobilisation qu'avaient lancée les centrales syndicales avait augmenté...
- R. (inaudible)

12

- Q. [429] ... les contributions au Parti québécois, n'est-ce pas?
- R. Oui, effectivement, j'ai pas de lien.
- Q. [430] Et dans la période sous analyse, nous avons
 également des événements comme le Plan Nord qui
 aurait pu diriger vers le Parti libéral un certain
 nombre de contributions en provenance du secteur
 construction puisque les gens auraient pu vouloir

que ce plan-là se réalise pour obtenir de l'emploi.

- R. Peut-être, comme les gens auraient pu vouloir contribuer pour d'autres raisons.
- Q. [431] Alors, je comprends que vous avez évalué
 seulement les périodes électorales mais vous avez
 pas... vous avez évalué qu'il y avait une hausse
 des contributions lors des campagnes : mil neuf
 cent quatre-vingt-dix-huit (1998), deux mille trois
 (2003), deux mille sept (2007), deux mille huit
 (2008)...
- R. Bien, en fait, on le constate quand on fait une courbe...
- 24 Q. **[432]** Oui.
- 25 R. ... sur les quinze (15) ans...

- 174 -

- Q. [433] Mais vous avez pas vérifié année par année
 pour qu'on puisse comprendre qu'est-ce qui pouvait
 amener le secteur de la construction vers un parti
 politique ou l'autre, en dehors de l'élection.
- R. Je pense pas d'avoir déposé une courbe sur le secteur de la construction précisément. J'ai déposé des courbes sur le secteur de la construction et sur le secteur du génie pour les dons multiples à plus d'un parti.
- Q. **[434]** Oui, et je vais y revenir...
- 11 R. Mais...
- Q. [435] ... mais je parle de faire une analyse
 annuelle pour tenir compte des périodes où les
 partis sont au pouvoir, pour tenir compte des
 éléments qui ont été prouvés devant la Commission.
 Par exemple, que la FTQ a recommandé à ses membres
 de voter pour le Parti québécois en deux mille sept
 (2007).
- 19 R. O.K. Non...
- Q. [436] Ça, on peut pas avoir dans votre analyse...
- 21 R. Pas dans la présentation qui est là, mais...
- 22 Q. **[437]** ... ces choses-là.
- 23 R. ... c'est pos... c'est possible de sortir des 24 chiffres là-dessus. Mais en même temps, quand vous 25 dites les intentions des gens parce qu'il y a tel

élément, parce qu'il y a tel élément, moi, je me 1

- 175 -

gens, pourquoi ils financent un parti au lieu d'un

suis pas prononcé non plus sur l'intention des

autre. Je pense que c'est propre à chacun.

Q. [438] Non, mais c'est parce que l'importance peut découler aussi de certains programmes électoraux

puis de certains événements puis, entre autres,

- également, des élections, qui...
- R. Bien, je pense...

3

14

17

20

22

- Q. [439] Autrement dit, il n'y a pas que l'élection 10 comme seul facteur à considérer. 11
- R. Non, non, il peut y avoir d'autres facteurs. 12
- Q. [440] Il y a d'autres facteurs qui sont pas 13 considérés dans votre analyse.
- R. Mais j'ai pas... Tout ce qu'on a fait, c'est 15

constater que, quand il y a des années électorales, 16

il y a une hausse de financement. Pourquoi il y a

une hausse de financement? Est-ce que c'est parce 18

que le pro... le programme d'un parti plaît plus 19

qu'un autre? Est-ce que c'est parce qu'on veut

soutenir une cause plus qu'une autre? Ça, j'ai pas 21

embarqué là-dedans. Tout ce que je dis, c'est qu'en

période électorale, il y a une hausse du 23

financement puis on le dénote dans la courbe, c'est 24

tout. 25

- Q. [441] C'est ce que vous avez analysé. Vous avez pas
- analysé d'autre chose que la campagne électorale?
- R. Je vous donne un constat, c'est tout.
- Q. [442] Ça va. Est-ce que c'est possible avec les
- 5 chiffres que vous avez de comprendre annuellement
- le cycle de donations aux partis politiques par
- 7 année?
- R. Oui, si vous...
- 9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Au 22, est-ce que c'est pas ça qu'elle représente
- pour les dons de deux cents dollars (200 \$) et
- 12 plus?
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- Oui, je vais y revenir à cette question.
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [443] C'est ça qu'elle représente, des dons de deux
- cents dollars (200 \$) et plus.
- R. Oui, c'est l'ensemble...
- Q. [444] Donc, on les voit année par année, puis on
- voit qu'il y a plus de contributions lors des
- années électorales.
- 22 R. Oui, puis c'est possible de faire la même chose.
- Vous avez les données dans la première diapositive
- de toutes. Pour dire le financement de chacun des
- partis...

Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Q. **[445]** Hum, hum.

1

R. ... tous confondus, puis même ensuite, des dons de

- 177 -

- plus que deux cents dollars (200 \$), vous les avez
- dans les premiers tableaux de tous, là. Donc, ça
- serait le même constat.
- Q. [446] Si... si évidemment on... on a les données du secteur économique.
- 9 R. Bien là, ça dépend ce que vous voulez avoir comme données mais c'est possible.
- Q. **[447]** Quand on va à la page... sur le don multiple....
- 13 R. Oui.
- Q. **[448]** ... est-ce que je dois conclure de votre
 analyse que le don multiple dans une même année
 affecte tous les secteurs économiques que vous avez
 analysés?
- 18 R. J'ai regardé précisément ceux du génie-conseil et
 19 de la construction parce que ce sont ceux qui sont
 20 dans notre mandat. Mais si on complète pas cent
 21 pour cent (100 %) du... du phénomène avec ces deux
 22 secteurs-là, c'est parce qu'il y en a de d'autres
 23 secteurs.
- Q. **[449]** Si on va à la page 17 de la pièce
 PowerPoint...

- R. Oui.
- Q. [450] Dons à plus d'un parti politique par

- 178 -

- une même personne, durant la même
- 4 année.
- 5 R. Oui
- Q. [451] On s'aperçoit que la situation se reproduit
- dans tous les secteurs économiques et non pas
- seulement dans le secteur de la construction.
- R. Bien, le total de tous les secteurs économiques, il
- y a huit millions (8 M) sur le total de tous les
- secteurs économiques, il y en a un point quatre
- million (1,4 M) dans le... dans le génie, puis il y
- en a un million (1 M) dans la construction. Donc,
- oui, il y en a qui sont dans d'autres secteurs
- économiques mais...
- 16 Q. **[452]** Oui.
- R. ... je suis pas allé les chercher, chacun des
- secteurs, parce que là on est à... c'était plus
- dans ma...
- Q. [453] Donc, vous avez pas vérifié si ce phénomène
- affectait d'autres secteurs que ceux qui ont été
- analysés par vous, c'est-à-dire le service génie
- puis le service construc... le secteur
- 24 construction?
- R. C'est certain que ça affecte les autres secteurs.

- 1 C'est ce que je vous dis.
- Q. [454] Ce qu'on voit c'est qu'il y en a dans tous les autres secteurs.

- 179 -

- R. Il y en a dans d'autres... est-ce que ce sont tous
 les autres secteurs, un par un, pris séparément? Je
 le sais pas. Mais il y en a dans d'autres secteurs.
 - Q. [455] Parce que la ligne bleue, sur le dessus, ça nous montre, dans le fond, que c'est un phénomène qui existe...
- R. Si je prends tous les secteurs confondus, c'est un 10 phénomène qui existe, qui est plus important que 11 seulement en construction et en génie. Donc, il y 12 en a dans d'autres secteurs. Est-ce qu'il y en a 13 précisément... Je peux pas vous dire, par exemple, 14 qu'il y en a dans l'agriculture, je l'ai pas 15 analysé. C'est possible qu'il y en ait dans 16 l'agriculture, c'est possible qu'il y en ait pas 17 dans ce secteur-là. Mais il y en a dans d'autres 18 secteurs que le génie et... Quand on fait la 19 sommation de tous les secteurs d'activités 20 économiques, c'est la ligne bleue. 21
- 22 Q. [456] Si on va à la page 22 de votre analyse.
- 23 R. Oui?
- Q. **[457]** Est-ce que je constate qu'effectivement, les dons les plus élevés sont généralement faits au

- Parti libéral?
- 2 R. Pas à la 22, (inaudible) à 23.
- Q. **[458]** Je suis à la page 23. Hein?
- 4 R. À la 23, oui.
- 5 Q. **[459]** Oui.
- 6 R. À la 23?

1

- 7 Q. [460] C'est ça.
- 8 R. Oui, effectivement.
- 9 Q. [461] Est-ce qu'avant de faire votre analyse, vous

- 180 -

- avez pris connaissance des enquêtes du Directeur
- général des élections sur les prête-noms?
- R. J'ai pris connaissance de la... le cas d'Axor, qui
- est une enquête du DGE. J'ai pas fait une recherche
- systématique de toutes les enquêtes, mais j'ai pris
- connaissance...
- Q. [462] Avez-vous remarqué que le DGE arrive à des
- chiffres sensiblement inférieurs à ceux auxquels
- vous arrivez?
- 19 R. Vous voulez dire pour les contributions?
- Q. [463] Vous dites que le DGE conclut pas à
- l'existence de prête-noms dans une proportion
- monétaire aussi importante que la Commission, avez-
- vous remarqué ça?
- R. Non, j'ai pas remarqué ça.
- 25 Q. [464] Non. O.K.

Le 19 juin 2014

- R. Mais j'ai pas nécessairement fait de lien entre ça et les prête-noms, là.
- Q. [465] Non, vous avez pas utilisé ça. Votre objectif
- dans cette enquête était de voir quel était le
- niveau de dons qui provenaient du secteur de la
- construction?
- R. Oui.
- Q. [466] Quelle était la proportion du financement
- provenant du secteur de la construction?
- R. Et du génie-conseil, oui. 10
- Q. [467] Toutes entreprises confondues? 11
- 12 R. Oui.
- Q. [468] Merci. 13
- LA PRÉSIDENTE : 14
- Maître Rhéaume, est-ce que vous avez des questions 15
- ou une autre partie a des questions? 16
- Me FÉLIX RHÉAUME : 17
- J'aurai quelques questions, ça va être très bref. 18
- CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME : 19
- Q. [469] Alors, bonjour, monsieur Desaulniers, mon nom 20
- est Félix Rhéaume... 21
- R. Bonjour Maître. 22
- 23 Q. [470] ... je représente le Parti libéral du Québec.
- J'aimerais revenir sur votre présentation, et je 24
- crois que c'était à la page 3, le premier tableau, 25

- la vue d'ensemble du financement.
- 2 R. Oui.
- Q. [471] Vous nous avez parlé d'un certain écart de zéro virgule quatre pour cent (0,4 %).
- 5 R. Oui.

19

20

21

22

23

24

25

- Q. [472] Pouvez-vous revenir un petit peu plus làdessus pour nous l'expliquer plus en détail c'est
 quoi... à quoi ça correspond, en fait, cet écartlà?
- R. O.K. Les listes... Il y a des systèmes différents 10 pour déposer des informations au Directeur général 11 des élections. Le Parti libéral du Québec dépose 12 une liste contenant tous ses dons supérieurs à deux 13 cents dollars (200 \$), qui correspond avec les 14 états financiers. C'est cette information-là que le 15 Directeur général des élections utilise pour 16 publier son sommaire des dons au parti. 17

Le Parti québécois dépose... le Parti québécois et l'Action démocratique du Québec, c'est à peu près le même système pour les deux, déposent des listes par association de comté, une liste au niveau national, donc deux listes différentes. Une troisième liste qui totalise les dons qui sont pas déjà dans les deux premières listes. Donc, quelqu'un qui aurait donné, par exemple, cent

3

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

dollars (100 \$) dans trois associations de comtés n'est pas inclus dans les listes par association de comté, ce qui est correct parce qu'il a fait des dons de moins de deux cents (200) dans chacune des associations. Mais pour l'ensemble du parti et de ses instances il a contribué plus que deux cents (200), donc il apparaît dans la troisième liste. Et il publie aussi une quatrième liste de gens qui sont déjà dans une des deux premières listes, donc qui ont contribué plus que deux cents (200), soit dans une association de comté ou au niveau national, et qui ont aussi des dons inférieurs à deux cents (200) dans une autre catégorie. Par exemple, si vous avez contribué dans un comté pour deux cent cinquante dollars (250 \$) et que vous avez contribué dans le comté voisin pour cent dollars (100 \$) puis au niveau national pour cent dollars (100 \$), vous allez apparaître dans la liste des associations de comtés pour deux cent cinquante dollars (250 \$) et vous allez apparaître dans la quatrième liste au montant de quatre cent cinquante dollars (450 \$). Qui est le total des dons que vous avez effectués pour le parti, toutes instances confondues.

Le travail que nous... Quand je veux

- apparier mes données avec les données du Directeur général des élections...
- Q. [473] Ça concorde pas, c'est ce que je comprends?
- R. Ça concorde pas parce que mes données à moi sont basées sur les listes, les dons de plus de deux cents dollars (200 \$). Donc, quand vous avez la colonne plus de deux cents dollars (200 \$)... « Mes données à moi », les données de la Commission. Ici, 8 ce sont les données de la Commission. Les moins de deux cents dollars (200 \$), on n'a pas de données 10 spécifiques là-dessus. Donc, pour inscrire les 11 moins de deux cents dollars (200 \$), on est allés 12 chercher, dans le sommaire du financement qui est 13 publié par le DGE les dons de moins de deux cents 14 dollars (200 \$). Pour... 15
- 16 Q. **[474]** Et je comprends...
- R. Pour réussir à les apparier, il faut qu'on vienne 17 retrancher de ces dons-là les montants de la 18 troisième liste, que, nous, on a considérés 19 supérieurs à deux cents (200), donc qui sont inclus 20 ici, mais qui sont pas inclus là. Donc, on les... 21 on les enlève du financement de moins de deux cents 22 (200) parce que nous, on les a considérés dans la 23 colonne des prix de deux cents (200). Et les 24 montants de la quatrième liste, eux deviennent un 25

2

3

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

- 185 -

peu plus embêtants parce qu'il y en a juste une portion de la liste qui devrait changer de colonne d'une place à l'autre. Donc, il y a juste une portion de cette liste-là qui sont des dons de moins de deux cents dollars (200 \$) effectués ailleurs, mais qui ont été groupés avec des dons de plus de deux cents dollars (200 \$). Donc, au DGE, les dons de plus de deux cents (200) apparaissent déjà dans les plus de deux cents (200). Je peux pas... je peux pas reclasser le total de la liste d'une colonne à l'autre. Et c'est là où ça vient me créer un petit écart. Et ce que j'ai dit, c'est que ce petit écart là c'est fort probablement qu'il faudrait réduire le montant des moins de deux cents (200) de l'écart. Fort probablement que c'est ça. Mais je peux pas l'affirmer avec certitude, ça fait que je l'ai laissé en écart. Q. [475] Donc... parfait. Donc, l'écart dont vous

- Q. [475] Donc... parfait. Donc, l'écart dont vous parlez de zéro virgule quatre pour cent (0,4 %), vous êtes pas capable d'identifier avec certitude où est-ce qu'il devrait aller ou à quoi il correspond. Est-ce que c'est...
- 23 R. Bien la certitude c'est fort, là. Je veux dire, on
 24 peut raisonnablement penser que, on peut avoir un
 25 degré de certitude raisonnable, mais pour avoir la

3

8

10

11

- 186 -

certitude, il faut que je révise chacun des enregistrements de cette liste-là pour aller la comparer avec déjà deux autres listes. Donc, ça amenait un volume de travail important pour un... un degré de raffinement qu'une fois qu'on est passé au pourcentage puis qu'on se concentre sur les plus de deux cents (200), avait moins d'importance, là.

- Q. [476] Et je comprends que cette... cette façon de faire là n'était pas retrouvée au Parti libéral du Québec, donc il y avait pas cet écart-là dans votre travail de recherche que vous avez fait?
- R. Non, effectivement.
- Q. **[477]** De la façon que les... les données étaient comptabilisées?
- R. Ce qu'on comprend c'est que... ce qu'on a compris, 15 avec les discussions qu'on a eues avec le DGE, 16 c'est que le Parti libéral du Québec dépose une 17 liste qui est déjà consolidée alors que les autres 18 partis suivent à la lettre la... ce qui est dans la 19 loi. Donc, une liste pour les... c'est chaque 20 instance qui vient déterminer le plafond de deux 21 cents (200). Puis ensuite, quand il y en a qui sont 22 dans plusieurs instances puis qui sont regroupés, 23 qui donnent au-dessus de deux cents (200), on 24 l'indique. Donc, ça... ça génère plus 25

13

14

d'informations, mais au niveau du Directeur général 1 des élections, ils ont jamais eu de consolidation 2 de ces listes-là, ils ont jamais supprimé les 3 doublons. Donc, les... les données qui sont présentées au Directeur général des élections, ce sont le total des financements de moins de deux cents (200) et le total des deux premières listes qui forment un financement de plus de deux cents 8 (200). Ils ont pas... ils ont pas apparié ces listes-là ensemble. 10 11

- Q. [478] Je comprends. Et le zéro virgule quatre... mais en deux mille cinq (2005), vous nous disiez que ça arrivait quand même à soixante-dix mille dollars (70 000 \$). C'est ça?
- R. L'écart que j'ai en deux mille cinq (2005). 15 L'exemple que je donnais pour... pour fins 16 d'explications, il y a des années où il n'y en a 17 pas d'écart puis il y a des années où il y en a. 18 Parce qu'il y a des années où il n'y a pas de liste 19 quatrième parce que la situation s'est pas 20 nécessairement produite. Puis il y a des années où 21 il y en a plus. L'exemple que je donnais, c'est que 22 la liste de deux mille cing (2005), la quatrième 23 liste, totalise sept cent soixante-neuf mille 24 (769 000) quelques dollars. Et en deux mille cinq 25

(2005), mon écart qui devrait être réduit fort 1 probablement des moins de deux cents (200), c'était 2 soixante-dix mille (70 000). 3

- Q. [479] C'est quand même... soixante-dix mille 4 (70 000) c'est...
- R. Mais quand on le totalise sur les quinze (15) ans, ça représente zéro virgule quatre pour cent (0,4 %) du financement. Comme je vous dis... 8
- Q. [480] Si je calcule... je comprends que d'un point de vue méthodologique c'est peut-être marginal, 10 mais sur quinze (15) ans, ça fait quand même deux 11 cent soixante-quinze mille dollars (275 000 \$). 12
- R. C'est à peu près ça. 13
- Q. [481] O.K. Non mais pour vous, d'un point de vue 14 méthodologique c'était... 15
- R. Bien c'est que pour aller chercher le degré de 16 raffinement, les coûts pour aller... l'information, 17 ça a un prix, là, pour aller chercher le niveau 18 de... de raffinement, ça devenait... 19
- Q. [482] Et je sais pas si vous avez vérifié avec le 20 DGE, mais c'était une façon... il y avait pas de 21 façon obligatoire de transmettre ces listes-là, de 22 transmettre une liste consolidée? 23
- R. Non. Et ça, ça fait partie des recommandations de 24 la... la Commission Moisan. La dernière 25

- 189 -

- recommandation de la Commission Moisan, c'était
- exactement celle-là. D'uniformiser la méthode de
- transmission des informations des partis politiques
- vers le DGE et de produire des listes...
- 5 Q. [483] Consolidées?
- R. Consolidées. Bien, de... d'avoir la même méthode pour tous.
- Q. [484] Donc, je comprends que cette recommandation-
- là, selon votre étude, n'a pas été suivie en ce qui
- a trait aux données du Parti québécois?
- R. Elle a pas été imposée par le Directeur général des
- élections puis elle a pas été suivie.
- Q. [485] Mais le Parti libéral est le seul à avoir
- transmis une liste consolidée de ses donateurs de
- plus de deux cents dollars (200 \$)?
- R. Ça a toujours été fait comme ça. Dans la période où
- j'ai étudié, « toujours » c'est un grand mot aussi,
- 18 là.
- Q. [486] Par le mandat de la Commission?
- 20 R. Pendant la durée du mandat de la Commission, c'est
- 21 ça.
- 22 Q. [487] Est-ce que vous considériez que c'est une
- lacune la façon que c'était comptabilisé en
- plusieurs listes? Les quatre listes différentes?
- R. Non. Non, c'est pas la question de lacune ou de...

quatre listes différentes permettent de voir les 1 dons de moins de deux cents (200). Peut-être que c'est plus facile pour la vérification, je... je le 3 sais pas, là. Il y a d'autres éléments à tenir en compte de ça. Ce qu'on peut identifier, c'est qu'on compare des listes qui sont compilées avec une liste consolidée. Quand on se fie aux données du Directeur général des élections, ça, ça peut peut-8 être être une lacune. Les deux données sont pas nécessairement comparables. 10

- Q. [488] Puis je retiens qu'en bout de ligne, sur 11 quinze (15) ans, ça fait deux cent soixante-quinze 12 mille dollars (275 000 \$) que... 13
- R. Il y a plus que ça parce que ça, ce sont les écarts 14 que moi j'ai décidé de pas réduire. Mais la liste 15 numéro 3, qui est... qui est réduite 16 systématiquement du financement de moins de deux 17 cents (200), ça totalise plus que ça, là. 18
- Q. [489] Je vous remercie. 19
- LA PRÉSIDENTE : 20
- Quelqu'un d'autre veut interroger? Non? Merci 21 beaucoup, Monsieur Desaulniers. 22
- R. Bienvenue. 23

24

ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS 25

- 191 -

```
LA PRÉSIDENTE :
1
          Maître Tremblay?
          Me SIMON TREMBLAY:
          J'appellerais le 183<sup>e</sup> témoin de nos travaux, soit
          madame Lucie Papineau, s'il vous plaît. Ah? J'étais
          à 183. 182°, donc madame Lucie...
          LA PRÉSIDENTE :
          Non, non, vous avez raison... non, non, 182°. 182°
          parce que monsieur Desaulniers avait déjà son...
          Me SIMON TREMBLAY :
10
          Ah, c'est pour ça, oui, il avait déjà son numéro.
11
          LA PRÉSIDENTE :
12
          Exactement.
13
          Me SIMON TREMBLAY :
14
15
          Je m'excuse.
          Me ESTELLE TREMBLAY :
16
          Me permettriez-vous de faire une intervention? J'ai
17
          reçu les documents seulement ce matin, j'ai réussi
18
          à rencontrer mes clients ce midi mais je suis
19
          encore... pas dans l'impossibilité de suivre
20
          l'interrogatoire en chef, mais il se peut que lors
21
          du contre-interrogatoire, je doive vous faire une
22
          demande pour analyser des choses ou prendre des
23
          informations additionnelles compte tenu que j'ai eu
24
          un avis seulement ce matin des quatorze (14)
25
```

1 pièces. LA PRÉSIDENTE : Maître Tremblay? 3 Me SIMON TREMBLAY : Bien, comme j'ai discuté avec ma consoeur, après l'interrogatoire elle sera plus en mesure de déterminer si effectivement elle est en mesure ou non de procéder à son contre-interrogatoire, le cas 8 échéant, bien entendu, et à ce moment-là on pourra analyser la situation. 10 LA PRÉSIDENTE : 11 Est-ce que les faits dont il est question sont des 12 faits qui sont déjà connus? 13 Me SIMON TREMBLAY : 14 15 Non, il y a peut-être trois ou quatre pièces effectivement, là, qui ont été communiquées ce 16 matin. À la suspension ce midi, j'ai expliqué à ma 17 consoeur qu'est-ce qu'il en était. Là, je comprends 18 qu'elle a pu parler avec son client, mais peut-être 19 qu'elle n'a pas le portrait complet. Donc, comme je 20 lui ai proposé et ce qu'elle vous propose 21 également, on verra lorsqu'on sera rendu à la 22 rivière, là, si effectivement il y a lieu ou non de 23 traverser le pont. 24

plaît.

25

LA PRÉSIDENTE : 1 Bon. (14:48:46)3 Me ESTELLE TREMBLAY: J'évalue dès maintenant que j'ai des personnes à contacter que je n'ai pas pu contacter ce midi. Ce midi, je me suis rendue à la permanence du Parti québécois et avec l'engorgement du trafic à 8 Montréal, j'ai eu peu de temps. Et j'ai des personnes avec qui je dois communiquer pour avoir 10 de l'information et je n'ai pas pu le faire au 11 moment où on se parle. Alors, je suis habituée de 12 travailler dans des délais courts, je pense pas 13 avoir jamais embarrassé mes confrères d'une demande 14 15 pour préparer mon contre-interrogatoire. Mais je vous informe que cette fois-ci il est très probable 16 que je sois... et je les ai informés d'ailleurs, 17 que je sois... que je doive le faire pour pouvoir 18 communiquer avec certaines personnes, ce que je 19 n'ai pas pu faire sur l'heure du midi. 20 LA PRÉSIDENTE : 21 Alors, approchez-vous, Madame. 22 LA GREFFIÈRE : 23 Demeurez debout pour l'assermentation, s'il vous 24

L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce dix-neuvième 1 (19e) jour du mois de juin, 2 3 A COMPARU: 4 5 LUCIE PAPINEAU, retraitée 6 7 LAQUELLE, affirme solennellement ce qui suit : 8 9 LA PRÉSIDENTE : 10 Bonjour, Madame Papineau. 11 R. Bonjour. 12 INTERROGÉE PAR Me SIMON TREMBLAY : 13 Q. [490] Alors, bonjour, Madame Papineau. Alors, on va 14 débuter avec votre interrogatoire. Un peu fidèle à 15 l'habitude, nous expliquer un peu votre... votre 16 expérience, votre provenance. En ce qui vous 17 concerne, on va s'en tenir peut-être à votre 18 expérience politique. Donc, je comprends que vous 19 avez fait certaines choses et on débute ma 20 compréhension, vous allez être aux alentours de 21 l'année quatre-vingt-treize (93) lorsque vous 22 débutez votre implication en politique. 23

Q. [491] Donc, vous débutez comment votre implication

R. Oui, c'est ça, tout à fait.

24

25

- en politique et à quel niveau?
- R. Ma première implication en politique vraiment,
- c'est lorsque monsieur Parizeau m'a demandé de
- 4 présider la commission sur l'avenir du Québec.
- 5 C'est vraiment là où ma... ma contribution
- 6 politique a débuté.
- Q. [492] O.K. Et au fil des années, votre témoignage,
- c'est davantage pour la période deux mille sept
- 9 (2007), deux mille neuf (2009), mais donc de
- quatre-vingt-treize (93) à deux mille sept (2007),
- vous allez occuper différentes positions,
- différentes fonctions tant à l'Assemblée nationale
- qu'au parti, je crois?
- R. C'est-à-dire à l'Assemblée nationale, j'ai été élue
- en quatre-vingt-dix-sept (97).
- 16 Q. **[493]** O.K.
- R. Ensuite, j'ai été whip adjointe, secrétaire d'État,
- ministre quelques... à peu près quatorze (14),
- seize (16) mois et ensuite députée à l'opposition
- pour... et j'ai été battue en deux mille sept
- (2007).
- 22 Q. [494] Donc, vingt-six (26) mars deux mille sept
- 23 (2007) ou, du moins, au printemps deux mille sept
- (2007), début du printemps deux mille sept (2007).
- 25 R. Voilà!

- Q. [495] O.K. Et donc je comprends que suite à cette défaite-là, il y a, à l'été deux mille sept (2007), une rencontre un peu informelle entre différents députés et différents membres du parti?
- R. Tout à fait. À l'été, on décide, plusieurs
 députés... ex-députés ou des députés élus de se
 rencontrer tout simplement sur une terrasse. Très
 informel, on se rencontre et, bon, on... vraiment
 pour se revoir après... après la défaite.
- Q. [496] O.K. Je crois que lors de cet événement-là,
 vous allez être approchée par madame Marois et elle
 va vous demander une faveur ou, du moins... elle va
 vous demander quelque chose.
- R. Oui, tout à fait.
- Q. [497] Qu'est-ce qu'elle va vous demander exactement?
- R. Madame Marois à ce moment-là, elle était là et elle 17 m'a demandé, elle m'a pris à part et elle m'a dit : 18 « Écoute, on n'a personne actuellement pour faire 19 du financement, là, ce qu'on appelle « milieu de 20 vie » au Parti québécois » et elle me demande si je 21 peux lui donner un coup de main. Moi, je lui ai 22 dit : « Honnêtement, je suis pas vraiment la 23 personne pour le faire parce que je suis une 24 députée... » j'étais une députée de région, donc 25

c'est-à-dire à l'extérieur de Montréal où je 1 connais à peu près personne, alors... mais j'ai 2 dit, je vais l'aider. Je me suis dit, bon, bien, je 3 vais lui donner un coup de main même si j'ai pas de 4 réseau, absolument pas. Je lui ai dit que je l'aiderais et d'une façon tout à fait... sans rémunération, là, j'étais une bénévole.

- Q. [498] O.K. Pour donner un coup de main au parti.
- R. Voilà.

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

- Q. [499] Quand vous dites au Parti québécois le 10 « milieu de vie », c'est quoi votre compréhension? 11 C'est quoi exactement le financement de milieu de 12 vie ou par milieu de vie au Parti québécois? 13
 - R. Bien, en fait, moi, de ce que j'ai compris qu'on me demandait, c'était d'organiser les fameux cocktails qu'on avait habituellement au printemps où il y a cent cinquante (150), deux cents (200) personnes. Vraiment, j'étais comme une vendeuse de billets, là. Il fallait que je vende des billets pour mettre du monde dans la salle quand... quand il y avait ce cocktail.
- Q. [500] Ça, je comprends que c'est vos fonctions, mais quand vous me dites le financement dans le milieu de vie ou du milieu de vie ou des milieux de 24 25 vie.

- R. Bien, c'est des gens d'affaires.
- Q. [501] C'est des gens d'affaires.
- R. C'est des gens d'affaires. Tout à fait.
- Q. [502] O.K. Donc, on ne vise pas nécessairement le
- 5 militant ou aller vendre des cartes.
- 6 R. Non.
- Q. [503] Votre travail, vous, c'était d'être en
- 8 contact avec des gens d'affaires...
- 9 R. Tout à fait.
- Q. [504] ... pour que le... principalement, le
- 11 cocktail du printemps soit bien...
- 12 R. Voilà.
- Q. [505] ... il y ait beaucoup de personnes. Et vous
- dites qu'il y a le cocktail du printemps. Est-ce
- qu'il y a d'autres activités que vous organisez
- également ou ça se limitait...
- R. Que, moi, j'organisais?
- 18 Q. **[506]** Oui.
- R. Non. J'ai assisté à d'autres événements, je vous
- l'ai dit, là, deux événements, entre autres.
- 21 Q. [507] Oui.
- 22 R. C'est des cocktails qui sont organisés par d'autres
- personnes, mais que je me devais d'être là pour
- faire les reçus.
- Q. [508] D'accord. On va y revenir tout à l'heure.

Donc, quand vous dites à madame Marois « pas de problème », donc elle vous demande un coup de main, vous lui dites « il y a pas de problème ». Vous lui expliquez que vous avez pas nécessairement d'expérience et le réseau pour ce faire mais que, malgré ça, bien vous êtes prête à donner un coup de main?

- 8 R. Bien oui.
- 9 Q. **[509]** O.K.
- 10 R. Je vais donner un coup de main.
- Q. **[510]** Mais lorsque vous lui manifestez peut-être votre manque de réseau, est-ce qu'elle va vous diriger vers quelqu'un ou vers la permanence du parti?
- R. Bien, c'est-à-dire je me suis retournée vers le 15 parti pour comment commencer. Écoutez, j'ai 16 absolument rien, là. Comme je vous ai dit, je suis 17 une députée de région. Alors je suis allée au 18 parti, on m'a donné une feuille avec quelques noms, 19 le nom d'un individu avec le nom d'une entreprise 20 mais, pour moi, c'était pas suffisant, je... il 21 fallait que j'aille un petit peu plus loin alors... 22
- Q. **[511]** Je vous arrête juste un instant. Je veux
 juste revenir (inaudible). Donc madame Marois, estce que c'est elle qui va vous dire d'aller à la

- 200 -

- permanence du parti ou c'est vous qui dites « Bien,
 je vais commencer à la permanence »?
- R. Je sais pas si c'est elle ou moi mais, en tout cas,
- que ce soit elle ou moi, c'est sûr que c'était la
- 5 chose à faire.
- Q. [512] La première étape c'était...
- R. La première étape c'était d'aller au parti et de
- demander qu'on me donne un peu d'information.
- 9 Q. [513] Qui vous... qui vous rencontrez à ce moment-
- là au parti?
- 11 R. Si je me souviens bien, c'est monsieur Bissonnette,
- 12 Simon Bisonnette.
- Q. [514] Qui occupe quelles fonctions à ce moment-là?
- R. Il était directeur du parti... c'est ça, directeur.
- Q. [515] Est-ce que ça se peut que ce soit également
- le représentant officiel du parti?
- R. Ah! Peut-être.
- 18 Q. **[516]** O.K.
- R. Oui, ça se... Oui. Mais il était, pour moi, c'était
- le DG, ce que j'appelle le DG du parti.
- Q. [517] Parfait. Et donc vous le rencontrez, vous lui
- expliquez, j'imagine que madame Marois vous a
- demandé de prendre, vous occuper du financement
- dans le milieu de vie et là, à ce moment-là, il va
- vous... qu'est-ce qu'il vous explique? Comment ça

- fonctionne?
- R. Bien, c'est-à-dire il me donne...
- Q. [518] Qu'est-ce qui se passe?
- R. ... une feuille avec quelques noms dessus. Comme de
- raison, ce sont des noms, il y en a peut-être un
- que je connais, mais les autres je ne les connais
- pas et c'est seulement qu'un nom avec une
- entreprise.
- 9 Q. [**519**] O.K.
- R. Et là, j'ai dit « Il y a pas grand-chose que je
- peux faire avec ça, il faut vraiment que j'aie plus
- d'information que ça. » Et alors on m'a suggéré
- d'appeler madame Boivin.
- Q. [520] O.K. On va, on va prendre une petite pause,
- on va revenir à madame Boivin. Donc avant de
- contacter madame Boivin, vous dites que monsieur
- Bissonnette vous remet, tantôt vous avez parlé
- 18 de...
- 19 R. C'est une petite liste.
- 20 Q. **[521]** ... cinq, six noms?
- 21 R. À peu près. Mettons, au maximum, six, huit noms à
- peu près.
- 23 Q. **[522]** O.K. Et...
- 24 (14:55:44)

- 1 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [523] J'aimerais juste savoir, on est en quelle
- année à ce moment-là?
- R. On est en deux mille sept (2007).
- 5 Q. **[524]** O.K.
- 6 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [525] C'est ça, donc j'imagine c'est quelques jours
- ou quelques semaines après la rencontre donc...
- 9 R. Après la rencontre.
- 10 Q. **[526]** ... à l'été deux mille sept (2007).
- 11 R. Oui, tout à fait.
- Q. [527] Juste parce qu'on cherchait tout à l'heure,
- si on peut rapidement, c'est l'onglet 7, Madame
- Blanchette, c'est un document qui confirme que le
- représentant officiel au vingt-deux (22) septembre
- deux mille sept (2007) est, pour le Parti
- québécois, est Simon Bissonnette. C'est à la
- première page dans le bas, juste pour clarifier
- si... le rôle exactement. Donc je comprends qu'il
- est directeur général et représentant officiel, du
- moins si on se fie à ce document-là. On le voit
- dans le bas ici. Parti québécois, Simon...
- R. Ah oui, oui.
- Q. [528] ... Bissonnette. Donc on va le produire,
- Madame la Greffière.

1 LA GREFFIÈRE :

Oui, et ce sera produit sous la cote 182P-1931.

3

4 182P-1931 : Extraits des rapports financiers du

DGE - représentants officiels (2007,

6 2008 et 2009)

7

8

Me SIMON TREMBLAY :

- 9 Q. **[529]** Parfait. Donc, est-ce que vous vous souvenez... donc vous dites qu'il y avait des noms
- et qu'il y a une entreprise à côté de chaque nom?
- 12 R. Oui.
- Q. [530] Est-ce que vous vous souvenez de certaines
- personnes? Peut-être pas à ce moment-là mais
- aujourd'hui parce que vous avez, vous les avez
- peut-être revues ou il y a peut-être eu des
- conversations? Donc, est-ce que vous êtes en
- mesure...
- 19 R. Écoutez...
- Q. [531] ... aujourd'hui de nous dire qui était sur
- cette liste-là? La liste de monsieur Bissonnette.
- R. De cette liste-là, si je me souviens bien, il y
- avait peut-être le nom de monsieur... eh! la
- mémoire...
- Q. [532] Vous pouvez nommer peut-être son entreprise

- si vous vous souvenez pas?
- 2 R. Dessau.
- 3 Q. **[533]** Sauriol ou...
- 4 R. Non, non, non.
- 5 Q. **[534]** Pas un Sauriol?
- R. Mon Dieu, comment il s'appelait? Il demeure...
- 7 Q. [535] Guindon?
- R. C'est parce qu'il demeurait dans mon coin, c'est
- 9 pour ça que...
- 10 Q. **[536]** Guindon?
- 11 R. Oui, Guindon.
- 12 Q. **[537]** O.K.
- R. C'est ca.
- 14 Q. **[538]** Denis Guindon?
- R. Oui, c'est ça.
- Q. [539] O.K. Donc on voit sur la liste, il y a son...
- On vous le dit ou on vous remet une liste?
- 18 R. On me remet la liste.
- Q. [540] Et donc il y a Denis Guindon, Dessau.
- 20 R. On me remet cette liste-là. Dessau, c'est ça.
- Q. [541] Est-ce qu'il y en a d'autres que vous vous
- rappelez?
- R. Non, parce que, vraiment, je les connais pas
- tellement.
- 25 Q. **[542]** Dans quelles...

- 1 R. Je les connais pas.
- 2 Q. **[543]** O.K.
- R. Je les connais pas du tout.
- Q. [544] Mais est-ce que vous savez dans les
- entreprises qui sont indiquées avec les individus,
- est-ce que vous vous souvenez dans quel secteur ils
- étaient? Est-ce que c'était des firmes d'ingénierie
- ou d'entrepreneurs?
- 9 R. Oui, la plupart. La plupart étaient dans les
- firmes, c'était des firmes d'ingénierie.
- Q. [545] O.K. Et donc on vous remet cette liste-là.
- Vous nous disiez que c'est peut-être, peut-être pas
- suffisant et, à ce moment-là, on vous recommande de
- 14 contacter madame Ginette Boivin?
- R. C'est-à-dire on me recommande... la situation à
- 1'époque elle n'était pas, c'était pas le bonheur
- total entre madame Boivin et le parti politique, et
- le Parti québécois.
- Q. [546] Est-ce que je me trompe en pensant que c'est
- la façon dont s'est terminée la relation...
- 21 R. Voilà.
- 22 Q. **[547]** ... qui a peut-être...
- R. C'est ça. Et j'ai pris sur moi d'appeler madame
- Boivin pour qu'elle me donne un coup de main, à
- tout le moins, qu'elle m'aide à partir un peu et

- elle m'a ouvert la porte. Je suis allée chez elle,
- elle m'a ouvert la porte, elle m'a transmis
- quelques noms, je vous dirais une vingtaine de noms
- avec les...
- Q. [548] Donc, ça, c'est à votre, c'est à votre
- initiative personnelle que vous allez voir madame
- Boivin? C'est pas monsieur Bissonnette qui vous
- suggère ça?
- R. Non, bien on me dit « Ça serait bien d'aller voir
- madame Boivin », sauf que la relation étant pas
- tellement bonne entre...
- Q. [549] C'est pas nécessairement eux qui vont vous
- mettre en contact avec elle.
- R. Non, non, non.
- 15 Q. **[550]** C'est ça.
- R. J'ai appelé madame Boivin et...
- Q. [551] Et quand vous dites « On me suggère... »
- c'est monsieur Bissonnette ou il y a d'autres
- 19 personnes présentes à votre rencontre?
- 20 R. La rencontre avec monsieur Bissonnette?
- Q. [552] Non, mais vous dites « On me suggère d'aller
- voir madame Boivin ».
- R. Bien quand je dis « On », c'est le parti.
- Q. [553] Donc, monsieur Bissonnette.
- R. Mettons monsieur Bissonnette, tout à fait.

- Q. [554] Bien, je veux pas de « mettons ». Si vous
- vous en souvenez pas, vous vous en souvenez pas. Je
- yeux des certitudes.
- R. Bien, écoutez, moi je savais qu'il fallait que je
- contacte madame Boivin, j'avais rien, j'avais rien
- 6 pour commencer. Alors moi c'est sûr que
- probablement... probablement, je sais que vous
- aimez pas ça entendre ça mais...
- Q. [555] Non, si vous vous en souvenez pas, vous vous
- en souvenez pas.
- 11 R. Mais je m'en souviens pas.
- Q. [556] Vous nous dites « On me suggère... » donc...
- R. On me suggère de...
- Q. [557] Donc c'est quelqu'un à la permanence?
- R. Oui.
- Q. [558] On pourrait dire ça?
- 17 R. Tout à fait.
- Q. [559] Mais vous vous souvenez pas nécessairement
- quel individu à la permanence.
- 20 R. Moi je dirais que c'est monsieur Bissonnette.
- Q. [560] O.K. Bon, donc on poursuit. Vous allez voir
- madame, vous contactez madame Boivin qui accepte
- malgré tout de vous recevoir.
- 24 R. Tout à fait.
- Q. [561] Et donc... est-ce que vous l'appelez avant?

- J'imagine.
- 2 R. Oui.
- 3 LA PRÉSIDENTE :
- 4 Q. [562] La connaissiez-vous avant?
- 5 R. Bien oui.
- 6 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [563] Donc, vous la contactez. Je... Qu'est-ce qui
- se passe? Une brève...
- 9 R. Je l'appelle...
- 10 Q. **[564]** ... conversation...
- R. ... je l'informe que j'ai... j'ai promis à madame
- Marois de l'aider dans le financement et que, comme
- je suis pas une députée de Montréal, je suis une
- députée de région, j'ai vraiment pas de réseau à
- Montréal, et je lui demande de me donner un coup de
- main. Elle m'a dit : « Oui, viens me voir. » Alors,
- je suis allée. Je suis allée chez elle.
- 18 Q. **[565]** O.K.
- R. Effectivement, elle m'a donné une vingtaine de noms
- qui pourraient acheter les billets pour le co... le
- gros cocktail de financement, qu'on appelle.
- Q. [566] O.K. Et est-ce que vous... elle, à son tour,
- est-ce qu'elle va vous remettre ça sur une liste ou
- elle va...
- 25 R. Non.

- 1 Q. **[567]** Comment...
- 2 R. Elle a ses coor...
- Q. [568] ... comment se passe l'échange?
- R. Oui. Elle a ses coordonnées à elle, je me
- souviendrai toujours. Ça a été quand même une belle
- 6 rencontre.
- 7 Q. [569] Racontez-nous.
- R. Elle était sur son côté de table, moi, j'étais sur
- mon côté de table, elle avait ses coordonnées puis
- moi, je les prenais à la main. Elle m'identifiait
- un nom avec une... le nom de la compagnie et
- le numéro de téléphone. Alors, j'ai tout pris ça
- manuellement.
- Q. [570] Donc, elle avait quoi? Un petit Rolodex
- qu'elle roulait puis avec les...
- R. Oui, elle avait... c'est ça. Elle avait... elle
- avait ses... ses fiches, ses petites fiches à elle.
- Q. [571] O.K. Avec chacune des personnes. Donc, elle
- vous donne... elle vous réfère ou vous donne une
- vingtaine de personnes?
- 21 R. Oui. Elle me donne des personnes qui pourraient
- éventuellement acheter des billets pour le
- cocktail, le gros cocktail.
- Q. [572] Quel genre de personnes? Est-ce que vous vous
- souvenez? Sans nous nommer nécessairement la liste

- des vingt (20), est-ce que c'est des gens dans...
- dans le secteur de l'ingénierie?
- 3 R. Oui...
- Q. [573] De la construction?
- 5 R. Euh, oui.
- Q. [574] Ou c'est des vétérinaires ou des médecins
- spécialistes? Ou c'est des...
- R. Des vétérinaires...
- 9 Q. **[575]** Quel genre d'indi...
- 10 R. Il y a pas de vétérinaires là.
- 11 Q. **[576]** Non?
- R. Mais il y a, je vous dirais, il y a... il y avait
- les... ingénierie, il y avait la construction...
- Q. [577] Avocats, comptables, architectes?
- R. Architectes...
- Q. [578] Est-ce que vous vous souvenez?
- R. Je... j'arrêterais là, là. Je suis pas sûre
- du restant.
- 19 Q. [579] O.K. Donc, si... je comprends que vous vous
- souvenez sans doute pas des vingt (20) noms, mais
- est-ce qu'il y a quelques noms, à titre d'exemple,
- que vous vous souvenez?
- 23 R. Oui.
- Q. **[580]** Ou d'en... et/ou d'entreprises?
- 25 R. Oui, il y avait...

- Q. [581] Lesquelles vous êtes en mesure de nous
- 2 nommer?
- R. ... entre autres... Là, les noms, vous allez être
- obligé de m'aider parce que moi, j'avais rien, j'ai
- tout pris ça... Il y avait le monsieur de SNC-
- Lavalin. Celui qui a nommé mon nom ici la première
- 7 fois, là.
- 8 Q. [582] Lortie?
- 9 R. Non, non.
- 10 Q. **[583]** Ca... Cadotte.
- 11 R. Cadotte, c'est ça.
- Q. [584] Excusez-moi, je me trompe de... je me trompe
- 13 de...
- R. Lui. Il y avait...
- Q. [585] Bon, Yves Cadotte de SNC-Lavalin.
- R. Il y avait... Mon Dieu! François Plourde.
- 17 Q. [586] O.K.
- 18 R. Il y a... de... après ça, il y avait...
- Q. [587] CIMA, là, CIMA+, ça se peut, François
- Plourde?
- 21 R. Oui, c'est ça.
- 22 Q. [588] O.K.
- 23 R. Ensuite, il y avait... que je me souvienne sur
- cette... qu'elle m'a donné... il y avait monsieur
- 25 Trudel.

- Q. [589] Monsieur Trudel? Normand Trudel?
- 2 R. Normand Trudel.
- Q. [590] De Transport et Excavation Mascouche.
- 4 R. C'est ça.
- Q. [591] Et, en plus des noms, on vous dit
- 1'entreprise, j'imagine, à laquelle...
- 7 R. Oui, tout à fait. Tout à fait.
- Q. [592] On vous dit, par exemple : « Vous pouvez
- appeler monsieur Cadotte de SNC; il y a untel de
- telle entreprise. »
- 11 R. C'est ça.
- Q. [593] C'est comme ça qu'on vous le dénonce?
- 13 R. Voilà, tout à fait.
- Q. [594] Est-ce qu'il y a d'autres noms que vous vous
- souvenez?
- 16 R. Non.
- Q. [595] Donc, je comprends de... de votre dernière
- réponse que, donc madame Boivin accepte de vous
- donner un coup de main...
- 20 R. Oui, tout à fait.
- Q. [596] ... si elle vous donne ces noms-là.
- 22 R. Tout à fait.
- Q. [597] Est-ce qu'elle va seulement se limiter à vous
- donner la liste de noms ou...
- 25 R. Non.

- Q. [598] ... elle va aller plus loin que ça dans son aide?
- R. Elle va plus loin. Elle m'offre de m'accompagner pour me présenter à ces gens-là. Et...
- 5 Q. [599] Acceptez-vous son... son offre?
- R. Oui, j'ai accepté son offre parce que ce sont des gens qui me sont totalement inconnus et elle les connaît de longue date. Donc, elle peut
- 9 m'introduire comme la bénévole du parti qui fera du financement.
- Q. [600] O.K. Et est-ce qu'elle donne des raisons, des justifications pourquoi que ce serait approprié qu'elle soit présente?
- R. Je pense qu'elle veut tout simplement pour m'aider.

 Elle veut le faire pour m'aider. Ce que j'ai bien

 apprécié parce qu'évidemment je connais pas ces

 gens-là.
- Q. **[601]** Vous arrivez de l'extérieur, vous êtes un peu...
- 20 R. Je...
- Q. [602] C'est pas dans votre milieu, là, on se...
- 22 R. Ah! C'est pas du tout dans mon milieu. Alors donc, 23 je trouve... je... je suis contente, parce qu'elle 24 m'apporte un coup de main en me présentant à ces 25 gens-là.

- Q. [603] O.K. Donc, il va avoir, j'imagine, on va éventuellement avoir des rencontres?
- 3 R. Oui.
- 4 Q. [604] Avec ces gens-là?
- 5 R. Oui.
- Q. [605] O.K. Comment se déroule une rencontre type avant qu'on y aille peut-être avec certains exemples?
- R. Ça se déroule très bien. Elle me présente comme

 celle qui fera du financement. Et je dois vous dire

 que j'ai... j'ai été un petit peu, je vais utiliser

 un terme, à quelques rencontres, en tout cas, j'ai

 été un petit peu varlopée parce que...
- 14 Q. **[606]** Pourquoi?
- R. ... les gens la connaissaient déjà depuis 15 longtemps, l'aimaient bien et comme il y avait eu 16 ce... ce... ce conflit entre le parti et elle, 17 c'est sûr qu'on nous disait : « C'est épouvantable 18 ce que vous avez fait à Ginette. » Bon, en tout 19 cas, enfin... Comme je faisais pas partie de ce 20 conflit-là, j'écoutais puis je disais : « Bon, 21 bien, écoutez, qu'est-ce que vous voulez... » 22
- Q. [607] Madame Boivin, est-ce qu'elle vous en a parlé, elle, de son... de son conflit avec...
- R. Oui, elle m'en a...

- Q. [608] ... le Parti québécois?
- R. Elle m'en a parlé mais elle est... elle était
- blessée, de ce que j'ai compris surtout, c'est
- qu'elle était blessée.
- Q. [609] Mais pourquoi elle est blessée? Parce que, de
- mémoire, elle a démissionné.
- 7 R. Ah! Là, moi, je parlerai pas de ça parce que je...
- 8 Q. [610] Vous savez pas.
- 9 R. ... pas au courant du tout.
- 10 Q. **[611]** O.K.
- 11 R. Tout ce que je sais, c'est que ça... ça a... ça a
- achoppé à un moment donné entre elle puis le parti,
- mais je peux pas parler de ça, je... je connais pas
- le dossier.
- Q. [612] La seule chose que vous pouvez nous dire,
- c'est que...
- 17 R. Elle était pas contente.
- Q. [613] ... le divorce était pas à l'amiable.
- 19 R. Non.
- 20 Q. **[614]** O.K.
- 21 R. Elle était pas contente.
- Q. [615] Et donc, quand vous rencontrez... donc, c'est
- en sa présence que les différents...
- 24 R. Oui.
- Q. [616]... que les différentes personnes que vous

- 1 rencontrez...
- R. Oui, tout à fait. Quelques-unes...
- Q. [617] ... se plaignent ou du moins...
- R. ... quelques personnes, là. Elle est là.
- Q. [618] O.K. Et donc, quel genre de propos on peut
- tenir lorsqu'on a une rencontre dans laquelle on se
- fait introduire quelqu'un d'une firme?
- 8 LA PRÉSIDENTE:
- 9 Q. [619] C'est surtout : qu'est-ce que vous disiez? Ou
- qu'est-ce qui se disait lors de ces rencontres-là?
- 11 R. Ah! Ça... ce qui arrivait, c'est que Ginette me
- présentait à la personne, bon, puis elle disait que
- dorénavant, je... je serais celle qui les
- appellerait ou qui les rencontrerait pour la vente
- de billets puis... Mais ça durait jamais bien,
- bien, longtemps, hein, c'était une heure peut-être,
- 17 c'est tout.
- Q. [620] Mais est-ce que... est-ce que... est-ce
- qu'elle vous expliquait, avec la personne que vous
- rencontriez, la façon de faire, les objectifs? Une
- 21 heure c'est peut-être pas long mais ça peut
- aussi... on peut dire beaucoup de choses en une
- heure?
- R. Bien, elle m'avait déjà tout expliqué ça quand on
- s'était rencontrées. Au début, quand elle m'a donné

- les noms, elle m'a dit : « Bon, bien, ce que tu
- fais, tu les appelles, tu leur dis que tu veux les
- rencontrer pour leur vendre des billets. » Puis,
- 4 bon, après on se rencontre, on donne les billets ou
- bien on dit : « Combien de billets vous pouvez nous
- vendre? », hein, pour le fameux cocktail.
- Q. [621] Vous suggérez un nombre de billets...
- R. Suggérer : « Pouvez-vous m'en vendre dix (10)?
- Pouvez-vous m'en vendre douze (12)? » ou...
- 10 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [622] Mais cette rencontre-là, avec chacune des
- personnes, vous dites, durait une heure?
- 13 R. À peu près.
- Q. **[623]** Par personne?
- R. Oui. À peu près.
- Q. [624] Ça m'apparaît long. De quoi... de quoi était-
- il question?
- R. Bien, au départ, elle revoyait son monde, hein,
- alors les premières minutes, elle était bien
- contente de... de revoir la personne avec qui on
- était. Elle les avait probablement pas vus depuis
- un certain temps, alors... Après ça, bien, là on
- embarquait dans... comment qu'on pouvait procéder
- 24 puis tout ça.

- 1 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [625] Mais comment qu'on pouvait procéder donc, je
- veux savoir, là, on disait : « Bien, là, je
- vais... » Madame Boivin disait : « Madame Papineau
- va arriver, va vous envoyer des billets puis vous
- essaierez de les vendre »?
- R. Bien, non, c'est-à-dire ils savaient, eux, comment
- şa procédait, là...
- 9 Q. [626] Et comment ça procédait?
- R. Bien, quand c'était le temps du cocktail, proba...
- mais là, je peux pas dire probablement, je suis pas
- 12 Ginette Boivin. Moi...
- 13 Q. [627] Non, non.
- R. ... ce que je devais faire c'était...
- Q. [628] On veut savoir ce que vous savez.
- R. ... d'appeler ces gens-là, leur dire que le
- cocktail s'en venait et est-ce qu'ils pouvaient
- acheter ou vendre des billets à des personnes pour
- le cocktail... le cocktail national.
- Q. [629] Est-ce qu'on leur suggérait un nombre de
- billets ou...
- 22 R. Non. Moi... non, non, non.
- Q. [630] Vous, non?
- R. Non. Non, j'ai jamais suggéré. Moi, j'ai dit :
- « Vous me dites combien de billets vous voulez »,

- puis j'ai jamais imposé de quota à personne.
- Q. [631] Madame Boivin, est-ce que vous savez si,
- elle, elle a déjà demandé, par exemple, un... fixé
- un objectif de billets ou...
- 5 R. À moi?
- Q. [632] Non... à vous ou à un entrepre...
- 7 R. Ah! non.
- Q. [633] ... à un ingénieur ou un entrepreneur...
- 9 R. Non.
- Q. [634] ... ou quelqu'un que vous sollicitiez?
- 11 R. Non.
- Q. [635] Non, vous le savez pas ou non, elle l'a pas
- 13 fait?
- 14 R. Devant moi?
- 15 Q. **[636]** Oui.
- R. Elle l'a pas fait. Non, non, non.
- Q. [637] Vous, elle a pas fait de sollicitation devant
- vous, elle vous a juste mise en contact...
- R. Ah! oui. Ah! tout à fait. Ah! tout à fait, c'était
- juste le contact qui se faisait cette journée-là.
- 21 Q. [638] O.K. Sans plus?
- 22 R. Sans plus.
- Q. [639] Et tantôt vous avez dit, quand vous l'avez
- rencontrée, elle vous a expliqué la façon de faire.
- 25 Qu'est-ce qu'elle vous a expliqué et comment

- qu'elle vous a expliqué la façon de faire?
- R. Bien, que... là j'aurais rencontré ces gens-là,
- éventuellement je les rappellerais pour leur dire
- que le cocktail s'en vient puis : « Pouvez-vous
- m'aider? » Parce que, vous savez, c'était pas
- facile à ce moment-là, hein, on était la deuxième
- opposition, hein. Alors... donc, on les appelait
- puis on leur disait : « Bien, pouvez-vous... »
- 9 Q. [640] Mais pourquoi c'était pas facile?
- R. Bien, la deuxième opposition, là, je vais vous
- 11 dire, là...
- Q. [641] J'essaie de comprendre parce que...
- LA PRÉSIDENTE :
- Q. [642] Expliquez-nous ce que vous voulez dire?
- R. Bien, la deuxième opposition, là, je vais vous
- dire, ils étaient pas beaucoup, là, à l'Assemblée
- nationale à ce moment-là, ils étaient juste
- quelques-uns. Alors, c'est difficile pour... de...
- de vendre un parti qui a juste, peut-être, je sais
- pas, moi, une dizaine de députés. C'est pas facile
- de vendre un... j'appelle ça vendre, là.
- Q. [643] Mais pourquoi c'est pas facile?
- R. Bien, parce que, écoutez, moi, je... je vais être
- très honnête, je vais vous dire que quand on est au
- pouvoir, il y a définitivement plus d'attrait pour

- les gens de parler à un ministre que de parler à un député.
- 3 Q. [644] Pourquoi?
- R. Parce qu'il y a certainement un... un critère de...

 de... les gens pensent qu'ils vont être mieux
- écoutés, ils pensent que... Écoute, ils rencontrent
- le ministre, c'est sûr, le ministre a des pouvoirs
- qu'un... qu'un député a pas, hein. Puis quand je
- dis « pouvoirs », des pouvoirs corrects. C'est
- vrai. C'est vrai, Madame la Présidente, un ministre
- a ses dossiers et il veut les faire avancer mais...
- mais, moi, je dis, correctement. Alors donc...
- Q. [645] Qu'est-ce que vous voulez dire par ça?
- R. Bien, correctement, parce qu'avec tout ce qu'on a
- entendu à la Commission, écoutez, moi, je pense
- qu'un ministre a le... le devoir, je dirais, le
- devoir, quand il y a un dossier qui est bien monté,
- a le devoir de le présenter.
- 19 Q. **[646]** Le présenter où?
- 20 R. Le présenter au conseil des ministres ou... parce
- que ça vient d'en bas, le dossier vient d'en bas,
- puis quand il a le dossier devant lui, bien, il le
- présente au conseil des ministres et puis...
- Q. [647] Là vous nous avez dit que quand vous vendiez
 des billets et que vous étiez dans la deuxième

- opposition...
- 2 R. Oui.
- Q. [648] ... c'était plus difficile que quand vous
- 4 étiez au pouvoir.
- 5 R. Oui.
- Q. [649] Et là vous nous dites, parce que les
- personnes ont le... ont plus de capacité de parler
- au ministre?
- 9 R. Oui. Puis je vais vous donner un exemple, Madame la
- Présidente. Actuellement, le Parti libéral nomme,
- dans des régions, des... comment les appeler?
- Des... des... je vais vous dire ça, des agents de
- liaison. O.K.? Entre autres, en Gaspésie. Le député
- péquiste en Gaspésie, il aura pas la visite de
- 1'entrepreneur. Ça va être ce monsieur-là ou cette
- dame-là, qui est le représentant du ministre dans
- la région, il va aller voir lui. Ça me surprendrait
- qu'il irait voir le député péquiste. Il va plutôt
- aller voir... même pas un élu, il va aller voir la
- personne qui relève du ministre et qui s'occupe de
- la région.
- Q. [650] Expliquez-nous ça encore mieux.
- R. Bien là, je sais pas comment...
- Q. [651] Non, mais la personne, vous dites, qui est
- nommé par qui?

- R. C'est... le gouvernement a nommé dans des régions
- des gens non élus et c'est tout récent, là, c'est
- arrivé, je pense, cette semaine. Des gens non élus
- qui vont représenter le ministre dans la région.
- 5 Q. [652] Comment savez-vous ça?
- R. C'était dans les journaux.
- 7 Q. [653] O.K.
- R. C'était dans le journal. Alors donc, la personne
- qui veut faire avancer un dossier, il y a un
- 10 (inaudible)...
- 11 Q. [654] Mais ça, c'est ce que vous supposez, là?
- R. Bien... Peut-être.
- Q. [655] Non, non mais... non, non, je veux... je
- vous pose qu'est-ce qui est à votre connaissance de
- 15 ça.
- R. Bien écoutez, le... la personne qui est en contact
- direct avec le ministre, Madame la Présidente,
- c'est sûr qu'on va aller voir cette personne-là
- parce qu'on sait qu'elle est près du ministre puis
- va lui parler.
- Q. [656] O.K. Si on revient à ce que vous faisiez,
- 22 vous, là...
- 23 R. Oui.
- Q. [657] ... vous nous avez dit tantôt que quand vous
- étiez à la deuxième opposition, ça allait pas bien

- pour vendre...
- R. Bien j'étais pas là, moi, à la deuxième opposition,
- j'étais pas élue, là.
- Q. [658] Bien tantôt, vous nous avez dit que c'était
- pas facile pour vous...
- R. Pour vendre des billets.
- 7 Q. **[659]** Oui.
- 8 R. Oui, c'est ça.
- 9 Q. [660] C'est ça.
- R. Mais j'étais pas une élue à ce moment-là. Moi
- 11 j'étais...
- Q. [661] Ah non, non, mais quand je dis « vous », je
- parle de votre parti.
- 14 R. Ah!
- Q. [662] Vous dites que vous étiez dans la deuxième
- opposition?
- 17 R. Oui, c'est ça.
- Q. [663] Mais vous nous avez dit: « Mais quand on
- était au pouvoir, c'était beaucoup plus facile
- parce que les gens pouvaient directement parler au
- 21 ministre. »
- 22 R. Pas au ministre. Je vous dirais pas directement...
- Q. [664] C'est ce que j'ai compris tantôt.
- R. Non, non, non. Et... et ils savaient que dans la...
- la hiérarchie, là, bon, ça commence mais ils

savaient très bien puis c'est pour ça que je vous 1 ai donné l'exemple de la Gaspésie. Ils savaient très bien que s'il y avait une personne qui était 3 en contact direct avec le ministre, c'était 4 beaucoup plus facile. Mais alors nous, nous, le parti à l'opposi... à la deuxième opposition, en tout cas, c'est moins facile d'être en contact avec 7 un ministre que la personne qui est assise à côté, 8 là. 9

(15:13:45)10

22

23

24

- Me SIMON TREMBLAY : 11
- Q. [665] Donc, il y a peut-être moins d'intérêt de 12 donner du financement si un des objectifs, je parle 13 pas du parti, un des objectifs des personnes qui 14 contribuent est peut-être d'avoir cette... se 15 tisser des liens là, d'avoir un accès aux gens de 16 pouvoir, donc il y a peut-être un intérêt, pour eux 17 autres, à financer les partis plus proche du 18 pouvoir que la deuxième opposition. C'est ça que je 19 dois comprendre? 20
- R. Bien en tout cas, ça s'est avéré vrai parce que le 21 temps que... j'ai fait ça à peu près dix-huit (18) mois... vingt-quatre (24) mois et c'était... c'était pas facile, là. Écoutez, moi j'en ai déduit que de un, c'était le milieu de vie, on s'entend, 25

- de un, j'avais toujours les gens qui me parlaient
 de Ginette parce qu'ils étaient pas contents alors
 donc... et on était la deuxième opposition. Alors
 j'avais deux facteurs, là, qui faisaient en sorte
 que c'était pas facile.
- Q. [666] Puis l'insatisfaction des gens que vous
 rencontriez à l'égard de la situation de madame
 Boivin, c'était, compte tenu de la façon dont la
 relation s'était terminée?
- 10 R. C'est ça. Tout à fait. On me disait qu'on
 11 s'était... on ne s'était pas bien comporté avec
 12 elle.
- Q. [667] Pour peut-être illustrer ce que vous nous
 expliquez depuis quelques minutes, je crois que
 vous avez un épisode avec un représentant de la
 firme BPR que vous avez sollicité puis qui vous a
 un peu répondu ce que je viens de vous suggérer
 comme... comme question... comme réponse.
- 19 R. Bien écoutez, moi, on m'avait demandé d'aller voir 20 quelqu'un...
- Q. [668] Est-ce que vous vous souvenez de son nom?
- 22 R. Non. Ça, là, les noms... et je suis allée.
- LA PRÉSIDENTE :
- Q. [669] Qui vous avait demandé?
- R. Bien c'est... c'est... comment je vous dirais ça...

- on regardait quasiment comme dans les pages jaunes qui c'est qu'on pourrait aller puis...
- Q. [670] O.K. Mais quand vous dites: « on », là vous voulez dire qui? Vous étiez vous et qui d'autre?

 Vous dites: « On regardait dans les pages jaunes ».
- R. On regardait... bien moi. En fait, c'est moi, là, 7 quand je dis « On regardait », là ,j'étais toute 8 seule, hein, Madame la Présidente. J'étais toute seule qui faisais ça. Ça fait qu'à un moment donné, 10 il fallait que j'aille en quelque part chercher mon 11 information puis il y avait, bon, BPR. On m'a 12 dit... parce que je parlais au parti aussi puis on 13 m'a dit : « Bon, peut-être un tel, peut-être un 14 tel, peut-être un tel tu devrais aller. » Alors, je 15 suis allée puis je m'annonçais tout le temps. Et je 16 suis allée et je me suis assise dans un bureau et 17 est arrivé un individu dont je ne me souviens pas 18 le nom et là, lui s'est assis et je me suis fait 19 ramasser mais pas à peu près. 20
- Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [671] Pourquoi? Qu'est-ce qu'il vous a dit?
- 23 R. Parce... bien je... d'abord j'ai rien compris, mais 24 il semblerait, selon lui, que le Parti québécois 25 donnait pas des... il lui donnait pas de contrats.

- Bien c'était tellement difficile qu'après trois
- minutes, je vous le dis, bon bien j'ai dit :
- « Regardez, là, je pense qu'on se parlera pas plus
- longtemps que ça. » Et je suis partie. Parce qu'une
- bénévole, se faire enqueuler, là, excusez le mot,
- là, mais... non. J'ai... j'ai quitté.
- 7 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [672] Alors ça, quand il vous a dit ça, c'était
- encore au moment où vous étiez... où le parti était
- à la deuxième opposition?
- 11 R. Oui.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [673] Donc, je comprends que pendant votre dix-huit
- (18) mois, vous faites ça à temps part... pas à
- temps plein cette fonction-là?
- 16 R. Non, non, non.
- Q. [674] Pour quelques mois par année, principalement
- pour organiser le... le cocktail ou assister à
- 19 quelques autres?
- 20 R. Surtout au printemps. Tout à fait.
- 21 Q. **[675]** Et c'est bénévole?
- 22 R. Ah oui, bénévole.
- Q. [676] Donc, vous avez rencontré plusieurs
- personnes. Vous avez mentionné monsieur... bien une
- personne de chez BPR. Monsieur Trudel, vous l'avez

- rencontré pour le solliciter?
- 2 R. Oui. Tout à fait.
- Q. [677] Est-ce qu'il vous a déjà mentionné, monsieur
- Trudel, que lui-même sollicitait pour le Parti
- libéral du Québec ou pour un autre parti?
- R. Ah, il me l'a-tu mentionné? Je le sais pas mais je
- le savais.
- 8 Q. [678] Vous le saviez?
- 9 R. Bien...
- Q. [679] Mais malgré ça, vous allez quand même le
- solliciter pour le Parti québécois?
- 12 R. Bien oui.
- Q. [680] Puis on se pose pas une question? Quelqu'un
- qui travaille pour le Parti libéral mais on le
- sollicite pour le Parti québécois et j'imagine
- qu'il a donné de l'argent, qu'il a contribué d'une
- façon ou d'une autre?
- 18 R. Au grand cocktail, je pense qu'il y en avait
- beaucoup qui participaient à tous les partis.
- 20 Q. **[681]** O.K.
- 21 R. Mais j'ai jamais eu preuve de ça mais...
- Q. [682] Mais on a au moins un cas, monsieur Trudel,
- qui est actif au Parti libéral qui, malgré ça, est
- sollicité par le Parti québécois et donne au Parti
- québécois...

- R. Tout à fait.
- Q. [683] ... et assiste aux activités du Parti
- québécois.
- 4 R. Oui.
- 5 (15:20:35)
- 6 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [684] Est-ce que vous saviez ça que monsieur Trudel
- 6 était actif au Parti libéral?
- 9 R. Actif, je pourrais pas le dire mais j'étais
- certaine qu'il contribuait mais je...
- Q. [685] Puis vous basiez cette certitude-là sur quoi?
- R. Écoutez... C'est mon instinct, je pense que,
- écoutez, il y a bien des gens qui contribuaient à
- tous les partis. Moi, c'est une déduction que j'en
- ai faite.
- Me SIMON TREMBLAY:
- 17 Q. [686] Et comment vous voyiez ça en tant que, bien,
- je comprends que même si c'est du bénévolat et
- c'est à temps partiel, vous êtes quand même
- responsable du financement, du moins de milieu de
- vie, quelles sont vos pensées, comment vous
- réagissez quand on réalise que les gens qu'on
- sollicite sont sollicités aussi par l'autre parti,
- ils contribuent aux deux partis quand, ultimement,
- la contribution politique est supposée, bien, du

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

moins, une des raisons c'est pour la démocratie et 1 tout alors qu'il y a quelqu'un qui va, ou pour les 2 convictions plutôt, alors quelqu'un qu'on sait ou 3 plusieurs personnes qu'on sait qu'ils contribuent à 4 tous les partis ou, du moins, aux deux partis principaux, est-ce qu'on, est-ce qu'on se 6 questionne? Est-ce qu'on... Qu'est-ce qu'on en 7 pense quand on s'occupe du financement? Quel 8 constat on fait? 9

- R. Moi, j'avais le mandat de faire du financement, j'avais des gens que je devais contacter, ils étaient libres de donner au parti ou pas et je n'ai, quand je sollicitais, il était bien entendu qu'ils pouvaient tout simplement ne pas prendre de billets s'ils ne voulaient pas. Je n'ai jamais insisté que ce soit pour l'achat de billets, pour le nombre de billets ou quoi que ce soit, et j'étais pas une bonne vendeuse de billets, là.
- Q. [687] O.K. Donc dans le cadre de vos sollicitations, vous avez déjà mentionné certaines entreprises, certains noms, est-ce qu'il y a d'autres entreprises, évidemment, en lien avec notre mandat donc de la construction dans le domaine public principalement, qui ont été sollicitées par vous? D'autres firmes d'ingénierie,

- des entreprises de construction.
- 2 R. Mais moi j'ai gardé rien. C'était tout du
- manuscrit.
- 4 Q. **[688]** O.K.
- R. Alors moi quand, admettons, je vais donner
- 1'exemple, quand quelqu'un me disait « Bon, bien,
- Lucie, j'ai vendu vingt-cinq (25) billets. »
- yingt-cinq (25) billets, des reçus.
- Q. [689] Donc les vingt-cinq (25) chèques.
- 11 R. Oui.
- 12 Q. **[690]** O.K.
- R. Tout à fait et je faisais des reçus et j'allais
- directement porter ça au 1200 Papineau parce que,
- moi, il était pas question que je fasse de
- 16 comptabilité.
- 17 Q. [691] O.K. Dans le fond, vous preniez l'argent des
- billets puis vous alliez le porter directement...
- 19 R. J'allais porter ça, tout à fait.
- Q. [692] ... à la permanence du parti?
- 21 R. Tout à fait.
- Q. [693] O.K. Alors je comprends que les personnes que
- vous sollicitiez, vous êtes pas nécessairement en
- mesure de nous dire qui mais on s'entend que c'est
- quoi? Des firmes d'ingénierie beaucoup? Vous êtes

- d'accord avec ça?
- 2 R. Comme j'ai dit tantôt, ingénierie...
- 3 Q. [694] Oui.
- R. ... construction, parce que monsieur Trudel je
- pense que c'est construction, il y avait des, peut-
- être quelques firmes d'architectes.
- 7 Q. [**695**] O.K.
- R. Mais c'est à peu près tout.
- Q. [696] Est-ce qu'il y avait des firmes d'avocats,
- est-ce que vous vous en souvenez, des firmes
- 11 d'avocats? O.K. Donc je comprends que les personnes
- que vous sollicitiez c'était...
- 13 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [697] Madame Papineau, quand vous répondez, il faut
- que vous répondiez pour qu'on entende.
- 16 R. Ah!
- Q. [698] Pour l'enregistrement.
- 18 R. Non. Je vais vous dire non.
- 19 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [699] Pas de mémoire? O.K. Donc je comprends que
- les personnes que vous sollicitiez provenaient de,
- il y avait trois sources donc la liste de six
- personnes de monsieur Bissonnette.
- 24 R. Oui.
- Q. [700] La vingtaine de noms de madame Boivin.

- 1 R. Oui.
- Q. [701] Et quoi? Le bouche à oreille pour le reste?
- R. C'est ça.
- 4 Q. [702] O.K.
- R. Des fois, quelqu'un me disait « As-tu pensé
- d'appeler un tel? As-tu pensé d'appeler un tel?
- Peut-être qu'il te prendrait deux billets, trois
- billets. ».
- 9 Q. [703] O.K. J'aimerais ça maintenant qu'on regarde
- de façon un peu plus détaillée la façon dont c'est
- financé, le financement en tant que tel. Je
- comprends qu'au Parti québécois, et corrigez-moi si
- je me trompe, il y a comme trois niveaux, c'est-à-
- dire il y a le national, donc que vous vous
- occupiez.
- 16 R. Oui.
- Q. [704] Il y a également le comté en question.
- 18 R. Hum, hum.
- Q. [705] Et entre les deux, et peut-être que ma
- terminologie n'est pas exacte mais il y a le
- régional ou, du moins, qui regroupe plusieurs
- associations de comté. Est-ce que ça se peut?
- R. Pour le financement?
- 24 Q. [706] Oui.
- R. Moi, je... National, le local, le comté mais le

- régional, c'était très rare.
- Q. [707] Mais ça, non, je veux dire au niveau des
- structures, ça existe bien que c'est rare qu'ils
- font les...
- R. Ah oui, oui, structures, oui, oui.
- Q. [708] Oui? On s'entend que...
- 7 R. National, régional, local.
- Q. [709] Mais on... Donc je comprends de votre
- dernière réponse que, principalement, le
- financement va se faire au niveau local et
- également au niveau national, au niveau régional
- 12 c'est plutôt rare.
- 13 R. Non, plutôt rare.
- Q. [710] Est-ce qu'on s'est déjà, dans le cadre, vous
- avez dit que vous avez assisté à quelques activités
- donc je comprends que vous vous en organisiez et,
- mais en plus de ça, vous assistiez également à des
- activités que vous n'organisiez pas mais vous étiez
- là pour des fins administratives.
- 20 R. Tout à fait.
- Q. [711] O.K. Est-ce qu'il est déjà arrivé que vous
- avez entendu, dans le cadre d'un événement, d'une
- activité de financement, que le milieu d'affaires
- se soit plaint, par exemple qu'il y ait trop de
- militants...

- 1 R. Oui.
- Q. [712] ... ou qu'il y ait pas assez de monde, bref,
- se soit plaint des gens qui étaient présents.
- R. Ce qui est arrivé c'est qu'à la fin, je pense que
- c'est le dernier cocktail, on avait de la
- difficulté à mettre du monde dans la salle, comme
- on dit, et on avait demandé à des militants de
- venir puis on avait ce qu'on appelait à l'époque le
- groupe des 400, on avait...
- Q. [713] Le club des 400 que monsieur Ernest Murray
- est venu témoigner, il nous parlait du club des
- 12 400...
- R. C'est ça, le club des 400.
- Q. [714] ... les gens qui contribuent quatre cents
- (400) mais que ça coûte, dans le fond, cent dollars
- 16 (100 \$).
- R. C'est ça, tout à fait. Alors...
- 18 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [715] Réexpliquez-moi qu'est-ce que c'est le groupe
- des 400?
- 21 R. C'est, le club des 400 c'est que un militant qui
- donnait quatre cents dollars (400 \$) avait un
- crédit d'impôt de trois cents (300 \$). Alors
- c'était, ça, je peux vous dire que c'était un peu
- incitatif pour les militants de participer au

- financement du parti et, bon, à un moment donné on avait de la difficulté à vendre les billets pour le gros cocktail et on avait demandé à des militants si -avec le club des 400 - et ça a fonctionné mais les gens d'affaires avaient pas tellement apprécié qu'il y avait autant de militants dans la salle.
- Q. [716] Ils s'étaient plaint à vous à l'effet qu'il y avait beaucoup de militants.
- 9 R. Non, je l'ai entendu, mais je... je... on s'était

 10 réuni, un peu après le cocktail, puis il y a des

 11 gens qui avaient entendu que les gens d'affaires

 12 avaient trouvé qu'il y avait pas mal de militants

 13 dans la salle.
- Q. [717] Si je vous suggère que c'est le... c'est
 l'événement du... au Sheraton, le sept (7) avril
 deux mille huit (2008) que vous nous parlez, est-ce
 que c'est possible?
- 18 R. Ça pourrait être ça.
- 19 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [718] Et pourquoi se plaignaient-ils qu'il y avait trop de militants dans la salle?
- R. Il faudrait leur demander, je vais... je...
- Q. [719] Non, mais vous, qu'est-ce que vous aviez entendu?
- R. C'est que, moi, je vais vous dire ce que je pense.

Moi, je... en tout cas, je vais vous le dire, là, 1 moi, je pense que... exemple, il y a l'orateur en 2 avant. C'est sûr que c'est quelqu'un de... de... du 3 parti qui parle. Habituellement, les gens d'affaires sont plutôt discrets. Ils vont applaudir, mais... Mais là, on avait des militants dans la salle. La claque était, disons, un petit peu plus forte que d'habitude. Alors, je pense que 8 peut-être ça a indisposé des gens d'affaires. Disons, peut-être, que ça avait l'air plus d'une 10 activité partisane que d'autre chose. Alors, ça a 11 déplu aux gens d'affaires. 12

Q. [720] O.K.

13

14

Me SIMON TREMBLAY :

15 Q. [721] Je sais pas si madame Blanchette pouvait exhiber l'onglet... pas l'onglet, la pièce 178P-16 1878. Je vais remettre une copie au témoin qui va 17 en prendre connaissance. Excusez les annotations, 18 c'est pas pertinent, donc il faut pas en tenir 19 compte. C'est un document de deux pages. On peut 20 aller déjà à la deuxième page, c'est un document 21 qu'on... qu'on a vu dans le cadre du témoignage du 22 Témoin A. C'est une lettre pour une activité de 23 financement. Prenez quelques instants pendant que 24 je remets en contexte la lettre, Madame Papineau. 25

1	Donc, on a vu que c'était un Jacques Nadeau qui
2	avait envoyé ça par courriel à Mario Martel et on
3	se rappelle qu'on décrivait l'activité qui était à
4	Québec. Et c'est Yves (sic) Careau, et à la
5	deuxième pas, on avait un formulaire dans lequel on
6	pouvait commander des billets. Est-ce que vous êtes
7	au vous êtes au courant de cette activité-là?

- R. Bien, moi, Québec, j'étais pas tellement active à Québec.
- 10 Q. [722] Non? O.K.
- 11 R. Moi, je m'occupais pas de Québec.
- Q. [723] O.K. Bien ma question en ce cas... Donc,
 cette activité-là, vous êtes pas partic... vous
 êtes pas au courant particulièrement de cette
 activité-là à Québec?
- R. Non. Restaurant Aux Vieux Canons, ça me dit absolument rien.
- Q. [724] Pas de problème. Juste une dernière question 18 quand même : est-ce que ce... le formulaire qu'on 19 voit à votre gauche, donc, qui est à la page 3 du 20 document à l'écran, est-ce que c'est un formulaire 21 que vous avez... que vous avez utilisé ou un... 22 sans nécessairement que ce soit lui, mais un genre 23 de formulaire que vous, vous avez utilisé lorsque 24 vous sollicitiez des différents représentants? 25

- 1 Me ESTELLE TREMBLAY:
- Genre de formulaire est tout ce qu'il y a de plus
- vague, selon moi, Madame la Présidente. Je pense
- qu'il faut d'abord demander si ce formulaire-là,
- 5 elle le connaît...
- 6 Me SIMON TREMBLAY:
- 7 Mais je crois...
- 8 Me ESTELLE TREMBLAY:
- 9 ... et s'il est utilisé. Et, d'autre part, quand on
- dit « genre de formulaire » on invite à faire des
- comparaisons qui sont floues par votre question.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Si ma consœur n'est pas satisfaite de la façon dont
- je pose mes questions, elle aura le loisir en
- contre-interrogatoire de venir préciser les
- imprécisions que j'aurais pu laisser.
- 17 LA PRÉSIDENTE :
- Question est permise.
- 19 Me SIMON TREMBLAY:
- 20 Q. [725] Donc...
- 21 R. Mais ça me dit rien.
- Q. [726] O.K. Mais est-ce que c'est un... c'est un
- formulaire de cette nature là, c'est-à-dire dans
- lequel et j'ins... notamment on inscrit, là, on
- permet d'inscrire le nom de l'entreprise et on

- permet d'inscrire... de commander le nombre de
- billets qu'on veut. Est-ce que c'est un formulaire,
- 3 vous...
- 4 R. Non.
- Q. [727] ... que vous avez utilisé?
- R. Non, moi, je vais vous dire non.
- Q. [728] Vous, vous y alliez en personne directement?
- 8 R. C'est ça.
- Q. [729] O.K. Je vais reprendre le document.
- J'aimerais ça que vous nous parliez du... d'un
- cocktail qui a eu lieu au Café de la Banque dans le
- 12 Vieux-Terrebonne...
- 13 R. Hum, hum.
- Q. [730] ... en mai deux mille huit (2008).
- 15 R. Oui.
- Q. [731] De quelle activité s'a... quelle activité
- s'agissait-il?
- 18 R. C'était un souper de financement.
- Q. [732] O.K. Qui avait organisé? Est-ce que c'était
- vous qui aviez organisé ce...
- 21 R. Non.
- 22 Q. [733] Est-ce que vous vous souvenez qui avait
- organisé cet événement-là?
- R. Je ne sais pas qui l'a organisé, mais j'étais là
- pour faire des reçus.

- Q. [734] O.K. Donc, si vous étiez là pour faire des
- reçus, est-ce que ça veut dire donc que les gens
- qui étaient invités devaient acheter un billet?
- 4 R. C'est ça, tout à fait.
- 5 Q. [735] Et donner un chèque pour pouvoir assister
- à... à... à l'événement?
- R. Oui. Moi, je pense que c'est une... c'est une
- personne, un particulier, qui avait organisé cette
- 9 activité-là.
- 10 Q. [736] O.K.
- 11 R. Et moi, j'étais là pour, quand la personne
- arrivait, donnait son chèque qui était un montant
- tout à fait légal... -
- 14 Q. [737] Oui, oui.
- R. ... et moi, je faisais le reçu.
- 16 Q. [738] Est-ce que vous vous souvenez cette activité-
- là c'était à combien par personne?
- 18 R. Il me semble que c'était à mille (1000).
- Q. **[739]** Mille dollars (1000 \$). Est-ce que vous vous
- souvenez combien de personnes avaient été
- présentes, avaient participé à cette activité-là?
- R. Moi, je vois deux tables.
- 23 Q. [740] Donc?
- R. À peu près, mettons... mettons, vingt (20)
- personnes.

- Q. [741] Maximum vingt (20) personnes?
- 2 R. Oui.
- Q. [742] O.K. Est-ce qu'il est normal... vous dites
- que ce... de mémoire, c'est une activité qui
- était organisé par, donc, un parti privé? Je veux
- dire...
- 7 R. Bien, une personne...
- 8 Q. [743] ... pas... pas quelqu'un du parti?
- R. Non, non, non, c'est ça.
- Q. [744] O.K. Et est-ce que c'est normal dans ce cas-
- là que... vu que ce soit une personne hors du parti
- qui l'organise que cette activité-là ne soit pas
- nécessairement rapportée dans les... dans les états
- des... pas les états financiers mais dans les
- rapports au directeur général?
- R. Je peux... ça, je peux vraiment pas répondre. Moi,
- tout ce que je sais, c'est que je faisais des...
- des reçus pour les chèques que je recevais. Mais
- pour tout ce qui... tout ce qui est paperasse, moi,
- j'ai... j'y touchais pas.
- Q. [745] O.K. Donc, à ce moment-là on vous demande...
- 22 pour ce cocktail-là on vous dit : « Madame
- Papineau, il y a un cocktail, il faudrait que vous
- soyez là pour pouvoir émettre les reçus...
- 25 R. Voilà.

- Q. [746] ... puis ramasser les chèques. »
- 2 R. Voilà.
- Q. [747] Donc, quand vous partez de cette soirée-là,
- 4 vous avez émis, quoi? Une vingtaine de reçus puis
- vous avez une vingtaine de chèques dans... en
- 6 poche?
- 7 R. C'est ça.
- Q. [748] Et vous allez, peut-être pas le soir même,
- mais le lendemain le porter...
- 10 R. Lendemain, je vais porter ça tout de suite au 1200,
- Papineau, au parti. Mais je garde pas ça. Puis je
- fais pas de comptabilité, puis... je mets ça dans
- une enveloppe puis je donne ça directement, soit au
- directeur ou au directeur adjoint, le... monsieur
- Séguin, là, qui était le directeur...
- Q. [749] Pierre Séguin.
- 17 R. ... comptable, là.
- Q. [750] Oui. Parfait. Et donc c'est monsieur
- Bissonnette, j'imagine, qui est votre supérieur.
- Bien, supérieur, c'est du bénévolat, mais...
- 21 R. Bien...
- 22 Q. [751] ... du moins qui dirige la permanence?
- R. Oui, c'est ça. Il y avait soit... j'arrivais, soit
- que je le donnais à monsieur Bissonnette ou je le
- donnais à monsieur Séguin.

- Q. [752] O.K. Et donc si on regarde les états, les
- rapports au DGE, au Directeur général des élections
- et qu'on trouve aucun état de cette activité-là,
- 4 vous pouvez pas me dire si c'est quelque chose de
- normal ou pas normal ou s'il fallait ou s'il ne le
- fallait pas?
- R. Non, l'important, c'était que les... il y avait des
- reçus qui étaient émis pour les... le don, c'était
- 9 un don au parti finalement.
- 10 Q. [753] O.K.
- 11 R. Alors, il y avait des reçus qui étaient émis pour
- les dons.
- Q. [754] O.K. Est-ce que vous savez s'il y a des... il
- faut faire un rapport au directeur général
- concernant...
- R. Je vous l'ai dit...
- Q. [755] Non, mais pas... de façon générale,
- concernant les activités.
- 19 R. Non.
- Q. [756] Vous savez pas aucune...
- 21 R. Je peux pas vous...
- Q. [757] Vous avez pas plus d'idée?
- 23 R. Non.
- Q. [758] O.K.
- R. J'étais bénévole, je ne faisais que ça, faire des

- 1 reçus.
- Q. [759] C'est pas... une autre activité à
- 3 Sherbrooke...
- 4 R. Oui.
- Q. [760] ... au Delta, est-ce que ça vous dit quelque
- chose également?
- R. Oui, je me souviens. À Sherbrooke, il y a eu un
- cocktail, mais c'était debout, là, c'était pas un
- repas. Et là aussi il y avait peut-être, je vous
- dirais, une quinzaine de personnes, c'était un
- 11 cocktail de financement.
- 12 Q. **[761]** O.K.
- R. Et là aussi ça a dû être organisé par un individu
- parce que, moi, j'étais là que pour faire les
- reçus.
- Q. [762] D'accord. Parfait. Je vais juste produire une
- série de documents, évidemment la preuve est
- évolutive, donc la preuve n'est pas terminée non
- plus. Premièrement si on... au premier événement
- que j'ai parlé, là, qui est au Café de la Banque,
- 1'onglet 3, Madame Blanchette, je vais vous montrer
- un document. Je sais que ça fait longtemps.
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- Est-ce que ces pièces sont connues du témoin?

- 247

1	Me SIMON TREMBLAY :
2	Oui, j'ai
3	Me ESTELLE TREMBLAY :
4	Est-ce que ces pièces sont connues du témoin? Est-
5	ce qu'elle est en mesure
6	Me SIMON TREMBLAY :
7	Je ne comprends pas la question de ma consoeur là-
8	dessus.
9	Me ESTELLE TREMBLAY :
10	Parce que, là-dedans, il y a dans les pièces que
11	vous vous proposez de déposer, il y a des
12	communications que j'ai eues avec vos enquêteurs et
13	je ne pense pas que ce soit la personne pour en
14	témoigner.
15	Me SIMON TREMBLAY :
16	On va commencer Je propose, Madame la
17	Présidente, d'y aller étape par étape. Donc,
18	première étape, on exhibe la pièce. Deuxièmement,
19	on pose une question. Il y aura certainement une
20	question puisque c'est pas un document qui émane du
21	témoin qui lui demandera si elle se rappelle du
22	document. D'ailleurs, j'étais justement en train de
23	suggérer que ça fait un certain temps, lui demander
24	si malgré ça elle se s'en rappelait. Donc, peut-
25	être l'objection est peut-être un peu prématurée.

Puis c'est pas la pièce en question dont ma 1 consoeur réfère, là, quant à la demande péremptoire 2 à ce moment-là. Donc, Madame Blanchette, s'il vous 3 plaît. On peut peut-être juste contextualiser. On voit un tout petit reçu qu'a « Café de la banque », premier (1er) mai deux mille huit (2008), repas, on voit le total et on voit, là, des annotations, un numéro 3485 qui semble être un numéro de chèque, 8 jeudi le premier (1er) mai deux mille huit (2008), repas, boisson, sous-total, taxes et le pourboire. 10 Est-ce que ce document-là vous rappelle quelque 11 chose, Madame Papineau? 12

- 13 R. Non.
- Q. [763] Si je vous suggère que le premier (ler) mai deux mille huit (2008), c'est la date de la soirée de l'activité au Café de la Banque et que ce document-là nous a été acheminé par les gens du Café de la Banque, est-ce que c'est quelque chose qui est possible pour vous?
- 20 R. Ah!
- Q. [764] Est-ce que vous vous rappelez la date de l'activité...
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- Le témoin a dit qu'elle était pas en mesure d'évaluer. Alors, je fais une objection.

- 1 Me SIMON TREMBLAY:
- Bien, écoutez, je comprends pas. Madame la
- Présidente, là, ma consoeur ne cesse de s'objecter.
- 4 LA PRÉSIDENTE:
- Maître Tremblay, s'il vous plaît. Bien, oui.
- 6 Me SIMON TREMBLAY:
- Elle a pas invoqué aucun droit fondamental, donc...
- 8 LA PRÉSIDENTE:
- 9 Non, non.
- 10 Me SIMON TREMBLAY:
- Écoutez, je peux... Elle aura l'occasion de contre-
- interroger et de venir préciser tout ce qui en est
- s'il le faut.
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- Je ne représente pas un témoin, je représente une
- partie.
- 17 LA PRÉSIDENTE :
- Non, vous avez raison, Maître Tremblay. Vous avez
- raison, mais je permets la question.
- 20 Me SIMON TREMBLAY:
- Merci.
- 22 Q. [765] Donc, est-ce que vous vous souvenez de la
- date du Café de la Banque...
- 24 R. Non.
- Q. [766] ... de l'activité au Café de la Banque?

- 1 R. Non.
- Q. [767] O.K. Est-ce que vous savez si c'est possible
- que ce soit le premier (1er) mai deux mille huit
- 4 (2008)?
- R. Proba... moi, je vais vous dire, là, probablement
- puisque c'est marqué là, mais je peux pas vous le
- 7 dire...
- 8 Q. [768] O.K.
- R. ... j'ai pas de calendrier, j'ai pas d'agenda,
- rien, je peux pas vous dire que c'est ça.
- Q. [769] Parfait. Est-ce que vous vous souvenez avoir
- payé pour...
- 13 LA PRÉSIDENTE :
- 14 Q. [770] Je m'excuse.
- Me SIMON TREMBLAY:
- 16 Oui.
- 17 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [771] Vous dites que vous avez pas de calendrier,
- donc... mais est-ce que vous vous souvenez, vous,
- de mémoire, quel jour c'était?
- 21 R. Pas du... bien... Non. Vraiment, là.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [772] D'accord.
- R. Ah! Je peux pas vous dire.

- 1 LA PRÉSIDENTE :
- 2 Q. [773] O.K.
- Me SIMON TREMBLAY:
- 4 Q. [774] C'est correct.
- 5 R. Je peux pas vous dire.
- Q. [775] Est-ce que vous vous souvenez avoir payé pour
- cette soirée-là puisque c'est... sans
- nécessairement que ce soit vous qui signiez le
- chèque, est-ce que vous avez défrayé les coûts de
- la soirée compte tenu que c'est une activité de
- financement? Est-ce que vous vous en souvenez?
- 12 R. Si je l'ai fait...
- 13 Q. **[776]** Oui.
- R. Si je l'ai fait, c'est parce que j'avais eu un
- chèque puis je l'ai tout simplement remis.
- Q. [777] O.K. Parce que vous êtes pas autorisée à
- signer des chèques, c'est ça que je dois
- comprendre?
- 19 R. Bien, non, je suis bénévole.
- Q. [778] O.K. Mais, quand on vous... quand on vous
- invite à participer à une activité comme ça,
- notamment c'est pour des questions administratives,
- donc d'émettre des reçus, est-ce que c'est arrivé,
- quand que vous assistiez à des activités, que vous
- ayez à payer pour la soirée auprès du restaurant,

- de l'hôtel ou...
- 2 R. Moi, non.
- Q. [779] Donc, vous avez jamais remis un chèque pour
- 4 payer une activité?
- R. En tout cas, je m'en souviens pas. Si je l'ai fait,
- ça a été... ça a dû être très rare, mais... Non.
- Puis ces activités-là, moi, j'ai... je contribuais
- pas à la préparation de ces activités-là.
- 9 Q. [780] Vous allez là, vous mangez avec les autres,
- vous émettiez des reçus puis...
- 11 R. Oui, c'est ça.
- Q. [781] O.K. Je vais quand même la produire. C'est
- une pièce qu'on a obtenu du Café de la Banque, donc
- je vais la produire sous la cote...
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- Moi, je m'objecte à la production de ça parce qu'on
- sait pas d'où ça vient. Le témoin est pas capable.
- Et on introduit une pièce alors qu'on n'a aucune
- explication sensée puis on sait pas du tout d'où ça
- vient.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Mais, si vous écoutez, Maître Tremblay, mes propos,
- là, je viens de dire que nous avons... la
- Commission a obtenu ces documents... ce document-là
- du Café de la Banque dans le cadre de ses enquêtes.

Et c'est pas vrai que je vais venir... je vais

produire le témoin d'une madame pour qu'ils

viennent me dire « effectivement, c'est la soirée

au PQ, voici le reçu. » On est une Commission

d'enquête, le fardeau, c'est un fardeau de

présentation. Donc, moi, je vous dis, dans le cadre

de nos enquêtes, c'est ce qu'on a obtenu. Au niveau

de l'évaluation du témoignage, madame ne

reconnaît... ne se rappelle pas de ce document-là.

R. Non.

- Q. [782] Ne nie pas que ce document-là est en lien, 11 nous dit qu'il y a eu une activité au Café de la 12 Banque. On va voir tout à l'heure qu'une des 13 problématiques, c'est que cette activité-là n'a pas 14 été rapportée, ce qui fait en sorte que je ne suis 15 pas en mesure de dire la date exacte de l'activité, 16 sauf que tout pointe à dire que c'est le premier 17 (1er) mai deux mille huit (2008) et le témoin l'a 18 pas nié. C'est dans ce contexte-là puis on est une 19 commission d'enquête et on vit avec les règles 20 d'une commission d'enquête et non les règles d'un 21 tribunal civil. 22
- LA PRÉSIDENTE :
- Je pense que c'est le moment de prendre une pause.
- SUSPENSION DE L'AUDIENCE

1 REPRISE I	DE L	'AUDIENCE
-------------	------	-----------

- 2 (15:55:12)
- 3 LA GREFFIÈRE :
- Madame Papineau, je vous rappelle que vous êtes
- sous le même serment que vous avez prêté. Vous
- 6 pouvez vous asseoir.
- 7 Me SIMON TREMBLAY:
- 8 Q. [783] Je vais poursuivre avec une autre série de
- questions, pour l'instant je vais laisser tomber la
- pièce. Aux deux cocktails en question, donc soit
- celui de Terrebonne ou de Sherbrooke, on a
- seulement effleuré un peu le sujet, là, je
- comprends que c'est votre... c'est monsieur
- Bissonnette qui vous demande d'aller là pour gérer
- les... prendre possession des chèques et remettre
- les reçus?
- 17 R. Tout à fait.
- Q. [784] Monsieur Gilles Cloutier est venu témoigner,
- il y a de ça un peu plus d'un an, il y a également
- d'autres personnes, monsieur Chevrette, notamment.
- Il y avait un cocktail on a parlé, on n'a jamais
- été capable, je crois, là... c'est pas moi qui ai
- fait ces témoins-là mais ce que j'en retiens, qu'on
- n'a pas nécessairement été capable de fixer la
- date. Les gens parlaient d'un cocktail pour votre

- bénéfice ou au bénéfice de votre association, à
- laquelle vous étiez pas présente. Est-ce que vous
- avez un souvenir de quelque nature que ce soit à ce
- 4 sujet-là?
- 5 R. Pas du tout.
- Q. [785] Est-ce que vous avez déjà... vous avez été
- consciente qu'en deux mille six (2006), il y a eu
- le Rapport Moisan? Est-ce que vous êtes...
- 9 R. Oui.
- Q. [786] Est-ce que vous vous souvenez qu'on parlait,
- notamment, de la question des prête-noms, là?
- 12 R. Oui.
- Q. [787] Bon. Est-ce que, vous, après ça, vous avez...
- 14 (15:57:02)
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- Si vous me permettez, comme j'ai fait lundi, je
- vais faire objection à toute preuve concernant le
- Rapport Moisan puisqu'il concerne autre chose que
- 1'industrie de la construction, c'est un rapport
- qui a trait à une autre... un autre secteur de
- l'économie. Et, en plus, je pense que le témoin ici
- n'est pas en mesure de commenter le rapport de
- monsieur le juge Moisan.
- LA PRÉSIDENTE :
- Vous allez peut-être attendre la question.

1 Me ESTELLE TREMBLAY:

Bien, en partant, Madame la Présidente, le rapport

Moisan ne concerne pas du tout l'industrie de la

construction, de sorte que la juridiction que

l'État vous confère m'apparaît excédée en abordant

cette question.

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Me SIMON TREMBLAY:

Comme je l'ai expliqué, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, lundi, je comprends qu'il était sept heures trente (7 h 30) puis c'était pas... on n'a pas fait le débat au complet. Je cherche pas à mettre en preuve, à ce stade-ci, avec le témoin madame Papineau, mettre en preuve le rapport. Madame Papineau s'occupe du financement suite au départ de madame Boivin qui, selon toute vraisemblance, on aura l'occasion de l'entendre dans quelques minutes, selon trouve vraisemblance également, a quitté le Parti québécois dans la foulée du Rapport Moisan. Et, dans le Rapport Moisan, on parlait notamment de l'utilisation de prête-noms. Donc, le but de mes questions est seulement de savoir si, suite à la publicité, si on veut, autour du Rapport Moisan, suite au départ de madame Boivin, un départ qu'on pourrait peut-être qualifier de houleux, du moins d'un divorce qui est

1	pas à l'amiable, pour reprendre la réponse du
2	témoin. Je veux seulement savoir si la question de
3	prête-noms a été discutée au parti, si
4	l'utilisation de prête-noms c'était quelque chose
5	qui la préoccupait. C'est dans cette optique-là
6	seulement. Donc, je veux pas, en tant que tel,
7	parler du Rapport Moisan mais de l'effet sur le
8	terrain de la publication du Rapport Moisan. Donc,
9	je peux comprendre ce que ma consoeur nous dit mais
10	je cherche pas à décortiquer le Rapport Moisan, je
11	cherche pas à refaire ce qui a été dit dans le
12	cadre de la Commission Moisan mais de bien voir si,
13	sur le terrain, est-ce qu'on est préoccupés par le
14	fait qu'il y a un phénomène de prête-noms qui a été
15	utilisé et on s'assure que ça ne soit plus fait.
16	C'est seulement le but des questions que j'ai
17	l'intention de poser dans les prochaines minutes.
18	LA PRÉSIDENTE :
19	Alors, Maître Tremblay, il me semble que le Je
20	vous vois debout, est-ce que vous aviez terminé
21	ou
22	Me ESTELLE TREMBLAY :
23	Non, j'avais des dans la foulée, j'avais quelque
24	chose à dire

- 258

1	LA PRÉSIDENTE :
2	Allez-y.
3	Me ESTELLE TREMBLAY :
4	à maître Tremblay.
5	LA PRÉSIDENTE :
6	Allez-y. Mais c'est à moi qu'il faudrait que vous
7	les disiez.
8	Me ESTELLE TREMBLAY :
9	Oui, bien, répondre, vous avez raison, c'est à vous
10	que je dois le dire. Simplement, je pense pas que
11	le la question puisse être adressée à ce témoin
12	sur le Rapport Moisan ou à partir du Rapport
13	Moisan. Mais je reconnais que mon confrère a
14	certainement le droit de poser des questions sur la
15	question des prête-noms dans l'industrie de la
16	construction et des instructions que madame a eues
17	d'une personne en autorité au sein du Parti
18	québécois.
19	LA PRÉSIDENTE :
20	Alors, je pense que la question de maître Tremblay
21	était certainement introductive et je suis heureuse
22	que vous reconnaissiez que la question des prête-
23	noms et qui est également découle aussi du
24	Rapport Moisan est une question pertinente aux
25	travaux de la Commission, notamment en lien avec le

financement dans les secteurs de... des compagnies.

Me SIMON TREMBLAY:

- Q. [788] Donc, Madame Papineau, ma question est la 3 suivante. Donc, lorsque, suite à l'invitation de 4 madame Marois et votre acceptation, vous rencontrez monsieur Bissonnette, madame Boivin, j'imagine qu'en étant, même si c'est du bénévolat, à temps partiel vous allez rencontrer... vous allez à la 8 permanence du parti, vous rencontrez différents officiers du parti. Est-ce qu'on discute donc, 10 pendant les quelques dix-huit (18) mois où vous 11 êtes là, est-ce qu'on vous explique, est-ce qu'on 12 discute ou est-ce qu'il est question de la notion 13 de prête-noms? 14
- 15 R. Non.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Donc, ça complète les questions, personnellement,
- que j'avais pour madame Papineau. Je sais pas si
- mes collègues en ont ou si, les commissaires, vous
- en avez.
- LA PRÉSIDENTE :
- Moi, j'en ai pas. Alors, est-ce que les parties ont
- des questions à poser?
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- J'en ai, cependant...

- 260 -

LA PRÉSIDENTE : 1

- Mais je pense, Maître Tremblay, là, que c'est pas
- un sujet qui est très laborieux et... 3
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- Non, je suis prête à le faire...
- LA PRÉSIDENTE :
- Ah! Bon, alors...
- Me ESTELLE TREMBLAY :
- ... cependant j'aimerais le faire après le Parti
- libéral. 10
- LA PRÉSIDENTE : 11
- Ah! 12
- Me ESTELLE TREMBLAY : 13
- Pour couvrir l'ensemble du sujet. 14
- LA PRÉSIDENTE : 15
- Oui, ça va, c'est comme on a dans les habitudes 16
- de... 17
- Me FÉLIX RHÉAUME : 18
- J'ai aucun problème mais ce sera, encore une fois, 19
- assez bref. 20
- (16:01:01)21
- CONTRE-INTERROGÉE PAR Me FÉLIX RHÉAUME : 22
- Q. [789] Bonjour Madame Papineau. 23
- R. Bonjour Monsieur. 24
- Q. [790] Mon nom est Félix Rhéaume, je représente le 25

- 261 -

- Parti libéral du Québec. Donc, vous nous avez
- expliqué qu'à la demande de madame Marois, vous
- êtes devenue responsable du financement en deux
- 4 mille sept (2007). C'est bien ça?
- 5 R. Bénévole.
- Q. [791] Bénévole. Et vous remplaciez à ce titre
- 7 madame Boivin qui était là auparavant?
- R. En tout cas, remplacer, c'est un bien grand mot,
- là. Mais moi j'aidais au... au financement. Parce
- que remplacer, ça aurait été d'être une employée à
- temps plein au Parti québécois, ce que je n'étais
- pas.
- Q. [792] O.K. Je comprends qu'elle s'occupait du
- financement, elle quitte ou... est-ce que vous
- savez, en fait, si elle a été congédiée ou si...
- R. Je vous ai dit, dans ce dossier-là, moi je n'étais
- pas impliquée alors je préfère ne pas commenter ce
- dossier-là. Je sais qu'elle a été remerciée de ses
- services. C'est tout.
- Q. [793] Donc, quand vous arrivez au parti, on vous
- explique pas le contexte dans lequel vous arrivez,
- c'est-à-dire qu'il y a quelqu'un qui s'occupait
- avant et vous...
- R. Bien je le savais. Écoutez, madame Boivin elle est
- là depuis des... des lunes.

- 262 -

- Q. [794] J'imagine, à l'époque où vous étiez députée élue.
- R. Absolument. Sauf que ce qui est arrivé, moi je

 commenterai pas ça parce que j'ai pas été assez

 près du dossier pour commencer à commenter ça, là.
- Q. [795] Je comprends. Et au parti, on vous en parle pas?
- 8 R. Non.
- 9 Q. [796] Donc, personne a fait référence à
 10 l'historique de votre poste lorsque vous arrivez,
 11 en deux mille sept (2007)?
- R. Bon. L'historique de mon poste, c'est un bien grand 12 mot, hein, parce que moi, là, je vais faire du 13 bénévolat, hein, et du bénévolat à temps partiel en 14 plus pour aider. Moi, c'est mon engagement envers 15 mon parti. J'ai décidé d'aider madame Marois à 16 faire du financement. C'est tout. Mais je suis 17 pas... je suis une bénévole, je suis pas employée 18 du parti. Ça me fait plaisir de le faire pour elle. 19 C'est tout. 20
- Q. [797] Je comprends. Mais madame Boivin, comme vous nous avez dit, et le Parti québécois, ça a été, si je peux dire, un divorce en mauvais termes?
- R. Bien... oui.
- Q. [798] C'est ce que vous avez dit qui n'était pas en

- 263 -

- très...
- R. Oui, parce que ça s'est... madame Boivin a quitté
- ou elle a été remerciée de services, en tout cas,
- ça s'est pas bien passé. Je sais que ça s'est pas
- bien passé. Maintenant, j'irai pas plus loin que ça
- dans mon explication parce que je ne connais pas ce
- 7 dossier-là puis...
- Q. [799] Il y a pas de problème.
- R. On m'a dit qu'elle viendrait, là, vous lui
- 10 demanderez.
- Q. [800] Ce qui m'intrigue un peu plus, par contre,
- 12 c'est lorsque vous arrivez au parti, vous nous avez
- dit que monsieur Bissonnette vous dit d'aller voir
- madame Boivin pour qu'elle vous dise un peu comment
- 15 faire.
- R. Non. Il me suggère. Il me dit : « Regarde... »
- parce qu'on sait... je vous... vous venez de le
- dire vous-même, comme la relation était pas bonne
- entre le parti et madame Boivin, il dit : « Peut-
- 20 être que madame Boivin pourrait t'aider. » Moi...
- j'ai pris sur moi de l'appeler. Ils m'ont pas dit :
- 22 « Appelle-la. »
- 23 Q. [801] Il vous a dit qu'elle pourrait vous aider?
- R. « Elle pourrait peut-être t'aider. » Mais il savait
- très bien, il connaissait la situation entre le

- 264 -

- parti puis madame Boivin, il est là au parti,
- monsieur Bissonnette. Mais moi, j'ai dit : « Moi,
- je vais l'appeler. Moi je vais l'appeler, Ginette
- puis on verra qu'est-ce qui va arriver. »
- Q. [802] Et vous avez pas trouvé étrange qu'on vous
- dise d'aller voir, ou qu'on vous conseille, d'aller
- voir madame Boivin considérant le climat dans
- lequel l'association entre elle et le Parti
- 9 québécois s'était terminée?
- 10 R. Non. Ça me regardait pas.
- Q. [803] Vous avez pas posé de questions?
- R. Non. Ça me regardait pas ce qui s'était passé entre
- elle et le Parti québécois, ça me regardait
- absolument pas. Moi je voulais savoir... je voulais
- qu'elle me propose des noms à qui je pouvais vendre
- des billets. C'était la seule raison pour laquelle
- j'allais voir madame Boivin puis j'étais très
- contente qu'elle réponde à ma... à ma demande.
- Q. [804] Le départ de madame Boivin se fait quand même
- dans le contexte après le rapport Moisan. Est-ce
- que vous avez vu un lien entre les deux?
- 22 R. Non.
- Q. [805] O.K. Et ce que vous nous confirmez c'est
- qu'il y a personne qui vous a fait d'allusion... en
- fait, on vous a conseillé d'aller voir madame

- Boivin, mais est-ce qu'on vous a mis des... est-ce
- qu'on vous a fait des mises en garde en fait? C'est
- ça que je veux savoir. Est-ce qu'on vous a fait des
- 4 mises en garde sur la façon de faire le
- financement?
- R. Non, parce qu'on me connaît très bien et je dois
- vous dire que quand je fais les choses, je fais les
- choses correctement et il y a personne qui m'a fait
- 9 des mises en garde.
- Q. [806] Personne qui vous a rien dit?
- 11 R. Non.
- Q. [807] Sur comment faire?
- R. Bien, écoutez, j'ai été députée dix (10) ans, je le
- sais comment faire du financement.
- Q. [808] Comment vous le faisiez?
- R. Je le faisais correctement.
- 17 Q. [809] C'est-à-dire?
- R. C'est-à-dire que quand il y avait un chèque, il y
- 19 avait un reçu.
- Q. [810] Est-ce que vous vous occupiez personnellement
- de faire la sollicitation quand vous étiez députée?
- 22 R. Non. On avait du monde qui font ça pour nous dans
- le parti, on a des partis, le Parti québécois de
- Prévost, c'était Prévost à l'époque.
- Q. [811] Et est-ce que c'était un peu la même méthode

- 266 -

- selon ce que vous en savez, parce que vous avez une
- équipe comme vous l'avez dit, que par la suite vous
- avez reproduite, quand vous étiez bénévole
- responsable du financement, c'est-à-dire un peu
- 5 comme madame Boivin vous a, elle vous a parlé d'un
- Rolodex.
- R. Non, non, non, non, ça, c'est son affaire.
- Elle, c'est à partir de son, de ses documents
- 9 qu'elle m'a donné...
- Q. [812] Mais vous, vous avez repris la même méthode?
- 11 R. Bien oui, elle était correcte sa méthode.
- Q. [813] O.K. Je vous remercie, j'ai pas d'autres
- 13 questions.
- 14 LA PRÉSIDENTE:
- Maître Tremblay. Maître Houle, est-ce que vous
- aviez des questions?
- Me DENIS HOULE:
- Pas de questions Madame.
- 19 LA PRÉSIDENTE:
- 20 Non? O.K.
- 21 (16:06:25)
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [814] Avant qu'on commence, dites-moi, quand vous
- êtes arrivée au Parti québécois pour, comme
- bénévole pour le financement d'un parti

- politique...
- 2 R. Oui.
- Q. [815] ... vous avez dit qu'on vous donnait une
- liste de certaines entreprises avec des
- représentants. Est-ce qu'on vous a déjà donné une
- liste des contrats que ces entreprises-là ont reçus
- ou d'autres listes de contrats quelconques pour
- faire quelconque, un lien avec le financement du
- parti politique?
- 10 R. Jamais.
- 11 Q. [816] Jamais?
- R. Jamais, Monsieur le Commissaire, jamais, jamais.
- 13 CONTRE-INTERROGÉE PAR Me ESTELLE TREMBLAY:
- Q. [817] Bonjour Madame, je suis Estelle Tremblay.
- 15 R. Oui.
- Q. [818] Je représente le Parti québécois.
- 17 R. Bonjour.
- Q. [819] Est-ce que, dans le cadre de votre travail
- bénévole pour faire du financement pour le Parti
- québécois, vous avez obtenu de l'argent comptant?
- 21 R. Jamais.
- 22 Q. [820] Est-ce que, lorsque vous faisiez de la
- sollicitation, vous avez fait valoir directement ou
- indirectement aux gens qui vous donnaient qu'ils
- pourraient éventuellement obtenir un contrat public

- 268 -
- ou une subvention?
- 2 R. Jamais.
- Q. [821] Est-ce que vous avez eu connaissance d'un
- 4 pareil événement pendant toute la durée de votre
- 5 engagement au sein du Parti québécois?
- 6 R. Jamais.
- Q. [822] Est-ce qu'il est arrivé pendant votre
- engagement au sein du Parti québécois, et plus
- particulièrement lorsque vous étiez députée d'une
- majorité gouvernementale, est-il arrivé que vous
- ayez connaissance d'un acte de corruption, d'un
- acte de malhonnêteté?
- 13 R. Jamais.
- Q. [823] Est-il arrivé que un député ou une autre
- personne au sein du Parti québécois ait fait valoir
- à un souscripteur qu'il pourrait recevoir des
- contrats publics ou une subvention?
- 18 R. Jamais.
- Q. [824] Vous, est-ce que vous avez fait valoir ça à
- quelqu'un? Que en vous donnant il pourrait avoir
- des contrats.
- 22 R. Jamais.
- Q. [825] Ou des subventions.
- R. Jamais.
- Q. [826] Lorsque vous dites que la... que le Parti

- 269 -
- québécois, lorsque vous, en deux mille sept (2007)
- faisait partie de la deuxième opposition.
- 3 R. Oui.
- Q. [827] Et qu'il était difficile de faire de la
- sollicitation.
- 6 R. Tout à fait.
- Q. [828] Est-ce que vous faisiez référence au fait que
- la popularité du Parti québécois à cette époque
- était très basse à la suite de l'élection qui avait
- fait perdre beaucoup de sièges?
- 11 R. Absolument, oui.
- Q. [829] Est-ce que vous voyez un lien avec les
- contrats publics ou vous voyez un lien avec la
- 14 popularité qui était en baisse?
- R. Non, non, je vois un lien avec la popularité
- surtout, là. Des contrats...
- 17 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [830] Bien c'est-à-dire, Madame Papineau, ce que
- vous nous avez dit quand même, que le représentant
- de BPR, vous avez dit qu'il vous avait reçu de
- facon cavalière.
- 22 R. Tout à fait.
- 23 Q. [831] Si j'interprète bien ce que vous avez dit.
- R. Hum, hum.
- Q. [832] Et qu'il vous avait dit qu'il donnerait pas

- parce que « Le PQ donnait pas de contrats. ».
- R. Oui, c'est ça. Mais moi, j'avais aucune idée de
- quoi il parlait.
- Q. [833] Lui avez-vous demandé?
- R. Je vais vous dire que la façon qu'il me parlait, je

- 270 -

- suis restée trois minutes dans le bureau, je suis
- sortie parce que j'étais pas là pour parler de quoi
- que ce soit, j'allais là pour lui offrir des
- billets puis il a commencé à me savonner sur le
- fait que le parti, il donnait pas de contrats mais
- là j'ai dit « Écoutez, on se parle, on parle pas de
- la même chose, là. C'est parce que je suis pas pour
- le... j'ai aucune idée de quoi vous me parlez. »
- et, là, on est en deux mille sept (2007) ou deux
- mille huit (2008) mais on a perdu le pouvoir en
- deux mille trois (2003) si je me souviens bien
- alors il revenait longtemps en arrière, lui.
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- Q. [834] Il faisait référence à la période où le Parti
- québécois était au pouvoir.
- 21 R. J'imagine. Parce que...
- Q. [835] C'est ce que vous avez compris?
- R. Bien c'est ce que j'ai compris mais, là, on est en
- deux mille sept (2007) puis il me rabattait des
- affaires de deux mille deux (2002), deux mille

trois (2003) mais là, bien là, j'ai dit « Je pense

- 271 -

- qu'on se parle pas de la même chose. » j'ai dit
- « Écoutez, merci beaucoup, bonjour. » je suis
- 4 partie.
- 5 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [836] Tantôt ce que vous nous avez dit c'était
- parce que, ce que j'ai compris, c'était parce que
- vous étiez dans la deuxième opposition.
- 9 R. Oui.
- Q. [837] C'est ça. À ce moment-là, en deux mille sept
- 11 (2007)...
- 12 R. Oui.
- Q. [838] ... vous étiez...
- R. Bien oui, mais... Oui, mais lui, là... mais j'ai
- même pas eu le temps de parler de ça avec lui, là,
- parce que je me suis assise, il a commencé tout de
- suite à me... comme je vous dis, là, c'était pas...
- c'était pas évident, là. Mais, moi, là, écoutez, je
- suis une bénévole, Madame la Présidente...
- 20 Q. [839] Parfait.
- 21 R. ... j'étais certainement pas pour endurer ça, là.
- 22 Q. [840] O.K.
- R. Je suis sortie. Il avait pas le bon messager, là.
- 24 Q. [841] Parfait.

Me ESTELLE TREMBLAY :

- Q. [842] La Commission a mis au jour un certain nombre
- de stratégies de remboursement des employeurs dans
- 1'industrie de la construction, de remboursement de
- 5 contributions politiques.
- R. Oui, je l'ai entendu.
- Q. [843] Est-ce que vous connaissiez ces stratégies de
- remboursement lorsque vous faisiez du financement
- pour le Parti québécois?
- R. Non. Non, non. Moi, j'ai appris ça à la Commission,
- 11 là, bien, en suivant les travaux de la Commission,
- là, que ça a l'air qu'on faisait ça, là, qu'on
- remboursait les... le billet, j'imagine, c'est le
- billet qu'on remboursait, la personne qui avait
- acheté un billet.
- Q. [844] Alors, j'en ai terminé, Madame. Merci.
- 17 LA PRÉSIDENTE :
- Parfait. Maître Tremblay?
- Me SIMON TREMBLAY:
- 20 Oui.
- Q. [845] Donc, merci, Madame Papineau.
- LA PRÉSIDENTE :
- Q. [846] Merci, Madame Papineau.
- R. Ah! Madame... Madame la Présidente, je voudrais
- juste vous dire que, vous me voyez, là, je suis

- e 19 juin 2014
- authentique, hein! Puis j'ai toujours fait mon
- travail pour le parti d'une façon authentique, puis

- 273 -

- je veux juste vous dire que je suis contente qu'il
- y ait la Commission. Je suis très contente parce
- 5 que peut-être...
- 6 Q. [847] Merci, Madame.
- 7 R. ... ça va corriger certaines choses et aussi
- améliorer certaines choses. Mais, moi, je suis
- yenue ici aujourd'hui avec toute la bonne volonté
- du monde.
- Q. [848] Ça se voit, Madame Papineau.
- R. Bien, en tout cas! Je vous remercie beaucoup.
- Q. [849] Merci beaucoup, Madame.
- 14 R. Merci. Merci, Monsieur Lachance. Au revoir.
- Me SIMON TREMBLAY:
- 16 Alors, Madame la Présidente...
- 17 Q. [850] Ah! Vous pouvez disposer. Merci beaucoup.
- 18 R. Merci.

19

20 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

- Me SIMON TREMBLAY:
- Donc, Madame la Présidente, Monsieur le
- Commissaire, ce sera le tour de madame Ginette
- Boivin qui, je crois, rentre à l'instant. Vous

- 274 -

1	pouvez venir vous asseoir en avant, Madame Boivin.
2	Peut-être pendant que vous vous assoyez, madame
3	Boivin est représentée par un procureur, je vais
4	lui laisser le temps de s'asseoir avant de
5	LA PRÉSIDENTE :
6	Bonjour, Madame Boivin.
7	Mme GINETTE BOIVIN :
8	Bonjour.
9	LA GREFFIÈRE :
10	Restez debout quelques minutes pour
11	l'assermentation.
12	Me SIMON TREMBLAY :
13	Allez-y, l'assermentation, pendant que maître Jolin
14	s'installe.

25

- 275 -

```
L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce dix-neuvième
1
          (19e) jour du mois de juin,
4
          A COMPARU:
          GINETTE BOIVIN, Sollicitrice pour des oeuvres
          caritatives
7
8
          LAQUELLE, affirme solennellement ce qui suit :
10
          Me SIMON TREMBLAY :
11
          Donc, peut-être maître Jolin, si vous voulez vous
12
          présenter avant que je débute.
13
          Me BERNARD JOLIN :
14
          Bonjour, Madame la Présidente, Bernard Jolin du
15
          cabinet Langlois Kronström Desjardins pour madame
16
          Boivin.
17
          LA PRÉSIDENTE :
18
          Bonjour, Maître Jolin.
19
          LA GREFFIÈRE :
20
          Jobin ou Jolin?
21
         Me SIMON TREMBLAY :
22
          Jolin.
23
         LA PRÉSIDENTE :
24
          Jolin.
```

```
1 Me SIMON TREMBLAY:
```

- J-O-L-I-N.
- 3 LA GREFFIÈRE :
- Jolin. Merci beaucoup.
- 5 INTERROGÉE PAR Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [851] Alors, bonjour, Madame Boivin.
- 7 R. Bonjour.
- Q. [852] On va débuter en faisant peut-être un petit
- état de votre parcours politique. Donc, quand avez-
- vous commencé à être impliquée au niveau politique?
- 11 R. Alors, j'ai commencé dans les années soixante-dix
- 12 (70) parce que j'ai... je militais beaucoup dans le
- comté de Bourget pour un des sept premiers députés
- du Parti québécois, pour le docteur Camille Laurin.
- Alors, jusque... j'ai fait ce qu'on appelle du
- 16 bénévolat à tous les niveaux, là : passer des
- dépliants, faire des téléphones, faire des
- recherches de téléphone, des blitz de financement
- avec les petits beignes, là, le dimanche matin,
- jusqu'à...
- Q. [853] Bref, vous avez un peu tout fait au parti...
- 22 R. Voilà!
- Q. [854] ... ce qui était possible de faire...
- 24 R. Voilà!
- 25 Q. [855] ... jusqu'en quatre-vingt-neuf (89) qu'on

- pourrait dire?
- R. Non, jusqu'en... pour le docteur Laurin... voyons,
- excusez, c'est jusqu'en... après le référendum de
- quatre-vingt (80).
- 5 Q. **[856]** O.K.
- R. Après le référendum de quatre-vingt (80), je suis
- rentrée comme personnel de soutien au bureau de
- comté du docteur Camille Laurin, donc... jusqu'à sa
- démission comme député en quatre-vingt-cinq (85).
- Après, je suis passée peut-être une année, pas tout
- à fait, dans la circonscription électorale de
- Rosemont pour monsieur Gilbert Paquet. Je
- m'occupais du réseau des... ils appellent ça des
- indépendant... pardon, des indépendantistes. Et
- jusqu'à l'automne quatre-vingt-cinq (85), il y a eu
- une élection en décembre et j'ai fait, l'automne,
- ce qu'on appelle l'élection dans le comté
- d'Hochelaga-Maisonneuve pour madame Harel. Après,
- en quatre-vingt-six (86), je suis rentrée au bureau
- de comté de madame Harel pendant plus de trois ans
- à m'occuper, là, de ce qu'on appelle les cas de
- comtés individuels, soutien technique, et caetera.
- Et en... ça, c'est en quatre-vingt-neuf (89)... En
- mars quatre-vingt-neuf (89), je suis rentrée à la
- permanence nationale du Parti québécois pour un

- poste...
- Q. [857] À quel titre, oui, justement, à quelle
- 3 fonction?
- R. ... de... Voyons! De coordonnatrice de... pour
- m'occuper des solliciteurs qui allaient faire du
- financement dans les... dans le réseau, leur milieu
- de vie et tout ça. C'était tout à fait nouveau au
- Parti québécois, à ce que je sache, à cette époque-
- 9 là.
- Q. [858] Qu'est-ce qui était nouveau, votre poste ou
- d'aller chercher... d'aller financer ou solliciter
- des gens dans leur milieu de vie?
- R. Je pense, le poste et d'aller dans les milieux de
- vie professionnels parce que c'était pas natu...
- les milieux naturels pour le Parti québécois, à
- 16 l'époque.
- 17 Q. [859] Qui, à l'époque, était...
- 18 (16:15:30)
- 19 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [860] Oui, qu'est-ce que vous voulez dire quand
- vous dites que ce n'était pas des milieux naturels
- pour le Parti québécois?
- R. Dans le sens d'aller chez les professionnels,
- d'aller rencontrer les gens d'affaires, un peu
- comme les Chambres de commerce, les gens

- d'affaires. C'était pas naturel pour nous d'aller
- faire de la sollicitation auprès d'eux.
- 3 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [861] À ce moment-là, quoi, c'est davantage au
- niveau du financement populaire, les militants,
- donc des gens...
- R. C'est ça, c'était plutôt au niveau... ce qu'on
- appelle le financement populaire.
- Q. [862] Populaire. Parfait. Et, à ce moment-là, je
- présume qu'en tant que coordonnatrice des équipes
- de solliciteurs, j'espère que j'utilise le bon
- terme, vous releviez du directeur général du parti?
- 13 R. Oui.
- Q. [863] Donc, j'imagine... je ferai pas... je vous
- demanderai pas de faire la liste parce que vous en
- avez fait plusieurs.
- R. Non, on a eu... je pensais que c'était une dizaine
- mais, semble-t-il, qu'en dix-sept (17) ans, il y en
- a eu une quinzaine. C'est beaucoup.
- Q. [864] D'accord. Donc, je comprends, vous, vous
- étiez rémunérée dans le cadre de votre travail?
- 22 R. Oui.
- Q. [865] Est-ce qu'il y avait des bonis reliés...
- 24 R. Non.
- Q. [866] ... à l'argent que vous pouviez obtenir?

- R. Non, c'est un salaire fixe, là. Tant par année.
- Q. [867] Donc, vous allez occuper ce poste-là,
- j'imagine qu'il va évoluer un petit peu dans le
- temps mais, sensiblement, vos tâches vont rester
- 1 les mêmes?
- 6 R. Oui.
- Q. [868] Oui. Jusqu'en... jusqu'à l'été deux mille six (2006)?
- 9 R. Jusqu'à l'été deux mille six (2006). Ça fait huit 10 ans que j'ai quitté le parti.
- Q. [869] Je crois que vous avez eu... dans la salle,
- là, des témoins, vous avez eu l'occasion d'entendre
- le témoignage de madame Papineau?
- 14 R. Oui.
- Q. [870] Oui. Bon. On se demandait, là, justement, les
- raisons exactes de votre départ. Parce qu'elle nous
- parlait que le divorce n'a peut-être pas été à
- 1'amiable. Peut-être, sans nécessairement trop
- s'attarder, juste nous expliquer succinctement le
- contexte de votre départ du Parti québécois après
- dix-sept (17) ans.
- 22 R. C'était une démission, je sais pas si on peut dire,
- forcée. Une démission pour des raisons politiques.
- LA PRÉSIDENTE :
- 25 Q. [871] C'est-à-dire?

- R. Bien, probablement parce que j'ai été citée... j'ai
- été citée à la Commission Gomery et au Rapport
- Moisan... comment on dit donc? C'est moi qui a
- été... qui a fait... qui a été le témoin, qui a été
- au témoignage de ce rapport. Pour le Parti
- québécois, du moins.
- 7 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [872] Est-ce que... Donc, vous parlez d'une
- démission forcée, donc je comprends que c'était pas
- votre intention de quitter le parti à ce moment-là?
- 11 R. Pas vraiment. Mais on m'a fait comprendre que, pour
- des raisons politiques puis tout ça, que c'était
- mieux pour le parti.
- 14 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [873] Ce que vous dites c'est que vous avez été
- citée dans le Rapport Moisan, c'est ce que vous
- 17 dites?
- 18 R. Non, dans le rapport... dans le... la Commission
- Gomery. J'ai pas témoigné, j'avais été citée...
- Q. [874] O.K. Et vous avez fait un lien avec le
- 21 Rapport...
- 22 R. Non, mais après.
- 23 Q. [875] Oui.
- R. Suite à ça, il y a eu le Rapport Moisan, en deux
- mille six (2006), et suite aux... est-ce qu'on peut

- dire, les conclusions du rapport? le parti a décidé
- de... de me remercier de mes fonctions et... que je
- quitte le parti.
- 4 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [876] Est-ce que vous êtes la seule personne à
- avoir quitté à ce moment-là, à votre niveau, dans
- votre entourage, bien entendu?
- 8 R. Oui.
- 9 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [877] Est-ce que c'était en lien avec la pratique
- des prête-noms?
- R. Oui. Madame la Présidente, excusez-moi.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [878] Donc, je me trompe en disant... en vous
- suggérant que c'est en juillet deux mille six
- 16 (2006) que vous quittez?
- 17 R. Oui.
- Q. [879] Ou, du moins, à l'été deux mille six (2006).
- R. Oui, ça va faire... huit ans, là, ces jours-ci.
- Bien, ces jours-ci... en juillet.
- Q. [880] Juste pour terminer un peu votre parcours,
- votre curriculum, si on veut. Donc, vous allez être
- sans emploi pendant un certain temps, jusqu'au
- temps que vous arriviez à l'emploi que vous occupez
- présentement...

- 1 R. Oui.
- Q. [881] ... donc, chez le Groupe SM international?
- R. Oui, j'ai quitté en juillet et j'ai commencé en mai
- deux mille sept (2007).
- Q. [882] De l'année d'après.
- R. L'année d'après, oui.
- Q. [883] Donc, quelles sont vos fonctions exactement,
- vous me parlez donc que vous sollicitez des gens
- mais pour des oeuvres caricatives... caritatives,
- pardon...
- 11 R. Oui.
- 12 Q. [884] ... qu'encourage SM?
- R. Que supporte, c'est ça, la compagnie. Moi,
- 1'entreprise, en deux mille sept (2007), c'était...
- voyons! comment... pour la... l'Orchestre
- symphonique de Longueuil. Que j'ai commencé. Parce
- que le président, à l'époque... bien, monsieur
- Poulin était le président de la campagne de la
- levée de fonds...
- 20 Q. [885] Pour l'OSL?
- 21 R. ... pour l'OSDL.
- Q. [886] OSDL, O.K.
- R. L'Orchestre symphonique de Longueuil, OSDL.
- Q. [887] Parfait. Et à l'exception de ces tâches-là,
- là, ou cette tâche-là ou ces tâches-là, est-ce que

- vous faites des activités, d'autres sollicitations,
- principalement ce qui...
- R. Oui, ça a commencé avec l'Orchestre symphonique de
- 4 Longueuil.
- Q. [888] Non, excusez-moi, je veux dire on enlève les
- 6 oeuvres caritatives...
- 7 R. Oui, oui.
- Q. [889] ... est-ce que vous faites de la
- 9 sollicitation...
- R. Non, non, non.
- 11 Q. **[890]** ... au niveau politique?
- R. Non, non, je ne m'occupe que du... que des...
- de l'orchestre, du théâtre, cinéma.
- Q. [891] Arts et culture, on pourrait dire?
- 15 R. Voilà.
- Q. [892] Donc, en aucune façon vous êtes impliquée
- dans la sollicitation, dans le financement de
- partis politiques après votre départ du Parti
- 19 québécois?
- 20 R. Non.
- Q. [893] Est-ce que vous allez être... on y reviendra
- plus tard, pardon. On va parler maintenant de vos
- fonctions lorsque... ce qui nous intéresse un peu
- plus, là, vos fonctions lorsque vous étiez au Parti
- québécois de façon générale, de quatre-vingt-neuf

1

2

3

4

5

6

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

(89) à deux mille six (2006) et de façon plus précise, de quatre-vingt-seize (96) à deux mille six (2006), compte tenu que notre mandat débute en quatre-vingt-seize (96).

Donc, peut-être juste au niveau de la structure parce que madame Papineau est venue nous expliquer, mais je comprends de son témoignage qu'elle a eu un rôle relativement limité, à temps partiel, pendant une courte période alors que vous, vous avez, si je comprends votre témoignage jusqu'à maintenant, vous avez un peu mis sur pieds ou été dans les premières au niveau de la coordination, là, des solliciteurs, notamment au niveau des milieux de vie. Donc, j'aimerais ça que vous nous expliquiez un peu, là, la structure au niveau du financement du Parti québécois.

- R. C'était pas une... bien enfin, oui, il y avait une structure, mais ce sont des bénévoles. Donc, des gens qui viennent de... de...
- Q. [894] Différents milieux?
- 21 R. ... de différents milieux mais qui sont bénévoles, 22 alors entre des années, il pouvait y avoir sept, 23 huit personnes à quinze (15), des fois il pouvait y 24 en avoir un peu plus, un peu moins. Mais c'était 25 selon leurs disponibilités qu'ils acceptaient de

- 286 -

- 1 vendre des billets pour...
- Q. [895] Est-ce que c'était vous qui... pardon.
- R. Pardon? 3
- Q. [896] Non, vous pouvez terminer votre réponse, je m'excuse.
- R. Qui... qui acceptaient de... de vendre des billets 7 pour le gros cocktail du mois de mai, je pense que c'est en mai normalement.
- Q. [897] C'est le même cocktail que madame Papineau parlait tantôt? Le cocktail du printemps, le gros 10 cocktail du printemps? 11
- R. Le cocktail du printemps. Et il y avait un autre 12 cocktail à l'automne, octobre, je crois. Mais 13 l'Assemblée nationale, les gens étaient à 14 l'Assemblée, je veux dire la députation. Et il y 15 avait aussi dans les cinq dernières années, là, si 16 on recule il y a huit ans parce que moi ça fait 17 déjà huit ans que j'ai quitté, donc, dans les cinq 18 ou six années, il y a eu aussi un bateau qu'on 19 avait fin juin, là, ce qu'on appelle un dîner... 20 bien dîner! c'est le soir, un souper au homard sur 21 le bateau. On louait le bateau... le catamaran de 22 23 la famille Dufour.
- Q. [898] O.K. Donc, une autre activité de financement? 24 R. Oui. On en avait trois puis c'est arrivé mais peut-25

- être en quatre-vingt-seize (96), deux mille (2000),
- deux mille deux (2002), il y a peut-être eu
- quelques autres cocktails thématiques. Je me
- souviens un, entre autres, avec le ministre Rochon,
- 5 quand il était ministre de la Science et
- Technologies au... j'essaie de me souvenir où on
- 1'a fait, là, en tout cas...
- Q. [899] Bref, il y avait différentes activités?
- 9 R. Oui, c'est ça.
- Q. [900] Alors, on pourrait dire que les deux
- principales, les cocktails du printemps et de
- 12 l'automne et de temps en...
- R. Et le bateau c'était le trois puis il y avait
- quelques thématiques à l'occasion.
- Q. [901] Ponctuellement. O.K.
- R. Oui, ponctuellement.
- 17 Q. [902] Et vous êtes pas la première à témoigner au
- niveau du financement, donc je vais vous suggérer
- quelques réponses pour qu'on aille plus rapidement.
- 20 R. Oui.
- Q. [903] Donc, je comprends qu'au niveau des
- associations, et peut-être que la terminologie est
- pas exacte, je vous invite à me corriger, mais
- l'association de comtés, là, et je réfère notamment
- au témoignage d'Ernest Murray qui est venu nous

expliquer qu'il y a un objectif qui est fixé 1 annuellement en fonction, notamment, de... de 2 certains critères socio-économiques du comté et à 3 ce moment-là, l'objectif est fixé, disons pour les 4 fins de la conversation, à vingt mille dollars 5 (20 000 \$) et les vingt mille premiers dollars (20 000 \$) qui sont récoltés, il y a un pourcentage 7 qui est... qui est envoyé au central ou au national 8 et le reste au comté. Et lorsque l'objectif est atteint, ces pourcentages-là sont inversés et tout 10 dollar collecté en haut du vingt mille (20 000) 11 dans mon exemple, à ce moment-là, il y a un... les 12 pourcentages étant inversés, bien il y a de 13 l'argent qui va au national et au comté, mais dans 14 une proportion inversée. Par exemple, soixante-dix 15 (70)... l'exemple qu'on nous donnait, c'était 16 soixante-dix pour cent (70 %) des vingt mille 17 premiers dollars (20 000 \$) va au national et 18 trente pour cent (30 %) au comté et après, le vingt 19 mille dollars et un (20 001 \$), il y a soixante-dix 20 pour cent (70 %) qui va aller au comté et trente 21 pour cent (30 %) au national. Est-ce que vous êtes 22 d'accord avec cette façon de faire au niveau du 23 financement? 24

R. Au... ce qu'on appelle le financement populaire...

```
1 Q. [904] Oui.
```

- 2 R. ... des cent vingt cinq (125) circonscriptions
- électorales...
- 4 Q. [905] Oui.
- R. ... effectivement, chaque année, en début d'année,
- au conseil national, les membres votent ce qu'on
- appelle, là, les répartitions pour...
- Q. [906] Les buts et les objectifs?
- R. ... les objectifs de chacun des comtés. Ça c'est...
- en tout cas à l'époque, je ne sais plus
- aujourd'hui, mais c'était renouvelable chaque année
- en fév... janvier, février. On décidait si c'était
- soixante-dix-trente (70-30), soixante-quarante (60-
- 40), soixante-cing-trente-cing (65-35).
- Effectivement, c'est comme vous dites. Il y avait
- un... le premier... mettons vingt mille (20 000),
- soixante-dix-trente (70-30), bien soixante-dix pour
- cent (70 %) allait au national. Quand c'était
- 19 l'objectif atteint c'était...
- Q. [907] L'inverse. On inversait les pourcentages.
- 21 R. ... l'inverse. Voilà.
- 22 Q. [908] Parfait. Est-ce que, donc ça, c'était...
- 23 (16:25:11)
- LA PRÉSIDENTE :
- Maître Tremblay?

- 1 Me SIMON TREMBLAY:
- 2 Oui.
- 3 LA PRÉSIDENTE:
- Je tiens quand même à ce que les réponses viennent
- aussi du témoin, si vous permettez.
- 6 Me SIMON TREMBLAY:
- Oui, c'est ce qu'on vient d'entendre.
- 8 LA PRÉSIDENTE:
- Oui, je le sais, mais votre question était très,
- très longue.
- 11 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [909] Oui, mais j'ai quand même bien résumé?
- 13 R. Oui.
- Q. [910] Bon, donc, mais je vais essayer, je vais
- laisser le témoin dans la mesure du possible mais
- c'est quelque chose qu'on avait déjà entendu à
- quelques reprises, donc c'est pour ça, j'essaie de
- faire...
- 19 LA PRÉSIDENTE:
- On n'est pas pressés.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [911] Non, j'en suis conscient, j'en suis
- conscient.
- LA PRÉSIDENTE :
- Merci.

- 1 Me BERNARD JOLIN:
- Remarquez qu'on n'a pas de difficulté avec ça.
- 3 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [912] Donc les objectifs, si je reprends, donc
- 5 c'est comme ça que ça fonctionne dans les
- 6 circonscriptions.
- 7 R. Dans les cent vingt-cinq (125) circonscriptions
- 6 électorales, oui.
- 9 Q. [913] Est-ce que dans l'évaluation des objectifs il
- va y avoir un critère additionnel ou supplémentaire
- lorsque c'est un ministre qui...
- R. Tout dépendamment si sa circonscription il y a, ils
- ont un, je le sais pas si ça existe encore mais un
- paquet de facteurs, si c'est j'aime pas le mot -
- mais c'est un comté plus démuni, plus nanti.
- Q. [914] Ce que j'appelle des critères socio-
- 17 économiques.
- 18 R. Voilà.
- Q. [915] O.K. Mais le fait qu'il y a un ministre ou un
- 20 élu qui devient ministre...
- 21 R. Oui.
- Q. [916] ... dans un comté, j'imagine que ça va avoir
- une influence à la hausse sur l'objectif, compte
- tenu qu'il est ministre et donc...
- R. Oui, oui.

- Q. [917] On s'attend à ce qu'il finance un peu plus.
- 2 R. Oui.
- Q. [918] Qu'il collecte un peu plus.
- 4 R. Oui.
- Q. [919] Est-ce que vous vous rappelez d'objectifs? Je
- comprends que vous êtes partie en deux mille six
- 7 (2006), ça fait huit ans. Est-ce que vous vous
- rappelez vers la fin quel était... bien vers la
- fin, en deux mille deux (2002), deux mille trois
- 10 (2003)...
- 11 R. Oui.
- Q. [920] ... parce que, quels étaient les objectifs
- pour un ministre? Juste à titre indicatif.
- 14 R. C'était il y avait pas un montant comme cinquante
- mille (50 000) ou cent mille (100 000). Ça
- dépendait toujours...
- Q. [921] Du contexte socio-économique.
- 18 R. ... du contexte, du nombre de ces membres, enfin,
- il y avait tout un facteur de calcul, je disais,
- pas compliqué, mais c'était pas, il me semble,
- l'art de simplifier les choses mais c'était comme
- ca que ca se faisait.
- LA PRÉSIDENTE :
- Q. [922] Qu'est-ce que vous voulez dire, ça dépendait
- du nombre de membres? Parce que le financement se

- faisait...
- R. Bien, c'est le financement populaire dans chacun
- des comtés. Ils vont voir leurs membres.
- 4 Q. **[923]** O.K.
- R. Aussi. Ils vont essayer de faire, aussi, leur
- financement, j'allais dire de milieu de vie pour
- aller essayer d'attirer aussi.
- Q. [924] On s'entend que le financement dans le milieu
- de vie, ce que c'est, c'est auprès des compagnies.
- Est-ce que c'est ça? Qu'est-ce que ça veut dire
- « milieu de vie »?
- R. Milieu de vie c'est tout ce qui était pas pour nous
- les gens d'affaires. Ça pouvait... les
- 14 professionnels.
- 15 Q. [925] Sectoriel.
- R. Ça pouvait être les commerçants, ça pouvait être
- tout ce qui n'englobait pas ce qu'on appelait le...
- 18 Q. **[926]** Donc, sectoriel.
- 19 R. Sectoriel. Nous, chez nous, c'était milieu de vie
- puis à la fin, national, pour le financement
- national, mais si vous voulez ça peut être le
- financement sectoriel, mais c'était pas notre...
- Q. [927] Mais c'est pas ce que je veux, là. Je veux
- juste essayer de comprendre...
- 25 R. Excusez.

- Q. [928] ... ce que veut dire milieu de vie
 exactement. Je comprends que ça n'était pas du
 financement auprès nécessairement des membres.
- 4 R. Voilà.
- Q. [929] Mais c'était surtout dans certains secteurs qui étaient donnés?
- R. C'était... moi je dis toujours, comme la chambre de commerce, c'était un milieu général de toutes les personnes qu'on ne pouvait, qu'on n'allait pas voir nécessairement. Ça pouvait être des bureaux 10 d'avocats, ça pouvait... Les gens, je veux dire, 11 parce que pour nous on se disait, « Il doit y avoir 12 quand même des péquistes dans ces bureaux-là ». 13 Alors il y avait toujours une personne qui était 14 répondante, soit dans un bureau de comptables, dans 15 un bureau d'avocats. Ça pouvait être une boîte 16 d'ingénieurs, ça pouvait être d'architectes, ça 17 pouvait être... il y avait différents, comme ça, 18 différentes personnes qu'on... qui étaient plus 19 identifiées à une famille politique plus 20 particulière, si vous voulez. 21
- 22 Q. [930] O.K.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [931] Donc je comprends qu'il y avait, quand vous parlez de personnes répondantes, c'est qu'on

- identifiait peut-être dans chaque entreprise une personne...
- _
- 3 R. Oui.
- Q. [932] ... avec une, on pourrait dire une
- affiliation pour le Parti québécois, de sorte... et
- « c'est un peu notre point de chute au sein de
- 1'entreprise ».
- 8 R. Voilà.
- 9 Q. [933] O.K. Comment, avez-vous été... excusez-moi,
- je rephrase ma... je change la question. Donc parmi
- ces professionnels-là, évidemment c'est l'objet de
- la Commission, il y avait des ingénieurs.
- 13 R. Oui.
- Q. [934] Je comprends qu'il y ait d'autres professions
- aussi.
- 16 R. Hum, hum. Oui.
- 17 Q. [935] Donc, parlons des ingénieurs. Quand avez-vous
- été et le milieu de la construction en général,
- là quand avez-vous été approchée pour la première
- fois ou mise en contact pour la première fois avec
- les gens des firmes d'ingénierie, les gens de
- 22 l'industrie de la construction, le domaine qui
- concerne un peu plus la Commission?
- R. Bien, dans mon cas, c'était avant quatre-vingt-
- seize (96) qu'on a commencé à les connaître.

- 1 Q. **[936]** O.K.
- 2 R. Mais je veux dire, après quatre-vingt-seize (96) je
- les rencontrais, c'était comme devenu plus fréquent
- que je les rencontrais puisqu'on les connaissait
- 5 déjà d'avant.
- Q. [937] O.K. Dans ce cas-là, puisque la relation a
- perduré après quatre-vingt-seize (96), on va se
- permettre de regarder avant quatre-vingt-seize (96)
- comment vous avez eu à voir... comment la... la
- genèse de tout ça. Est-ce que je me trompe en
- parlant de Marcel Melançon qui a été quelqu'un
- peut-être qui vous a...
- 13 R. Oui.
- Q. [938] ... mis en contact? Qui vous a...
- R. Oui.
- 16 Q. **[939]** Expliquez-nous.
- 17 R. Monsieur Marcel Melançon est un entrepreneur et,
- lui, avait beaucoup de... de relations et de
- connaissances dans ces milieux-là.
- Q. [940] Et donc, c'est lui qui vous a fait
- rencontrer, j'imagine, plusieurs personnes qui sont
- devenues des personnes répondantes...
- 23 R. Oui.
- Q. [941] ... dont vous nous parliez v'là quelques
- instants?

- 1 R. Oui.
- Q. [942] O.K. Firmes d'ingénierie, entreprises de
- 3 construction?
- R. Peut-être entreprises de construction, oui.
- 5 Q. [943] Firmes d'ingénierie, c'est certain.
- R. D'ingénierie. D'ingénieurs, oui.
- Q. [944] Est-ce qu'il y a des architectes, urbanistes?
- R. Architectes, un peu moins.
- 9 Q. **[945]** O.K.
- R. Des urbanistes, peut-être, là, je me souviens
- moins, là, mais... Effectivement, un petit peu
- avant quatre-vingt-seize (96), c'est moi... c'est
- monsieur Melançon qui m'a fait connaître ces gens-
- 14 là.
- Q. [946] Quelques personnes nous ont parlé d'une
- espèce de règle qui avait été mis... qui aurait été
- mise sur pied, ou du moins qui aurait été... qui
- aurait été inspirée par monsieur Melançon, pour
- évaluer un peu la contribution souhaitée par,
- notamment, les firmes d'ingénierie...
- R. Hum, hum, oui.
- 22 Q. [947] ... qu'on évalue environ à cent dollars
- (100 \$) par personne. Est-ce que avez déjà entendu
- 24 ça?
- R. Oui, je l'ai déjà entendu.

- Q. [948] O.K. Peut-être nous expliquer un peu
- quelle... quelle est cette règle-là ou qu'est-ce
- que vous avez entendu en lien avec ce cent dollars-
- là (100 \$) par employé.
- R. Je connais pas comment c'est arrivé, comment ça
- s'est discuté, avec qui ça s'est discuté mais je
- 7 l'ai entendu.
- Q. [949] De monsieur Melançon?
- 9 R. Oui.
- Q. [950] Ou d'autres personnes également?
- R. Il y avait peut-être d'autres personnes aussi, mais
- je ne me souviens pas.
- Q. [951] O.K. Vous, est-ce que c'est une technique que
- vous avez utilisée...
- 15 R. Non.
- Q. [952] ... pour évaluer un peu les objectifs pour
- les différentes entreprises?
- 18 R. Non. Ça a été une continuation peut-être, vous
- savez, de dire, bien, comme les autres années mais,
- moi, j'étais pas toute seule, là. J'avais une
- équipe de gens, de solliciteurs qui, parmi eux,
- 22 avaient déjà des...
- Q. **[953]** Des contacts.
- R. ... des contacts dans ces milieux-là.
- Q. [954] Mais vous, personnellement, vous étiez

- également en contact, j'imagine, avec certaines de ces personnes-là?
- 3 R. Oui.
- Q. [955] O.K. Est-ce qu'il y avait... est-ce qu'il y
 avait certaines firmes ou certaines entreprises qui
 étaient attitrées à un solliciteur en question ou à
 vous? C'est-à-dire vous, vous vous occupiez, par
 exemple, de telle, telle entreprise. Un
 autre solliciteur s'occupait de telle, telle
 firme. Est-ce que c'est quelque chose...
- 11 R. Il y avait un...
- Q. [956] ... c'est comme ça que c'était structuré?
- R. Oui. Bien, c'est sûr que, en général, je pense pas qu'un ingénieur aimait se faire solliciter par un autre ingénieur compétiteur; en tout cas, de mémoire, je crois pas. Donc, moi, j'en ai fait parce que c'était déjà comment je dirais pas
- éta... établi mais c'était déjà là. Et...
- Q. [957] Dous deviez assurer la continuation.
- R. Oui, c'est ça.
- Q. [958] Après... est-ce que c'est après le départ de monsieur Melançon que vous avez peut-être pris un...
- R. Oui. Oui mais...
- 25 Q. [959] ... vous avez assuré la continuité de tout

- 1 ça?
- R. Oui, mais en quatre-vingt-seize (96), il y a eu
- monsieur Michel Hébert qui... il y avait monsieur
- Chevrette, monsieur Melançon, mais monsieur Hébert
- a rem... je sais pas si on peut dire remplacer,
- j'aime pas ça, parce que remplacer monsieur
- 7 Chevrette ça doit être assez spécial, mais en tout
- 8 cas, on va dire...
- 9 Q. [960] Il a assuré la continuité...
- 10 R. Assuré la continuité.
- Q. [961] ... après le départ de monsieur...
- 12 R. Voilà.
- Q. [962] ... bien pas le départ, mais la...
- 14 R. Voilà.
- Q. [963] ... la démission de monsieur Chevrette comme
- organisateur ou responsable du finan...
- R. Bien, je... il était... je sais pas si... s'il a
- donné sa démission ou non, mais je pense qu'il
- avait beaucoup trop... au niveau, quand il était
- ministre, il avait trop de tâches, je crois. Et
- puis, après, je ne sais plus à quel moment, il a
- démissionné, là, dans son...
- Q. [964] Je suggère en début quatre-vingt-quatorze
- (94); ca serait possible?
- R. Non, non. Non, non, je veux dire...

- 1 Q. **[965]** De son titre de...
- 2 R. De sont ti...
- Q. [966] ... de responsable, évidemment, là, pas de
- 4 ministre.
- R. Oui, c'est en quatre-vingt-seize (96) qu'il a...
- Q. [967] Quatre-vingt-seize (96)?
- 7 R. Quatre-vingt-seize (96).
- Q. [968] Ah oui! Janvier quatre-vingt-seize (96),
- pardon, vous avez raison.
- R. Oui, en quatre-vingt-seize (96).
- 11 Q. [969] O.K. Et donc cette façon-là de solliciter
- dans les milieux de vie, j'imagine que votre
- supérieur est au courant?
- 14 R. Oui.
- Q. [970] Et que la permanence est au courant...
- 16 R. Oui.
- 17 Q. **[971]** ... que c'est comme ça que ça... que ça
- 18 fonctionne?
- 19 R. Oui.
- Q. [972] Quand... Vous, personnellement, vous... vous
- avez sollicité différentes firmes d'ingénierie.
- 22 Êtes-vous en mesure de nous en identifier un nombre
- de firmes d'ingénierie que vous avez pu rencontrer
- ou solliciter?
- 25 R. Oui, il y a monsieur François Plourde de CIMA+.

- Q. [973] O.K. Est-ce qu'il y en a d'autres?
- 2 R. Chez...
- Q. [974] Que vous en... que vous vous souvenez?
- R. Chez Dessau, il y avait monsieur Denis Guindon.
- 5 Q. **[975]** O.K.
- R. Qui, soit dit en passant, je l'ai connu quand même
- avant qu'il soit dans des boîtes d'ingénieurs,
- parce qu'il a travaillé au Parti québécois quand il
- 9 était très jeune.
- 10 Q. **[976]** O.K.
- 11 R. Très, très jeune.
- Q. [977] Donc, sachant ça, j'imagine que c'est une
- personne qui... ça va être une personne qui va être
- répondante, compte tenu...
- 15 R. Oui.
- Q. [978] ... de ses allégeances. Ça peut aider,
- j'imagine, s'il a un passé...
- 18 R. Oui.
- 19 Q. [979] ... dans un par... dans un parti ou dans
- 20 l'autre?
- 21 R. Oui.
- 22 Q. [980] O.K.
- R. Donc, monsieur Guindon de chez Dessau, monsieur
- Plourde de chez CIMA; est-ce qu'il y a d'autres
- personnes qui vous...

- R. Chez SNC-Lavalin, monsieur Cadotte, ça a été dans
- les dernières années parce que moi, monsieur
- Cadotte, c'était un attaché politique dans...
- 4 voyons! chez monsieur Perreault, le ministre
- Perreault qui était au municipal, je crois, ou
- 6 Métropole, à la Métropole.
- 7 Q. **[981]** O.K.
- R. Et monsieur Serge Ménard aussi. Et après, c'est
- 9 après que...
- Q. [982] Vous voulez dire... vous voulez dire que
- monsieur Cadotte travaillait auprès de monsieur
- Ménard, c'est ça que vous voulez dire?
- 13 R. Oui.
- 14 Q. [983] O.K.
- R. Il était attaché politique dans les deux cabinets
- de ministre. Bien, c'est-à-dire monsieur... pardon,
- monsieur Perreault a été ministre de la Métropole,
- je crois. Après ça, je pense que... je me souviens
- plus s'il a quitté, s'il a pas été réélu, je m'en
- souviens pas ou s'il a été nommé à un autre poste.
- Je sais que c'est monsieur Serge Ménard, il me
- semble, qui a... qui a repris la... qui a été nommé
- à la Métropole, à moins que ce soit l'inverse, là,
- 24 et...
- Q. [984] Bref, il a occupé des fonctions...

- 1 R. C'est ça.
- Q. [985] ... politiques au sein du parti.
- R. Alors, il était attaché politique.
- 4 Q. [986] Parfait.
- R. Mais, moi, quand il est retourné chez SNC-Lavalin,
- c'est là que j'ai appris qu'il était ingénieur, je
- 7 ne savais pas.
- 8 Q. [987] D'accord.
- R. C'était... j'ai rencontré un monsieur Lefebvre et
- puis il y avait d'autres personnes dans les
- contacts, les solliciteurs, qui rencontraient
- d'autres instances chez SNC-Lavalin.
- Q. [988] Donc, monsieur Lefebvre, c'est également chez
- 14 SNC-Lavalin?
- R. Oui.
- 16 Q. [989] Je présume que c'est avant monsieur Cadotte?
- 17 R. Oui.
- Q. [990] D'accord. Chez SM, est-ce qu'il y avait
- 19 quelqu'un chez SM?
- R. Ah! Oui. C'était à l'époque monsieur Laganière.
- 21 Q. [991] Gérard?
- 22 R. Oui.
- Q. [992] O.K. Puis à votre arrivée, vous avez pas joué
- un tel rôle, vous...
- 25 R. Non.

- Q. [993] Personne au PQ vous a approchée ou au Parti libéral vous a approchée?
- R. Mettons que j'avais donné pour le parti.
- Q. [994] O.K. Puis le fait que... Votre poste
- exactement au sein du Groupe SM, c'est quoi le
- titre que vous avez exactement sur votre carte
- 7 d'affaires, par exemple?
- R. Bien là, adjointe au président, dans le sens que
- guand on appelle pour faire de la sollicitation,
- c'est un peu comme... à la permanence du Parti
- québécois, que j'étais devenue la directrice. Parce
- que c'est sûr que quand vous rencontrez quelqu'un,
- un directeur, un vice-président, si vous arrivez
- avec une carte de... comment je disais ça tout à
- 15 l'heure, là, mais...
- 16 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [995] Avec aucun titre dessus?
- R. Vous êtes pas trop trop bien... Vous savez, il y a
- une hiérarchie puis... en tout cas, c'est toujours
- pareil.
- Me SIMON TREMBLAY:
- 22 Q. [996] Oui, on...
- R. Donc, moi, quand j'appelle pour solliciter les gens
- pour la culture, tout ça, c'est sûr... c'est sûr
- qu'être adjointe du président ça... ça aidait plus

- que de dire c'est la personne, je sais pas, là, qui
- s'occupe de la culture ou je sais pas trop quoi,
- là. C'est sûr, c'est toujours pareil, là, c'est la
- 4 perception des gens.
- Q. [997] O.K. Et adjointe au président et, je pense,
- vous êtes également vice-présidente développement
- 7 des affaires?
- 8 R. Non.
- 9 Q. [998] Non. Vous êtes seulement adjointe au
- 10 président?
- 11 R. Oui.
- Q. [999] O.K. Donc, si on revient, on parlait... on
- essayait de trouver quelles firmes d'ingénierie.
- Vous avez parlé de Dessau, de CIMA, du Groupe SM.
- Madame France Michaud est venue témoigner.
- R. Oui, de chez...
- Q. [1000] J'imagine que c'était la personne...
- 18 R. ... de chez Roche.
- Q. [1001] D'accord. On pourra y revenir tout à
- l'heure.
- 21 R. Oui.
- Q. [1002] Est-ce qu'il y a d'autres personnes que vous
- vous souvenez...
- R. Ah mon Dieu!
- Q. [1003] ... que vous avez été en contact? Avec qui,

- pardon, vous avez été en contact.
- R. Ah! Vous savez, on rencontrait pas mal... moi ou
- d'autres, à peu près tout ce qui... j'ose pas dire,
- tout ce qui bougeait au niveau des firmes, là, mais
- petites, moyennes, grosses, je pense qu'on essayait
- de... d'aller chercher... d'aller vendre le plus de
- 5 billets possibles à tous ces gens-là. Oui.
- Q. [1004] Parfait. Tantôt on a parlé, il y a des gens
- à la permanence qui étaient au courant. Est-ce que
- les différents chefs du parti, est-ce qu'ils
- étaient au courant également aussi de la façon
- dont... de cette façon de faire là dans les milieux
- de vie au niveau du financement?
- R. Bien, je veux dire, déjà eux en partant, ils
- pouvaient pas s'imaginer qu'il y avait pas
- d'autre... qu'il y avait pas des péquistes dans ces
- bureaux-là. Exemple, monsieur Parizeau, il disait
- qu'on avait de l'argent à aller chercher dans ces
- milieux-là, qu'il pouvait pas croire qu'il y avait
- pas un architecte ou un avocat ou... qui était
- péquiste, donc de les approcher, de faire des
- démarches, ce qu'on a essayé de faire à travers les
- solliciteurs, le groupe qu'on avait.
- Q. [1005] Donc, bref, vous faisiez pas ça de façon
- cachée, là.

- 1 R. Non.
- Q. [1006] O.K. C'était pas « il faut pas le dire
- 3 qu'on... »
- 4 R. Pas du tout.
- Q. [1007] Il y a d'autres firmes qu'on a entendues
- ici. Est-ce qu'il y a quelqu'un... est-ce que BPR,
- est-ce que vous aviez un contact chez BPR?
- R. BPR, avant quatre-vingt-seize (96), mais après...
- avant quatre-vingt-seize (96) on avait quelqu'un.
- 10 Q. [1008] O.K.
- 11 R. Mais, après quatre-vingt-seize (96), j'ai... j'ai
- pas de mémoire. Au national, je sais pas si c'est
- en quatre-vingt-seize (96), quatre-vingt-dix-sept
- (97), quatre-vingt-dix-huit (98), là, je ne me
- souviens plus des années.
- 16 Q. **[1009]** Ça va.
- 17 R. Mais, ils ne donnaient plus au national, ils
- donnaient via les... les circonscriptions, les
- locals (sic) dans les comtés différents.
- Q. [1010] À ce sujet-là... Ah! On y reviendra plus
- tard. Est-ce qu'il y a d'autres... AXOR?
- 22 R. Ah! AXOR, oui.
- 23 Q. [1011] Oui.
- R. Excusez. Vous savez, là, après huit ans des fois...
- Q. [1012] Non, il n'y a pas de problème. C'est pour ça

- que je vous aide à vous rafraîchir la mémoire.
- 2 R. Oui. Merci.
- Q. [1013] Je vous ai laissé l'occasion de votre
- mémoire, là, maintenant je vous aide un petit peu.
- R. Monsieur Jacques Grenier.
- Q. [1014] O.K. Genius, Michel Lalonde, il est venu
- 7 témoigner ici.
- 8 R. Michel Lalonde, bien sûr. Excusez-moi.
- Q. [1015] Il n'y a pas de problème. Genivar, est-ce
- 10 que...
- 11 R. Genivar, oui, monsieur Pierre Shoiry et, à
- 1'occasion, monsieur Yves Lortie, à l'époque, une
- certaine époque, mais il y a très longtemps.
- Q. [1016] D'accord. Et Tecsult, est-ce qu'il y avait
- quelqu'un de chez Tecsult?
- R. Ah! Tecsult, mon Dieu! C'était... bien, il y avait
- Denis Guindon, parce que Denis Guindon, avant
- d'aller chez Dessau, a été dix (10) ans chez
- 19 Tecsult.
- Q. [1017] Bref, sans faire la liste exhaustive, comme
- vous l'avez dit, là, on... vous avez pas mal sonné
- à toutes les portes puis essayé d'avoir une
- personne-ressource dans toutes les firmes
- d'ingénierie...
- 25 R. Absolument.

- Q. [1018] ... et même, est-ce qu'on pourrait rendre
- ça... généraliser ça, pardon, aux firmes de
- professionnels?
- R. Comme les avocats, les...
- Q. [1019] Oui, comptables...
- 6 R. Oui.
- Q. [1020] Comme ça, oui. Où les rencontiez (sic)...
- est-ce que vous les appeliez? Maintenant qu'on sait
- un peu qui vous cibliez, qui vous sollicitiez,
- j'aimerais ça savoir maintenant comment vous le
- faisiez. Donc, est-ce que vous alliez les
- rencontrer à leur bureau ou vous les appeliez ou au
- restaurant?
- R. À leur bureau... c'était surtout dans des lunchs.
- Petits-déjeuners... oui, petits-déjeuners le matin,
- lunch le midi. Mais, de mémoire... je ne me
- souviens pas de... je ne dis pas que je ne suis pas
- allée mais je ne me souviens pas que c'était
- directement dans les... leur bureau.
- Q. [1021] Donc, on pourrait dire que ça se passait au
- restaurant la...
- 22 R. La majorité.
- Q. [1022] La majorité du temps.
- 24 R. Oui.
- Q. [1023] D'accord. Et quel genre de conversation...

- est-ce qu'on avait, par exemple : « Bien, j'ai une
- activité, ça serait bon que vous me vendiez une
- vingtaine de billets », quelque chose comme ça?
- 4 R. Oui.
- Q. [1024] Et est-ce que des fois... Année après année,
- est-ce que, vous, vous gardiez le compte de... par
- exemple, monsieur Lalonde, chez Génius, comment
- qu'il vous amenait de... comment qu'il vous vendait
- 9 de cartes?
- R. Il me semble que lui, de mémoire, c'était peut-être
- vingt-cinq (25) cartes.
- 12 Q. [1025] Par année?
- R. Bien, à chacun des...
- Q. [1026] À chacun des... donc, deux fois par année...
- 15 R. C'est ça.
- Q. [1027] ... de façon régulière puis quand...
- 17 R. Donc...
- Q. [1028] ... (inaudible) une activité thématique, une
- troisième fois, c'est ça?
- 20 R. Si je me... Oui. Si je me souviens, c'est qu'il...
- il prenait un certain nombre de cartes, il me
- semble que c'est vingt-cing (25), ça pouvait être
- un peu plus, là. Et ce que je comprends c'est qu'il
- en vendait à travers ses... je sais pas si on dit
- ses fournisseurs, ses...

- Q. **[1029]** Son réseau?
- R. Son réseau. Puis, à la fin, il achetait aussi
- des... des billets, je veux dire, le reste des
- 4 cartes. Puis des fois, comme on me disait souvent,
- bien : « On va te... on va faire notre possible
- puis s'il en reste, bien, m'a t'es... on va te les
- remettre. » Ce sont des bénévoles, là. Ce sont des
- gens... Alors, on peut tout de même pas les obliger
- à les vendre puis tout ça, alors on vit avec ça.
- Q. [1030] Monsieur Lalonde est à la firme Séguin, qui
- 11 est devenue éventuellement Génius...
- 12 R. Oui.
- Q. [1031] ... donc, c'est une firme quand même petite,
- voire moyenne taille. Une firme comme Dessau ou
- SNC, est-ce qu'on... est-ce qu'on suggérait peut-
- être d'acheter un peu plus de cartes, vu qu'il y
- avait plus d'employés, je présume?
- 18 R. Oui.
- 19 Q. **[1032]** Ça pouvait...
- 20 R. (Inaudible) un petit peu plus de cartes, c'est sûr.
- Q. [1033] Pour une firme comme SNC ou Dessau, là, qui
- est quand même une grande firme, là, on parle de
- combien si monsieur Lalonde, chez Génius ou chez
- Séguin, avait environ vingt-cing (25) par
- événement, quelqu'un comme chez SNC ou Dessau, là,

tout inclus.

13

- on lui en demandait environ combien?
- 2 R. Je me souviens pas des... du nombre de cartes mais 3 ils en achetaient plus.
- Q. [1034] Deux fois plus, trois fois plus, environ?
- R. J'ai de la difficulté à me souvenir, là, le nombre parce que, des fois, aussi, ils faisaient comme des... j'ose pas dire, des forfaits, mais avec celui de l'automne. Donc, ils disaient : « On en prend tant pour celui du printemps puis on va en prendre tant pour l'automne », ils mixaient tout ça, là. Puis même des tables déjà sur le bateau, ils faisaient comme un... j'allais dire, un forfait
- Q. [1035] Dans le fond, eux autres, ils disaient :

 « Bien, écoutez, cette année je vais... j'en ai

 pris vingt (20) là, quinze (15) là puis dix (10)

 là, j'en ai quarante (40), c'est... c'est ma

 contribution pour cette année », c'est un peu comme

 ça, les conversations?
- 20 R. Bien, je veux dire, ils prenaient tant de billets 21 pour le bateau, tant, tant. Là vous dire si ça 22 faisait quarante (40), je me souviens pas.
- Q. [1036] Non, non, mais je donne un exemple, là,

 parce que ça fait huit ans, vous l'avez dit. Juste

 avoir une idée de grandeur, comment ça

- fonctionnait, là, je veux pas rentrer dans chaque cas précis.
- R. Je me souviens pas du montant mais je sais...
- Q. [1037] Les forfaits, qu'ils généralisaient à l'année au complet.
- R. Qu'ils généralisaient. Oui.
- 7 Q. [1038] À l'année au complet?
- 8 R. Oui.
- 9 Q. [1039] Est-ce qu'il vous arrivait, des fois, peut-10 être, de dire : « Bon, bien, dernier cocktail, tu 11 m'en as juste pris quinze (15), tu pourrais peut-12 être faire un effort de plus puis essayer d'en 13 avoir peut-être vingt-cinq (25) pour le cocktail de 14 l'automne », c'est...
- 15 R. Bien, on disait juste : « Est-ce que vous pouvez 16 faire un effort de plus? » Puis j'avais les mêmes 17 réponses que pour la (inaudible)...
- 18 Q. [1040] « On va faire ce qu'on peut. »
- 19 R. C'est ça. Voilà. On peut pas obliger personne à 20 prendre ce qu'ils veulent pas prendre, hein.
- Q. [1041] Et... Prenons l'exemple de monsieur Lalonde,
 ce que vous avez parlé, il est venu témoigner, vous
 dites que pour un cocktail du printemps, par
 exemple, on s'entend que c'est pas un chiffre
 absolu puis c'est pas exact au nombre près, mais

- pour une idée de grandeur, pour illustrer un peu,
- donc lui il prenait vingt-cinq (25) billets, il les
- écoulait...
- R. Ce que j'essaie de me souvenir, c'est, est-ce qu'il
- vendait vingt-cing (25) billets? C'est ça que je me
- souviens pas. Vingt-cing (25) ou... (inaudible) il
- me semble qu'il avait... c'était entre cinq et dix
- 8 mille dollars (10 000 \$).
- 9 Q. [1042] Par événement?
- R. Mais je me souviens pas si, avec ce qu'il vendait
- et ce que lui donnait, ça, je ne me souviens pas.
- Mais il me semble que c'était dans l'ordre. Mais je
- peux pas vous le confirmer.
- Q. [1043] Qu'est-ce que vous voulez dire « il me
- semble que c'était dans l'ordre »?
- R. Bien je veux dire, il me semble que c'était peut-
- être un cing (5000) à dix mille (10 000).
- 18 Q. [1044] Par activité?
- 19 R. Par... peut-être pas par activité. Ça fait que
- c'est ça que j'ai de la misère. Est-ce qu'il
- vendait vingt-cinq (25) billets ou c'était avec le
- montant qu'il donnait aussi ou c'était une
- combinaison des deux? Je m'en souviens pas.
- 24 Q. [1045] O.K.
- R. Parce que ça fait quand même, comme je vous dis,

- huit ans, presque neuf ans parce que même dans la
- dernière année, on... j'ai fait mon dernier
- cocktail, puis je vais être franche avec vous, là,
- j'avais bien senti que mes jours étaient comptés
- depuis le mois de novembre quatre-vingt...
- 6 Q. [1046] Deux mille cinq (2005).
- 7 R. Deux mille cinq (2005), pardon.
- 8 Q. [1047] Soit...
- 9 R. À l'arrivée de monsieur Boisclair.
- 10 Q. [1048] Pourquoi?
- 11 R. Bien probablement qu'il voulait rajeunir l'image.
- Je veux dire c'est peut-être... j'ai l'impression
- gu'il voulait changer... puis c'est correct comme
- ca. Il voulait peut-être changer le personnel,
- avoir des... des gens... qu'il y ait des nouvelles
- personnes.
- Q. [1049] Bon, d'accord. On s'entend, par exemple, que
- son arrivée est concomitante avec le dépôt du
- rapport Gomery puis les témoignages qui ont lieu
- dans l'année?
- 21 R. Probablement, ça a dû...
- Q. [1050] Pencher dans la balance?
- 23 R. Voilà.
- Q. [1051] On a parlé tout à l'heure de madame Michaud.
- Elle est venue témoigner. Je sais pas si vous avez

- écouté son témoignage mais...
- 2 R. J'ai pas tout écouté parce que je vais être franche
- avec vous, là, je suis dans un déménagement puis
- 4 un...
- Q. [1052] Pas de problème. Je vous en tiens pas
- 6 riqueur, loin de là.
- 7 R. Voilà.
- Q. [1053] Je vais quand même vous résumer ce qu'elle
- est venue nous dire. Elle nous dit qu'elle arrive
- en deux mille (2000)... fin deux mille deux (2002),
- début deux mille trois (2003). Elle arrive à
- Montréal.
- 13 R. Oui.
- Q. [1054] Et elle veut un peu, là, coordonner le
- financement chez Roche parce que là c'est un peu
- pêle-mêle, il y a pas grand contrôle. Et à ce
- moment-là, elle arrive à Montréal, elle va
- coordonner, si on veut, le financement chez Roche
- et une des premières choses qu'elle va faire, c'est
- qu'elle va rencontrer vous et votre... votre
- penchante, si on veut, au niveau du Parti
- libéral...
- 23 R. Libéral.
- Q. [1055] ... donc Violette Trépanier. Elle vous
- rencontre et elle nous dit que vous lui auriez dit,

- là, que... bien vous demandez peut-être si c'était
- possible d'en faire un peu plus puis peut-être
- qu'avec... si elle en faisait un peu plus, que le
- 4 purgatoire serait peut-être terminé parce que la
- firme de Roche était bien identifiée au Parti
- libéral, notamment compte tenu de Marc-Yvan Côté.
- Est-ce que ce sont des choses qui vous disent
- quelque chose?
- R. Moi, je ne me souviens pas de... de lui avoir dit
- ca. De lui avoir peut-être dit « un peu plus »,
- 11 c'est sûr que je devais le dire à peu près à chaque
- personne que je rencontrais, mais ce bout-là, je ne
- m'en souviens pas.
- 14 Q. **[1056]** Le bout...
- R. De lui avoir dit le purgatoire puis tout ça, là.
- Q. [1057] O.K. Mais lui en demander plus, ça c'est
- fort possible, vous l'avez dit?
- 18 R. C'est possible parce que je pense que je le
- demandais à tout le monde.
- 20 Q. [1058] O.K.
- 21 R. « Un peu plus ».
- Q. [1059] Mais quand elle vous aurait... elle vous
- aurait demandé, là, le fait que Marc-Yvan Côté
- était présent chez Roche et qu'il identifiait au
- 25 Parti libéral, est-ce que ça pouvait influencer la

- perception qu'il pouvait y avoir de la part du
 Parti québécois de la firme Roche, est-ce que...
- R. Moi, je veux dire, avant que madame Michaud...
- d'ailleurs, je l'ai appris là parce que je...
- j'essayais de me souvenir quand j'avais communiqué
- ou parlé ou rencontré la première fois madame
- Michaud, je m'en souvenais pas. Et c'est quand elle
- a dit que c'est elle qui... qui... là, j'ai compris
- parce qu'avant ça, moi je n'allais pas chez Roche,
- je connaissais personne chez Roche à part que
- monsieur Marc-Yvan Côté. Mais je me voyais pas
- appeler monsieur Marc-Yvan Côté. Alors, quand elle
- a téléphoné, j'ai dû la rencontrer.
- 14 (16:49:07)
- LA PRÉSIDENTE :
- Q. [1060] Pourquoi vous vous voyiez pas appeler
- monsieur Marc-Yvan Côté?
- R. Bien... oubliez pas, là, j'ai quinze (15) ans de
- plus jeune, là, à cette époque-là puis monsieur
- Marc-Yvan Côté pour... c'était quand même quelqu'un
- qui était... qui avait une certaine prestance, qui
- était... qui avait une réputation, tout ça. Moi, je
- me trouvais bien junior, probablement. Je vous dis
- 24 ça, là...
- 25 Q. [1061] Donc, ce que vous nous dites c'est pas

- tellement... c'est parce que monsieur Côté vous
- intimidait?
- R. Peut-être. À l'époque.
- Q. [1062] Ou parce qu'il était libéral?
- R. Non. Non, parce que je pense que j'ai, dans toutes
- ces années-là, je n'ai pas... libéral, peu importe
- les couleurs, on se respectait comme personne, je
- pense. Je pense pas. Il m'intimidait probablement à
- cause de tout ce qui avait été... qu'est-ce qui
- était dit, tout ça. C'était un homme clé, pour moi,
- du Parti libéral. Mais c'est pas parce qu'il était
- au Parti libéral. Il aurait été dans un autre
- parti, ça aurait été la même chose. C'était plus...
- Me SIMON TREMBLAY:
- 15 Q. [1063] C'est plus... c'est l'homme?
- R. C'est l'homme qui... en tout cas.
- 17 (16:52:17)
- 18 LA PRÉSIDENTE :
- 19 Q. [1064] Vous l'admiriez?
- 20 R. Bien, l'admirer... Impressionnant un peu.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [1065] Donc si on... disons qu'il faut solliciter
- ou rencontrer les firmes; à quelle fréquence
- rencontriez-vous vos personnes répondantes, comme
- vous les appelez?

- R. Une fois ou deux par année.
- Q. [1066] O.K. Avant chaque événement, on pourrait
- 3 dire?
- R. Bien, oui, au début.
- Q. [1067] Ou dans le cadre de chaque événement?
- R. Dans le cadre des événements. Bien, en début
- d'année, on... en début d'année, quand c'était pour
- le cocktail du mois de mai, on commençait déjà à
- leur dire « Bien, écoutez, là, le mois de mai s'en
- vient », de prévoir, de ne pas nous oublier, puis
- après ça à l'automne. Ils avaient déjà ce qu'on
- appelle le calendrier de nos... de ces activités-
- là. Ça se... c'était récurrent à chaque année.
- Q. [1068] Vous l'envoyiez, aussitôt que vous aviez les
- dates, vous envoyiez ça à vos personnes contacts?
- 16 R. Euh, oui.
- 17 Q. [1069] O.K.
- 18 R. Bien il y avait les... on attendait l'émission des
- billets, ça prenait toujours... on commençait à en
- parler en février, mars, ils avaient les billets
- quelque part en mars, c'était pour le mois de mai.
- On leur donnait pas trop d'avance, ils les
- perdaient. Je m'en souviens, moi, qu'il y en avait
- un ou deux qui, « Ah! Je les ai oubliés. Je les ai
- perdus. Peux-tu m'en renvoyer d'autres? » Ça fait

- qu'on essayait de...
- 2 Q. [1070] (inaudible)
- R. ... un mois, un mois et demi, deux mois c'était le
- max pour qu'ils puissent les placer, tout ça, hein.
- On n'est pas pour les envoyer trois, quatre mois à
- 1'avance, ils...
- 7 Q. **[1071]** O.K.
- 8 R. Ils vont les perdre.
- Q. [1072] Et donc je comprends que dans le cadre d'une
- ren... puis s'il y a des exceptions ou des...
- avec... si avec certaines personnes c'était
- différent, dites-nous-le, là, mais je comprends de
- façon générale que vous alliez manger avec les
- différentes personnes répondantes au sein des
- différentes entreprises?
- 16 R. Oui.
- Q. [1073] Peut-être, notamment, les firmes
- d'ingénierie. On a parlé de Normand Trudel avec
- madame Papineau. Est-ce que c'est quelqu'un aussi
- que vous sollicitiez, ça?
- 21 R. Ah oui! Oui.
- 22 Q. [1074] Et pourquoi vous...
- R. Je souris parce que c'est un personnage. Il est
- coloré.
- Q. [1075] Et vous saviez qu'il était également

- impliqué au Parti libéral du Québec?
- R. Monsieur, je pense qu'il était, il m'avait déjà
- dit: « Moi, j'ai pas les moyens de me payer un VP
- à cent mille piastres (100 000 \$) par année pour me
- représenter dans les partis ça fait que c'est moi
- qui fais la job à tous les partis. »
- 7 Q. [1076] O.K.
- R. Et c'est ce qu'il faisait.
- 9 LA PRÉSIDENTE:
- 10 Q. **[1077]** Ça veut dire quoi, ça?
- R. Bien, c'est ce qu'il me disait, en voulant dire,
- « Moi, je me paie pas quelqu'un qui va courir
- les... s'occuper de chacun des partis, il dit, moi,
- c'est moi qui le fais ». Ça fait qu'il était au
- Parti libéral, il devait être, s'occuper de l'ADQ
- puis il était au PQ.
- 17 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [1078] Vous, en tant que responsable du
- financement, est-ce que c'est quelque chose que
- vous voyiez... quelque chose, pardon, que vous
- voyiez souvent, c'est-à-dire quelqu'un qui était de
- tous (sic) les allégeances, si on veut, ou du
- moins, qui n'était pas limité à un seul parti
- politique?
- R. Bien, je pense que chacune des personnes était...

- Voulez-vous répéter la question, excusez, pour être bien sûre.
- Q. [1079] Bien oui, le cas de monsieur Trudel, là.
- 4 R. Oui.
- Q. [1080] Vous dites monsieur Trudel, vous saviez
 qu'il allait aux activités du Parti québécois et du
- 7 Parti libéral et peut-être même de l'A...
- R. Bien, le Parti libéral, il faut que je vous dise
- que c'est dans les... moi, ça fait huit ans que
- j'ai quitté, ça a été dans les dernières années que
- je l'ai su. Puis même, pendant que je... maintenant
- que je ne suis plus au parti, que j'ai su qu'il a
- fait des cocktails avec le Parti libéral comme ça,
- je ne le savais pas avant. Mais je sais qu'à la
- fin, moi, de mon travail, il avait commencé à me
- dire, c'est ca, qu'il s'occupait aussi du Parti
- libéral, je pense un peu de l'ADQ mais...
- Q. [1081] O.K. Donc, bref, c'est donc au... deux mille
- trois (2003), quatre (2004), cinq (2005), six
- 20 (2006), on pourrait dire? Avant deux mille six
- 21 (2006)?
- R. Oui, deux mille cinq (2005), peut-être.
- Q. [1082] Deux mille cinq (2005), deux mille six
- (2006)...
- 25 R. Oui.

- Q. [1083] ... que vous apprenez ça. Quelle est votre
- réaction à ce moment-là? Est-ce que vous êtes
- surprise? Et ma question est un peu dans ce sens-
- là, est-ce que c'est la seule personne que vous
- saviez qui avait...
- R. Non, probablement qu'il y en a quelques-uns, là,
- qui fréquentent... Mais, en général, je pense que
- ceux qui sont plus chez les libéraux vont aux...
- les libéraux, puis les gens qui sont plus près de
- la famille péquiste, en général.
- 11 Q. [1084] Donc, est-ce que je dois comprendre, par
- exemple, une entreprise va envoyer ses plus près du
- 13 PQ...
- 14 R. C'est ça.
- 15 Q. [1085] ... aux cocktails du PQ?
- 16 R. Oui.
- Q. [1086] Et ses gens plus près du Parti libéral...
- 18 R. Bien c'est ce que je pense.
- 19 Q. [1087] Là, vous avez fait quand même ça pendant
- seize (16), dix-sept (17) ans.
- R. Oui, oui, oui.
- Q. [1088] Donc si vous le pensez, est-ce que je peux
- considérer que vous êtes assez confortable...
- 24 R. Oui.
- 25 Q. [1089] ... dans votre réponse?

- R. On voit les mêmes, à chacun de nos événements, on voit les mêmes ou à peu près les mêmes personnes.
- Q. [1090] O.K. Qu'est-ce qu'on se dit à ce moment-là
 quand on est responsable du fi... on a une certaine
 responsabilité au niveau du financement d'un parti
 et qu'on sait que, bien, différentes personnes
 viennent à nos activités mais vont également aux
 activités de l'autre, d'un autre parti? Qu'est-ce
 que vous avez, qu'est-ce que vous vous êtes dit
 dans votre tête? Comment avez-vous réagi?
- 11 R. Bien d'abord, dans un premier temps, je pense 12 qu'ils ne nous le disent pas.
- Q. [1091] Mais monsieur Trudel vous l'a dit.
- 14 R. Lui, oui.
- Q. [1092] Bon, bien dans ce cas-là précis.
- R. Oui, c'était...
- Q. [1093] Comment avez-vous réagi ou qu'est-ce que vous vous êtes dit? Est-ce que vous avez fait état de ça à vos principaux ou au parti?
- 20 R. Bien j'étais à la... c'était à la fin, ça fait que
 21 je me souviens pas si j'en ai informé ou non, parce
 22 que là j'étais déjà, je pense, à la... en rupture,
 23 à la fin, là oup! Pardon en rupture, donc... de
 24 quitter le parti. Puis je vivais aussi des choses
 25 personnelles parce que mon père était mourant.

- 1 Q. [1094] O.K.
- R. Ça fait que je vais être franche avec vous, là...
- Q. [1095] Donc, vous vous en souvenez pas si vous avez
- 4 fait...
- 5 R. Non.
- 6 Q. [1096] ... état de ça au parti.
- 7 R. Je m'en souviens pas.
- Q. [1097] Vous personnellement, quelle a été votre
- réaction? Comment vous voyiez ça, un entrepreneur
- dans le domaine de la construction qui fréquente
- les différentes activités de financement des
- différents partis politiques?
- R. Bien, c'est sûr que je trouve ça un petit peu
- bizarre, mais qu'est-ce que vous voulez, moi, je
- peux pas obliger... Je veux dire, c'est lui qui
- décide de faire ça comme ça. Moi, je veux dire,
- personnellement c'est sûr que je suis pas habituée
- à ça parce que dans le... dans le groupe qui
- m'aidait, pour la plupart ils étaient plus de notre
- famille. Donc, quand je l'ai su pour lui, moi, je
- pensais qu'il était plus nationaliste et de
- notre... la famille politique, puis là j'apprends
- qu'il fait d'autres. Mais, je le prends pas pour un
- traître pour tout ça. Je comprends que, à tous
- azimuts, il veut se faire voir puis se faire valoir

- pour être bien vu.
- Q. [1098] O.K. Monsieur Trudel, lui, est-ce que
- yous... combien... est-ce que vous vous souvenez
- d combien de billets il pouvait acheter, lui, pour
- 5 une activité?
- R. Ah! C'est un vingt-cinq, trente (25-30) billets, je
- 7 crois, qu'il vendait aussi.
- Q. [1099] Comment que... je peux conjuguer le fait
- qui... vingt-cing à trente (25-30) billets, mais
- vous me dites qu'il y a pas de vice-président
- développement des affaires parce que lui-même...
- lui-même va aux activités, donc il...
- R. Oui, mais il en fait beaucoup, là. Chacun, là... il
- y a le national, mais il y a dans les
- circonscriptions aussi, là. Lui, où il habite, il y
- a différentes circonscriptions autour, là, il y en
- a plusieurs. Alors, ils sont sollicités par tous.
- Puis beaucoup demandent aussi de vendre des billets
- aussi, ça fait qu'ils sont sollicités au niveau
- milieu de vie national, ils sont sollicités aussi
- par les circonscriptions où leur entreprise est
- située...
- 23 Q. [1100] Oui.
- R. ... où ils habitent et autour où ils font affaire
- avec d'autres, dans son cas de travail, là, dans...

- qui fait des...
- 2 Q. [1101] Dans les environs, là.
- R. ... les environs où d'autres circonscriptions.
- 4 Q. [1102] Mais...
- 5 R. Donc, ça fait beaucoup, là.
- Q. [1103] Oui, j'en doute pas. Mais, vous, votre
- tâche, c'est au niveau du financement national.
- 8 R. Oui.
- 9 Q. [1104] Donc, quand vous me parlez de vingt-cinq à
- trente (25-30) billets, vous me parlez de vingt-
- cing à trente (25-30) billets au niveau du
- financement national.
- 13 R. Oui.
- Q. [1105] Donc, s'il est sollicité dans son comté ou
- les comtés environnements (sic), c'est autre chose,
- on en convient.
- 17 R. C'est autre chose.
- Q. [1106] Donc, moi, ce qui m'intéresse, c'est : vous
- nous disiez tantôt que monsieur Trudel vous
- explique que lui-même, il fait... il fait son
- propre, si on veut, développement des affaires où
- il assiste lui-même aux activités de financement.
- Mais, malgré ça, parce qu'il veut pas se payer un
- vice-président développement des affaires ou
- quelqu'un responsable en ce sens-là...

- 1 R. Hum, hum.
- Q. [1107] ... malgré ça, il vous achète vingt-cinq à
- trente (25-30) billets. Ça a pas sonné une cloche,
- ça, à l'effet que qu'est-ce qu'il va faire...
- vingt-cinq à trente (25-30) billets, c'est quand
- 6 même beaucoup pour...
- R. Il les achète pas, là, il fait pas...
- 8 Q. [1108] Il les vend.
- 9 R. Il les vend...
- 10 Q. [1109] O.K.
- R. ... à ses... à son réseau, soit... je sais pas si
- c'est des gens qui étaient en relation avec... des
- fournisseurs ou des gens qui collaborent, je veux
- dire, au niveau de son travail aussi, dans... comme
- entrepreneur. Je sais qu'il en vend, il les achète
- pas que pour lui, ça c'est sûr.
- 17 Q. [1110] O.K. Et ça m'amène à la prochaine question.
- Puis ça va pour monsieur Trudel ou les autres
- firmes, donc vous me dites qu'ils achètent vingt-
- cinq (25), trente (30), quarante (40), bien...
- 21 R. Oui, oui.
- Q. [1111] ... même plus, on sait plus trop pour Dessau
- ou SNC, par exemple. La remise de l'argent se fait
- comment?
- R. En chèque, toujours.

- Q. [1112] En chèque. À vous, à votre attention? On vous le remet à vous?
- R. Pas toujours parce que des fois ils en remettent au fur et à mesure. Ça dépend de chacun, comment qu'ils fonctionnent.
- 6 Q. [1113] O.K.
- R. Il y en a que... monsieur Lalonde, un exemple, lui, quand il avait tous ses billets de vendus, quelques jours avant l'événement, il venait les porter ou il me rencontrait pour me les donner. Dans d'autres... 10 11 d'autres, ils en donnaient une partie avant, le soir de l'événement, puis des fois ça traînait. On 12 était payé ou remboursé, je sais pas le mot, là, 13 pas « remboursé », mais je veux dire, payé les 14 billets quelques jours, quelques semaines après 15 même l'événement. D'autres... Vous savez, chacun 16 avait sa... sa manière de fonctionner puis... 17
- Q. [1114] Non, mais dites-nous un peu des exemples,
 là, différents exemples. Sans me dire « lui, il
 faisait comme ça, lui, il faisait comme ça », les
 différentes façons que vous avez pu constater, là,
 on pourrait dire de quatre-vingt-seize (96) à deux
 mille six (2006).
- 24 R. Bien, c'est comme ça. D'autres me rencontraient, me 25 remettaient les chèques dans un lunch, puis ils

- disaient : « Bien, le soir du cocktail, on te
- remettra l'autre partie. » D'autres fois : « Bien,
- écoute, là, ça va aller un petit peu plus tard,
- mais... » En tout cas, on vivait avec ça, quand ils
- nous remettaient les chèques qu'ils nous disaient.
- Q. [1115] Puis de mémoire, là, c'est quoi le plus
- grand nombre de chèques qu'on vous a remis en une
- fois? Le nombre de chèques et non de l'argent, là.
- 9 R. Oui. Non, non, mais on en a... moi, c'est jamais en
- argent. Donc, en chèques...
- 11 Q. [1116] Vingt-cing (25), peut-être?
- R. J'essayais... j'essaie de me souvenir.
- Q. [1117] Mais approximativement. Est-ce que c'est un,
- quinze (15), vingt (20)...
- R. Ça a jamais été...
- Q. [1118] ... cinquante (50) ou deux cent cinquante
- 17 (250)?
- 18 R. C'est jamais d'un seul coup.
- 19 Q. [1119] O.K.
- R. Peu importe, là, c'est jamais. C'est toujours en
- plusieurs étapes.
- Q. [1120] Donc, par exemple, monsieur... si on prend
- le cas de monsieur Lalonde toujours...
- 24 R. Oui.
- 25 Q. [1121] ... il vous en a vendu vingt-cing (25)...

- 1 R. Lui...
- Q. [1122] ... il peut vous remettre ça en deux coups,
- disons, un coup de douze (12) puis un coup de
- 4 treize (13)?
- R. Oui, mais lui, en général, il vendait... il était
- très assidu puis il venait... Admettons que
- 7 l'événement avait lieu le mercredi, je dis
- n'importe quoi, là, parce que je m'en souviens pas,
- 9 (inaudible) un lundi...
- Q. [1123] Non, mais ça va, c'est pour qu'on se
- 11 comprenne, là.
- R. Lui, il s'arrangeait pour que la semaine qui
- précédait, donc le jeudi ou le vendredi ou le... il
- venait porter ses chèques ou il me rencontrait, il
- me donnait ses chèques. C'était le seul. Les autres
- 16 c'était toujours en plusieurs fois puis... comment
- je dirais ça, donc? Souvent il fallait rappeler
- pour dire : « Bien, vous n'oubliez pas, parce que
- vous avez pas tout payé vos billets », ou des
- choses comme ça.
- Q. [1124] Et, à ce moment-là, c'est quoi, lors de
- 22 l'activité, ils arrivaient puis ils vous payaient
- le reliquat, la différence?
- R. Bien, c'est-à-dire, on avait des bénévoles à la...
- il y avait une table, par lettres alphabétiques.

- Puis les gens se présentaient puis donnaient les chèques aux bénévoles qui étaient là.
- Q. [1125] Vos différents contacts, madame Papineau
 nous a parlé que vous gardiez vos différents
 contacts dans une espèce de rolodex, là.
- R. Non, j'avais pas... bien, elle, elle a dit ça mais c'était pas ça du tout. C'était... bien, c'est ça,
- c'était bien manuel. Et puis, moi, de toute façon,
- je veux dire, c'était juste des noms de personnes-
- ressources, comme je viens de vous donner : Denis
- 11 Guindon chez Dessau...
- Q. [1126] Vous aviez ça dans vos notes. Elle parlait...
- 14 R. C'est ça.
- 15 Q. [1127] ... lors de la rencontre, là.
- R. C'est ca.
- Q. **[1128]** Vous aviez ça dans vos notes puis vous lui donniez...
- 19 R. C'est ça.
- Q. [1129] Vous avez donné... vous lui avez donné,
- pardon, une vingtaine de noms?
- R. Bien, moi, je... dans ma tête c'était une quinzaine mais, écoutez, là...
- Q. [1130] Oui, quinze (15), vingt (20), je pense qu'on s'entend là-dessus.

- R. On s'obstinera pas pour quatre, cinq noms de plus, on s'entend, là.
- Q. [1131] On s'entend là-dessus. Ce sera pas très
 long. Est-ce que vous vous faisiez un devoir
- d'indiquer à ces différentes personnes là, là, que ça devait être des chèques personnels...
- 7 R. Oui.
- Q. [1132] ... puis leur rappeler les règles électorales?
- R. Les qualités d'électeurs. C'est-à-dire...
- Q. [1133] Dites-nous exactement c'est quoi
 l'avertissement ou le rappel que vous leur faisiez.
- 13 R. C'est de voir... de faire toujours des chèques

 14 personnels, c'était les qualités d'électeurs,

 15 d'être résidant du Québec, des chèques personnels.

 16 C'était, à l'époque, si ma mémoire est bonne, parce
- que là il y a eu tellement de changements, c'était trois mille... maximum, c'était trois mille dollars (3000 \$) par personne par parti. Mais, moi, ce que
- je vous parle, ça...
- Q. [1134] C'est quand vous étiez là, on s'entend.
- 22 R. Il y a huit ans, dix (10) ans, là, parce que depuis 23 je sais que ça a beaucoup changé, j'ai pas suivi.
- Q. [1135] Non, ça va, on s'en tient à votre période.
- Donc, vous rappeliez que ça devait être des chèques

- personnels.
- 2 R. Toujours.
- Q. [1136] Électeurs. Est-ce que vous indiquez que les
- gens ne devaient pas être remboursés, quand vous
- sollicitiez les entreprises?
- R. Ils ne nous parlaient pas de ça. Moi, ce que je
- vous parle c'est... Ça fait huit ans que j'ai
- guitté...
- 9 Q. [1137] Oui.
- R. ... ce qu'on parle, c'était dix (10) à quinze (15)
- ans.
- 12 Q. [1138] Oui.
- R. Il y a dix (10), quinze (15) ans, on me parlait
- pas... on me disait : « Ah! c'est pas facile, en
- tout cas », en voulant dire, c'est pas facile de...
- de rassembler des chèques, je sais pas de quelle
- manière. C'est un peu comme s'ils disaient :
- « Bien, je vais en parler à mon associé », ça veut
- dire quoi? « Je vais en parler à ma femme », « Je
- vais en parler à mon mari », ça, ça dit rien.
- Alors, moi, je l'ai su après la Commission Gomery
- et avec le Rapport Moisan. Et on m'a jamais parlé
- qu'ils remboursaient et surtout de quelle manière
- ils le faisaient. Ça, je ne le savais pas.
- Q. [1139] Mais ma question c'est : Est-ce que, vous,

- vous avez déjà mentionné aux gens des milieux de
- vie que vous rencontiez (sic), que vous
- 3 sollicitiez...
- R. Toujours des chèques personnels. Ce que je vous ai
- 5 dit.
- Q. [1140] C'est ça, mais vous ne leur disiez pas...
- puis c'est simplement une question, vous ne leur
- disiez pas de ne pas... de ne pas rembourser leurs
- employés puis il fallait s'assurer que la personne
- qui faisait le chèque n'était pas remboursée?
- R. On parlait pas de ça. Moi, je disais : « C'est un
- chèque personnel. » On parlait pas de remboursement
- ou... à l'époque, non.
- Q. [1141] D'accord. Quand vous ramassiez les chèques,
- est-ce que vous regardiez un peu les montants pour
- savoir c'était combien, si ca respectait... si
- c'était les bons montants, si c'était les bons
- chèques, bref, est-ce que vous vérifilez un peu
- qu'est-ce qu'il y avait à l'intérieur de
- l'enveloppe?
- 21 R. Bien, pas toujours, parce que quand c'est dans une
- heure de lunch et qu'on est dans un resto ou on
- est... j'étais pas pour commencer à ouvrir
- l'enveloppe puis calculer tout ça.
- Q. [1142] Non, mais en sortant du resto, dans votre

- voiture, peut-être?
- R. Donc, quand je... Non, parce que je... je veux
- dire, d'abord, si je suis dans ma voiture, je
- conduis, ça fait que je regarderai sûrement pas les
- 5 chèques.
- Q. [1143] Non, mais avant, on s'entend, avant de
- 7 quitter.
- R. Non, non, mais je dis pas ça pour (inaudible), je
- yous dis ça. Et quand on... j'arrivais à la
- permanence, je les remettais à... à l'adjointe
- administrative qui était la comptabilité, pour la
- comptabilité. Des fois je les regardais, des fois
- je les regardais pas. Ça dépendait. Mais je peux
- pas vous dire que chaque fois je regardais le
- nombre de chèques, combien les montants et tout,
- chaque fois, non.
- 17 Q. [1144] Mais, est-ce que vous gardiez une certaine
- forme de comptabilité ou, du moins, des notes pour
- pouvoir dire, par exemple : « Bon bien parfait,
- Michel Lalonde de chez Séguin m'a donné... m'a payé
- un tel... »
- R. Bien c'est sûr, Michel Lalonde avait, mettons, le
- numéro... les billets de tel numéro à tel numéro.
- Quand les chèques arrivaient... rentraient, ça...
- comment qu'on dit ça, donc, ça... c'était... ça...

- 1 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [1145] Ça correspondait?
- R. ... ça correspondait, pardon, Madame la Présidente,
- 4 vous avez bien raison, ça correspondait. Donc,
- c'était comme correct, O.K. Ça c'était réglé.
- 6 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [1146] On disait quoi? O.K. pour Groupe Séguin,
- vingt-cinq (25) billets? Est-ce qu'il y avait une
- 9 note quelconque?
- R. Bien c'était pas le Groupe Séguin, c'était Michel
- Lalonde qui vendait des billets et qui en achetait.
- Là, vous dire si c'est le Groupe Séguin seulement,
- ça je ne sais pas, parce que lui, il en vendait
- puis il en achetait pour... pour lui-même et les...
- les gens de... qui travaillaient avec lui.
- 16 Q. [1147] O.K.
- 17 R. Mais je ne sais pas de quel ordre, là, je me
- souviens pas.
- Q. [1148] O.K. Mais... donc, je comprends que vous
- faisiez pas de décompte à savoir « Bon, bien
- j'ai... j'ai obtenu... j'ai obtenu tant de finan...
- tant de dollars de tel... de Michel Lalonde ou de
- monsieur Lortie, de monsieur Cadotte » peu importe,
- là, les différentes personnes contacts que vous
- 25 aviez?

- 1 R. Oui.
- Q. [1149] Il y avait pas un compte, par exemple, pour
- savoir « Bon, bien cette année, j'ai pu obtenir
- tant de financement ou j'ai pu obtenir tant de
- telle personne au sein de telle entreprise »?
- R. Depuis la rencontre du mois de mars, je... j'ai...
- je me suis souvenue, là, parce que je me souvenais
- pas des montants, surtout au niveau du financement
- populaire. Donc, dans les années de quatre-vingt-
- dix-sept (97) à deux mille deux (2002), deux mille
- trois (2003), je crois, c'était une moyenne de
- quatre... avec le financement national...
- financement populaire, il y avait un quatre
- millions quatre cents (4,4 M), quatre millions cinq
- cent mille (4,5 M) qui se ramassait dans ces
- années-là. Au pouvoir, parce que c'est les années
- 17 qu'on était au pouvoir.
- 18 (17:09:41)
- 19 LA PRÉSIDENTE :
- 20 Q. [1150] Par année?
- 21 R. Oui. Mais avec le financement populaire. Et dans
- les années où on l'était pas, donc de deux mille
- trois (2003) à deux mille (2000)... voyons!
- Me SIMON TREMBLAY:
- 25 Q. **[1151]** Deux mille six (2006) en ce qui vous

livres du DGE.

concerne?

- R. Oui, c'est ça. Je veux dire c'était un petit peu
 moins, mais beaucoup moins que j'aurais cru. C'est
 comme il y a quatre millions deux cents (4,2 M),
 peut-être, quelque chose comme ça. C'est dans les
- Q. [1152] O.K. Mais donc, si on revient à la
 comptabilité, est-ce que je comprends que vous
 remettez l'argent à l'adjointe à la permanence mais
 est-ce que vous lui indiquez : « Ça, ça vient de
 Michel Lalonde, ça... »
- R. C'est... c'est ça, c'est que moi je me suis rendue
 compte, là, avec ces chiffres-là, qu'en fait, les
 objectifs qu'on me donnait annuellement, quand on
 regarde ce qu'on ramassait avec le financement
 populaire, c'était entre dix (10) et quinze pour
 cent (15 %), le montant que moi je ramasse par
 année, par rapport au financement total.
- Q. [1153] O.K. Qui fixait vos objectifs?
- 20 R. Bien, c'est probablement le... le conseil exécutif,
 21 là, chaque année, un peu comme ils font à... au
 22 mois de février, là, au conseil national. On me
 23 suggère d'aller chercher un montant X, mais ils se
 24 sont pris la même chose que moi avec mes
 25 solliciteurs. Ils vont prendre ce que je vais leur

- apporter. Quand même qu'ils me mettraient huit cent
- mille (800 000), si je vais chercher rien que
- quatre cent mille (400 000) ils ont mieux de pas...
- je leur disais d'être très conservateurs, de
- budgéter pour pas qu'on... qu'on ait des problèmes.
- 6 Alors...
- Q. [1154] Les rencontiez-vous (sic) vos objectifs?
- 8 R. C'était... pas toujours, mais...
- 9 Q. [1155] Pas loin?
- 10 R. Pas loin.
- Q. [1156] O.K. Et donc... mais vous, justement, c'est
- peut-être une raison supplémentaire de garder une
- comptabilité ou d'une certaine forme de... ou
- prendre des notes de façon à avoir à respecter vos
- objectifs? J'ai de la misère à concevoir...
- 16 R. Oui.
- Q. [1157] ... qu'on ramasse de l'argent, on ramasse
- des contributions, on a des objectifs...
- 19 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [1158] En fait, vous étiez en charge de la... du
- financement politique, vous deviez avoir une
- certaine riqueur puis...
- R. On avait...
- Q. [1159] ... prendre en compte ce que vous faisiez
- pour être capable de rendre compte, là. On était

- satisfait de vous au Parti québécois, non? Avant l'épisode de... de votre départ?
- R. Bien je crois. Sinon, ils m'auraient pas gardée toutes ces années-là.
- Q. [1160] Alors donc, forcément...

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R. Moi, je veux dire, c'est parce que je me souviens pas, Madame la Présidente, je me souviens que j'avais des objectifs, on rentrait, c'était 8 comptabilisé et c'était, après ça, avec le montant, le montant du financement populaire puis ça faisait 10 un, admettons, comme je vous dis, la moyenne était 11 quatre millions quatre cent mille (4,4 M) ou cinq 12 cent mille (4,5 M) donc si je vais chercher dix 13 pour cent (10 %) c'est à peu près cinq cent mille 14 (500 000) par année, cinq cent mille (500 000). 15

L'année, je pense, qui a été la plus glorieuse au niveau du financement c'est, je pense, c'est en quatre-vingt-dix-neuf (99) quand monsieur Bouchard est, bien, il est arrivé, il était déjà en poste, il était tellement vénéré, aimé, adoré, le financement populaire dans les comtés a pété des records partout, dans les comtés, partout où monsieur Bouchard passait, c'est sûr que les objectifs étaient atteints puis dépassés. C'est en quatre-vingt-dix-neuf (99), je pense, la meilleure

année de mémoire.

Donc cette année-là, moi, j'ai sûrement

atteint si c'est, admettons, douze-quinze pour cent

(12-15 %) du six millions (6 M), c'est sûr que

j'approchais plus le huit-neuf cent mille (8
900 000), un million (1 M) peut-être cette année-là

mais, je vous le dis sous, avec des réserves parce

que c'est trop loin.

9 (17:11:32)

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

10 Me SIMON TREMBLAY:

- Q. [1161] Et est-ce qu'on peut comprendre que vos objectifs ou est-ce qu'on peut plutôt conclure que vos objectifs de financement étaient beaucoup plus faciles à atteindre lorsque le parti était au pouvoir qu'à partir de deux mille trois (2003) lorsqu'il a cédé le pouvoir au Parti libéral?
- R. Oui, c'était plus facile. Bah! Plus facile! Je suis pas certaine de ça mais c'était, c'est sûr que ça devait être plus facile.
- Q. [1162] Du moins au niveau du financement parce que peut-être vos objectifs étaient moindres compte tenu que le parti était dans l'opposition mais, de façon générale, le financement était, j'imagine, plus difficile...
- R. Mais oui, il était...

- Q. [1163] ... quand on n'était pas au pouvoir.
- R. Il était un peu plus difficile mais quand on
- regarde nos résultats dans le livre du DGE, dans
- ces années-là, on allait quand même chercher, même
- pas au pouvoir, quatre millions (4 M) quelque chose
- quand même.
- Q. [1164] Mais à se regarder on se console mais à se
- comparer, des fois, on, plutôt à se comparer,
- pardon, on se console mais vous collectiez cinq
- millions (5 M) sauf que le Parti libéral allait
- chercher des sommes beaucoup plus importantes.
- R. Oui, oui. Oui.
- Q. [1165] À se regarder on se désole, à se comparer on
- se console.
- R. On se console.
- Q. [1166] C'est ça que je voulais dire, pardon, ça a
- mal sorti.
- 18 R. C'est ça. J'avais saisi.
- Q. [1167] Merci, désolé. On parle beaucoup d'activités
- de financement, des deux ou trois activités de
- financement. Est-ce que vous étiez responsable
- d'une façon ou d'une autre des contributions? Et
- quand je parle de contributions, j'écarte toute
- activité de financement; donc, il y a pas de
- rassemblement, il y a pas de cocktail, il y a pas

- de repas, il y a pas de homard, il y a pas de
- bateau. Je parle tout simplement d'une
- contribution, je suis dans mon bureau, je fais un
- chèque au nom du parti. Est-ce que vous vous étiez
- responsable ou...
- R. La plupart du temps c'était rattaché à des
- 7 activités.
- Q. [1168] La plupart du temps? Donc, la plupart du
- temps, si on écarte la plupart du temps, donc les,
- donc je comprends que c'est arrivé que vous
- receviez, vous recevez, pardon, des contributions?
- R. Des contributions, c'est arrivé à l'occasion.
- 13 Q. **[1169]** O.K. De la...
- R. Mais je me souviens pas, là, quand et puis... Mais
- c'était toujours relié parce que ils achetaient
- toujours des tables pour tous les événements puis,
- ou des cartes pour les cocktails. Tout le monde
- voulait, il a été un moment donné le bateau à
- Québec, il aurait fallu que je le loue deux fois,
- il était pas assez gros mais, là...
- 21 Q. **[1170]** Mais...
- 22 R. ... c'était assez, c'est comme les golfs, c'est
- compliqué puis c'est long puis c'est laborieux à
- organiser ça fait que quand on en faisait un...
- 25 Q. [1171] C'était assez.

- R. ... on était bien contents.
- Q. [1172] Donc dans les cas, donc je comprends que la
- plupart du temps c'est des activités. Dans les
 - quelques cas ou dans les cas moins généraux où il y
- a des contributions c'est quoi? C'est dans le cadre
- d'une activité qu'on va vous remettre une enveloppe
- avec quelques contributions dedans par exemple?
- R. Probablement qu'on ajoutait, oui, des contributions
- mais je ne sais pas de quel ordre puis je m'en
- souviens pas.
- Q. [1173] O.K. Est-ce que c'était dans un, je dis une
- enveloppe mais ça peut être autre chose, est-ce que
- c'était dans un compartiment différent ou on
- mettait dans la même enveloppe ou autre
- compartiment les chèques de l'activité et quelques
- 16 chèques supplémentaires?
- R. Non, moi je pense que c'était tout ensemble.
- Q. [1174] Donc un chèque, donc à ce moment-là comment
- vous faisiez quand vous donniez ça à l'adjointe? Si
- vous les regardiez pas, comment elle elle faisait
- pour savoir « Bon, bien ça, c'est des
- contributions, ça, c'est pour une activité de
- financement quelconque. »?
- R. Je me souviens pas comment c'était comptabilisé.
- Non.

- Q. [1175] Parce que des fois est-ce que ça arrivait
- que des fois soit l'adjointe ou quelqu'un à la
- 3 comptabilité revienne vous voir en disant
- « Écoutez, vous m'avez donné ces chèques-là Madame
- Boivin, vous m'avez donné tel, tel chèque. Je
- comprends que ceux-là sont pour l'activité parce
- qu'ils sont de l'ordre, par exemple, de cinq cents
- 8 dollars (500 \$)...
- 9 R. Hum, hum.
- Q. [1176] ... mais j'ai comme deux, trois chèques de
- deux ou trois mille dollars (3000 \$). ». Est-ce que
- c'est arrivé ça? Qu'on vienne vous revoir après que
- vous ayez remis l'enveloppe?
- R. Je me... je ne me souviens pas, Maître.
- 15 Q. [1177] O.K.
- 16 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [1178] Vous avez fait ça pendant combien de temps,
- le financement, Madame Boivin?
- 19 R. Dix-sept (17) ans, mais je n'étais pas comment je
- dirais ça donc la... la grande responsable.
- J'étais... je vais vous le dire ce qu'on me disait,
- j'étais la cheville ouvrière.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [1179] La cheville ouvrière?
- 25 R. Oui.

- Q. [1180] C'est-à-dire vous faisiez un peu...
- R. Même les cocktails, je l'ai dit, on allait choisir
- 1'hôtel, on allait... les... les canapés, la -
- comment on appelle ça donc la... le son, la
- sonorisation, puis il fallait tout se faire
- approuver ça; ensuite le scénario, et caetera. Mais
- je veux dire, moi, dans le fond, j'étais... j'ose
- pas dire une exécutante, mais je relevais quand
- même, là, de... de certaines personnes.
- 10 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [1181] Je comprends, Madame Boivin, mais vous
- deviez avoir une certaine rigueur quand même, là.
- 13 R. Oui.
- Q. [1182] Alors quand vous... quand vous remettiez vos
- chèques, vous deviez dire à la personne...
- R. Bien, il devait avoir pour le cocktail...
- Q. [1183] ... qui était pour comptabili...
- R. ... puis peut-être en dehors du cocktail, mais je
- sais pas comment on le... si c'était comptabilisé
- avec le cocktail, bien c'est sûr que si à un moment
- donné c'est deux cent cinquante piastres (250 \$) du
- billets puis qu'il en achète tant, sûrement que
- c'était indiqué, puis tout ça. Sauf que moi, là, ça
- fait peut-être une dizaine d'années, je m'en
- souviens pas de tout ça. Puis c'est pas de mauvaise

- volonté, Madame la Présidente...
- 2 Q. [1184] Mais ça se peut que...
- R. ... je m'en souviens pas.
- Q. [1185] ... vous donniez une enveloppe puis tout
- était dans la même...
- 6 R. Oui.
- Q. [1186] Et que vous faisiez aucune distinction, puis
- que personne faisait de distinction non plus. Est-
- g ce que c'était ça?
- R. Ça m'étonnerait qu'il y ait pas eu de distinction,
- mais je me souviens pas. C'est ça que je veux vous
- dire.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [1187] J'imagine qu'on... quand... que les
- différentes personnes que vous sollicitiez, vous
- leur disiez pas qu'ils allaient avoir des contrats
- en échange ou...
- 18 R. Non.
- Q. [1188] ... quelque façon que ce soit?
- 20 R. Il y avait aucune promesse.
- Q. [1189] Bon. Toutefois, cependant, lorsque quelqu'un
- vous appelait, que vous connaissiez notamment dans
- le cadre de votre sollicitation, et vous exposait
- un problème, est-ce qu'il vous est arrivé de le
- mettre en contact avec un attaché politique?

- 1 R. Oui.
- Q. [1190] C'est arrivé quelques fois?
- 3 R. Oui.
- Q. [1191] O.K. Puis est-ce qu'on pourrait dire
- 5 également que pour les personnes que vous
- connaissiez bien, que vous sollicitiez, bien, vous
- a... vous aviez également une oreille attentive
- 8 lorsqu'ils exprimaient certaines doléances...
- 9 R. Oui.
- Q. [1192] ... qu'ils pouvaient faire face, dans le
- cadre de...
- 12 R. Oui.
- Q. [1193] ... leurs activités commerciales?
- 14 R. Oui.
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [1194] Vous avez dit qu'il y avait aucune promesse,
- est-ce que c'est parce qu'on vous demandait quelque
- chose que vous dites : « On ne leur faisait pas de
- 19 promesse? »
- R. Bien, probablement qu'ils devaient s'atten...
- 21 écoutez...
- Q. [1195] Ils devaient s'attendre à quoi?
- R. Je le sais pas mais c'est sûr qu'ils devaient
- s'attendre à quelque chose, mais on n'en faisait
- pas de promesses, Madame la Présidente, de toute

- 1 façon.
- Q. [1196] Mais pourquoi dites-vous qu'ils devaient
- s'attendre à quelque chose?
- R. Bien parce qu'avec tout ce que j'ai entendu, ils
- devaient s'attendre à quelque chose. Il y avait
- des... peut-être des vrais militants, mais ils
- fetaient pas tous militants puis ils étaient peut-
- être habitués à une certaine culture puis... mais
- pour nous, non. En tout cas, moi, à mon niveau, je
- parle pour moi, c'était... il y avait pas de
- promesses.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [1197] Donc, je comprends, bref, donc... Est-ce que
- vous mettiez en contact des fois des gens que vous
- sollicitiez avec des élus?
- 16 R. Avec des élus?
- Q. [1198] Des élus, des personnes élues.
- 18 R. Non.
- Q. [1199] Donc, c'était seulement avec des attachés
- politiques?
- 21 R. Oui, moi, c'étaient des gens de... des attachés
- politiques.
- Q. [1200] De quel ministère? Est-ce que vous vous
- souvenez?
- 25 R. Ah! Ça pouvait être de...

- Q. [1201] C'était selon le besoin, j'imagine, que la
- personne exprimait?
- R. Oui, c'est ça, voilà.
- 4 Q. [1202] Ça fait que...
- 5 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [1203] Vous, vous étiez en charge du financement et
- les personnes qui vous donnaient, il vous arrivait
- de les mettre en relation avec un attaché
- 9 politique.
- R. Oui. Mais pas moi toute... seulement, là.
- 11 Q. **[1204]** Non, non, je comprends.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [1205] Quand vous dites pas vous seulement, vous
- voulez dire que?
- R. Bien, je veux dire d'autres personnes au-dessus de
- moi pouvaient le faire aussi, là.
- Q. [1206] O.K. Donc, c'était pas seulement vous qui
- 18 faisiez ça.
- 19 R. Non, non, non.
- Q. [1207] C'était quelque chose que... tout le monde
- le faisait un peu au Parti québécois?
- 22 R. Tout le monde le faisait.
- Q. [1208] Bien, tout le monde, je veux dire au niveau
- de la permanence qui s'occupe de solliciter et
- de... et de financer... et d'activité...

- d'organiser, pardon, des activités de financement,
- 2 là.
- 3 R. Oui.
- Q. [1209] Quand je dis tout le monde, évidemment, tout
- le monde qui s'occupe de tâches semblables à la
- 6 vôtre.
- 7 R. Probablement mais je...
- 8 LA PRÉSIDENTE:
- 9 Q. [1210] Mais quand vous...
- 10 R. Oui?
- 11 Q. [1211] Excusez-moi, continuez.
- R. Je veux dire, est-ce que vous voulez me parler, là,
- au niveau des... des...
- 14 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [1212] Non, vous dites : « J'étais pas la seule à
- faire ça. » Je vous demande « qui? », si vous étiez
- pas la seule.
- R. Bien, il y avait...
- Q. [1213] « Bien, mon supérieur et tout » donc...
- 20 R. ... bien il y avait...
- Q. [1214] ... je vous demande qui, dans le fond?
- R. Il pouvait y avoir les DG, il pouvait y avoir
- monsieur Hébert, il pouvait y avoir monsieur
- Melançon, il pouvait y avoir... Moi, je veux dire,
- j'étais pas la seule à faire de la sollicitation,

- là.
- Q. [1215] O.K. Donc, les gens qui sollicitaient...
- 3 R. Si on...
- Q. [1216] ... pouvaient mettre en contact les
- différentes personnes sollicitées...
- R. C'est ça.
- 7 Q. [1217] ... avec des attachés politiques.
- 8 R. Oui.
- 9 Q. [1218] Je vais vous... il y a trois... pour les
- trois prochaines questions, c'est des... des
- affirmations, vous allez me dire si c'est vrai ou
- c'est faux. Monsieur Elie Saheb qui, en quatre-
- vingt-dix-sept (97), arrive chez Hydro-Québec à
- titre de directeur principal des projets
- d'équipements, aurait reçu un appel de vous dans
- lequel vous l'auriez... vous auriez demandé à le
- rencontrer, ce qu'il aurait ultimement accepté. Et
- ce que vous lui demandez, c'était si c'était
- possible pour vous d'obtenir la liste des projets
- qu'envisageait Hydro-Québec ou du moins le
- département de monsieur Saheb, donc la liste des
- projets, pas des contrats, mais des projets. Est-ce
- gue c'est quelque chose de vrai ou de faux?
- R. Je ne me souviens pas.
- 25 Q. [1219] O.K.

- R. En quelle année?
- Q. [1220] Quatre-vingt-dix-sept (97).
- R. Je ne me souviens pas.
- Q. [1221] O.K. Est-ce que c'est quelque chose que...
- compte tenu que vous avez agi comme solliciteur ou
- sollicitrice, là, parce qu'on comprend que vous
- avez fait de la sollicitation, est-ce que c'est
- quelque chose que vous avez déjà fait? De demander
- à quelqu'un, que ce soit chez Hydro-Québec ou dans
- différents ministères ou ailleurs au gouvernement,
- soit la liste des projets ou la liste des contrats,
- bref, de l'information.
- R. Pour l'Hydro, je ne me souviens pas.
- Q. [1222] O.K. Est-ce que pour d'autres ministères ou
- d'autres départements...
- R. C'est peut-être déjà arrivé pour d'autres
- ministères, mais pour l'Hydro, je ne m'en souviens
- pas du tout.
- Q. [1223] O.K. Quand vous dites « c'est peut-être
- arrivé », c'est que vous vous rappelez l'avoir
- fait, mais pas nécessairement à qui, quand et
- 22 quoi...
- R. Non. Non.
- 24 Q. [1224] ... c'est ça?
- 25 R. C'est ca.

- Q. [1225] Donc, vous l'avez fait, mais on n'a pas nécessairement de détails précis.
- 3 R. Voilà!
- 4 (17:21:16)
- 5 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [1226] Et vous dites que c'est déjà arrivé pour d'autres ministères. Qu'est-ce que vous voulez
- 8 dire?
- 9 R. Bien, je veux dire, si on me demandait des... des 10 renseignements, tout ça, auprès... ça pouvait être 11 peut-être, je sais pas, l'Environnement, ça pouvait
- être peut-être... Mon Dieu! Quels ministères?
- L'Énergie ou je sais pas trop quoi.
- 14 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [1227] Les Affaires municipales. Le ministère des Transports...
- 17 R. Les Affaires municipales, peut-être, oui. Je 18 téléphonais pour avoir de l'information, mais je 19 l'avais pas toujours, puis on me retournait pas 20 toujours les appels, puis je n'insistais pas non 21 plus.
- Q. [1228] O.K. Chef de cabinet du ministre de l'Environnement, monsieur Daniel Zizian, qui lui auriez demandé... ou Ziziane, là...

```
1 LA PRÉSIDENTE:
```

- 2 Attendez juste un instant, Maître.
- Me SIMON TREMBLAY:
- 4 Oui. Allez-y.
- 5 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [1229] Vous dites que vous téléphoniez pour avoir
- les informations. Où téléphoniez-vous?
- R. Dans les... dans les cabinets, pas les
- fonctionnaires, là, les cabinets de ministres ou à
- 1'attaché politique, mais pas les fonctionnaires,
- 11 là. Moi, je parle des attachés politiques dans les
- cabinets. Et pour beaucoup, j'en connais beaucoup
- parce que j'ai passé ma vie au parti, ça fait que
- on les rencontre, on est... en tout cas, ce sont
- nos amis.
- Me SIMON TREMBLAY:
- 17 Q. [1230] C'est pas...
- 18 R. Pas tous, mais on est des amis. De monsieur Zizian?
- 19 Q. [1231] Oui. Bien, si madame la Présidente a
- terminé.
- LA PRÉSIDENTE :
- Oui, allez-y.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [1232] Donc, Daniel Zizian ou Ziziane, là, je
- m'excuse pour son nom, qui a jadis occupé la

- fonction de chef de cabinet au ministère de
- l'Environnement, vous lui auriez demandé de vous...
- de vous tenir informé à l'avance des dossiers. Est-
- ce que ça vous dit quelque chose?
- 5 R. Il était à quel Ministère?
- Q. [1233] Environnement.
- R. Ah! Bon. C'est drôle, je le vois plutôt pour...
- Q. [1234] Bien, écoutez, c'est l'information que j'ai.
- 9 R. O.K. Bien, moi, je...
- Q. [1235] Si vous le voyez ailleurs puis vous... ça
- s'est produit ailleurs.
- R. Oui, moi, je le vois... je le vois ailleurs puis je
- me souviens pas de l'avoir appelé.
- 14 Q. **[1236]** O.K.
- R. Je pensais qu'il était à l'Éducation avec monsieur
- Legault, mais je peux me tromper. Mais, Zizian à
- 1'Environnement, je ne me souviens pas, puis je me
- souviens pas même s'il était avec monsieur Legault,
- si je l'ai appelé ou non, je ne m'en souviens pas.
- 20 Q. **[1237]** O.K. En deux mille un (2001), monsieur
- 21 Pierre Asselin de chez Tecsult...
- 22 R. Oui.
- 23 Q. [1238] ... vous aurait dit la chose suivante, que
- Tecsult venait d'acheter Beauchemin Beaton
- Lapointe, BBL, et il vous aurait dit que, suite à

un refus de financer de la part de Paul Beauchemin
en mil neuf cent quatre-vingt-quinze (1995), qu'il
avait raccroché au nez à quelqu'un qui le
sollicitait, vous lui auriez dit que BBL était sur
une liste noire à cause de ce... une liste noire,
pardon, à cause de ce refus-là en quatre-vingtquinze (95). Est-ce que c'est quelque chose qui
vous dit...

- 9 R. Non.
- 10 Q. [1239] ... quelque chose?
- 11 R. En quatre-vingt-quinze (95)?
- Q. [1240] En deux mille un (2001), il y a une 12 rencontre avec Pierre Asselin qui vous explique... 13 qui vous expliquerait, pardon, que Tecsult a acheté 14 Beauchemin Beaton Lapointe, soit BBL, et que suite 15 à un refus de la part de monsieur Beauchemin, qui 16 est un des associés, j'imagine, fondateur du 17 bureau, suite à un refus donc de monsieur Paul 18 Beauchemin en quatre-vingt-quinze (95) de financer, 19 que la firme BBL, Beauchemin Beaton Lapointe, était 20 sur une liste noire. Est-ce que ça vous dit quelque 21 chose? 22
- R. Non. BBL, je peux même pas...
- Q. [1241] Vous, lorsque vous êtes... Donc, quelques
 petites questions encore. Quand vous êtes... vous

- arrivez chez SM, est-ce qu'on vous demande de
- contribuer au Parti québécois?
- R. Bien, ils ont pas besoin de me demander, j'ai mes
- convictions quand même, même si...
- 5 Q. [1242] Vous contribuez pareil.
- R. Même si j'ai eu un divorce difficile, j'ai quand
- 7 même des convictions.
- Q. [1243] O.K. Donc, malgré votre divorce difficile du
- Parti québécois, vous continuez à contribuer après
- votre départ.
- 11 R. Oui.
- Q. [1244] O.K. Et est-ce que quelqu'un... quelqu'un,
- peu importe qui, vous rembourse en tout ou en
- partie...
- 15 R. Non.
- Q. [1245] ... pour ces contributions-là?
- 17 R. Non.
- Q. [1246] Aucune de celles-ci?
- 19 R. Non.
- Q. [1247] O.K. Donc, vous, vous dites qu'à votre
- 21 arrivée chez SM, vous ne faites pas de
- sollicitation d'aucune façon au niveau du Parti
- québécois, en faveur du Parti québécois?
- R. Je ne me souviens pas, là... je ne me souviens pas,
- depuis sept ans, là. Non.

continuer à solliciter...

- Q. [1248] Savez-vous qui, au sein de la firme SM... je comprends qu'après votre départ... du moins, si je me fie aux témoignages précédents, là, qu'on va
- 5 R. Oui.
- Q. [1249] ... et savez-vous qui, chez Groupe SM, est sollicité pour... par le Parti québécois, à partir de votre arrivée chez SM?
- 9 R. Je ne sais pas. Je ne sais pas si madame Papineau 10 est venue ou non ou elle a demandé... j'ai pas de 11 mémoire.
- 12 Q. [1250] O.K.
- R. Parce que dans les années, là, que j'ai quitté le 13 parti puis que je suis rentrée... bien, quelques 14 mois après, chez SM, j'avais... j'étais très 15 blessée, j'avais beaucoup de peine. J'ai passé ma 16 vie au parti, ça fait qu'avec tout ce que j'ai 17 vécu, là, j'en avais beaucoup sur le coeur, comme 18 on dit. Et puis donc, j'avais toujours mes 19 convictions mais, comme je vous dis, je prenais mes 20 distances beaucoup avec le parti. D'ailleurs, je 21 n'ai pas renouvelé ma carte de membre depuis mon 22 départ. Et... En tout cas, j'aimerais mieux pas en 23 parler parce que je deviens très émotive. Je 24 m'excuse. 25

- Q. [1251] Ça va. Je sais pas si on peut exposer 1 l'onglet 1. Une dernière question. Madame Morin, 2 bonjour. Donc, l'onglet 1. J'essaie juste de 3 comprendre. Et peut-être (inaudible) de répondre 4 mais je vous invite à... je vais vous en demander une pareil. On voit qu'en deux mille sept (2007), deux mille huit (2008), deux mille neuf (2009) et 7 deux mille dix (2010), là, il y a des contributions 8 assez substantielles au Parti québécois. Je comprends qu'il y a une année électorale deux mille 10 huit (2008) mais on voit deux mille neuf (2009), 11 deux mille dix (2010), là, est-ce que vous savez... 12 est-ce que vous avez une explication, en étant chez 13 SM depuis huit ans, sept ans, pourquoi il y a 14 une... est-ce qu'il y a beaucoup de péquistes chez 15 SM ou... Peut-être, oui, vous laisser le temps de 16 comprendre le tableau, c'est la première fois que 17 vous le voyez, pardon. 18
- R. Là vous... Oui. Vous me parlez pour l'année deux mille huit (2008)?
- Q. [1252] Oui, on voit le tableau... c'est des
 tableaux, on voit que... première colonne c'est le
 Parti libéral, deuxième Parti québécois, troisième
 l'ADQ, quatrième colonne... bien, cinquième colonne
 c'est le total, c'est pas vraiment pertinent pour

- les fins de votre interrogatoire.
- 2 R. Hum.
- Q. [1253] Mais on voit donc, dans le bas, on voit
- qu'en deux mille huit (2008), neuf, dix (10) et
- onze (11), donc j'enlève onze (11), mais deux mille
- huit (2008), neuf, dix (10), alors que les
- 7 contributions sont sensiblement réduites au Parti
- libéral, suite à différents témoignages, on a pu
- omprendre que l'effet Marteau a peut-être pu
- jouer. Malgré ça, le Parti québécois obtient
- toujours des contributions. Est-ce que vous êtes en
- mesure de nous expliquer pourquoi?
- 13 R. Non.
- 14 Q. [1254] Non.
- R. Je ne suis pas au courant.
- Q. [1255] Mais une chose que vous pouvez nous dire
- c'est que vous êtes... vous êtes pas en lien
- avec... d'aucune façon avec les contributions au
- Parti québécois...
- 20 R. Bien, j'ai fait ma contribution moi-même, pour moi.
- 21 Q. **[1256]** C'est ça, mais, je veux dire, à part la
- vôtre, là?
- R. Je veux dire, non. Non, ça me dit... Même je suis
- étonnée, je regarde les montants, je... je suis
- très étonnée.

25

1	Q.	[1257] Et, vous, vous nous affirmez que, vous, vos
2		contributions, du moment que vous arrivez chez SM,
3		ne sont jamais remboursées par
4	R.	Non.
5	Q.	[1258] SM? Vous pouvez peut-être quand même la
6		produire juste pour que ça fasse partie de la
7		preuve de la Commission. Donc, l'onglet 1, Madame
8		la Greffière?
9		LA GREFFIÈRE :
10		Alors, ce sera sous la cote 1932.
11		
12		183P-1932 : Contributions politiques provinciales
13		effectues (sic) par des employés du
14		groupe SM et des personnes résidant
15		aux mêmes adresses (1998-2011)
16		
17		Me SIMON TREMBLAY :
18	Q.	[1259] Donc, vous avez entendu madame le
19		témoignage de madame Papineau, pardon, je crois que
20		vous avez peu l'entendre
21	R.	Oui.
22	Q.	[1260] en intégral? Est-ce que sans rentrer
23		dans les détails, là, comme par exemple le rolodex

ou quinze (15) versus vingt (20), est-ce que, dans

l'ensemble, la transition qu'elle nous a

- 1 expliquée...
- 2 R. Oui.
- Q. [1261] ... c'est pas mal comme ça que ça s'est
- 4 passé?
- R. Oui. Bien, en fait, de ce que je...
- Q. [1262] De votre souvenir.
- 7 R. De mes souvenirs, c'est ça.
- Q. [1263] Juste un instant. Juste pour peut-être
- compléter le portrait, là, à l'onglet 5, c'est vos
- contributions personnelles. Vu qu'on en a parlé,
- juste pour...
- 12 R. Hum hum.
- Q. [1264] ... confirmer, là. Donc, on voit... vous
- avez, effectivement, toujours contribué de quatre-
- vingt-seize (96)...
- 16 R. Oui.
- 17 Q. **[1265]** ... à deux mille neuf (2009). Je vais poser
- la question parce que peut-être vous pourrez me
- répondre. Vous avez donné trois mille dollars
- 20 (3000 \$) en deux mille sept (2007) alors que vous
- 21 avez...
- 22 R. C'était la course à la chefferie pour madame
- Marois.
- Q. [1266] O.K. Puis vous vouliez l'encourager?
- 25 R. Oui.

- Q. [1267] Parfait. Donc, c'est la raison pour donner trois mille dollars (3000 \$)?
- R. Une des rares femmes au Québec, alors je... j'y tenais.
- 5 Q. [1268] O.K.
- R. Et j'ai le... j'avais le salaire... j'ai le salaire

 en conséquence aussi. Je suis capable, je veux

 dire, de le donner.
- 9 Q. [1269] O.K., de le défrayer. Donc, je comprends que
 10 votre salaire chez SM est supérieur à celui qu'il
 11 était au Parti québécois? Est-ce que c'est ça je
 12 dois comprendre?
- R. Oui, un peu, mais là je suis maintenant, moi, à vingt (20) heures/semaine.
- Q. [1270] O.K., à temps partiel... à mi-temps?
- R. Depuis un an... depuis un an et demi.
- Q. [1271] D'accord. Et donc, malgré votre déchirement,
 vous assistez quand même à des activités de
 financement du Parti québécois, parce qu'on peut
 voir, dans la dernière colonne, c'est le nombre de
 versements.
- 22 R. Oui.
- Q. [1272] Ça veut donc dire qu'en deux mille huit
 (2008), vous avez contribué mille huit cent
 cinquante (1850) mais suite à quatre versements,

- donc suite à quatre activités, est-ce que c'est
- 2 possible?
- R. C'est possible.
- Q. [1273] Est-ce que vous vous rappelez être... avoir
- assisté à des activités de financement suite à
- votre départ?
- R. Je sais que je suis allée à... il me semble... je
- sais pas si c'est pas dans mon comté, dans
- 9 Bourget...
- Q. [1274] Mais ça... ça vous dit quelque chose d'avoir
- assisté à des activités de financement pour le
- Parti québécois après votre départ?
- R. Ah Mon Dieu non, des activités pour le Parti
- québécois après mon départ? Non. Je me... pas...
- pas des activités. J'essaie de me souvenir, là. Il
- me semble que non. Des activités... il me semble
- que non.
- 18 Q. [1275] Mais donc, vous aurez contribué... peut-être
- ça serait possible, à ce moment-là que vous
- contribuiez peut-être en quatre... avec quatre
- petits versements? Quatre contributions, quatre
- chèques? Est-ce que c'est possible?
- R. J'essaie de voir si c'est pas... c'est parce que
- je... j'essaie de me souvenir, là.
- 25 (17:31:33)

1	M	BERNARD	TOT TNI	
	Ivi	DUVNAKD	UULLIN	-

- Si vous me permettez, la réponse réside peut-être
- dans le fait que le document indique que les... il
- s'agit de dons faits par madame Boivin et son
- conjoint. Alors, il y a peut-être son conjoint...
- 6 Me SIMON TREMBLAY:
- Oui, mais le conjoint si on descend... si on
- descend en bas, ça c'est les contributions du
- 9 conjoint qui sont indépendantes, oui.
- 10 R. O.K.
- 11 Me BERNARD JOLIN:
- Ah, O.K. J'avais pas le bénéfice, je suis désolé.
- Me SIMON TREMBLAY:
- Pas de problème. On est habitué après quelques
- années, mais je vous en tiens pas rigueur, Maître
- Jolin.
- Q. [1276] Donc c'est juste... la seule chose que ça
- démontre, c'est que vous avez contribué mille huit
- cent cinquante (1850) en quatre versements. C'est
- pas nécessairement quatre activités. C'est ce que
- je cherche à savoir.
- R. Non, c'est parce que j'essaie de voir si c'est des
- billets de cocktail, mais il me semble que je...
- j'ai peut-être acheté des billets de cocktail, mais
- je ne suis pas allée.

1	Ο.	[1277]	O.K.
⊥	\sim •	[+ 2 / /]	O • 11 •

- R. Mais je me souviens pas d'être allée à des
- activités. Mais c'est possible que j'aie acheté des
- billets pour... pour financer.
- Q. [1278] Puis pourquoi depuis deux mille neuf (2009)
- on contribue plus?
- R. Parce qu'à chaque fois que je finance ou je fais un
- chèque, je me retrouve dans le journal. Ça fait que
- j'ai décidé que c'était réglé ça aussi.
- Q. [1279] Ça peut être une bonne raison. Donc, ça fait
- 11 le tour...
- R. Bien, je pense c'est une bonne raison.
- 13 Q. [1280] Ça conclue.
- 14 LA GREFFIÈRE :
- Est-ce que vous déposez...
- 16 Me SIMON TREMBLAY:
- Oui, on va la déposer, Madame la greffière, pour
- conclure.
- 19 LA GREFFIÈRE :
- Alors sous la cote 1933.

- 183P-1933 : Données du Directeur général des
- élections du Québec (DGE) concernant
- les dons faits par Ginette Boivin

1 LA PRÉSIDENTE:

- Q. [1281] Vous avez dit tantôt que nous reviendrions
- sur la personne qui... attendez, qui fournissait ou
- qui finançait de chez BPR. Et vous avez dit que
- 5 cette personne-là, il donnait plus au national...
- il ne donnait plus au national mais surtout dans
- les différents comtés ou qu'il donnait plus au
- national et dans différents...
- 9 R. Il donnait moins national...
- 10 Q. **[1282]** Moins...
- 11 R. Il donnait plus. Il ne donnait plus du tout.
- Excusez, peut-être je me suis mal exprimée.
- Q. [1283] Il ne donnait plus du tout au national, mais
- il donnait dans les comtés.
- 15 R. Les comtés.
- 16 Q. [1284] C'est ça?
- 17 R. Oui.
- Q. [1285] Alors, comment vous expliquez ca?
- R. Je me souviens qu'il y avait un ingénieur qui...
- qui était de la famille chez nous parce qu'il
- était... mais je me souviens pas de son nom. Il
- était président de comté, de circonscription. Donc,
- il commençait à financer son comté avant
- probablement... en tout cas, moi c'est comme ça que
- je le vois.

- Q. [1286] Vous dites que la personne qui travaillait chez BPR était également président de comté. C'est ce que vous dites?
- R. D'un comté du Parti québécois. Mais je... je me
 souviens pas si c'est en Montérégie ou dans
 l'Estrie. Je peux pas vous dire. Je le vois le
 monsieur, là, mais je me souviens pas de son nom.
- Q. [1287] Mais vous avez dit qu'il... qu'il donnait dans différents comtés?
- R. Bien lui, il y avait lui puis il y avait aussi un 10 autre... je cherche le nom, un autre... je pense 11 que... oui, il y avait une... la firme... voyons... 12 Enviraqua a été achetée par BPR. Oui, je pense 13 c'est ça. Puis eux, ils étaient plus près de... 14 d'un certain, je pense, des députés ou des choses 15 comme ça. Ça fait que nous autres, au national, on 16 n'avait plus rien de BPR depuis longtemps. Donc, 17 ils donnaient dans deux trois autres comtés où ils 18 avaient des bureaux soit de BPR ou d'Enviragua ou 19 autres. 20
- Q. [1288] Alors, ce que vous me dites, c'est que ces personnes-là chez BPR donnaient dans les comtés où ils avaient un bureau...
- 24 R. Oui.
- Q. [1289] ... de BPR, donc ils donnaient dans ces

- comtés-là?
- 2 R. Oui.
- 3 Q. [1290] C'est ça?
- R. Pour moi c'est comme ça que je le vois.
- 5 Q. [1291] O.K. Merci.
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [1292] Vous avez dit tout à l'heure qu'il est possible que vous ayez fait une demande de la liste
- des projets dans certains politiques du Ministère.
- 10 C'est ce que vous avez dit tout à l'heure?
- 11 R. Oui. Que c'était possible, mais je le confirmais
- 12 pas, là.
- Q. [1293] Mais pourquoi vous vouliez avoir... vous
- vouliez avoir cette liste-là?
- R. Bien probablement que des gens nous demandaient
- qu'est-ce qui s'en venait, ils voulaient voir un
- peu le portrait de ce qui s'en venait pour peut-
- être, comment qu'on dirait ça, eux autres aussi
- voir avec leur expertise si ils pouvaient pas aller
- voir, probablement aller en appel d'offres ou des
- choses comme ça, je présume. Mais ça m'a pas été
- demandé quand même plusieurs fois.
- Q. [1294] Mais vous, là, vous avez dit que vous
- l'aviez pas tout le temps mais que parfois vous
- l'avez eue. Qu'est-ce que vous avez fait avec cette

- 1 liste-là?
- R. Non, non, on n'a pas... Je voulais pas dire de la
- liste des projets, je parle des réponses à des
- questions que je posais. Mais c'était pas toujours
- la liste des projets comme je vous dis.
- Q. [1295] Non, mais tout à l'heure vous disiez que
- vous avez, que c'est possible que vous avez demandé
- une liste des projets.
- 9 R. C'était possible mais je m'en souviens pas.
- Q. [1296] Qu'est-ce que vous faisiez avec cette liste-
- là lorsque vous l'aviez?
- R. Mais c'est parce que moi, on me donnait pas cette
- liste-là. On me donnait, on pouvait me dire par
- téléphone, des fois...
- 15 Me SIMON TREMBLAY:
- 16 Q. **[1297]** Tel projet s'en vient.
- 17 R. « Tel projet s'en vient mais ça, c'est remis aux
- calendes grecques, oublie ça. » ou des choses comme
- ca mais qu'on m'envoyait une liste, je vous l'ai
- déjà dit, je n'avais même pas de courriel, j'avais
- même pas d'ordinateur. Ils m'envoyaient rien,
- c'était par téléphone que ça se faisait.
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [1298] Bon, et vous, après ça, vous reveniez auprès
- du donateur potentiel pour l'information

- 1 (inaudible) donnée?
- 2 R. C'est ça. Mais c'était pas des très pointu, c'était vaste, général.
- Q. [1299] Puis les gens bénévoles qui travaillaient avec vous, qui font de la sollicitation.
- 6 R. Oui.
- Q. [1300] Est-ce que ces gens-là parfois

 s'enquéraient, le projet, l'avancement de projet ou

 de contrat, contrats à venir, quelque chose comme

 ça. Est-ce que parfois certains de ces gens-là vous

 en ont parlé à vous?
- R. Oui, il y a des gens qui voulaient savoir si tel 12 projet qu'ils avaient entendu parler était mis à 13 l'avant, où s'en était rendu, c'est sûr qu'ils 14 voulaient avoir de l'information mais, je veux 15 dire, j'avais pas beaucoup d'information à donner 16 là-dessus parce que, de toute façon, je veux dire 17 les, pas les cabinets ou les, même souvent eux me 18 revenaient pas sur le, puis j'insistais pas non 19 plus, je veux dire, je voulais pas me faire dire 20 21 que j'étais harcelante ou des choses comme ça, ça fait que je le demandais si c'était possible, on me 22 donnait des fois des réponses plus ou moins 23 générales mais, dans l'ensemble, comme je vous dis, 24 j'avais rien en papier, c'était au téléphone que ça 25

- se disait.
- Q. [1301] Mais les solliciteurs, eux, avec
- 1'information que vous leur donniez, quand vous
- leur donniez, est-ce que c'est possible qu'ils vous
- disaient « J'avais besoin de ça pour convaincre
- quelqu'un de donner, d'acheter des billets. »
- 7 quelque chose comme ça?
- R. Je peux pas vous répondre pour eux, je le sais pas.
- Q. [1302] Mais ils vous le disaient pas à vous par
- exemple, du fait qu'ils avaient besoin de cette
- information pour peut-être convaincre certaines
- personnes d'acheter des billets, comme vous dites.
- R. Peut-être, Monsieur le Commissaire, mais je me
- souviens pas pour vous dire si vraiment on me
- disait ça pour être capable de vendre, je peux pas
- vous le confirmer.
- Q. [1303] Puis les informations que vous avez
- demandées parfois dans les cabinets politiques,
- c'était de l'information essentiellement du domaine
- public, là?
- R. Oui, je demandais mais aussi, souvent, on les
- mettait en relation avec la personne puis après ça
- c'était eux qui communiquaient avec la personne.
- Q. [1304] « On » veut dire...
- 25 R. Je veux dire...

- Q. [1305] ... la personne qui fait un don. Vous la
- mettiez directement en personne avec la personne...
- R. Non, non, ça pouvait être...
- 4 Q. [1306] ...au ministère ou...
- R. Bien oui, le solliciteur.
- Q. [1307] Le solliciteur?
- R. Ou les gens. C'est ça, dire « Bien, écoutez,
- appelez monsieur untel dans tel (inaudible) ».
- 9 Q. [1308] Mais c'était toujours de l'information du
- domaine public dans le fond.
- 11 R. Oui.
- Q. [1309] Quand vous en obtenez.
- 13 R. Oui, oui.
- Q. **[1310]** Vous êtes sûre de ça? Oui?
- R. Bien, enfin, de mémoire, moi c'est ça. C'était pas
- des secrets.
- 17 (16:50:20)
- 18 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [1311] Mais à ce moment-là, si c'est de
- l'information publique pourquoi appeler l'attaché
- politique puis on va pas juste voir, par exemple,
- un numéro général ou sur Internet, bien là,
- Internet, peut-être moins dans le temps mais, je
- veux dire, quand même vers la fin.
- 25 R. Ah! Moi...

- Q. [1312] Si c'est de l'information publique, bref,
- pourquoi appeler le personnel politique et ne pas
- passer par les canaux habituels si c'est de
- 1'information publique sans importance?
- R. Je peux pas vous répondre là-dessus parce que ça
- fait quand même une dizaine d'années.
- 7 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [1313] Oui, mais pourquoi vous preniez la peine
- 9 d'appeler au cabinet?
- 10 R. Bien, on essayait aussi de vouloir, comment que je
- 11 dirais ça?
- Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [1314] Donner un bon service.
- R. Donner un bon service aussi aux solliciteurs, tu
- sais, je veux dire, ils nous aidaient, on essayait
- dans le mieux qu'on pouvait sans promesse, de
- faire, d'avoir une certaine écoute puis d'essayer
- de les aider mais, en bout de ligne, c'était pas,
- ils étaient pas toujours contents parce que des
- fois ils disaient « Ah! Bien, oui, ça nous a aidé
- parce qu'on a parlé à telle personne. » mais ils
- avaient pas toujours toute l'information qu'on
- pouvait penser.
- Q. [1315] Parce que si ça avait été de l'information
- comme dit maître Tremblay, de l'information

- publique, accessible à tous, vous auriez pas pris

 la peine d'appeler au cabinet pour ne pas,

 justement, passer pour être harcelante auprès d'eux

 si c'est de l'information que vous êtes capable
- 5 d'obtenir autrement.
- R. Oui, mais à ce moment-là, c'était pas comme ça que ça se passait, Madame la Présidente. Je veux dire, moi, je comprends ce que vous me dites. Aujourd'hui vous pesez sur le bouton, on a accès à tout, on sait plus vite, mais il y a dix (10) ans, là, puis douze (12) ans, c'était pas tout à fait comme ça.

 Il y a quinze (15) ans en tout cas du moins.
- Q. [1316] O.K. Donc, l'information n'était pas

 publique et vous deviez donc passer par le bureau

 du cabinet.
- R. Mais, des fois, ça l'était public, mais je ne le
 savais pas, là. Il fallait que j'appelle puis des
 fois on me disait « bien, on peut pas t'en parler
 ou on t'en parle », mais c'était pas... C'est parce
 que là vous me dites ça comme si c'était
 systématique à chaque fois ou quelque chose comme
 ça.
- Q. [1317] Non, moi, je parle simplement les fois où vous appeliez.
- 25 R. Oui. Mais, c'était pas comme ça, là, à chaque fois

- qu'on appelait, puis j'appelais pas si souvent que
- ça. Puis souvent on avait, comme j'appelais... on
- avait une personne, je... qui était, je sais pas si
- on peut dire « attitrée », c'est à cette personne-
- là que je posais les questions, c'est cette
- personne-là qui faisait les téléphones.
- 7 Me SIMON TREMBLAY:
- Q. [1318] Une espèce d'agent de liaison entre le
- 9 parti...
- 10 R. C'est ça.
- 11 Q. [1319] ... et le personnel politique.
- 12 R. J'avais oublié ca, mais effectivement on en a eu
- pendant... j'ai eu pendant quelques années, même un
- ancien d.g., monsieur Pierre Boileau, qui, lui, je
- 1'appelais puis je disais, puis c'est lui qui
- faisait le lien.
- 17 Q. **[1320]** La liaison.
- R. Puis il me revenait avec des réponses quand il en
- avait puis s'il pouvait me répondre.
- Q. [1321] Donc, en résumé, vous faisiez pas ça tout le
- temps.
- 22 R. Non.
- Q. [1322] De temps en temps, puis des fois ça pouvait
- être des informations publiques, des fois peut-être
- un peu moins, ça dépendait. C'est du cas par cas,

```
bien entendu.
```

- 2 R. Voilà!
- Q. [1323] Donc, je ne sais pas si mes collègues ont
- des questions.
- 5 LA PRÉSIDENTE :
- Merci. Alors, est-ce qu'il y a des questions de la
- part des parties?
- 8 Me ESTELLE TREMBLAY:
- Oui, il y en aura, mais j'attendrai de voir...
- 10 d'être à la fin après tous mes confrères.
- 11 LA PRÉSIDENTE :
- 12 O.K.
- 13 Me FÉLIX RHÉAUME :
- Je n'aurai pas de question pour madame Boivin.
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- Parfait.
- Me DENIS HOULE:
- Deux courts sujets, Madame.
- 19 LA PRÉSIDENTE:
- On s'entend que l'interrogatoire n'est pas une
- répétition de l'interrogatoire principal.
- Me DENIS HOULE:
- Pas du tout.
- LA PRÉSIDENTE :
- 25 O.K.

1	Me ESTELLE TREMBLAY :
2	Est-ce qu'il est possible d'avoir une pause santé,
3	Madame Charbonneau, de quelques minutes? Parce que
4	ça fait un certain temps qu'on est en audition.
5	LA PRÉSIDENTE :
6	Alors, nous allons suspendre donc dix (10) minutes.
7	D'ailleurs, combien de temps en aurez-vous, Maître
8	Tremblay?
9	Me ESTELLE TREMBLAY :
10	J'évalue à peu près vingt (20) minutes.
11	LA PRÉSIDENTE :
12	Parfait.
13	SUSPENSION DE L'AUDIENCE
14	
15	REPRISE DE L'AUDIENCE
16	(17:51:12)
17	LA GREFFIÈRE :
18	Madame Boivin, vous êtes sous le même serment que
19	vous avez prêté. Votre témoin, Maître.
20	CONTRE-INTERROGÉE PAR Me DENIS HOULE :
21	Q. [1324] Bonjour, Madame Boivin. Alors, Denis Houle,
22	je représente l'Association des constructeurs de
23	routes et grands travaux du Québec. Deux courts
24	sujets avec vous. Il y a un monsieur Pierre Asselin

qui vous a rencontrée en deux mille un (2001) et

25

- qui se plaignait que Tecsult qui avait acheté BPL
- et que son achat, BPL était sur une liste noire.
- Vous vous rappelez d'avoir discuté de ce sujet-là
- avec maître Tremblay?
- 5 R. Oui.
- 6 Q. [1325] Oui.
- R. Mais je ne me souviens pas d'avoir discuté de ça
- avec monsieur Asselin.
- 9 Q. [1326] Ah! bon. Est-ce que vous êtes... Vous avez
- passé dix-sept (17) ans dans l'organisation du PQ,
- du Parti québécois, est-ce qu'effectivement, vous
- avez eu connaissance de l'existence d'une liste
- noire? Vous savez ce qu'on entend par liste noire,
- 14 Madame?
- R. Oui. Mais, moi, je veux dire, je ne sa... Je veux
- dire, vous m'en parlez mais je ne connaissais
- pas... je ne connais pas de liste noire.
- 18 Q. [1327] Vous en connaissez pas et vous en avez pas
- entendu parler?
- 20 R. Non.
- 21 Q. [1328] O.K.
- 22 R. De souvenance, non.
- Q. [1329] Que, finalement, des personnes... des
- personnes morales ou des personnes physiques qui
- ne... surtout des personnes morales, qui ne

- contribuaient pas étaient sur une liste qui faisait
- en sorte qu'ils ne pouvaient pas avoir de contrat.
- C'est ça que ça veut dire une liste noire. Et ça ne
- 4 vous dit rien?
- 5 R. Non.
- Q. [1330] Parfait. Deuxième sujet fait suite aux
- questions des commissaires, madame la présidente et
- monsieur Lachance. Au niveau des vérifications que
- vous faisiez auprès d'attachés politiques à la
- suite de demandes de contributeurs, Madame. Ça va?
- 11 R. Oui.
- Q. [1331] Alors, est-ce que les instructions vous
- venaient de votre directeur général de donner... de
- rendre ces services-là aux contributeurs?
- R. En fait, c'était... Bien, enfin, des contributeurs.
- 16 Q. **[1332]** Des donateurs.
- 17 R. Oui, les donateurs. C'était des gens qui faisaient
- plus partie des gens qui nous aidaient à faire de
- la sollicitation ou à vendre des cartes. Mais
- c'était pas... tout acabit, n'importe qui qui nous
- demandait, là. Puis, comme je vous dis, on
- vérifiait des choses mais on n'avait pas
- nécessairement...
- LA PRÉSIDENTE :
- Q. [1333] Si ce n'était pas n'importe qui qui vous le

- demandait, c'était qui qui vous le demandait?
- R. Bien, c'était les gens qui nous aidaient à la
- sollicitation, comme je vous ai dit tout à l'heure,
- 4 là.
- Q. [1334] Oui, qui se trouvaient dans quel milieu?
- 6 Me DENIS HOULE:
- 7 Q. [1335] Voilà. C'est où j'en étais.
- R. Des... C'est ça. Alors, comme je vous dis,
- professionnels, gens d'affaires... ça pouvait
- 10 être...
- 11 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [1336] Des firmes d'ingénierie?
- 13 R. Entre autres.
- Q. [1337] Des entrepreneurs en construction?
- R. Entrepreneurs, j'en avais pas tant que ça, là. Des
- entrepreneurs, à l'époque... je dis pas qu'il y en
- avait pas, je vous dis que, de mémoire, c'était pas
- aussi évident que maintenant, là. On en avait peut-
- être une couple, là, dont monsieur Trudel, mais je
- me souviens pas, moi, de tous les...
- Q. [1338] Et tantôt vous nous avez dit que vous étiez
- considérée comme une ouvrière au sein...
- R. La cheville ouvrière.
- Q. [1339] La cheville ouvrière du...
- 25 R. Monsieur Melançon m'appelait comme ça.

- Q. [1340] Bon. Du Parti québécois. Alors donc, comme dit maître Houle, vous deviez donc être autorisée
- pour appeler au cabinet?
- 4 R. Oui. Sûrement.
- Q. [1341] D'ailleurs, c'est quel cabinet que vous appeliez?
- R. Bien, ça dépendant des demandes, mais ça pouvait
- être... il y avait de tout, ça pouvait être le...
- moi, je dis, municipal, ça pouvait être l'énergie,
- ça pouvait être le... le transport, ça pouvait être
- 1' environnement. Ça dépendait des questions qui...
- qui étaient posées ou demandées.
- Q. [1342] Et donc, vous étiez autorisée à appeler aux
- cabinets?
- R. Bien, effectivement, parce que je...
- Q. [1343] Qui vous autorisait à appeler aux cabinets?
- R. Probablement mon dg. Puis je me souviens qu'entre
- autres, j'avais monsieur Boileau, qui était... qui
- a été le dg de quatre-vingt-neuf (89) à quatre-
- vingt-quatorze (94) puis, après, qui a été un
- conseiller spécial au stratégique... je me souviens
- pas s'il était au grand cabinet ou chez monsieur
- Landry puis qu'il était, lui, autorisé, si j'avais
- besoin d'information, je l'appelais.
- Q. [1344] Vous appeliez monsieur Boileau?

R. Oui.

Q. [1345] Puis monsieur Boileau vous disait... s'il

- 387 -

- avait pas l'information, il vous disait d'appeler
- au cabinet?
- R. Pas nécessairement, lui, il téléphonait puis il me
- rappelait quelques jours après pour me donner
- 1'info. Moi, j'appelais... quand j'appelais dans
- des cabinets, c'était certains attachés politiques
- 9 que je connaissais bien.
- Q. [1346] O.K. Mais, monsieur Boileau aussi appelait
- 11 aux cabinets...
- 12 R. Oui.
- Q. [1347] ... puis il vous revenait avec la réponse?
- R. Lui, il était un peu l'agent de liaison avec les
- gens du grand cabinet puis de...
- 16 Q. [1348] O.K.
- 17 R. Comme on dit.
- Q. [1349] Mais ce que j'essaie de savoir, c'est dans
- 19 quelles circonstances c'est vous qui appeliez au
- cabinet?
- 21 R. Selon certaines demandes.
- Q. [1350] Oui mais ce que je veux dire c'est que vous
- les demandiez à monsieur Boileau qui vous disait
- d'appeler au cabinet?
- R. Bien dans les années que lui était autorisé... pas

- autorisé, mais je veux dire qu'il avait ce rôle-là.
- Parce que je me souviens plus, de quatre-vingt-
- quatorze (94) à peut-être à quatre-vingt-seize
- 4 (96), jusqu'en quatre-vingt-seize (96)...
- Q. [1351] (inaudible) aux années, ça fait que c'est
- pas grave.
- R. Non, mais c'est ça. Mais après, je veux dire
- j'essaie de me souvenir, il y avait une autre
- personne aussi qui... qui faisait un peu le même
- travail, mais je ne me souviens plus.
- 11 Q. **[1352]** O.K.
- 12 (17:57:14)
- Me DENIS HOULE:
- Q. [1353] Vous avez très très bien complété, il me
- reste deux questions. Alors j'imagine que pour
- faire ces appels-là, vous aviez des listes, des
- noms des attachés politiques, du personnel des
- cabinets et des numéros de téléphones? Vous
- 19 disposiez de ça?
- 20 R. Oui.
- 21 Q. **[1354]** C'est un outil de travail?
- 22 R. Oui.
- Q. [1355] Et pendant les dix-sept (17) années où vous
- avez été à l'emploi de l'organisation du parti
- politique, est-ce que ça a toujours existé cette

Contre-interrogatoire - 389 -Me Denis Houle

- façon d'agir et de rendre des services à des 1
- contributeurs?
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- Mon confrère ne peut pas poser de question sur les
- dix-sept (17) années. Il doit poser des questions
- lorsque la Commission a juridiction, c'est-à-dire à
- compter de mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996).
- Me DENIS HOULE : 8
- On peut bien se limiter. On peut bien enlever deux
- trois ans. 10
- Q. [1356] O.K. Allez-y Madame. 11
- R. Voulez-vous répéter la question? 12
- Q. [1357] Ah, je vous demandais est-ce que ces 13
- dernières démarches-là que vous avez faites à la 14
- demande de vos patrons, avec la collaboration de 15
- vos patrons, les avez-vous faites tout le temps que 16
- vous avez été au central du Parti québécois? 17
- R. Non, parce qu'avant quatre-vingt-quatorze (94), on 18
- n'était pas... 19
- Q. [1358] Vous étiez pas là. 20
- R. Il y avait pas de ministre. Puis des... oui, 21
- j'étais... j'étais là depuis quatre-vingt-neuf 2.2
- 23 (89).
- Q. [1359] Non, mais vous étiez pas... vous étiez pas 24
- au central? 25

- 1 R. Oui.
- 2 Q. [1360] Ah oui? O.K.
- R. Depuis quatre-vingt-neuf (89).
- Q. [1361] Je pensais que vous étiez avec le
- 5 (inaudible) dans les années soixante-dix (70), O.K.
- R. Non. Mais il a démissionné en quatre-vingt-cinq
- 7 (85).
- 8 Q. [1362] O.K.
- R. Et donc, c'était après quatre-vingt-quatorze (94)
- puis je dirais jusqu'en deux mille (2000)...
- 11 Q. **[1363]** Trois.
- 12 R. Trois.
- Q. [1364] Lorsque le PQ était au pouvoir?
- 14 R. Oui.
- 15 Q. [1365] C'est exact? Merci.
- 16 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [1366] J'ai bien compris que de quatre-vingt-
- quatorze (94) à deux mille trois (2003) mais on
- 19 peut dire quatre-vingt-seize (96) à deux mille
- trois (2003), vous aviez la liste des attachés
- politiques et des membres du cabinet de chacun des
- ministères?
- 23 R. Oui.
- Q. [1367] Merci. Avec les numéros de téléphone, je
- 25 présume?

- R. Oui.
- 2 Q. [1368] O.K.
- R. Avec leur poste. Mais il y avait un roulement.
- Q. [1369] Leur poste, vous voulez dire le poste qu'ils

- 391 -

- occupaient...
- 6 R. Oui.
- Q. [1370] ... ou le... le poste qu'ils occupaient?
- 8 R. Oui.
- 9 Q. [1371] O.K.
- R. C'est sûr que la responsable à l'agenda, là...
- 11 Q. **[1372]** O.K. Maître Tremblay?
- 12 CONTRE-INTERROGÉE PAR Me ESTELLE TREMBLAY:
- Q. [1373] Bonjour Madame Boivin. Je suis Estelle
- 14 Tremblay le procureur du Parti québécois.
- 15 R. Bonjour Maître Tremblay.
- Q. [1374] Madame Morin, pourriez-vous, s'il vous
- plaît, afficher à l'écran l'onglet 6? Alors Madame
- Boivin, je vous exhibe... il vous est montré sur
- 19 l'écran l'analyse des contributions par parti
- politique provincial, entre mil neuf cent quatre-
- vingt-dix-sept (1997) et deux mille douze (2012).
- Alors, je vais produire ce... c'est un document qui
- est vérifié par la Commission. Je vais le produire
- comme pièce, Madame la greffière, le numéro?

- 1 LA GREFFIÈRE :
- 2 Ça sera sous la pièce 1934.

- 183P-1934: Analyse des contributions par parti
- politique provincial (1997-2012)

6

- 7 Me ESTELLE TREMBLAY:
- 8 L'onglet 6.
- 9 Q. [1375] Alors, on voit qu'en mil neuf cent quatre-10 vingt-dix-sept (1997)...
- 11 R. Oui.
- Q. [1376] ... la campagne de souscription du Parti
- québécois était... a atteint trois millions huit
- cent seize mille neuf cent quatre-vingt-dix
- 15 (3 816 990) pour trente-huit mille trois cent
- trente-sept (38 337) contributeurs.
- 17 R. Oui.
- Q. [1377] Et une moyenne de cent dollars (100 \$) par
- don. En quatre-vingt-dix-huit (98)...
- 20 R. Oui.
- Q. [1378] ... qui est une année où monsieur Bouchard
- 22 était Premier ministre...
- 23 R. Moi je pensais que c'était en quatre-vingt-dix-neuf
- 24 (99), excusez.
- Q. [1379] ... soixante-deux mille zéro soixante-deux

- 393 -

(62 062) contributeurs pour un total de six
millions six cent trente-huit mille cent quatrevingt-huit (6 138 188 \$) et une contribution
moyenne de cent sept dollars (107 \$). En quatrevingt-dix-neuf (99), trente mille (30 000)
contributeurs pour trois millions neuf cent dixhuit mille deux cent vingt-huit (3 918 228 \$), cent
vingt-six dollars (126 \$) per capita.

9 R. Oui.

1

3

4

5

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Q. [1380] En deux mille (2000), trente-trois mille (33 000) contributeurs, trente-trois mille deux cent quatre-vingt-neuf (33 289) pour trois millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent vingt-trois (3 899 723 \$), cent dix-sept dollars (117 \$) par contributeur. En deux mille un (2001), trente et un mille huit cent vingt et un (31 821) contributeurs, quatre millions cent huit mille trois cent vingt et un (4 108 321 \$) pour cent vingt-neuf dollars (129 \$) per capita. En deux mille deux (2002), trente et un mille trois cent dix-huit (31 318) contributeurs pour un total de quatre millions seize mille huit cent quatre-vingtneuf (4 016 889 \$), cent vingt-huit dollars (128 \$) per capita. En deux mille trois (2003), trente-neuf mille six cent quatre-vingt-cing (39 685)

3

4

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

contributeurs pour un total de cinq millions huit cent soixante-deux mille trois cent vingt-cing (5 862 325 \$), cent quarante-huit dollars (148 \$) par contributeur. En deux mille quatre (2004), vingt-sept mille cing cent soixante-dix-sept (27 577) contributeurs pour deux millions neuf cent quatre-vingt-huit mille huit cent vingt-sept (2 988 827 \$) et un per capita de cent huit dollars (108 \$). En deux mille cinq (2005), trente-cinq mille cent douze (35 112) contributeurs pour cinq millions cent trente-trois mille huit cent soixante-neuf (5 133 869 \$), cent quarante-six (146) per capita. En deux mille six (2006) qui est l'année où vous avez quitté, soit en juillet, vingt-huit mille neuf cent quarante-cinq (28 945) contributeurs pour quatre millions cent quarantesix mille quatre cent un dollars (4 146 401 \$) pour cent quarante-quatre (144) par contribution per capita.

Maintenant que vous avez pris connaissance de ça, vous avez dit tout à l'heure que vous ramassiez environ dix (10) à quinze pour cent (15 %) mais c'est dans tous les milieux de vie, c'est pas seulement dans l'industrie de la construction n'est-ce pas?

- R. Non, non, tous les milieux de vie.
- 2 Q. [1381] Bon. Donc...
- R. C'était toute la, mon objectif global.
- Q. [1382] Donc vous évaluez à peu près à cinq cent
- mille dollars (500 000 \$) à peu près.
- 6 R. Oui.
- 7 Q. [1383] Dans les meilleures années, c'est ça?
- R. Cinq cent mille (500 000), oui. C'est cinq-six cent
- mille (5-600 000), c'était dans les années et c'est
- sûr qu'on a déjà été à sept cent (700) puis huit
- cent mille (800 000) mais je pense c'est les années
- où monsieur Bouchard était là.
- 13 Q. [1384] Monsieur Bouchard était premier ministre.
- R. Oui, c'était un gourou. Il était vénéré et adoré.
- Q. [1385] Bon. Alors vous, évidemment, vous faites pas
- ca seule, n'est-ce pas?
- 17 R. Non.
- 18 Q. [1386] Alors vous avez une équipe autour de vous.
- 19 R. Oui.
- Q. [1387] Vous, vous avez une équipe de gens qui sont
- bénévoles?
- 22 R. Oui.
- Q. [1388] Et cette équipe-là est constituée de combien
- de personnes?
- 25 R. Selon les années, ça peut être, en moyenne c'est

- 396 -
- une dizaine de personnes mais c'est entre huit et
- quinze (15), il y a des années c'est vingt (20)
- 3 mais...
- Q. [1389] Avec qui vous travaillez...
- 5 R. C'est ça.
- Q. [1390] ... dans votre fonction habituelle.
- 7 R. Oui.
- Q. [1391] Je comprends donc que vous, vous vous
- occupez principalement des cocktails.
- 10 R. Oui.
- 11 Q. [1392] Alors quand vous dites cinq cent mille
- (500 000) dans les milieux de vie, c'est pas vous
- seule qui faites ça?
- R. Non, non, non.
- Q. [1393] Vous faites ça avec un groupe.
- 16 R. Oui.
- 17 Q. [1394] Qui, lui, a des...
- 18 R. Montréal, Québec.
- 19 Q. [1395] Qui, lui, a des contacts dans des milieux de
- vie comme vous dites.
- 21 R. Des réseaux.
- Q. [1396] Je comprends que l'expression « financement
- sectoriel » ça n'existe pas dans votre réalité à ce
- moment-là. C'est l'expression qui est poétique, je
- dirais, qui est utilisée au Parti québécois, c'est

- milieu de vie.
- 2 R. Oui, Madame.
- Q. [1397] Et non pas secteur, c'est ça?
- R. Non, nous autres, sectoriel c'était...
- Q. [1398] Ça n'existe pas.
- 6 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [1399] C'était plutôt l'expression consacrée.
- R. C'est milieu de vie, financement milieu de vie.
- 9 Q. [1400] Donc vous voulez rejoindre les gens dans les

- 397 -

- milieux de vie.
- 11 R. Dans leur milieu.
- Q. [1401] Alors vous, vous coordonnez une équipe d'une
- vingtaine de bénévoles, c'est ça?
- 14 R. Selon le nombre d'années.
- Q. [1402] Et ces bénévoles-là ont des antennes...
- 16 R. Oui.
- 17 Q. **[1403]** ... dans les milieux de vie.
- 18 R. Oui.
- 19 Q. [1404] C'est ça? Et ces antennes-là ont, à leur
- tour, des antennes dans les milieux de vie.
- 21 Autrement dit, chacune des personnes avec qui vous
- travaillez a elle-même des contacts...
- R. Oui, oui, des contacts.
- Q. [1405] ... dans les milieux de vie.
- R. Réseaux, leur...

- Q. **[1406]** C'est ça.
- 2 R. ... leur milieu de vie.
- Q. [1407] Est-ce que vous, je vois que quand vous avez

- 398 -

- quitté vous avez remis une liste de vingt (20) noms
- à madame Papineau.
- R. J'ai donné une vingtaine de noms à madame Papineau.
- 7 Q. [1408] Bon.
- R. Bien, une vingtaine, elle, elle dit une vingtaine,
- moi, d'après moi, c'était une quinzaine mais on ne
- s'obstinera pas pour cinq, six noms.
- Q. [1409] Mais les listes des bénévoles, ça, c'est pas
- des listes constituées au sein du Parti québécois?
- R. Bien, c'est les noms, elle-même elle l'a dit que
- monsieur, je sais pas si c'est Simon Bissonnette
- ou, lui avait donné déjà quelques noms ça fait que
- moi c'était les mêmes noms. C'est toujours les
- mêmes noms qui étaient autour de, moi je dis autour
- de la table, pour vendre des tickets ou des cartes
- ou des billets, comme vous voulez.
- Q. [1410] Est-ce que vous avez des listes autres que
- ces vingt (20) noms-là?
- R. De solliciteurs?
- 23 Q. [1411] Vous dites que quand vous êtes partie vous
- aviez vingt (20) noms. Mais est-ce que vous aviez
- des listes...

- R. Non.
- Q. [1412] ... écrites qui circulaient au Parti
- québécois puis qui faisaient partie...
- 4 R. Non.
- Q. [1413] ... des dossiers du Parti québécois?
- R. C'était les gens qui, qu'on voyait, qui vendaient

- 399 -

- des tickets une fois ou deux par année. C'étaient
- les mêmes personnes ou à peu près.
- 9 Q. [1414] Donc votre...
- 10 R. Il y a avait des nouveaux de temps en temps qui se
- joignaient, une année ou deux, mais c'est sûr que
- des fois on les revoyait pas, des fois on
- revenait... qui revenaient mais c'était... c'était
- à peu près toujours le même noyau de personnes.
- Q. [1415] Alors, ramasser dix (10) à quinze pour cent
- 16 (15 %) c'est l'oeuvre de ces vingt (20) bénévoles-
- 17 là?
- R. Oui. Bien, à... à Québec, il y a... À Montréal, il
- y avait un certain nombre de personnes, mais à
- Québec c'était une autre équipe.
- Q. [1416] Une autre équipe de combien de bénévoles?
- 22 R. Un petit peu moins que Québec.
- Q. [1417] Combien?
- R. Peut-être sept à dix. Si, mettons, qu'on dit dix
- (10), quinze (15) à Montréal, à Québec c'est un...

- pas la moitié mais presque.
- Q. [1418] Bon. Les contacts de ces personnes-là, est-

- 400 -

- ce qu'ils sont mentionnés sur une liste qui est en
- dépôt à quelque part au Parti québécois?
- R. Non, ce sont vraiment leurs gens, leur réseau,
- leurs fournisseurs, leurs clients; c'est... je sais
- pas trop, trop, mais c'était vraiment chacun leur
- réseau.
- 9 Q. [1419] Donc, il y a pas eu d'effort de colliger
- cette information-là lorsque vous étiez au Parti
- 11 québécois?
- R. Non, je ne crois pas. Bien chacun veut garder
- ses... ses contacts.
- Q. [1420] Donc, c'étaient pas des contacts qui étaient
- colligés dans des listes qui étaient tenues dans
- les registres du Parti québécois?
- 17 R. Non.
- 18 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [1421] Pourquoi vous dites chacun voulait garder
- ses contacts? Est-ce qu'il y avait certain sens de
- possession...
- 22 R. Peut-être.
- 23 Q. [1422] ... envers ces listes-là pour...
- R. Bien, je veux dire, c'était plutôt... D'abord, on
- le sait, que ce soit même dans la sollicitation que

- 401 -

- je fais, les gens de la même entreprise, ou je sais
- pas trop quoi, je dis ça comme ça, n'aiment pas se
- faire solliciter deux... deux, trois fois par...
- 4 Q. [1423] C'est sûr.
- R. Donc, s'ils avaient peut-être le même fournisseur
- ou le même client, ils s'entendaient pour dire
- 7 « Bien, moi, je... moi, je vais y aller cette
- année. »
- 9 Q. [1424] Mais est-ce qu'il y avait aussi une certaine
- 10 fierté à...
- 11 R. Bien oui, c'est sûr. La compétition.
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- Q. [1425] Lorsque vous vous adressez, vous, ou un
- autre bénévole, à une personne dans un milieu de
- vie, est-ce que vous avez l'impression que vous
- vous adressez à une personne, comme vous dites, de
- la famille péquiste?
- 18 R. Non. Moi, je veux dire, je... je demande pas la
- couleur ou je commencerai pas à deviner la couleur
- ou « est-ce qu'il est péquiste, est-ce qu'il est
- libéral? Il est pas ci, il est pas ça. » Moi, je
- m'adresse à la personne pour lui demander s'il veut
- nous aider au financement, contribuer selon la loi
- et tout, mais je m'adresse pas à la personne avec
- un... une couleur politique.

Q. [1426] Est-ce que vous vous adressez à une personne

- 402 -

- physique?
- 3 R. Oui.
- Q. [1427] Et est-ce que cette personne physique
- s'adresse à d'autres personnes physiques, à votre
- 6 connaissance?
- R. Probablement, si je... Oui, probablement.
- Q. [1428] Bon. Est-ce que... Vous avez nommé des noms
- qui sont des personnes dans les firmes de génie.
- Alors, est-ce que l'un de Michel Lalonde, Yves
- 11 Cadotte, Gérard Laganière, France Michaud, Denis
- Guindon, François Plourde, Pierre Shoiry, Normand
- 13 Trudel, vous a parlé d'obtenir un contrat public ou
- une subvention en échange de leur effort de
- sollicitation?
- 16 R. Non.
- Q. [1429] Vous êtes certaine de ça?
- 18 R. Oui.
- Q. [1430] Jamais quelqu'un vous a demandé en échange
- d'un contribution un contrat public ou une
- subvention?
- 22 R. Non.
- Q. [1431] Est-ce que l'une des ces personnes vous a
- demandé d'activer un processus d'octroi de contrat
- public ou de subvention auprès d'un cabinet dans le

- cadre de leur effort de sollicitation?
- R. Non, Madame. Non, Maître, pardon.
- Q. [1432] Est-ce qu'entre mil neuf cent quatre-vingt-

- 403 -

- seize (1996) et deux mille six (2006), l'une de ces
- personnes vous a offert de l'argent comptant pour
- du financement politique?
- 7 R. Non.

1

- Q. [1433] Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et
- deux mille six (2006), l'une de ces personnes vous
- a offert de payer des dépenses électorales du Parti
- québécois d'une façon cachée?
- 12 R. Non.
- 13 Q. [1434] Non?
- 14 R. Non.
- Q. [1435] Entre quatre-vingt-seize (96) et deux mille
- six (2006), est-ce que l'une de ces personnes vous
- a demandé d'entrer en contact avec un ministre pour
- solliciter l'octroi d'un contrat public ou d'une
- subvention...
- 20 R. Non.
- 21 Q. **[1436]** ... en échange...
- 22 R. Non.
- 23 Q. **[1437]** ... de ce... de leur effort de
- 24 sollicitation?
- 25 R. Non.

sollicitation?

Q. [1438] Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et deux mille six (2006), l'une de ces personnes vous a demandé d'entrer en contact avec un attaché politique pour obtenir un contrat public ou une subvention en échange de... des efforts de

- 404 -

7 R. Non, Maître.

- Q. [1439] Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et
 deux mille six (2006), vous avez été témoin d'un
 acte de corruption de l'une de ces personnes ou
 d'un représentant du Parti québécois, relativement
 à l'octroi d'un contrat public ou d'une subvention?
 R. Non.
- Q. [1440] Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et
 deux mille six (2006), il existait une filière qui
 permettait à des gens qui faisaient de la
 sollicitation d'activer l'octroi d'un contrat
 public ou d'une subvention?
- 19 R. Non, Maître.
- Q. [1441] De faire avancer des dossiers dans lesquels ils étaient impliqués?
- 22 R. Non.
- Q. [1442] Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et deux mille six (2006) quelqu'un au Parti québécois, qui est en autorité ou pas, vous a demandé de

- trouver des prête-noms?
- 2 R. Non.

1

Q. [1443] Est-ce que vous connaissez les stratégies de

- 405 -

- remboursement qui ont été mises au jour par la
- 5 Commission?
- R. À l'époque, je ne le savais pas, maintenant...
- Q. [1444] Vous l'avez appris de quelle manière?
- R. Avec le rapport Moisan.
- Q. [1445] Est-ce que l'une des personnes que nous
- avons nommées soit Michel Lalonde, Yves Cadotte,
- Gérard Laganière, France Michaud, Denis Guindon,
- François Plourde, Pierre Shoiry, Normand Trudel,
- vous a informée qu'il y avait une stratégie de
- remboursement des contributions politiques qu'ils
- faisaient au Parti québécois?
- 16 R. Pas à ce que je sache.
- Q. [1446] Pourquoi dites-vous « pas à ce que je
- sache »?
- R. Bien, je veux dire, je me souviens pas.
- Q. [1447] Est-ce que vous voulez-vous mettre une
- réserve?
- R. Non, non, pas du tout.
- 23 Q. [1448] Parce que c'est quand même un fait qui...
- qui mériterait d'être retenu, n'est-ce pas?
- R. Oui, mais au moment... on ne m'a jamais parlé de

- ça, enfin, moi, je l'ai pas entendu.
- Q. [1449] Est-ce qu'il est arrivé que les gens que
- vous sollicitiez vous relayaient le reproche que de

- 406 -

- donner au Parti québécois ne donnait rien à titre
- d'avantage, de contrat public ou de subvention?
- R. Moi, je ne l'ai pas entendu.
- Q. [1450] Vous avez jamais entendu ça. Est-ce que...
- c'est la deuxième fois que vous êtes interrogée par
- 9 les commissaires?
- 10 R. Oui.
- Q. [1451] Et par maître Simon Tremblay, sous serment?
- R. La première fois, c'était pas maître Simon
- 13 Tremblay, c'était maître Crépeau.
- Q. [1452] C'est bien. Je n'ai plus de question.
- 15 (18:13:41)
- 16 LA PRÉSIDENTE :
- 17 Q. [1453] Alors, merci beaucoup. Est-ce que quelqu'un
- d'autre a des questions? Non. Alors, merci
- beaucoup, Madame Papineau. Alors...
- 20 R. Boivin.
- Q. [1454] Madame Boivin, je m'excuse.
- R. C'est pas grave, Madame la Présidente.
- Q. [1455] Je m'excuse. Alors, donc nous reprenons les
- audiences demain. Merci.
- R. Je reviens demain?

1	Mo	CIMON	TREMBLAY	
1	MG	SIMON	IKEMBLAI	

- 2 Non, non.
- LA PRÉSIDENTE :
- 4 Q. [1456] Vous, c'est fini. Merci beaucoup, Madame
- Boivin.
- R. Merci, Madame la Présidente. Je vais pouvoir
- dormir. 7
- ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS
- AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

10

1	
2	
3	SERMENT
4	Nous, soussignés, DANIELLE BERGERON et JEAN LAROSE,
5	sténographes officiels, certifions que les pages
6	qui précèdent sont et contiennent la transcription
7	fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le
8	tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
9	qualité dudit enregistrement.
10	
11	Le tout conformément à la loi.
12	
13	Et nous avons signé,
14	
15	
16	
17	Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)
18	Sténographe officielle
19	
20	
21	
22	Jean Larose (Tableau #254493-8)
23	Sténographe officiel